

# Comment s'écrit l'autre ?

Sources épigraphiques et papyrologiques  
dans le monde méditerranéen antique

dirigé par **Coline Ruiz Darasse**





Comment s'écrit l'autre ?

---

Cet ouvrage a été réalisé pour Ausonius Éditions  
par UN@ Éditions,  
plateforme régionale d'édition universitaire numérique en libre accès.

Retrouvez les articles en version html, pdf téléchargeable  
et leurs contenus additionnels  
sur <https://una-editions.fr>



---

### Comment s'écrit l'autre ?

Sources épigraphiques et papyrologiques  
dans le monde méditerranéen antique

Ausonius UN@, 1, Bordeaux, 2020

Dépôt légal : 1<sup>ère</sup> trimestre 2020

ISBN (PAPIER) : 9782381490021

ISBN (HTML) : 9782381490007

ISBN (PDF) : 9782381490014

Ce livre a été imprimé en 50 exemplaires sur les presses du  
Pôle Impression de l'Université de Bordeaux Montaigne, France.  
Il ne peut être vendu.

---

# Comment s'écrit l'autre ?

Sources épigraphiques et papyrologiques  
dans le monde méditerranéen antique

dirigé par **Coline Ruiz Darasse**

Cet ouvrage a obtenu le soutien du projet LatinNow qui a reçu un financement de l'European Research Council (ERC) dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (Grant agreement n° 715626).





## AUTEURS

---

Ignasi-Xavier Adiego	Catedràtic de lingüística indo-europeïna i director del departament de filologia llatina de l'Universitat de Barcelona.
Maria Giulia Amadasi Guzzo	Professora emèrita a l'Universitat de Roma "La Sapienza".
Valentina Belfiore	Direttore del Museo Archeologico Nazionale d'Abruzzo, villa Frigerj, Polo Museale dell'Abruzzo.
Frédérique Biville	Professora emèrita a l'Universitat Lumière Lyon 2, HiSoMa, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.
Salem Chaker	Professora a l'Universitat d'Aix-Marseille, IREMAM, UMR 7310, Aix-en-Provence).
Marie-Pierre Chaufray	Chargée de recherche au CNRS, Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux-Montaigne.
Dan Dana	Chargé de recherche au CNRS, Anhima UMR 8210, Paris.
Alain Delattre	Professora a l'Universitat libre de Bruxelles i director d'études cumulant a l'École pratique des Hautes études, Université PSL, Paris.
Emmanuel Dupraz	Professora carregé de cours a l'Universitat libre de Bruxelles i director d'études cumulant a l'École pratique des Hautes études, Université PSL, Paris.
Noemí Moncunill Martí	Chargée de recherche Ramón y Cajal, Universitat de Barcelona.
Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier	Professora honoraire a l'Universitat Libre de Bruxelles, Unité de recherche SOCIAMM.
Coline Ruiz Darasse	Chargée de recherche au CNRS, Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux-Montaigne.



## SOMMAIRE

---

Coline Ruiz Darasse, <i>Avant-propos</i> .....	9
Frédérique Biville, <i>La graphie des noms propres en contexte multilingue</i> .....	15
Maria Giulia Amadasi Guzzo, <i>Qui était "l'autre" ? Écriture de noms "étrangers" en phénicien et en punique</i> .....	29
Ignasi-Xavier Adiego, <i>Adaptación griega de nombres licio, adaptación licia de nombres griegos: aspectos fonológicos</i> .....	43
Dan Dana, <i>Les noms d'assonance thrace : des miroirs culturels</i> .....	61
Marie-Pierre Chaufray, <i>Écrire l'autre : noms étrangers dans les textes égyptiens de Bi'r Samût (désert Oriental)</i> .....	81
Alain Delattre, <i>Variations et interférences linguistiques dans l'onomastique de l'Égypte chrétienne (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)</i> .....	91
Salem Chaker, <i>Les Libyens, le libyco-berbère : un peuple, une langue sans nom (propre)</i> .....	97
Valentina Belfiore, <i>L'étrusque et les autres. Quelques cas de spirantisation en rhétique</i> .....	107
Emmanuel Dupraz, <i>La notion de praescriptio dans l'épigraphie latine et sabellique : un élément d'une koinè italique médio-républicaine ?</i> .....	121
Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, <i>Multiculturalité dans l'onomastique de la Gaule du nord</i> .....	141
Coline Ruiz Darasse, <i>Dans une écriture et dans une autre. Quelques inscriptions du Midi gaulois</i> .....	159
Noemí Moncunill, <i>Se nommer devant l'autre. L'adaptation des noms ibériques à la formule onomastique romaine</i> .....	173



# AVANT-PROPOS

*Coline Ruiz Darasse*

---

Deux personnes qui ne parlent pas la même langue se rencontrent. L'une écrit le nom de l'autre. Cette scène fugace nous semble intemporelle et banale ; seule la modeste trace écrite qui en résulte en garde la mémoire. C'est pourtant grâce à elle que nous pouvons, parfois des siècles plus tard, revivre le moment exact de cet échange et de ce contact linguistique. Il arrive même que le nom fugitivement capté soit le seul vestige de langues entièrement disparues.

Mais si cette rencontre est simple, son étude s'avère complexe.

*Comment s'écrit l'autre ?* La question posée dans cet ouvrage s'attache principalement à l'anthroponymie. Il s'agit d'explorer comment l'on se nomme ou comment l'on est nommé dans des situations de multilinguisme au cours de l'Antiquité. On s'intéressera tout particulièrement aux contacts entre les langues "dominantes" (comme le latin et le grec) et celles dites "dominées", "périphériques" (pour reprendre le terme employé dans cet ouvrage par Dan Dana) c'est-à-dire celles qui ont été progressivement supplantées au cours de l'Antiquité. Le très large éventail chronologique envisagé (depuis le IX<sup>e</sup> s. a.C. avec les Phéniciens jusqu'au VIII<sup>e</sup> s. p.C. avec les Coptes) vise à percevoir d'éventuelles constantes dans les phénomènes observés dont on a pu garder la trace écrite.

En effet, dans ces rencontres entre alphabets et langues "barbares"<sup>1</sup>, plusieurs moyens ont été utilisés pour noter son nom ou celui de "l'autre". On peut transcrire le nom phonétiquement, en l'adaptant à son système graphique, mentionner une ethnie, comme le rappellera ici Marie-Pierre Chaufray pour le désert Oriental égyptien à l'époque ptolémaïque, ou encore, recourir à "un nom courant dans la langue d'arrivée : l'altérité est alors beaucoup moins perceptible". On peut enfin recourir à un "nom d'assonance" qui peut s'entendre dans une langue aussi bien que dans une autre, comme ceux qu'étudient finement Dan Dana pour le monde thrace et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier pour la Gaule du Nord. Cet angle d'approche de l'anthroponymie permet de mieux comprendre le succès de certains noms dans des zones où la langue locale nous est difficilement connue.

L'attention portée à ces noms "altérés", ces noms autres et rendus autres, permet de renouveler l'étude traditionnelle de l'onomastique du monde antique, mais aussi d'éclairer directement les moments de rencontre entre les populations locales et les colons et marchands (grecs, latins, phéniciens, etc.). Maria Giulia Amadasi Guzzo, avec des exemples araméens et louvites pris en Anatolie, des exemples grecs de Chypre puis néopuniques et latins pris à Lepcis Magna, dessine une évolution des règles (assez strictes) d'adaptation de l'orthographe phénicienne pour l'écriture de noms étrangers. La nature même de l'abjad phénicien, cet alphabet qui ne comprend que des consonnes, rend toutefois nécessaire de connaître les noms transcrits pour pouvoir correctement les prononcer, du fait précisément de l'absence de

1 Lejeune 1983.

notation des voyelles. C'est pourquoi, comme elle l'écrit, dans ce monde sémitique, "écriture et interprétation vont de pair".

La compréhension limitée (voire extrêmement limitée) de certaines langues dont l'attestation est fragmentaire (les *Restsprachen*), comme l'ibère, le thrace ou encore le lycien, rend plus difficile encore l'identification du nom transcrit dans la langue d'arrivée. Dans certains cas, déchiffrer, isoler et identifier un nom propre et le différencier par exemple d'un élément lexical est en soi un premier travail. Souvent, un premier angle d'approche est celui de la phonétique et de la phonologie. C'est ce que se propose de faire Valentina Belfiore pour le domaine tyrrhénien, dans l'Italie antique, en tentant de retrouver les motivations phonologiques de formes graphiques entre l'étrusque et le rhétique. Ignasi-Xavier Adiego s'attache lui aussi à des questions d'orthographe, pour le lycien, une langue indoeuropéenne attestée en Anatolie. En cherchant à établir précisément la valeur phonologique et phonétique de certaines lettres de l'alphabet lycien, il envisage l'adaptation aussi bien des noms lyciens en grec que des noms grecs en lycien. L'enjeu est ainsi de mieux connaître le système phonologique du lycien. C'est également ce qui se joue, bien plus tard, entre différentes transcriptions d'un même nom dans des systèmes graphiques très différents (écriture ibérique, alphabet latin et même écriture gallo-grecque) que j'ai pu étudier sur un même site du sud de la Gaule : Ensérune.

Il faut ensuite, quand on le peut, analyser non seulement le nom lui-même mais aussi la manière dont ce nom est traité dans la langue de réception. Comme le souligne Frédérique Biville, le nom doit parfois "lâcher un peu de son identité pour pouvoir continuer à remplir ses fonctions d'identification et de désignation". C'est le cas par exemple pour les ostraca du désert Oriental en Égypte, où les noms étrangers écrits en démotique étudiés par Marie-Pierre Chaufray restent souvent insaisissables en l'absence d'autres déterminatifs. C'est ce qui arrive également un peu plus tard pour le domaine copte, étudié par Alain Delattre, où des noms égyptiens se voient attribuer des désinences grecques pour pouvoir être insérés dans le reste de la syntaxe.

Par l'anthroponymie d'une société donnée, on accède évidemment aux noms des individus. Mais l'onomastique et la prosopographie permettent également d'aborder les structures familiales (filialités et mariages) et de toucher à des questions plus institutionnelles<sup>2</sup>. La question de l'identité des individus reste toutefois un dossier plus complexe encore. Comme a pu l'écrire Monique Dondin-Payre, "cerner l'identité n'est pas chose aisée : le décalage entre l'identité officielle, celle qui est notée dans les registres de l'État, et l'identité publique, celle qui est livrée aux passants, constitue un des obstacles principaux, sans compter l'identité privée, celle qui est réservée aux proches"<sup>3</sup>. C'est bien ce "système de dénomination à 'géométrie variable'" que nous dévoile Salem Chaker dans son article sur l'onomastique de l'Afrique du Nord. Selon le degré de précision nécessaire à l'identification et en fonction de la situation d'énonciation, l'auteur révèle à quel point certaines dénominations sont complexes. Plusieurs formules différentes peuvent désigner le même individu et comme il l'écrit avec humour, en Afrique du Nord plus que partout ailleurs "un nom peut en cacher un autre, voire plusieurs autres !".

Enfin, la seule présence d'un nom grec ou latin dans un contexte local donné ne signifie pas "romanisation" ou "hellénisation"<sup>4</sup> et, à l'inverse, "une personne qui porte les *tria nomina* (ou

2 Nicolet (1977, 46-47) définissait le système onomastique romain comme un véritable code des rapports sociaux, capable de nous renseigner sur la structure d'une population.

3 Dondin-Payre 2012, 3.

4 Dana 2011, 39.

*duo nomina* d'usage) composés d'éléments de langue indigène n'en est pas moins un citoyen romain", comme le rappellera justement ici Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, dans son étude de la multiculturalité abordée au prisme de l'onomastique du nord de la Gaule au début de l'Empire. Les notions de "punicisation", "hellénisation", "romanisation", "arabisation" des populations sont à prendre avec la plus grande précaution. Le travail de Noemí Moncunill, en s'attachant à l'adaptation des noms ibères à la formule onomastique romaine, éclaire combien ces phénomènes transcrivent avant tout des mutations sociales majeures et doivent toujours être mis en perspective dans cet "espace variationnel" (Frédérique Biville) que constitue la langue. Comme le souligne Dan Dana, "l'étude des noms apparaît ainsi comme un miroir de la société et de ses mutations, néanmoins un miroir déformant qu'il convient d'utiliser avec parcimonie et précaution." L'étude d'Emmanuel Dupraz sur la notion de titre en osque, ombrien et latin dans les textes de loi vient à ce propos illustrer à quel point les échanges ne sont pas univoques et combien les phénomènes d'imitation et d'emprunts peuvent être complexes à établir. Cette étude qui porte sur des formules non onomastiques rejoint les conclusions et reprend les méthodes des autres articles du volume : écrire l'autre, c'est aussi choisir ce qu'on écrit comme l'autre.

La prudence sera donc largement de mise, tout particulièrement pour les langues dites d'attestation fragmentaire pour lesquelles, en l'absence d'accès au lexique et à des structures sociales précises, il faut s'interdire à chaque instant de sauter aux conclusions.

Cette étude requiert une souplesse d'esprit et la mobilisation de plusieurs compétences au sein des sciences de l'Antiquité (maîtrise de la grammaire comparée, lecture des textes classiques, notions d'archéologie, attention portée aux supports, aux systèmes graphiques, etc.). Elle implique ainsi une méthodologie particulière, rendue nécessaire par le caractère lacunaire des données disponibles, qui ravive l'enjeu transdisciplinaire naturel de l'épigraphie.

Trois grands types de questionnements ont été proposés aux auteurs de cet ouvrage, pour leurs domaines géographiques et linguistiques respectifs :

*sur un plan philologique* : que peut nous apprendre un nom écrit dans un système graphique étranger, tant sur la langue de départ que sur celle d'arrivée ? Transcription<sup>5</sup>, translittération<sup>6</sup>, calques, traduction, adaptation : autant de solutions qu'il convient d'analyser finement ;

*sur un plan archéologique* : à quel point la découverte d'une inscription livrant un anthroponyme peut-elle éclairer une situation d'échange connue uniquement par des données matérielles ? Comment, à l'inverse, le registre archéologique peut-il nous aider à mieux comprendre l'inscription ?

*sur un plan méthodologique* :

° du point de vue technique : comment un système graphique et linguistique donné transcrit-il un nom qui n'appartient pas à ce système ? Comment le signale-t-il ? Et pour le chercheur, quels dispositifs méthodologiques sont à mettre en place pour identifier la langue dont le nom est issu ?

° du point de vue culturel : comment pense-t-on l'étranger dans un cadre culturel donné ? Qu'est-ce qui est perçu comme étranger/autre ? Comment se traduit dans nos sources cette

5 "Reproduire exactement par écrit à l'aide d'autres signes, d'un système de notation différent, d'un autre code." (source : TLF1).

6 "Faire correspondre à un signe d'un système d'écriture un signe d'un autre système" (source : TLF1).

conception de l'étranger ? Par la graphie ? Par la translittération ? Par la traduction ? En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur ce que la transcription d'un nom étranger dans une langue peut révéler de la façon dont une société perçoit l'autre et ce qu'elle révèle aussi des cadres de pensée de cette société.

C'est en prenant en compte tous ces aspects que l'on peut reconstituer le tissu linguistique mais aussi et surtout culturel dans lequel ces langues et écritures sont apparues, ont vécu et se sont éteintes. Dans ce cadre, comme a pu l'écrire ailleurs Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, l'enjeu de la linguistique est historique et pas seulement linguistique<sup>7</sup> : la minutieuse étude des phénomènes linguistiques observés intègre impérativement les informations matérielles, les inscrit dans une chronologie la plus stricte possible et ne doit pas reculer devant la mise en place d'une réflexion complexe. Ainsi, pour contribuer à cette "histoire par les noms"<sup>8</sup>, il faut faire flèche de tout bois, en s'appliquant toujours à un examen scrupuleux des sources, sans jamais forcer la conclusion, et en s'appuyant sans idées préconçues sur les inscriptions et les données disponibles.

Avec ces problématiques en tête, chacun des auteurs de cet ouvrage a contribué, avec sa pièce, à reconstituer l'image de fond d'un puzzle culturel et linguistique des sociétés anciennes. Chaque spécialiste livre ainsi une sorte d'instantané, décrit le plus précisément possible, tout en gardant bien à l'esprit la spécificité de chacun des exemples choisis. Après une introduction à vocation épistémologique, proposée par Frédérique Biville, autour des questions de bilinguisme, de bigraphisme et de biscripturalité, on se propose ainsi de constituer, feuilleter et interroger, en suivant une logique géographique, l'album d'une douzaine de ces instantanés linguistiques tout autour de la Méditerranée antique.

Les deux journées d'études à l'origine de cet ouvrage reprennent le titre du programme de recherche sur lequel j'ai été recrutée au CNRS en 2014. Il vise à étudier dans la diachronie divers contacts linguistiques dans le bassin méditerranéen antique en prenant pour objet des formes onomastiques complexes, hybrides, avec pour but de constituer et d'étudier un corpus dynamique des échanges graphiques et des contacts linguistiques dans le monde antique. Cet ouvrage en est donc l'un des premiers jalons. Les deux rencontres n'auraient pas été possibles sans le soutien financier, amical et logistique sans failles de mon laboratoire de recherche, Ausonius (UMR 5607 Université Bordeaux-Montaigne). Ce travail s'intègre dans le Labex ANR-10-LABX-52. La publication doit le jour à la fois au service des publications d'Ausonius et d'UN@ Éditions ainsi qu'au soutien financier du programme ERC starting grant n° 715626 LatinNow grâce à Alex Mullen qui en est le *principal investigator*. Que tous soient chaleureusement remerciés ici.

7 Raepsaet-Charlier 2012, 18 : "The challenge of onomastic studies is therefore very much an historical challenge and, in my opinion, more than a linguistic matter."

8 L'expression est de Louis Robert et elle a fait florès depuis les années 1960, voir les remarques de Dan Dana dans cet ouvrage.

## BIBLIOGRAPHIE

- Dana, D. (2011) : "L'impact de l'onomastique latine sur les onomastiques indigènes dans l'espace thrace", in : Dondin-Payre, éd. 2011, 37-87.
- Dondin-Payre, M., éd. (2011) : *Les noms de personnes dans l'Empire romain : transformations, adaptation, évolution*, Ausonius Éditions Scripta antiqua 36, Paris.
- Dondin-Payre, M. (2012) : "Les processus d'adaptation des onomastiques indigènes à l'onomastique romaine", in : Meissner, éd. 2012, 3-15.
- Lejeune, M. (1983) : "Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.", in : *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du colloque de Cortone 1983*, 731-753.
- Meissner, T., éd. (2012) : *Personal names in the Western Roman world: proceedings of a workshop convened by Torsten Meissner, José Luis García Ramón and Paolo Poccetti, held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011*, Studies in classical and comparative onomastics 1, Berlin.
- Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes* (1983) : *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Coll. Efr 67, Pise - Rome.
- Nicolet, C. (1977) : "L'onomastique des groupes dirigeants sous la République", in : Pflaum & Duval, éd. 1977, 45-58.
- Pflaum, H.-G. et N. Duval, éd. (1977) : *L'onomastique latine : Paris, 13-15 octobre 1975*, Paris.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2012) : "'Decknamen', Homophony, Assonance: an Appraisal of Consonance phenomena in Onomastics of the Roman Empire", in : Meissner, éd. 2012, 11-24.

Coline Ruiz Darasse est chargée de recherche au CNRS,  
Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux-Montaigne.

Retrouvez la version en ligne gratuite  
et ses contenus additionnels





# LA GRAPHIE DES NOMS PROPRES EN CONTEXTE MULTILINGUE

Frédérique Biville

---

*Comment s'écrit l'autre ?* Il faut saluer la pertinence et le dynamisme de cet intitulé, et remercier l'organisatrice de cette rencontre de nous donner l'occasion de réfléchir à des thématiques qui sont toujours au cœur de l'actualité, et qui interpellent tout particulièrement les linguistes et les sociologues : les problèmes d'identité, la relation de soi à l'autre, la rapport entre l'oral et l'écrit, la mobilité des individus, les contacts entre langues et cultures.

## **"ÉCRIRE L'AUTRE" : UNE PROBLÉMATIQUE 'ACTUELLE'**

### **Les difficultés de la représentation écrite des noms propres**

La formulation interrogative de "Comment s'écrit l'autre ?" évoque, de manière tout à fait concrète et contemporaine, les inévitables questions qui accompagnent tout énoncé, à l'oral, d'un nom propre<sup>1</sup> : "Comment l'écrivez-vous ?", "Pouvez-vous épeler ?". Le nom propre occupe en effet, au sein de la langue, une position particulière : il n'est pas prédictible. En principe dépourvu de sens, il se définit par l'unicité de son référent, par l'individu auquel il renvoie : il le désigne et il le dénomme ; il lui permet d'être représenté dans la langue en tant que signe linguistique, doté d'une forme orale et de sa représentation écrite<sup>2</sup>. De manière paradoxale, il oscille entre individualité et universalité : individualité, parce qu'il réfère à un individu en principe unique, et universalité, parce que cet individu, comme le signe linguistique qui le représente, restent définitivement acquis, dans l'espace et dans le temps, pour tous les mondes possibles.

L'autre, c'est tout un chacun, c'est aussi bien soi que ce qui n'est pas soi. La prise de conscience de l'altérité ne peut en effet se faire que par rapport à sa propre identité. La question est donc à double face : comment l'autre écrit-il lui-même son nom ? (en prenant en compte la marge de liberté dont il peut disposer, ainsi que le niveau culturel qui lui est propre) ; mais aussi et surtout, comment ce nom est-il écrit par les autres ? (avec une marge d'écart et de différenciation qui varie en fonction du degré de connaissance et de compétence linguistiques propre à chacun). Si le problème se pose à l'intérieur même de toute langue, par exemple en français pour la graphie des prénoms *Michèle / Michelle* ou *Jocelyn / Josselin*, la question est particulièrement sensible pour les noms dits 'étrangers', c'est-à-dire ceux qui relèvent d'une autre tradition linguistique : le musicien tchèque *Antonín Dvořák* est représenté en français par une troncation de son prénom et par une disparition des signes diacritiques de son nom : *Anton Dvorak* ; le nom de la collection *Chtchoukine*, présentée à la Fondation Vuitton à Paris, n'est pas transcrit du russe de la même manière en français et en anglais (*Shchukin*). Le processus de transfert est encore plus problématique lorsqu'à la différence de langue

1 Dans cette étude, nous entendons le "nom propre" dans son sens restreint d'"anthroponyme".

2 Biville 1998.

s'ajoute une autre tradition d'écriture, comme dans la transcription alphabétique des noms des dirigeants communistes chinois, qui connaît des variantes en Chine même : (pinyin) *Máo Zédōng* > français *Mao Tsé-Toung* (var. *Tung*) ; (pinyin) *Dēng Xiǎoping* / (Wade-Giles) *Teng Hsiao P'ing* > français *Teng Siao Ping* (var. *Siao-Ping*). Il faut aussi tenir compte de toutes les graphies fautives individuelles que l'on peut rencontrer à côté de ces graphies institutionnalisées.

### L'émergence de sous-disciplines linguistiques

La réflexion sur la graphie des noms propres, qui est de plus en plus d'actualité avec la mondialisation des échanges, s'inscrit dans une problématique plus large qui, depuis une trentaine d'années, vise à donner à l'écrit (à la 'scripturalité') le statut de discipline à part entière, en l'intégrant dans le champ de l'analyse linguistique, et en étendant son domaine au-delà de la seule prise en compte des signes graphiques. Il existe désormais une théorie de la langue écrite, une sémiologie de l'écrit, la 'graphématique'. Il ne s'agit pas seulement d'étudier la nature et la forme des divers types de signes graphiques ou des tracés d'écriture et ce qu'ils révèlent, ce que fait depuis longtemps la paléographie, en codicologie comme en épigraphie et en papyrologie. Il s'agit aussi de s'interroger sur leur contexte matériel et sociolinguistique d'apparition (ce qui est l'objet de la graphématique 'textuelle'), et d'étudier les interactions que l'écrit entretient avec l'oralité et avec d'autres sous-disciplines linguistiques telles que la phono-graphie et la morpho-graphie.

La réflexion sur la graphie des noms propres prend par ailleurs tout son sens dans le cadre de la linguistique des contacts de langues, des interférences et emprunts, du bilinguisme et du multilinguisme. Les noms propres, comme nous l'avons vu, se définissent par le lien référentiel qui les associe à des individus précis, et par conséquent, à la langue qu'ils parlent et à la civilisation dans laquelle ils évoluent. Les noms propres font donc obligatoirement l'objet d'emprunts de la part des civilisations et des langues avec lesquelles ces individus entrent en contact. Ils ont besoin d'être matérialisés linguistiquement et graphiquement dans d'autres langues que celles dont ils sont issus. Ils peuvent donc, en théorie, se réaliser sous autant de formes, d'avatars, qu'il existe de langues en contact, ainsi, à l'époque moderne, du (ou des ?) prénom masculin (français) *Frédéric*, (allemand) *Friedrich*, (anglais) *Fredrik*, (italien) *Federico*, ou, dans le monde romain, du prénom et gentilice *Titus* : latin *Titus*, grec *Τίτος*, étrusque *Tite*, falisque *Tito*, sud picénien *Titúí* (datif), ombrien *Titis* (génitif)<sup>3</sup>. On pourrait envisager de constituer un dictionnaire multilingue des anthroponymes attestés sous différentes formes linguistiques dans l'Antiquité, une sorte de *Who's who* du monde méditerranéen antique.

La théorisation du bilinguisme, il y a une quarantaine d'années, s'est faite à partir de l'observation de langues modernes contemporaines, et en prenant essentiellement en compte leur dimension orale. Il existe désormais, parallèlement au bilinguisme et au multilinguisme, un *bigraphisme* et un *multigraphisme*, qui se constituent en disciplines autonomes en se calquant sur la modélisation et la terminologie mises en place pour l'oral. On a, jusqu'à une époque récente, confondu sous l'appellation générique de "bilinguisme", des faits qui relevaient en fait du bigraphisme. Un document bilingue est écrit en deux langues différentes (le latin et le grec, par exemple), chacune des deux langues étant représentée dans son propre système d'écriture. Dans le cas du bigraphisme, deux systèmes d'écriture sont utilisés pour représenter une même langue, et il n'y a pas nécessairement coïncidence entre la langue et le système graphique qui est utilisé. Il arrive fréquemment, par exemple, qu'un texte en langue latine soit écrit en caractères grecs, et inversement<sup>4</sup>. Cette distinction entre les deux systèmes, celui

3 Salomies 1987, 57 ; Hadas-Label 2004, 117-124.

4 Wouters 1976 ; Purnelle 1999.

du fonctionnement de la langue, et celui de sa représentation écrite, est fondamentale. Elle donne lieu à une grande diversité de réalisations particulières.

Le *bigraphisme* (en anglais *biscriptality*, calqué en français par *biscripturalité*) est une discipline récente. La première systématisation générale, qui a consacré le concept et sa dénomination, et proposé une typologie de ses réalisations, est la thèse d'habilitation du slavisant Daniel Bunčić, soutenue en 2012 à l'université de Tübingen : *Biscriptality in Slavic and non-Slavic Languages. A Sociolinguistic Typology*. Mais la discipline était depuis longtemps en germe, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *digraphie*. On notera en particulier les études de Carlo Consani (1988-1990) sur l'épigraphie grecque chypriote. La terminologie est instable, à l'image de la diversité des phénomènes pris en compte. On trouve encore *digraphisme* (Marganne & Rochette 2013), et *allographie* ou *hétérographie* (den Heiger, Schmidt et Pataridze, 2014), plus ou moins synonymes selon les théories proposées. Les remarques introductives à l'ouvrage publié par Daniele Baglioni et Olga Tribulato en, 2015, *Contatti di lingue - Contatti di scrittura. Multilinguismo e multigrafismo...* (p. 9-37), offrent de ce point de vue une intéressante tentative de mise au point.

La philologie classique n'avait bien sûr pas attendu l'émergence d'une discipline spécifique et jargonnante pour s'intéresser à la graphie des noms propres. Les index des recueils épigraphiques, les monographies consacrées à la langue des inscriptions, et les commentaires qui accompagnent tout examen d'un texte épigraphique, ne manquent pas de fournir des inventaires et des remarques ponctuelles sur les particularités graphiques. Mais il est bien difficile de dégager, de cet amas hétéroclite et ponctuel d'informations, les lignes de force qui gouvernent les pratiques scripturaires spécifiques des noms propres.

### Une problématique exigeante et complexe

L'étude de la graphie des noms propres en contexte multilingue représente une tâche particulièrement ardue et exigeante, parce qu'elle nécessite une approche doublement transversale, se situant à la croisée de différentes disciplines, linguistiques et philologiques en particulier, et à l'intersection d'une infinité de langues. Ces langues sont, dans l'Antiquité, de surcroît souvent méconnues, parce que pauvres en représentations graphiques, quand elles n'en sont pas quasiment dépourvues. Les langues grecque et latine, auxquelles nous nous intéressons ici, présentent un cas d'étude particulièrement intéressant, non seulement en raison de leur proximité structurelle liée à leur commune origine indo-européenne, et de leur étroite association historique sur une très longue période, mais aussi parce que toutes deux ont interagi avec une multitude d'autres langues qu'elles ont côtoyées, voire supplantées<sup>5</sup>. Seule une confrontation entre des spécialistes de diverses langues peut permettre de voir s'il est possible, à partir de réalisations linguistiques différentes, de dégager une typologie commune des processus d'interférences graphiques spécifiques des noms propres<sup>6</sup>.

5 Cf. (entre autres) Adams 2003 ; Ruiz Darasse & Luján Martínez 2011 ; Mullen & James 2012 ; Biville 2018.

6 Cette étude porte plus spécialement sur les interactions entre le grec et le latin, sans toutefois s'interdire quelques incursions dans d'autres domaines linguistiques. La "restriction" (si l'on peut dire) au premier millénaire, ne permet pas d'illustrer la diversité des cas de figure, qui sont bien mieux documentés à partir de l'époque impériale.

## LES VARIABLES DE LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

### L'accès à l'écrit

Comment s'écrit l'autre ? Il peut s'écrire de bien des manières, mais il peut aussi ne pas s'écrire du tout. On ne peut passer sous silence toute la masse des "exclus de l'écrit", tous ceux qui sont passés dans l'Histoire sans laisser de trace, parce qu'ils appartenaient à des civilisations qui n'avaient pas ou pas encore de tradition écrite, ou parce qu'ils occupaient, au sein de la société, une position trop modeste pour pouvoir sortir de l'anonymat : ils n'appartenaient ni aux classes dirigeantes et possédantes, qui se représentent épigraphiquement et qui sont mobiles, ni aux professions qui ont laissé des signatures, comme les marques de potiers, qui figurent en général parmi les plus anciens témoignages onomastiques attestés épigraphiquement<sup>7</sup>. Cette déperdition des "sans-noms" constitue manifestement la majorité des individus, même si, dans un renversement paradoxal, les noms propres représentent, dans l'ensemble de la documentation épigraphique qui nous est parvenue, la majeure partie des témoignages linguistiques conservés. C'est même notre principale, voire quasiment notre seule source d'information sur bien des langues d'attestation fragmentaire, comme l'étrusque.

Il y a par ailleurs tous ceux – et leur proportion devait être très importante dans l'Antiquité – qui n'ont pas accès à la culture de l'écrit, parce qu'ils ne la maîtrisent pas du tout (*analphabétisme*), ou très imparfaitement (*illettrisme*). Ce sont ceux que les Romains appellent *illiterati*, *rustici* ou *barbari*, et c'est ce que la didactique contemporaine englobe sous le concept plus large de "littéracie". Le mot est adapté de l'anglais *literacy*, et il désigne la maîtrise des connaissances fondamentales qui permettent à un individu de communiquer dans une société de culture écrite. Cette variable culturelle n'est pas sans conséquence sur la graphie des noms propres. L'incapacité à pouvoir produire un témoignage écrit et à signer soi-même entraîne le recours à des tiers (des proches ou des scribes professionnels), comme on le voit dans les documents juridiques ou administratifs conservés sur papyrus ou sur tablettes<sup>8</sup>. Ces tiers ne sont pas nécessairement formés dans la même langue et dans la même culture écrite, ce qui peut entraîner des interférences de divers types. On sait aussi qu'en épigraphie la démultiplication des intervenants (commanditaire, rédacteur, graveur), et en papyrologie la diversité de "mains", nécessitent des analyses complexes.

La maîtrise, plus ou moins aboutie, de la relation bilatérale entre l'écrit et l'oral (écriture / lecture, codage / décodage), entraîne un nombre plus ou moins important d'erreurs et de déviances. Il peut s'agir de fautes de graphie, d'écriture, par exemple dans le choix des graphèmes, plus ou moins adaptés à la réalité phonique à transcrire, ou dans leur tracé. Mais il peut aussi s'agir de correction orthographique, ce qui ne peut s'apprécier que par rapport à une norme enseignée en milieu scolaire ou professionnel, dans des écoles de scribes et des chancelleries. Il est difficile de parler d'uniformité graphique et d'orthographe "officielle" dans le monde romain (Desbordes 1990, 161 sq.). La norme (*ratio, regula*) est ce qui se dégage de l'usage dominant (*usus*), sans exclure d'autres types d'usages, qui ne sont pas nécessairement

7 Ainsi du grec alphabétique, attesté sur des poteries à partir des environs de 775 a.C., en Italie centrale (cf. Biville 2008, 42-43), ou du plus ancien texte épigraphique latin, la fibule de Préneste (*CIL*, I, 3), daté (s'il est authentique) des environs de 600 a.C., en écriture sinistrophe (que nous transcrivons – imparfaitement – en la renversant) et en langue latine archaïque : *Manios med fhefhaked Numasioi* (= latin classique *Manius me fecit Numerio*), "Manius m'a faite / fait faire pour Numérius".

8 Cf. par exemple, en Judée, vers 120 p.C., le cas de Babatha, de langue araméenne, sous la tutelle de son mari Judah, dans leurs relations avec le pouvoir romain, et le rôle de langue médiatrice joué par le grec dans les échanges communicationnels (Adams 2003, 264-269 et 566-567 ; Biville 2017, 69-70).

perçus comme fautifs. Le nom grec *Philargyros* (= Φιλάργυρος) apparaît ainsi en latin républicain sous différentes formes en *P-* ou *Ph-* initial (et *-y-* ou *-u-* intérieur) : *P(h)ilargurus*, *Philarcurus*, *Philargyros* (*CIL*, I<sup>2</sup>), à quoi s'ajoutent, à l'époque impériale, des formes à *F-* initial<sup>9</sup>. L'important est que les variations ne dépassent pas un seuil qui mettrait en péril la fonction référentielle, identificatrice, caractéristique du nom propre.

### Le nom propre dans la langue

Quel est le statut du nom propre anthroponymique dans la langue ? Présente-t-il, en dehors de ses propriétés référentielles, une spécificité ? Comme tout élément du lexique, le nom propre se conforme aux structures de sa langue d'appartenance : il puise dans le même stock de phonèmes et de graphèmes, et dans les langues flexionnelles, il se plie aux règles de la déclinaison pour pouvoir s'intégrer dans un énoncé. Il observe aussi les mêmes conventions graphiques : type d'écriture (hiéroglyphique, syllabique, alphabétique – avec ou sans notation des voyelles), emploi ou non de signes diacritiques, sens de l'écriture (dextro- ou sinistrophe), *scriptio continua* ou interponctuation, usage d'abréviations<sup>10</sup>, etc. D'un point de vue graphique, le nom propre ne se démarque donc pas spécifiquement, au sein de sa langue d'appartenance, des autres mots du lexique, ce qui peut provoquer des problèmes de repérage<sup>11</sup>. Par contre, d'un point de vue inter-linguistique, le fait que le nom propre porte, inscrits dans sa forme, les indices structurels de la langue dont il est issu, lui permet d'être repéré comme alloglotte (cf. *infra*). Et il en est de même, d'un point de vue institutionnel, de la structure de la formule onomastique, qui varie selon les peuples, et dont l'évolution et la mixité révèlent les phénomènes d'acculturation et de domination<sup>12</sup>.

Si la langue se définit comme un ensemble de systèmes (phonologique, graphique, morphologique et autres), ces systèmes ne sont ni monolithiques ni figés. Ils constituent tout autant d'espaces variationnels<sup>13</sup>, qui permettent aux usagers d'adapter leur expression aux exigences de chaque situation de parole. Le choix des variantes et leur combinaison font de chaque production langagière, écrite ou orale, une réalisation unique, qui s'inscrit dans un contexte temporel (dimension évolutive) et spatial (traits dialectaux), et qui porte aussi la marque du locuteur-scripteur, de son niveau socio-culturel et de ses intentions dans le choix du type de texte, dédicace ou *defixio*, par exemple, ce que la sociolinguistique a modélisé en créant les concepts de *diachronique*, *diatopique*, *diaphasique*, *diastatique* et *diasituatif*. En témoignent, en latin, le choix entre une écriture en lettres capitales ou en cursive, en fonction du contenu et de la finalité du texte, la présence ou non d'apex, ou encore, des variantes telles que *Caeso / Kaeso* (> gr. Καίσιων)<sup>14</sup> ou *Claudius / Clōdius* (> gr. Κλαύδιος / Κλώδιος), ou la graphie archaïsante de [i] par le digramme <ei>, comme dans *Chīlo* (< gr. Χείλων) et *Nīcep(h)or(us)* (< gr. Νικήφόρος), dans une *defixio* de Délos, datée approximativement de

9 Purnelle 1995, 273, 291, 469. Solin 2003, II, 815-818.

10 Alors que l'épigraphie latine fait un grand usage des abréviations, en particulier dans les formules onomastiques (prénoms) et dans les titulatures, le grec, dans les transcriptions qu'il opère à partir du latin, procède systématiquement au développement de ces abréviations. Cf. par exemple, dans l'édit bilingue de Sagalassos (sous Tibère) : *Sex. = Sex(tus) > Σέξτος, Ti. = Ti(berii) > Τίβεριου* (Biville 2017, 83).

11 Ainsi, dans l'une des plus anciennes inscriptions latines, dite du "Vase de Duenos" (*CIL*, I, 4), rédigée en *scriptio continua*, la séquence *duenos* (variante archaïque du latin classique *bonus*), peut s'interpréter comme un nom propre, ou comme un appellatif, "un homme bon".

12 Cf., entre autres, Poccetti 2009. Meissner 2012.

13 Cf. Van Heems 2011.

14 Salomies 1987, 26.

100 a.C. : C. *Seium C.f. Cheilonem ... Neiceporus* (ID 2534)<sup>15</sup>. La formule onomastique archaïque et dialectale *Popliosio Valesiosio*<sup>16</sup> se démarque de son équivalent ultérieur en latin classique *P(ublili) Valerii* par son phonétisme et sa flexion : elle est antérieure à l'action du rhotacisme (évolution de -s- intervocalique en -r-) et elle présente une désinence dialectale de génitif en -osio au lieu de -ī. La forme archaïque du prénom, *Poplios* (pour *Pūblius*), avec occlusive sourde, est identique à celle de ses correspondants dans les langues grecque (Πόπλιος, Πού-) et étrusco-italiques (étr. *Pupli(e)*)<sup>17</sup>. La transcription grecque du prénom latin *M(arcus)* par Μάρκος dans les inscriptions de Délos, du II<sup>e</sup> s. a.C., avec gémination de l'alpha pour noter la quantité longue de la voyelle, révèle une origine italique, campanienne, et non romaine<sup>18</sup>, comme le laisse attendre la présence de communautés d'*Italici* (Ἰταλικοί) dans les inscriptions de Délos.

Linguistiquement, le nom propre est donc inscrit dans l'Histoire et dans la diachronie. Mais étant donné son rôle sensible comme marqueur d'identité, il peut aussi entrer en résistance contre l'évolution et constituer un conservatoire d'archaïsmes. C'est ce que montre le cas bien connu des abréviations prénominales C. et Cn. de *Gaius* et de *Gnaeus* (arch. *Gnaivos*), qui maintiennent le signe de la palatale sourde, alors que le rendu à l'oral, ainsi que les formes pleines des transcriptions grecques, Γάιος et Γναῖος, attestent une prononciation avec sonore<sup>19</sup>. On sait aussi que c'est essentiellement dans l'onomastique que se conservent les vestiges de langues disparues, comme celles qui ont été évincées par la romanisation.

### Le nom propre exporté

Quand il s'exporte, le nom propre emporte avec lui les caractéristiques structurelles de sa langue d'origine, en même temps que les propriétés sociolinguistiques qui lui sont associées. Il importe, dans les langues d'accueil, des séquences phono-graphématisées jusque-là inconnues, ainsi (entre autres) des lettres grecques *zêta* et *upsilon* en latin, ou des groupes consonantiques [sm / zm] et [gd]<sup>20</sup> :

ἕμνος > *Hymnus*, *CIL*, I, 2718, cognomen d'esclave sur une *tessera nummularia* de 71 a.C.<sup>21</sup>

Ζῆθος > *Zethus*, *CIL*, I, 2679 et 2683 (Minturnes, I<sup>er</sup> s. a.C.). *Cic.*, *Fam.* 9,15,122

Κόσμος > *Cosmus*, affranchi d'Auguste (*CIL*, VI, 5202), var. *Cozmus* (*CIL*, VI, 5202 et 5203)<sup>22</sup>

Σμύρνα > *Zmyrna*, *CIL*, VI, 7996 (époque d'Auguste)<sup>23</sup>

Ζμάραγδος (Σμ-) > *Smaragdus*, *CIL*, VI, 20793 / *Zmaragdus*, *CIL*, XV, 2418<sup>24</sup>

15 Degrassi 1965, *ILLRP* 1150 = ID 2534 (Durrbach 1926-). Adams 2002, 680-682. Cf. Solin 2003, I, p. 125-129 (*Nicep(h)or*) et II, p. 711-712 (*Chilo*).

16 *Lapis Satricanus*, *CIL*, I, 2832a, Rome, vers 500 a.C.

17 Salomies 1987, 45. Hadas-Lebel 2004, 153-158.

18 Salomies 1987, 37-38. Adams 2003, 661-662.

19 Salomies 1987, 28-30.

20 Biville 1990, 99-101 (z). 1990, 296 (zm- / sm-). 1995, 257-260 (y). Cf. aussi, *infra*, la transcription des occlusives 'aspirées'.

21 Cf. aussi Solin 2003, III, 1262-1263.

22 *Zet(h)us* / *Setus*, cf. Solin 2003, I, 521-522.

23 Solin 2003, III, 1201-1202.

24 Var. *Smyrna*, *Ismurna*. Solin 2003, III, 1237-1238.

25 Solin 2003, III, 1223-1224.

Ces séquences permettent de repérer le nom propre comme étant alloglotte tant qu'il ne connaît pas de processus d'intégration (Ζῆθος > *Setus* / *Zethus*)<sup>26</sup>. Il importe aussi des modes de formation étrangers, comme le suffixe patronymique -ίδης, typiquement grec, ou la dérivation hypocoristique par troncation, également typique du grec, qui renvoie par exemple la forme réduite *Ascla* (nom d'esclave et d'affranchi) à la forme pleine *Aesculapius* / *Asclepius* : ion.-att. Ἀσκληπιός / dor. Ἀ(ι)σκληπιός > Ἀσκληῶς > *Asclas* (*CIL*, VI, 32294) / *Astlas* (*CIL*, VI, 647), *Ascla* (*CIL*, I<sup>2</sup>, 1241 : *Ascla Minicia(e) seru.*), *Ascula* (*CIL*, XIV, 2531)<sup>27</sup>.

Le nom propre reflète aussi l'état de la langue d'origine au moment où il a été exporté, ce qui peut se révéler riche d'enseignements. Il peut par exemple révéler, dans certaines couches sociales, des cas d'évolution phonétique bien plus précoces que ce que l'on croyait. C'est le cas pour le grec, dès l'époque républicaine, dans des *cognomina*, de la prononciation itacisante de l'upsilon (u = [ú] > [i]) : *Chiteris* = Κυθηρίς (*CIL*, I, 1771), *Miro* = Μυρός (*CIL*, I, 2423)<sup>28</sup>, ou la fricatisation de l'occlusive aspirée φ ([p<sup>h</sup>] > [f]) : *Heliofo* = Ἡλιοφῶν (*CIL*, I, 2652 [antérieur à 88 a.C.]), *Orfeus* = Ὀρφεύς (*CIL*, I, 753 [59 a.C.])<sup>29</sup> ; et inversement, en latin, de la non-prononciation de la nasale dans la séquence -ns- : Ἡορτήσιος = *Hortē(n)sius* (cf. *infra*).

Mais quand il s'exporte, le nom propre doit aussi, pour être fonctionnel, s'intégrer dans les structures de la langue d'accueil, sous peine de devenir un 'ovni' linguistique. Le nom gréco-oriental *Malchio*, d'esclave et d'affranchi, est la transcription en caractères latins du grec Μαλχίων, qui est lui-même adapté de la racine sémitique MLK, "roi", avec vocalisation, et adjonction d'un suffixe anthroponymique grec -ίων qui lui permet d'entrer dans le système flexionnel<sup>30</sup>. C'est là toute l'ambivalence du nom propre, qui doit lâcher un peu de son identité pour pouvoir continuer à remplir ses fonctions d'identification et de désignation. Le problème était déjà bien connu des grammairiens latins. Conformément à leur vision du monde, ils classaient les noms propres en trois catégories : indigènes (latins), étrangers (grecs), et barbares (*nomina Latina, Graeca / peregrina, barbara*), en les repérant par la structure morpho-phonologique de leur finale, ainsi de *Tanaquil*, *Hasdrubal*, *Pulpud* et *Bogud* (roi de Maurétanie), et des nombreux patronymiques grecs en -ης (-ίδης) et noms barbares en -ēs<sup>31</sup> :

Priscien, GL 2, 213, 7-14 : In -d... duo sunt neutra... 'aliud' et 'quid' et ex eo composita [...]. 14-16 : Inueni tamen apud Liuium in CXII *Ab Vrbe condita* in -d desinens barbarum nomen regis Maurorum *Bogud*, cuius genetium secundum tertiam declinationem *Bogudis* protulit, "À finale en -d, il n'existe en latin que deux mots, des neutres, 'aliud' et 'quid' et leurs composés [...]. J'ai cependant trouvé chez Tite-Live, au livre CXII de *Depuis la fondation de la Ville*, un nom barbare se terminant en -d, celui du roi des Maures *Bogud*, qui fait au génitif *Bogudis*, sur le modèle de la troisième déclinaison."

2, 246, 8-14 : frequentissime tertia utuntur declinatione in propriis quae formam habent patronymicorum, et in barbaris, ut *Thucydides*, *Thucydidae* et *Thucydidis*, *Mithridates...*, *Tigranes...* Huiusmodi enim nomina Parthica etiam Graeci ancipiti terminant genetiuo, modo -ou modo -ous : *Τιγράνης*, *Τιγράνου* καὶ *Τιγράνους* uel *Τιγράνεος*. "très souvent les auteurs déclinent sur la troisième déclinaison les noms propres [sc. grecs] qui

26 Biville 1990, 107.

27 Pour d'autres attestations, cf. *TLL* 2.0.771, 21-40, s.u. *Asclas*, *Ascla*, *Ascula*. Solin 2003, I, 384. Sur la proximité et les échanges entre les groupes consonantiques [tl] et [kl], cf. Biville 1990, 318-319 (\*-tlo- > -(u)lum ; ἀντλεῖν > *anclare*) et Biville 1995, 158-159 (ss.uu. *péss(u)lum* > *pesclum*), *áss(u)la* > *astla* > *astula* / *ascla*).

28 Biville 1995, 293-294.

29 Biville 1990, 191.

30 Solin 1996, III, 603 ('Semitische Namen').

31 On les trouve déclinés en latin sur le modèle de la première (-ēs, -ae) ou de la troisième (-ēs, -is) déclinaison. Le grec présente aussi pour ces noms une double déclinaison, -ης, -ou et -ης, -ους.

ont la forme de patronymiques, ainsi que les noms barbares, ainsi de *Thucydides*, *Thucydidae* et *Thucydidis*, *Mithridates...*, *Tigranes...* Dans les noms parthes de ce type, les Grecs eux aussi attestent une double forme de génitif, en *-ou* et en *-ous* : *Tigranes*, *Tigranou* et *Tigranous* (ou *Tigraneos*)."

Mais il ne faudrait pas en conclure que le nom propre, de par sa forme, peut être un révélateur de l'identité ethnique et linguistique, ou tout au moins, qu'il puisse toujours l'être. On sait très bien, par exemple, depuis les travaux d'H. Solin (1971), qu'il était de bon ton de donner des noms grecs à ses esclaves quelle que fût leur origine, et surtout lorsqu'ils étaient d'origine rustique ou barbare, pour les valoriser.

## LE NOM PROPRE EN CONTEXTE MULTILINGUE

### Langue et écriture

Comment "s'écrit l'autre" en contexte multilingue ? Comment gérer la diversité linguistique et graphique ? Il est bien difficile de ne pas tomber dans l'éparpillement des témoignages individuels, tant les faits de langue interfèrent avec les faits d'écriture, dans des situations d'échange à chaque fois uniques, des "instantanés linguistiques", comme l'a joliment dit Coline Ruiz Darasse. Plutôt que de s'égayer dans la diversité des langues et des systèmes d'écriture, dont nous n'avons d'ailleurs qu'un aperçu parfois restreint, mieux vaut tenter de mettre en valeur quelques grandes lignes de force : d'une part, le rôle dominant joué, dans le développement des échanges écrits, par quelques grandes puissances comme les Phéniciens, les Grecs, les Étrusques, et en dernier lieu les Romains ; et d'autre part, le caractère de 'melting-pot inter-linguistique' qu'ont dû présenter bien des zones à forte circulation et concentration commerciale. Qu'on songe, par exemple, à ce que pouvait être la situation de l'Italie avant la conquête romaine, avec sa mosaïque de langues et de dialectes. Les anthroponymes n'ont pas toujours été transcrits directement d'une langue à l'autre. Ils ont pu passer par des langues intermédiaires, qui ont laissé leur empreinte dans la transaction. Le grec, en particulier, a servi de vecteur entre l'Orient et l'Occident (cf. *supra*, le cas de *Malchio*), et une forme latine telle que *Alixentros* témoigne d'un passage par l'étrusque (Ἀλέξανδρος > étr. *Alexs(a)ntre* > lat. *Alixentros* ~ Ἀλέξανδρος > lat. *Alexander*)<sup>32</sup>, tout comme l'abréviation par C. du prénom *Gaius*. Dans de pareilles circonstances de promiscuité et d'échanges, il n'est pas étonnant que l'on ne sache plus très bien à quelle langue peut appartenir un nom comme *Titus* (vu *supra*), qui se retrouve sous des formes quasi homonymes dans les langues étrusco-italiques (*Tite*, *Tito*) et en grec (Τίτος).

Il n'est pas rare, de plus, qu'une langue puisse s'écrire dans un système graphique qui n'a pas été prévu pour elle. Le phénomène est connu sous le nom d'*allographie*. C'est d'ailleurs ainsi que naissent la plupart des systèmes d'écriture, par transferts et adaptations successives d'une langue à l'autre : du phénicien au grec, puis du grec au latin (via l'étrusque) et aux langues italiques, et du latin aux langues celtiques et autres langues occidentales. On parle ainsi de 'gallo-grec' et d' 'osco-grec' (gaulois ou osque écrits en caractères grecs), en recourant à des composés dont le premier membre a valeur linguistique (il désigne la langue), et le second, graphique (le système d'écriture). L'allographie peut recouvrir un phénomène historique de transition, de passage d'une tradition écrite avant l'adoption d'un alphabet indigène. Elle peut aussi être, dans le cadre d'une pratique bilingue, l'indice d'un bilinguisme dit 'imparfait', d'une pratique exclusivement orale d'une seconde langue, sans la maîtrise de l'écrit. Mais, comme le montrent les cas de Romains qui choisissent de s'identifier en grec, l'allographie résulte

32 Biville 1990, 217.

souvent d'une stratégie énonciative, d'une adaptation au contexte, voire d'un choix délibéré de revendication identitaire ou d'intégration.

Il n'est pas rare, dans le monde romain, de trouver des textes en langue latine écrits en caractères grecs, et l'on peut dire que le monde romain a été rapidement digraphe, comme il a été bilingue. Il offrait la possibilité d'écrire chacune des deux langues dans l'alphabet de l'autre. Mais ce digraphisme bidirectionnel était déséquilibré, puisque les cas de langue grecque transcrite en caractères latins sont moins fréquents. Comme pour l'allographie, dont il représente une forme spécifique, le digraphisme est motivé par des considérations d'ordre énonciatif, par les besoins et les visées de la communication. Parmi les dizaines de graffiti laissés par les touristes en Égypte dans les tombeaux des pharaons de la Vallée des Rois, en milieu hellénophone, un certain *Hortē(n)sius* a préféré transmettre son nom à la postérité en le transcrivant en grec, Ἡορτήσιος, mais le maintien du *H-* initial dans cette forme hybride, trahit le phénomène, maladroit, de transcription<sup>33</sup>.

### Transpositions d'un système d'écriture dans un autre

Comment se fait la transposition d'un système d'écriture dans un autre ? Elle se fait par transcodage, par application de règles de correspondances qui ne concernent pas que les seuls transferts de signe à signe (correspondances 'graphématiques'), mais qui impliquent aussi la morphosyntaxe (le traitement des finales désinentielles) et le formulaire onomastique, par exemple dans l'inscription de Délos *ID 2013*, qui met en scène l'affranchi grec Aristomachos et son patron romain Gnaeus Seius<sup>34</sup>. L'inscription est en langue grecque, mais on peut reconstituer le substrat latin :

*ID 2013* : Γναῖον Σήιον Γναίου υἱὸν Ῥωμαίων | Γάιος Σήιος Γναίου Ἀριστόμαχος

[= Cn. Seium Cn. f. Romanum | C. Seius Cn. l. Aristomachus]

Les abréviations latines prénominales sont développées (Γναῖον = *Cn(aeum)*, Γναίου = *Cn(aei)*, Γάιος = *C(aius)*), tout comme la mention, traditionnellement exprimée par son équivalent grec, de la filiation (υἱὸν = *f(ilium)*), et les noms sont fléchis à la grecque (nominatif grec en *-ος* = latin *-us*, accusatif en *-ον* = *-um*, génitif en *-ου* = *-i*). La graphie utilisée coïncide avec la langue employée : on parle de transcription.

Dans la translittération, le transfert se fait mécaniquement, de signe à signe, sans s'interroger nécessairement sur la valeur phonique des graphèmes, ni sur l'intégration morpho-phonographique du nom. On aboutit à des formes qui peuvent n'avoir aucune pertinence ni identité linguistiques. On peut ainsi comparer l'accusatif translittéré en *-ουμ* du latin *Sextilium* > Σεξιλιουμ (sur la base d'une équivalence phono-graphématique entre le latin *u* et le grec *ou*), et l'accusatif grec en *-ον* de Κόιντον Ὀπτήσιον, transcrit (adapté) du latin *Q(uintum) Hortensium*. Et il en est de même pour le nominatif en *-us*, translittéré en *-ους* ou transcrit (adapté) en *-ος*<sup>35</sup> : Γ. Ιουλι[ι]ους Τελεσφόρος = *C. Iulius Telesphorus*.

33 N° 846, édition J. Baillet (1920-1926). Cf. Adams 2003, 585.

34 Dürrbach 1926. Adams 2003, 644.

35 Par correspondance fonctionnelle de signe(s) à signe(s), sans fondement phonétique. On trouve aussi parfois *-υς*, par confusion d'alphabet, comme dans Κασάνυς (graffiti, Égypte, Baillet n° 1393, cf. *supra*, note 33), qui peut être interprété comme une transcription/translittération du latin *Cas(s)(i)anus* (Adams 2003, 585).

Les transferts de langue et d'écriture se heurtent à des déséquilibres dans le nombre et la nature des signes graphiques utilisés par chaque langue<sup>36</sup>. Pour pallier les déséquilibres par rapport au grec, le latin a eu recours à des digrammes (gr. ψ = lat. *ps* ; φ, θ, χ = *ph, th, ch*), à des regroupements (ainsi pour la notation des voyelles longues : gr. ε, η > lat. *e* ; gr. ο, ω > lat. *o*), et surtout, à des emprunts de signes, *y* et *z*, les *litterae peregrinae* ou *Graecae*, deux lettres adjointes, au I<sup>er</sup> s. a.C., à la fin de l'alphabet latin. Les transcriptions aboutissent à l'établissement de règles de correspondances phono- et morpho-graphématiques que l'on trouve énoncées chez les grammairiens latins, par exemple pour les anthroponymes grecs en -ος = latin *-us*, et en -ων = latin *-ō* :

Priscien, GL 2, 271, 15 : Graeca quae apud Graecos in -ος desinentia mutant o in u, secundae sunt declinationis, ut Κύρος > *Cyrus, Cyri*, Πύλος > *Pylus, Pyli...*, "Les mots à finale grecque en -ος qui changent o en u [en latin] sont de la seconde déclinaison, comme Kyros > *Cyrus, Cyri*, Pylos > *Pylus, Pyli*."

Priscien, GL 2, 31, 10-13 : -n [...] expellitur a Graecis in -ων desinentibus cum in Latinam transeunt formam, ut *Demipho, Simo, leo, draco* [*< Δημοφῶν, Σίμων, λέων, δράκων*], **sicut contra** additur Latinis nominibus in -ο desinentibus apud Graecos, ut Κικέρων, Κάτων pro *Cicero* et *Cato*. "[n] [représenté par la lettre grecque -v] disparaît des mots grecs terminés en -ων quand ils prennent une forme latine, ainsi de *Demipho, Simo, leo* ['lion'], *draco* ['dragon'], **tout comme, inversement**, il s'ajoute, en grec, aux mots latins terminés en -ō, comme Kikerōn, Katōn, pour *Cicero* et *Cato*."

Ces règles bidirectionnelles et évolutives constituent un système linguistique spécifique, inter-linguistique, un 'diasystème' qui n'existe que dans la zone d'intersection entre les deux langues. De ce diasystème relèvent aussi des marqueurs spécifiques de noms propres féminins, comme le génitif 'latin' en -*aes* : *Eutychia Eburnaes ancilla* (CIL, VI, 7701)<sup>37</sup>, ou la déclinaison en nasale (*Chrysis, -inis*) au lieu de la dentale (-*idis*), du grec Χρυσίς, -ίδος : *Cossutiaes L.l. Chrysinis*<sup>38</sup>/*Sulpiciae Chrysidis*<sup>39</sup>. Bien des transcriptions contreviennent aux règles attendues.

L'usage des inscriptions témoigne d'une grande diversité de réalisations, et leur interprétation nécessite des analyses très fines, qui révèlent parfois des situations complexes, comme celle qu'évoque accessoirement G. Purnelle au détour d'une note<sup>40</sup>, mais qui ne devait pas être exceptionnelle. La graphie Εὐτουκεία, dans une inscription grecque d'Italie des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.<sup>41</sup>, apparaît comme totalement insolite en grec, en regard de la forme usuelle du nom féminin Εὐτυχία. Comme l'a bien vu G. Purnelle, les trois variantes graphiques de cette forme "renvoient toutes à une forme latine à l'origine de la forme grecque : ou pour upsilon est en fait le correspondant grec d'un V latin ; le kappa pour khi transcrit un C latin ; le digramme ει est une graphie inverse grecque pour iota ; la forme latine originelle était donc *Eutucia*", une variante latinisée de *Eutychia*, ayant gommé les traits hellénisants de la graphie (et de la prononciation), à savoir l'upsilon et l'aspiration consonantique. Nous sommes donc en présence d'un phénomène d'"aller-retour" entre les deux langues : le nom grec Εὐτυχία a été translittéré et transcrit en latin sous les formes *Eutychia* et *Eutucia*, et cette dernière forme a

36 Biville 1990, 44-51.

37 Rome, début du I<sup>er</sup> s. p.C. (Solin 2003, III, 1320).

38 *Notizie degli Scavi di Antichità* 1916, 392, Rome, époque d'Auguste (Solin 2003, III, 1226).

39 CIL, VI, 26991, Rome, époque impériale (Solin 2003, III, 1226).

40 Purnelle 1995, 125, n. 79, et surtout p. 186, n. 16.

41 RAC 10 (1933), 232. Le nom Εὐτυχία, très fréquent, se rencontre dans les inscriptions latines de Rome sous les variantes *Euthychia* et *Euticia* (formes les plus fréquentes), mais aussi *Eutichia* (CIL, VI, 15182), *Heuthychia* (CIL, VI, 24096), *Eutychia* (CIL, VI, 24693), *Eutyxia* (CIL, VI, 13176/7. 20774). Cf. Solin 2003, III, 1320-1324.

été à son tour translittérée en grec en Εὐτουκεία. Un nom grec peut donc s'écrire, en grec, à la latine, et les frontières entre les deux langues, se révéler extrêmement complexes.

Ce même effet "boomerang" d'aller et retour, s'observe également en sens inverse, du latin au latin, par l'intermédiaire du grec. Comme toujours dans le cas de la notation de la consonne labiovélaire latine [k<sup>w</sup>], qui ne trouve pas d'équivalent dans le système phonologique grec, le nom latin *Quintus*, particulièrement fréquent, présente en transcription grecque les variantes Ko(u)ι- et Κυι-<sup>42</sup>, ainsi dans une épitaphe latine de Rome, dédiée à un affranchi impérial *Cointus* : *D.M. Cointo Aug(usti) lib(erto) a frum(ento)*<sup>43</sup>. Dans un flou identitaire et linguistique, la forme 'latine' *Cointo* translittère de toute évidence une forme grecque Κοίντω, qui elle-même transcrit le latin homophone *Quinto* (*Quinto* > Κοίντω > *Cointo*). Sans recourir au concept inter-linguistique auquel nous donnons le nom d'"aller-retour", J. Adams, dans la section qu'il consacre aux phénomènes d'interférence orthographique et de changement de code alphabétique<sup>44</sup>, s'interroge sur les causes sociolinguistiques du phénomène, sur la nature des situations de bilinguisme imparfait qui peuvent être à l'origine de ces dysfonctionnements graphiques, et il les interprète aux différents niveaux d'une échelle d'acquisition de compétence dans l'écriture latine (p. 71-72).

Dans le cas de noms romains comme *Ruphus* ou *Phidelis* orthographiés, au lieu du *f* attendu (*Rufus, Fidelis*), avec le digraphe *ph* normalement réservé à la transcription du φ dans les mots d'origine grecque :

Rufus (passim) / *Ruphus*, CIL, IV, 4615

C. Rublei(us) *Fidelis* (CIL, VI, 1057. 3, 86) / C. Publei(us) *Phidelis* (CIL, VI, 1058. 3, 30 ; 210 p.C.)<sup>45</sup>,

l'interprétation peut être différente et ambiguë<sup>46</sup>. On peut y voir, comme dans les cas précédemment évoqués, un phénomène de retranscription à partir du grec : latin *Rufus* > grec Ροῦφος > lat. *Ruphus*. Toutefois, la spirantisation en grec, aux alentours de l'ère chrétienne, de l'occlusive 'aspirée' (ou plutôt 'expirée') φ = [p<sup>h</sup>] en [f], a mis fin à la différence structurelle fondamentale qui opposait les systèmes phonologiques grec et latin (grec [p<sup>h</sup>] ~ latin [f])<sup>47</sup> ; mais, dès avant cette assimilation phonétique, il existait une équivalence fonctionnelle entre le φ grec et le *f* latin, le second servant systématiquement à transcrire le premier (*Fundanius* > Φουνδάνιος), comme en témoignent les alphabets bilingues conservés dans les papyrus d'Égypte, qui font correspondre φ à *f* (ιφφε)<sup>48</sup>. Il existait donc, dans le monde gréco-romain, à l'intersection des deux langues, un espace commun dans lequel les signes graphiques φ et *f* pouvaient, avant même de référer au même phonème /f/, permuter, et être à l'origine de contrépels ("graphies inverses")<sup>49</sup> et de métissages (hybridations) graphiques.

42 Gignac 1976, 225.

43 IGUR 728. Cf. Adams 2003, 71.

44 Adams 2003, 71-76 (§ VII.4.1 : 'Orthographic interference and alphabet-switching').

45 Il s'agit du même individu. Purnelle 1995, 203, n. 49.

46 Biville 1990, 189-194. Purnelle 1995, 202-203.

47 Cf. les témoignages de Quintilien 12, 10, 57, sur l'impossibilité pour un Latin de prononcer le [p<sup>h</sup>] de Ἀμφίων (> *Ampio*), et de Cicéron, *ap. Quint.* 1, 4, 14, sur l'impossibilité pour un Grec de prononcer le [f] latin de *Fundanius* (> *Hundanius*). Biville 1990, 158 et 190.

48 Cavenaile 1956-1958, CPL n° 58-59. Biville 1990, 190.

49 À propos de cette coexistence, à Rome, de deux systèmes pour noter le /f/ latin, *f* et *ph*, G. Purnelle (1995, 330) évoque aussi le caractère "plus prestigieux" de la graphie hellénisante en *ph*.

## Métissage graphique

Le phénomène entre dans la catégorie plus générale de l'interférence linguistique, de l'intrusion d'éléments d'une langue dans une autre. Il peut se faire par alternance de code graphique ("code-switching graphique") au sein d'un même texte, mettant par exemple en opposition une partie formulaire et une partie personnelle, individuelle. Il peut aussi prendre la forme d'une hybridation graphique, par exemple, par insertion de caractères grecs dans une séquence graphique latine, ainsi dans la transcription des occlusives "aspirées", normalement rendues, selon les niveaux de langue, par les digrammes *ph*, *th*, *ch* ou par les consonnes simples *p/f*, *t*, *c*. G. Purnelle<sup>50</sup> a relevé dans les inscriptions latines de Rome 14 emplois du signe *x* pour rendre le *khi* grec, normalement reproduit par *c(h)*, ainsi que deux cas d'emploi du signe du *thêta* ( $\theta$ ) et un du signe *phi* ( $\phi$ ), au lieu des graphies attendues *t(h)* et *p(h)/f* :

CIL, VI, 4561 (I<sup>er</sup> s.) : Eparxis C. Iuli Philargyri<sup>51</sup>

ICUR 25068 (III<sup>e</sup> s.) : Xrusan $\theta$ us filie Xryside<sup>52</sup>

CIL, VI, 35212 (I<sup>er</sup> s.) : P. Atellius P.f.  $\theta$ eodorus<sup>53</sup>

CIL, VI, 16196 = 10,7396 (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.) : Cornelius  $\epsilon$ ραφρου(d)itus<sup>54</sup>

ou inversement, l'emploi en grec, au datif, d'un *omicron* -o au lieu de l'*omega* - $\omega$ (t) attendu, par translittération du datif latin en - $\delta$  :

CIL, III, 555 : K. Καρπουρνίο Εὐτύχο Φίλητος (= Q. Calpurnio Eutycho Philetus)

Les applications de ces différents cas de figure sont multiples. Leurs repérages sont subtils, et l'analyse de leurs manifestations et de leur motivation requiert une grande finesse d'analyse tenant compte de toutes les facettes de la question, matérielles, linguistiques et énonciatives.

À la question posée : "Comment s'écrit l'autre ?", nous pouvons répondre : "de bien des manières", prévisibles ou non, correctes ou fautives. Et cette diversité a beaucoup à nous apprendre : sur le rapport du nom propre à la langue, sur le rapport de l'écrit à l'oral, sur les contacts entre langues et cultures, et surtout, sur la nature humaine, sur la complexité et la difficulté de la relation à autrui, jusque dans le moindre petit fait de l'écrit.

## CORPORA ET ABRÉVIATIONS CITÉS

CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> , Berlin.
CPL	Cavenaile, R. (1958) : <i>Corpus Papyrorum Latinarum</i> , Wiesbaden.
ICUR	de Rossi, G.B. (1857-1861) : <i>Inscriptiones Christianae, Urbis Romae</i> , Rome.
ID	Dürnbach, F., éd. (1921-1926) : <i>Inscriptiones de Délos</i> , Paris.
IGUR	Moretti, L. (1968-1990) : <i>Inscriptiones graecae Urbis Romae</i> , Rome.
GL	Keil, H. (1855-1880) : <i>Grammatici Latini</i> , Leipzig (repr. Cambridge, 2010).
TLL	<i>Thesaurus Linguae Latinae</i> (1893 -), Munich.

50 Purnelle 1995, 453-456.

51 Grec Ἐπαρχίς. Solin 2003, II, 1089.

52 Grec Χρυσάνθος. Solin 2003, I, 174-176. Χρυσίς > C(h)rysis (C(h)ri-, C(h)ru-). Xrysis, CIL, VI, 14780 (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.). Solin 2003, III, 1225-1228.

53 Grec Θεόδωρος. Solin 2003, I, 78-80. Et inversement Θεοδώ[ρω] (IGUR 378 ; II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.). Cf. Solin 2003, I, 78.

54 Grec Ἐπαφρόδιτος > Epaphroditus (-prho-, -fro-). Solin 2003, I, 343-348. Sur le problème de la double localisation de l'inscription, cf. Purnelle 1995, 454 n. 10.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adams, J. N. (2003) : *Bilingualism and the Latin language*, Cambridge-New York.
- Adams, J. N. (2007) : *The Regional Diversification of Latin 200 BC-AD 600*, Cambridge-New York.
- Adams, J. N. (2013) : *Social variation and the Latin Language*, Cambridge.
- Adams, J. N. (2017) : *An Anthology of Informal Latin, 200 BC-AD 900*, Cambridge.
- Adams, J. N., M. Janse et S. Swain, éd. (2002) : *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Text*, Oxford.
- Baglioni, D. et O. Tribulato, éd. (2015) : *Contatti di lingue - Contatti di scrittura. Multilinguismo e multigrafismo dal Vicino Oriente Antico alla Cina contemporanea*, Venise.
- Baillet, J. (1920-1926) : *Inscriptions grecques et latines des tombeaux des rois ou Syringes à Thèbes*, Le Caire.
- Bats, M. (2011) : "Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)", in : Ruiz Darasse & Luján Martínez, éd. 2011, 197-226.
- Biville, F. (1987) : *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, Louvain.
- Biville, F. (1990-1995) : *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique. Tome 1, Introduction et consonantisme (1990). Tome 2, Vocalisme et conclusions*, Louvain-Paris.
- Biville, F. (1998) : "Le statut linguistique des noms propres en latin : approche formelle", in : García-Hernández, éd. 1998, 825-839.
- Biville, F. (2002) : "The Graeco-Romans and Graeco-Latin. A Terminological Framework for Casus of Bilingualism", in : Adams *et al.*, éd. 2002, 77-102.
- Biville, F. (2004) : "Contacts linguistiques" titre original : "Réflexions sur la notion d'interférence et ses réalisations. Le cas du grec et du latin", in : *Studii Clasice, xxxvii-xxxix (2001-2003), Volum dedicat memoriei profesorului I. Fischer*, 2004, 189-201.
- Biville, F. (2005) : "La 'tractabilité' des noms propres dans le cadre du bilinguisme gréco-latin", in : Calboli, éd. 2005, 209-217.
- Biville, F. (2008) : "Situations et documents bilingues dans le monde gréco-romain", in : Biville *et al.*, éd. 2008, 35-53.
- Biville, F. (2009) : "Manifestations du bilinguisme gréco-latin dans l'onomastique de l'Italie ancienne", in : Poccetti, éd. 2009, 409-423.
- Biville, F. (2010) : "Dire le métissage linguistique et culturel à Rome", *Revista de Estudios Latinos*, 11, 11-31.
- Biville, F. (2012) : "Un défi pour l'anthroponymie latine : les noms grecs féminins en - $\omega$ ", in : Meissner, éd. 2012, 127-139.
- Biville, F. (2017) : "Le bilinguisme gréco-latin", in : Petit, éd. 2017, 45-105.
- Biville, F. (2018) : *Multilingualism in the Roman World*, Oxford Handbooks Online ; DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199935390.013.101.
- Biville, F., J.-C. Decourt et G. Rougemont, éd. (2008) : *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie, Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2 les 17, 18 et 19 mai 2004*, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 37. Série épigraphique et historique 6, Lyon.
- Bunčić, D. (2012) : *Biscriptality in Slavic and non-Slavic Languages. A Sociolinguistic Typologie*, Thèse d'habilitation, Université de Tübingen.
- Bunčić, D., S. L. Lippert et A. Rabus, éd. (2016) : *Biscriptality. A sociolinguistic typology*, Akademiekonferenzen 24, Heidelberg.
- Calboli, G., éd. (2005) : *Latina lingua! Nemo te lacrimis decoret neque funera fletu faxit. Cur? Volitas viva per ora virum, Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics, Bologna, 9-14 June 2003*, Rome.
- Cavenaile, R. (1958) : *Corpus papyrorum latinarum*, Wiesbaden.
- Consani, C. (1988-1990) : *Bilinguismo, diglossia e disgrafia nella Grecia antica. I-III*, Naples.
- Degrassi, A., éd. (1957-1963) : *Inscriptiones Latinae Liberae Rei publicae. Fasciculus prior*, Florence.
- Desbordes, F. (1990) : *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve-d'Ascq.
- Donderer, M. (1995) : "Merkwürdigkeiten im Umgang mit griechischer und lateinischer Schrift in der Antike", *Gymnasium*, 102, 97-122.
- Dürnbach, F., éd. (1921-1926) : *Inscriptiones de Délos*, Paris.
- García Domingo, E. (1979) : *Latinismos en la Koiné (en los documentos epigráficos desde el 212 a. J.C. hasta el 14 d. J.C.): gramática y léxico griego-latino, latino-griego*, Burgos.

- García Ramón, J. L. et P. Poccetti, éd. (2013) : *Sprachkontakt und Kulturkontakt im alten Italien. Onomastik und Lexikon; 10 Jahre nach Jürgen Untermanns "Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen"*, Linguarum varietas, Pise.
- García-Hernández, B., éd. (1998) : *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina: Universidad Autónoma de Madrid, 14-18 de abril de 1997*, Madrid.
- Gignac, F. T. (1976) : *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*. I Phonology, Milan.
- Gorochategui, J. (2011) : "Contactos lingüísticos y epigráficos en la zona vasco-aquitana", in : Ruiz Darasse & Luján Martínez, éd. 2011, 65-88.
- Hadas-Label, J. (2004) : *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, Louvain-Paris-Dudley, MA.
- Heijer, J. den, A. B. Schmidt et T. Pataridze, éd. (2014) : *Scripts Beyond Borders. A survey of Allographic Traditions in the Euro-Mediterranean World*, Publications de l'Institut orientaliste de Louvain 62, Louvain-la-Neuve.
- Marganne, M.-H. et B. Rochette, éd. (2013) : *Bilinguisme et digraphisme dans le monde gréco-romain : l'apport des papyrus latins, Actes de la table ronde internationale, Liège, 12-13 mai 2011*, Liège.
- Meißner, T., éd. (2012) : *Personal Names in the Western Roman World, Proceedings of a Workshop convened by Torsten Meissner, José Luis García Ramón and Paolo Poccetti, held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011*, Studies in Classical and Comparative Onomastics 1, Berlin.
- Mullen, A. (2013) : *Southern Gaul and the Mediterranean. Multilingualism and Multiple Identities in the Iron Age and Roman Periods*, Cambridge.
- Mullen, A. et P. James, éd. (2012) : *Multilingualism in the Graeco-Roman Worlds*, Cambridge.
- Petit, D., éd. (2017) : *Lalies, Actes des sessions de linguistique et de littérature. 37, Évian-les-Bains, 22-26 août 2017*, Paris.
- Poccetti, P., éd. (2009) : *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome.
- Purnelle, G. (1995) : *Les usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés : le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions latines de Rome*, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 270, Genève.
- Purnelle, G. (1999) : "Les inscriptions latines translittérées en caractères grecs", in : *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina, Roma, 18-24 settembre 1997*, 825-834.
- Rochette, B. (1999) : "Écrire en deux langues. Remarques sur le mixage des écritures grecque et latine d'après les papyrus littéraires bilingues d'auteurs classiques", *Scriptorium*, 53, 325-344.
- Ruiz Darasse, C. et E. R. Luján Martínez, éd. (2011) : *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid.
- Salomies, O. (1987) : *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namengebung*, Commentationes humanarum litterarum 82, Helsinki.
- Solin, H. (1971) : *Beitrage zur Kenntnis der griechischen personennamen in Rom*, Helsinki.
- Solin, H. (1996) : *Die stadtrömischen Sklavennamen. Ein Namenbuch*, Stuttgart.
- Solin, H. (2003) : *Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch*, 2<sup>e</sup> édition (1982'), Berlin.
- Van Heems, G., éd. (2011) : *La variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine*, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 45, Lyon.
- Van Heems, G., G. Gourdon et A. Alonso-Déniz, org. (à paraître) : *Nommer les hommes dans les mondes anciens, Séminaire interdisciplinaire d'anthroponymie, Université Lumière Lyon 2 – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, laboratoire Hisoma*.
- Wouters, A. (1976) : "'Latijns Grieks' en 'Grieks Latijn'. Over translitteraties en hun bedoeling", *Hermeneus*, 48, 179-191.

Frédérique Biville est professeur émérite à l'Université Lumière Lyon 2, HiSoMa, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels



# QUI ÉTAIT “L'AUTRE” ? ÉCRITURE DE NOMS “ÉTRANGERS” EN PHÉNICIEN ET EN PUNIQUE

*Maria Giulia Amadasi Guzzo*

---

La difficulté majeure que pose la reconstruction des noms d'étrangers (de souche non sémitique), écrits en phénicien et dans les phases de la langue dites punique et néopunique – phases qui se sont développées en Occident à partir du V<sup>e</sup> siècle environ<sup>1</sup> – vient surtout du caractère consonantique de l'alphabet phénicien, employé à partir du IX<sup>e</sup> siècle a.C. et, en Occident, jusqu'à la période impériale romaine. Certaines correspondances phonologiques ou phonétiques entre langues différentes peuvent également poser problème ; elles sont toutefois assez bien connues en ce qui concerne les noms grecs et latins, nombreux surtout en Occident aux périodes hellénistique et romaine ; moins claires dans d'autres cas<sup>2</sup>. Une difficulté supplémentaire en Orient est notre connaissance partielle de l'onomastique dite locale, de sorte que la reconstitution de noms non sémitiques demeure souvent incertaine. Par rapport aux anthroponymes, les noms d'emprunt – surtout pour les toponymes – sont peu nombreux, dans quelques cas discutés et parfois non compris. Lorsqu'ils sont reconnus, leur adaptation se conforme en général aux règles adoptées pour reproduire les noms propres.

## LE LEVANT, CHYPRE ET LA GRÈCE

Du IX<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle a.C.

Les plus anciens exemples renfermant des noms non phéniciens proviennent de textes d'Anatolie du Sud et de Syrie du Nord, où le phénicien a été employé par des états à peuplement de souche linguistique louvite et araméenne et se datent entre le dernier tiers du X<sup>e</sup> et la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle a.C. environ. Il s'agit en particulier<sup>3</sup> des inscriptions officielles du roi Kulamuwa de l'état de Sama'al (Zincirli), *KAI 24*<sup>4</sup>, des inscriptions venant de Hassan

- 1 Voir par ex. Sznycer 1978 ; Amadasi Guzzo 2014 (punique).
- 2 Friedrich & Röllig 1999, §§ 12-90 (phonétique du phénicien) ; 100-109 (voyelles).
- 3 Je laisse de côté les textes dont la langue est discutée : liste complète des textes dans les différentes langues et écritures par Lehmann 2008, 151-153.
- 4 *TSSI-III*, n. 13, 30-39. La dédicace de Kulamuwa *KAI 25* gravée sur une lamelle en or, faisant partie à l'origine d'un sceptre, d'une épée (poignée) ou d'une amulette (étui, Lemaire 1990) est rédigée probablement dans le dialecte araméen local de Sam'al (ancienne Zincirli). Sur *KAI 24* et *25*, cf. Tropper 1993, 27-46 ; 50-52 (avec discussion de la signification à attribuer à *smr*, traduit “Stift”). Le texte est phénicien d'après Schmitz 2015.

Beyli, KAI 23<sup>5</sup>, Çineköy<sup>6</sup>, Incirli<sup>7</sup>, Ivriz<sup>8</sup>, Karatepe, KAI 26<sup>9</sup>, Cebel Ires Dağı KAI 287<sup>10</sup>. L'emploi du phénicien dans les aires de provenance de ces textes, l'état de Sam'al dans le cas de Kulamuwa, et de Qué pour la plupart des autres, n'a jamais été expliqué d'une manière complètement satisfaisante : il s'agit certainement d'une langue de prestige et de communication ; son emploi est dû sans doute aussi à la présence dans cette région (dans différents états, en particulier aussi Hamath et Umqi) de groupes de résidents/marchands phéniciens, dont probablement aussi des scribes<sup>11</sup>. Dans ces inscriptions, des rois ou gouverneurs et même des divinités portent des noms ou des appellations "locaux" dont la forme originelle et parfois même l'appartenance linguistique prêtent à discussion. J'en cite quelques exemples en commençant par l'inscription de Kulamuwa, qui a régné sur l'état araméen de Sam'al (actuelle Turquie) vers 830-820 a.C. environ ; c'est le premier roi dans la région à employer l'alphabet et la langue phéniciennes pour son texte commémoratif.

La dynastie de Kulamuwa est araméenne, car les noms de son père (Hayya) et de son frère (Sha'il) sont araméens (de même que le mot qui indique la filiation, BR), ainsi que celui du personnage qui est vraisemblablement le fondateur de la royauté araméenne à Sam'al, Gabbar. Kulamuwa a toutefois un nom local (louvite), ce qui peut faire supposer qu'il ait eu une mère non araméenne<sup>12</sup>. Le nom du roi, en lettres phéniciennes, est écrit KLMW ; comment donc reconstituer sa morphologie et sa prononciation ? L'orthographe avec -W final a fait conclure à un emploi vocalique de cette lettre, marquant une terminaison en -u, *Kilammu*, réduction d'un suffixe -uwa. La forme pleine *Kilamuwa* a ensuite été préférée. Le -w- serait dans ce cas consonantique, suivi par une voyelle finale -a, non écrite, d'après la norme régulière en phénicien. Ainsi, à cette époque, l'orthographe du nom serait strictement consonantique, bien que l'emploi de symboles pour des consonnes en fonction vocalique soit déjà attesté dans l'orthographe du nom du père de Kulamuwa, HY', où *aleph* représente la voyelle *ā*, finale d'un nom abrégé, dont la forme entière est *Hayanu*<sup>13</sup>, roi cité dans les sources assyriennes de l'époque de Salmanassar III. Quant au premier élément, la vocalisation en -i-, *Kilamuwa*, n'était qu'une suggestion, le nom n'étant pas connu ailleurs et n'ayant pas une étymologie certaine. Plus récemment, F. Starke l'a analysé comme composé de deux éléments *kula* et *muwa* avec la signification de "celui qui possède la force de l'armée" ("Die Wehrhaftigkeit des Heeres besitzend")<sup>14</sup>, une proposition qui a permis de reconstruire la forme *Kulamuwa*. Ce n'est qu'un exemple de l'ambiguïté que pose l'alphabet phénicien lorsqu'il s'agit d'identifier des noms propres (étrangers ou non) de la part de qui ne connaît pas la langue d'où ils proviennent, tout en connaissant l'écriture qui les exprime. Le lecteur doit les reconnaître pour les prononcer exactement. Dans le but de rendre plus clairs ces termes inusuels, on a eu bientôt recours au système des *matres lectionis*, c'est-à-dire celui d'indiquer certaines voyelles soit par les demi-consonnes *yod* et *waw* (pour -i- et -u-), soit par la laryngale *aleph*, qui sert en général à indiquer

5 Cf. la lecture révisée de Lemaire 1983.

6 Tekoğlu & Lemaire 2002. Sur la fin du texte louvite, voir Hawkins 2017 (qui concerne en partie aussi le phénicien).

7 À l'origine une trilingue, akkadienne, louvite et phénicienne, cf. Kaufman 2007.

8 Dinçol 1994 ; Röllig 2013.

9 TSSI-III, n. 15, 41-64. Édition finale du texte phénicien : Röllig 1999. Voir aussi Younger 1998.

10 *Editio princeps* : Mosca & Russell 1987 ; dernières analyses, Mosca 2013, Schmitz 2017.

11 La question est traitée en détails par Niehr 2016, 312-314, 319-321. Cf. aussi Lemaire 2001, Payne 2006, 125-131, et Niehr 2014, 331-332 ("Phoenician Cultural Influence in Syria"). Voir aussi les considérations d'ensemble basées sur des données archéologiques de Lehmann 2008, 161-162 et ici note 25.

12 Qui est identifiée par quelque commentateur avec le mot TML (ligne 4) dont Kulamuwa se dit le fils, après avoir mentionné le nom de son père Hayya. Sur la signification "identitaire" du monument de Kulamuwa (texte iconographie, onomastique), voir les considérations de Brown 2008.

13 Pour la dynastie, voir par ex. Younger 2016, 401-406. Hayanu paya tribut à Salmanassar III (règne : 858-824).

14 Starke 1990, 236, n. 806 ; voir cependant Lipiński 2000, 234, n. 11.

tant -a-, que -e- et -o- (rarement -u- ou -i-) ; dans peu de cas on emploie *he* et beaucoup plus tard d'autres consonnes à mesure que leur prononciation s'affaiblit ou tombe au cours du temps.

Bien des noms "anatoliens" (louvites ?) sont présents dans les inscriptions phéniciennes qu'on vient de citer ; parmi eux, un nom de personne me semble intéressant pour le propos actuel, étant présent tant dans une inscription fragmentaire en hiéroglyphes louvites que dans un texte en phénicien : il s'agit de "Masanazamis", attesté à Karatepe dans l'inscription louvite dite "separate inscription" 4<sup>15</sup> et plus tard en lettres phéniciennes à Cebel Ires Dağı (fin VII<sup>e</sup> s. a.C.), où il est écrit deux fois MSNZMŠ, aux lignes 1A et 7B, et deux fois MSN'ZMŠ, aux lignes 8B et 2C, avec une voyelle indiquée par *aleph*<sup>16</sup>. La reconstruction du nom, qui serait impossible sur la base du texte phénicien, se fait grâce au texte louvite. Bien d'autres noms et toponymes locaux apparaissent dans ce groupe d'inscriptions exécutées dans une zone en dehors de la côte phénicienne, mais leur identification et leur reconstruction demeurent douteuses et discutées, justement en bonne partie à cause de l'orthographe défective du phénicien<sup>17</sup>.

Un nom qui a posé et pose bien des problèmes quant à son identification et à sa reconstruction, tant à cause du système qui le transcrit, qu'à cause du manque de correspondance connue dans d'autres écritures et langues, est celui de la divinité vénérée à Karatepe (KAI 26, cf. note 9), dans la partie méridionale de l'Anatolie (Cilicie), ancienne *Azatiwataya*, faisant partie ou dépendant de l'état de Qué. Il s'agit du texte en phénicien le plus long connu jusqu'à présent ; l'inscription est bilingue, louvite hiéroglyphique et phénicienne, gravée sous une forme presque identique sur les deux portes de la citadelle (porte Nord avec texte bien préservé et porte Sud, avec texte abîmé<sup>18</sup>) et (avec quelques variantes) sur une grande statue de la divinité locale<sup>19</sup>. L'inscription rappelle les entreprises d'un gouverneur ou vassal du roi de Qué Urikki<sup>20</sup>, Azatiwata<sup>21</sup>, et la fondation, vers 700 a.C., de la citadelle à laquelle ce personnage attribua son nom (*Azatiwataya*). Dans les trois versions du texte phénicien, le dieu invoqué par Azatiwata est Baal avec l'épiclese de KRNTRYŠ, correspondant, dans le texte louvite, à l'anatolien Tarhunza. KRNTRYŠ était considéré par tous les commentateurs comme un terme génériquement local, vraisemblablement louvite, éventuellement un toponyme, mais il n'avait pas trouvé d'explication ni de parallèle certain dans la région<sup>22</sup>. Dans un intéressant article de 2009, P. Schmitz a proposé d'interpréter ce terme comme correspondant à un adjectif grec *korynētērios*<sup>23</sup>, dérivant du mot *korynē* "massue" avec la signification de "porteur de la massue", une épiclese qui convient aux dieux de cette aire géographique, en

15 Hawkins 2000, 69, § 2 ; cf. les remarques dans Payne 2006, 129-130. Le nom ne se retrouve pas dans les fragments phéniciens Pho/S.1a et b (voir Röllig 1999, 68-73). Voir sur ces textes Schmitz 2008 (hypothétique).

16 W. Röllig 2008 a supposé qu'il pourrait s'agir de deux personnages différents : il vocalise en effet les noms comme Masanazemis et Masana'azmis. D'autre part, le nom qui est écrit PHLŠ à la l. 9A apparaît sous l'orthographe PHLŠ à la l. 3C : s'agirait-il dans ce cas aussi de deux noms différents (le premier est un "messager", le deuxième est un "scribe" ? ; Röllig reconstruit le premier comme Pihalas et le deuxième comme Piha'alas).

17 Voir les propositions de Schmitz, en particulier Schmitz 2014.

18 Inscriptions appelées par Röllig 1999 Phu/A et Pho/B.

19 Inscription appelée PhSt/C.

20 Qui a régné entre 738 et 732 a.C. et encore vivant en 710-709 suivant Hawkins 2000, 44 ; au contraire Simon reconstruit quatre (ou trois) souverains et deux noms, qu'il considère d'origine grecque : voir Simon 2014.

21 Le nom (et celui de la ville) est reconstruit avec deux dentales sourdes d'après le louvite, tandis qu'il est écrit 'ZTWDY (et le nom de la ville est 'ZTWDY), qui doit refléter une prononciation de la deuxième dentale comme sonore.

22 Les différentes explications sont exposées en détails par Schmitz 2009a, 122-125.

23 Schmitz 2009a.

particulier au dieu de la tempête et de manière plus précise au dieu Hadad d'Alep (c'est la proposition de P. Schmitz). Le terme grec "porteur de la massue" est attesté, comme le montre P. Schmitz (p. 125 et note 16) dans l'*Illiade* (7.9,138) sous la forme *korynētēs*, appliqué au roi Arëithoos. Cet auteur remarque que le mot \*κορυνητήριος n'est pas attesté en grec, mais que sa forme comme adjectif dérivé d'un mot en *-tēs*, avec le suffixe *-tērios* (un suffixe qui équivaut du point de vue de sa fonction adjectivale à la terminaison en *-tēs*) est régulière. L'orthographe phénicienne du terme s'adapte certainement à la proposition de P. Schmitz : d'après celle-ci, les voyelles *omicron*, *upsilon* et *eta* ne seraient pas représentées par l'écriture, suivant la coutume phénicienne de cette époque, tandis que le *yod* et le *shin* rendraient le grec *-ios*<sup>24</sup>. Le *shin* pour un *sigma* est bien connu ailleurs, déjà dans cette région, le *yod* rendant le "glide" dans le suffixe *-io-* est attesté ailleurs (par ex., plus tard, au IV<sup>e</sup> siècle, dans l'orthographe du toponyme BZNTY correspondant au grec Βυζάντιον dans une inscription bilingue du Pirée KAI 56 ou de KTY correspondant au grec Κίτιον). La difficulté majeure consiste dans la présence d'un double suffixe ayant la même fonction. Ainsi, la proposition de P. Schmitz garde un degré d'incertitude ; en outre elle est liée à la question de la pénétration d'une population grecque et qui plus est de la langue grecque en Cilicie au point d'être utilisée pour former l'épiclèse d'un dieu local. Cette question est discutée et différemment présentée dans la recherche et il ne m'est pas possible de la juger avec quelque vraisemblance<sup>25</sup>. Cet exemple, à cause de son explication hypothétique, illustre bien les incertitudes interprétatives que présente l'orthographe défective phénicienne, les essais, assez rares et sans règles bien définies quant à la vocalisation, mis en œuvre par les scribes phéniciens (bilingues ?) pour faciliter la lecture correcte des noms en se servant de consonnes en fonction vocalique ou demi-vocalique ; enfin, et surtout, l'adoption fréquente et qui apparemment ne devait pas poser problème par une langue autre, d'une onomastique "étrangère", qui, dans cette région et en cette période, l'était moins que la langue et l'écriture adoptée dans des textes officiels. La question de l'écriture des noms propres est liée à celle de la possibilité de lire les textes, sans doute l'apanage d'un groupe bien restreint, et à celle de leur lecture occasionnelle à haute voix par quelqu'un qui connaissait bien l'ambiance linguistique locale (lors de la dédicace des monuments concernés ou de festivités officielles ?). Encore une fois, écriture et interprétation vont de pair et peut-être l'adaptation écrite d'un nom "non phénicien" était, pour le scribe phénicien (ou bilingue) qui avait rédigé le texte, plus une exigence de respecter les règles orthographiques traditionnelles qu'une question de faciliter l'identification de noms étrangers par rapport à ces règles.

### Du IV<sup>e</sup> siècle a.C. à la fin de la période hellénistique

En se déplaçant vers l'ouest et en descendant dans le temps, des inscriptions, parfois bilingues phéniciennes et grecques, de Chypre et de Grèce (continent et îles), présentent dans le texte en phénicien des noms locaux. Il s'agit le plus souvent de noms grecs, qui, à présent, sont soit reproduits d'une manière phonétique plus ou moins exacte, soit adaptés au système orthographique phénicien, en particulier en en modifiant les terminaisons.

Comme exemples, on citera d'abord des noms de souverains qui ont été sans doute adaptés à partir de formes écrites. Le nom le plus souvent transposé dans le système d'écriture phénicienne est celui de Ptolémée qui, dans tous les exemples (qu'il s'agisse de

24 Sur la correspondance des "sibilantes", voir Friedrich & Röllig 1999, § 47.

25 Schmitz 2014 déjà cité (article d'ensemble) et surtout 2008 et 2009b ; Yakubovich 2015 (propositions qui me paraissent à démontrer en particulier tant concernant les raisons de l'usage du phénicien que la voie de l'emprunt de l'alphabet grec) ; Simon 2018 (avec discussion des problèmes divers soulevés par l'emploi du phénicien et l'époque et voie de la pénétration grecque en Cilicie, avec la proposition du rôle de Chypre). Voir les bibliographies citées à propos de questions qui sortent du présent propos qui concerne en premier lieu l'orthographe.

Ptolémée Soter ou Philadelphie) est écrit dans la forme nominative PTLMYS ou PTLMYS̄, avec la sibilante / chuintante finale rendue suivant les endroits par *samek* ou par *shin*<sup>26</sup>, les noms étant généralement transposés au nominatif. Les premiers exemples de ces adaptations remontent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, avec la mention de Ptolémée I<sup>er</sup> (Larnax-tis-Lapithou KAI 42) et se poursuivent dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, avec la mention de Ptolémée II (KAI 43, 275-74 a.C., de Lapethos<sup>27</sup> et KAI 40, d'Idalion, 254 a.C.). À côté du nom de Ptolémée, un exemple (KAI 40, Idalion) mentionne aussi, dans la formule de datation, la fonction de canéphore d'Arsinoé Philadelphie. Le terme canéphore est écrit en phénicien KNPRS, avec la terminaison du nominatif, tandis que les noms d'Arsinoé et de Philadelphie sont reproduits dans le cas génitif : 'RSNS PLDLP, suivant les exigences de la syntaxe grecque ; encore une fois, le nom d'Arsinoé, cité avec celui de son frère et époux Ptolémée dans l'inscription KAI 19 ("Ma'soub")<sup>28</sup>, est écrit 'RSNS (correctement suivant la syntaxe grecque, puisque le nom dépend de la formule "dans l'année"), mais il suit le nom de Ptolémée qui, au contraire, dans le même formulaire, est rendu, comme celui de son père cité également, dans la forme nominative PTLMYS<sup>29</sup>.

Une mention intéressante est celle d'Antigonos et Démétrios, qui préservent la terminaison du nominatif ('NTGNS, DMTRYNS) et qui sont attestés sur un ostracon d'Idalion<sup>30</sup>. Les deux noms sont transcrits sans voyelles internes, le *yod* ayant été employé pour rendre le glide.

Quelques noms grecs de particuliers sont rendus d'une manière plus exacte que celle des rois, en indiquant des voyelles par des signes consonantiques : c'est le cas d'Irène de Byzance de l'inscription funéraire KAI 56. Le grec 'Ερήνη est écrit en lettres phéniciennes HRN' : comme c'est habituel dans la Méditerranée orientale, les voyelles internes ne sont pas indiquées, mais l'initiale et la finale le sont et qui plus est par les signes de deux consonnes différentes. Le *aleph* a été employé, comme c'est la norme en phénicien lorsqu'on veut indiquer une voyelle finale telle qu'elle soit, pour marquer, dans ce cas précis, le *eta*. Irène était de Byzance ; son origine, indiquée en grec par l'adjectif féminin "byzantine" (Βυζαντία), est rendue en phénicien par l'expression "citoyenne<sup>31</sup> de Byzance" : B'LT BZNTY. Le nom de la ville a été "phénicisé" ; la terminaison du nominatif grec n'est pas reproduite et une voyelle finale du toponyme, sans doute prononcée, n'est pas indiquée par l'écriture. Des exemples de "traduction" de noms phéniciens en grec ou d'une double onomastique sont attestés également, comme c'est l'exemple de 'Abdtinnit, fils 'Abdshamsh de la bilingue KAI 53 (Athènes)<sup>32</sup>, qui est appelé dans la partie grecque (qui précède le texte phénicien !), Ἀρτεμίδωρος Ἡλιοδώρου, avec l'identification de Tinnit avec Artémis et de Shamsh ("soleil") avec Hélios.

De même que Βυζάντιον a été phénicisé en le privant de sa déclinaison, de même le nom grec *trópaion* (τρόπαιον) a été adapté sous la forme TRPY dans l'inscription trouvée à Chypre (Kition-Bamboula), publiée en 1991 par M. Szyner, dédiée en 392/1 a.C. par le roi de Kition et Idalion, Milkyaton<sup>33</sup> : c'est cette adaptation en particulier qui a montré qu'au Levant et

26 Le nom de Ptolémée est écrit avec S final à Idalion (KAI 40,1) et dans l'inscription dite de Ma'soub (KAI 19, 5), avec Š final à Larnaka (KAI 43, 4-5) et à Larnax-tis-Lapithou (KAI 42, 2, si la lecture de la finale du nom est exacte, car la pierre est très endommagée et la photo presque illisible ; le dessin reproduit un signe Š). Cf. sur la transcription des noms grecs Briquel-Chatonnet *et al.* 2015, 236.

27 TSSI-III, n. 36, 134-141.

28 TSSI-III, n. 31, 118-121.

29 *Ibid.*

30 Amadasi Guzzo & Zamora 2018.

31 Il n'est pas possible de déterminer la signification spécifique de B'LT par rapport au simple ethnique ; cf. la bilingue KAI 59 où la phénicienne 'SPT est dite "Sidonienne", ŠDNT, en employant un adjectif ethnique qui correspond dans le texte grec à Σιδωνία.

32 TSSI-III, n. 40, 147-148.

33 Voir surtout : *editio princeps*, Yon & Szyner 1991 ; Szyner 1993 ; Yon 2004, n. 1144, 201 ; Mosca 2006.

jusqu'au moins au IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle le *tau* grec était rendu par le *tau* phénicien et non par *tet*, comme ce sera le cas plus tard et en Occident (ex. plus loin).

Ainsi que les noms communs et de lieu, de même, quelques noms de personne grecs ont été adaptés de manière semblable, sans la terminaison ; cela indique, comme dans le cas du trophée, qu'ils sont devenus partie de la langue qui les enregistre : c'est le cas du nom DDM ascendant de GRMLK sur une stèle venant de la nécropole d'Ayios Georgios à Kition<sup>34</sup>. DDM est l'adaptation phénicienne du nom grec Δίδυμος, qui a été transposé sans terminaison et sans aucune indication de voyelles : celui qui pouvait lire était sans aucun doute en mesure de reconnaître ce nom étranger, d'autant plus à Chypre où le grec était plus répandu que le phénicien. L'hypothèse que DDM soit l'adaptation du nom au génitif, donc de la forme Δίδυμου n'est pas tout à fait à exclure.

## ITALIE : PYRGI

En se déplaçant en Occident, on ne peut pas ne pas citer la lamelle phénicienne de Pyrgi (KAI 277)<sup>35</sup>, vers 500 a.C. qui nomme le "roi"<sup>36</sup> de Caeré en étrusque *Thefarie Velianas* ou *Veliunas*, en lettres phéniciennes TBRY' WLNŠ. La correspondance de l'onomaistique en écriture étrusque et en écriture phénicienne a été très discutée. Ici on cite le nom de *Thefarie* pour donner un exemple d'une adaptation d'un nom sous sa forme orale. Dès la première publication du texte en phénicien<sup>37</sup>, on avait remarqué la différence entre l'orthographe étrusque, où la labiale est une spirante sourde, tandis que le phénicien emploie la sonore occlusive correspondante. On a ainsi proposé l'équivalence entre *Thefarie* et le nom *Tiberius* : l'étrusque ne possédant pas les sonores a dû rendre la sonore de *Tiberius* par la sourde, tandis que le phénicien a adapté le nom selon sa prononciation dans une langue italique. L'articulation spirante du *b* à cette époque est possible, comme le montre le nom du fleuve Tibre, devenu *Tevere*, ainsi que l'a montré Carlo de Simone<sup>38</sup>. L'intérêt de l'orthographe du nom en phénicien réside aussi dans l'indication précise de la finale *-ie* par *Y'*, dont il constitue l'exemple le plus ancien et dont on trouvera quelques cas à l'époque punique tardive, en particulier après la chute de Carthage. Au contraire le nom écrit en étrusque *Velianas* et *Veliunas* (lamelles A et B)<sup>39</sup> ne comporte aucune indication vocalique (WLNŠ).

## AFRIQUE ROMAINE

C'est après 146 a.C. (date approximative et symbolique), avec la conquête romaine, que l'onomaistique latine pénètre dans les inscriptions puniques, adoptée par des personnages de culture carthaginoise ou dans des formulaires qui citent, à partir d'Auguste, tant les noms de l'empereur ou de membres de sa famille, que des noms de charges ou de fonctions romaines. Une onomaistique latine est, au cours du temps et suivant les endroits, adoptée aussi par des personnages locaux ; ces derniers sont en partie de souche "libyque", de sorte qu'une onomaistique que l'on définit comme "locale" s'ajoute aux noms traditionnellement phéniciens, latins et parfois grecs et est fréquente dans les documents déjà avant la chute de Carthage<sup>40</sup>. On se concentre ici sur l'onomaistique et le vocabulaire latins ; on laisse de côté

34 Yon 2004, n. 1135, 197.

35 TSSI-III, n. 42, 151-159. Sur les textes de Pyrgi voir les études dans Belevi & Xella 2016.

36 C'est le titre phénicien MLK, qui devrait reproduire la charge de *Thefarie*, qui n'était pas celle de roi.

37 Garbini 1964.

38 Voir de Simone 1975.

39 Voir Belfiore 2016, 107.

40 Jongeling 1984 ; Amadasi Guzzo 1986 et 2002-2003 ; Ferjaoui 2007.

les rares noms propres grecs et les plus nombreux noms locaux qui posent problème aussi du point de vue de leur forme d'origine<sup>41</sup>.

L'adaptation en punique des noms latins a été très étudiée et discutée en ce qui concerne la forme à l'origine de leur emprunt<sup>42</sup>. Le point de départ a été la constatation qu'à partir du début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la terminaison des noms latins est rendue en punique de manière régulière, ce qui a amené à formuler l'hypothèse d'une adaptation à partir d'une terminaison spécifique (en l'occurrence le vocatif). Les exemples les mieux connus et qui suivent des règles précises viennent de Tripolitaine. Des cas intéressants concernent la mention de personnages de haut-rang, et tout spécifiquement l'empereur en charge. Le texte le plus ancien, bilingue, qui remonte à 8 a.C. (date d'après les charges d'Auguste), vient de Lepcis (IPT 21 = KAI 120, IRT 319) et commémore la construction du Marché ; la formule *Imperator Caesar divi filius Augustus* est reproduite en phénicien comme suit : MYNKD Q'YSR 'WGSṢ BN 'LM, "étant empereur César Auguste, fils du dieu"<sup>43</sup>. En même temps est noté le nom de celui qui a bâti le marché à ses frais qui, à côté de son nom punique, a assumé le cognomen *Rufus*, écrit RWPS<sup>44</sup>.

L'origine du formulaire en punique est certainement savante et l'adaptation onomastique semble dériver d'un modèle écrit. Le titre "punique" correspondant à *imperator* est un mot libyque qui désigne vraisemblablement un chef revêtu de pouvoirs exceptionnels ; cette identification avec une charge locale, qui n'est pas connue dans d'autres textes néopuniques, correspond au souci qui se manifeste dans les inscriptions en langue phénicienne de Tripolitaine d'identifier les noms de fonction ou les charges latines avec des fonctions localement connues, ressenties comme équivalentes, ou bien de les traduire de manière à les rendre compréhensibles aux citoyens locaux<sup>45</sup>. Les noms César et Auguste sont rendus avec l'indication de presque toutes les voyelles et le *-us* du nominatif représenté par *samek*. Par rapport à la période précédente, aussi bien à l'est qu'à l'ouest (v. Pyrgi) la correspondance entre les consonnes dentales et vélares sourdes a évolué, ce qui fait entrevoir, à partir d'une époque non précisée, des changements phonétiques dans le phénicien<sup>46</sup>.

Dans une inscription peu postérieure à la précédente (IPT 22 = KAI 122), seulement punique<sup>47</sup>, une dédicace gravée autour de l'entrée du temple de Rome (RM')<sup>48</sup> et Auguste ('WGSṢ) datée d'une année non précisée du règne de Tibère, entre 14 et 19 p.C., l'empereur en charge est nommé avec toute sa famille ; ici, le nom *Tiberius* est dépourvu de la terminaison du cas (TBRY), comme on l'a vu pour le nom de Byzance et pour le substantif "trophée". Au contraire, le mot *Augustus* et les noms de la famille impériale préservent tous l'indication graphique de la terminaison finale du nominatif : *Iulia* (YHLY'), *Germanicus* (GRM'NYQS), *Drusus* (DR'SS), *Agrippina* ('GRYPN'), *Livia* (LYWY'), *Antonia* ('NT'NY'). À remarquer les adaptations de *Iulia* avec *he* pour *u* et de *Roma* (RM') avec *aleph* pour *a* ; l'emploi de cette

41 Jongeling 1984 et Jongeling 1994 et, en particulier sur le libyque, Camps 1993 et 2002-2003, Ghaki 2016 (avec citations de travaux ultérieurs).

42 En particulier, Friedrich 1953 ; Février 1953 ; Friedrich 1957 ; Röllig 1980, 291-295.

43 En latin, la formule de datation est au nominatif.

44 Il s'agit de *Annobal Himilco* (sic) *filius Tapapius Rufus* (HNB'L BN HMLKT TBHPY RWPS), où l'on constate l'indication par *waw* de la première voyelle *u* et la préservation de la terminaison du nominatif, qui est gardée encore dans l'inscription successive du théâtre IPT 24 (en deux copies, KAI 121, IRT 321-322) datant de 1-2 p.C., où le même *Annobal Rufus* écrit en punique son nom latin sous l'orthographe R'PS.

45 Voir surtout Levi Della Vida 1971. Récemment Rovai 2015.

46 Friedrich & Röllig 1999, § 6. En grec aussi les aspirées deviennent avec le temps des spirantes.

47 Il est possible qu'il ait existé une version latine du texte, version qui n'a pas été retrouvée.

48 À remarquer que le toponyme *Roma* est précédé de l'article : HRM', contrairement à la thèse courante selon laquelle en phénicien les noms propres (en particulier les toponymes) ne pourraient pas recevoir l'article.

dernière consonne pour n'importe quelle voyelle<sup>49</sup> poursuit une tradition ancienne qu'on a constatée dans des exemples précédents, en même temps que s'instaure un système nouveau assez cohérent qui consiste à indiquer certaines voyelles (souvent accentuées et finales) par des "gutturales"<sup>50</sup>.

Une orthographe des noms latins en *-us* et en *-ius* par *aleph* et *yod* se stabilise également et deviendra courante dans toute l'Afrique romaine, ainsi qu'en Sardaigne (la Sicile est moins bien attestée pour cette époque)<sup>51</sup>. Dans l'inscription *IPT 27* déjà citée, le nom de l'empereur en charge, Tibère, dont le nom était bien connu par tous les locuteurs, est écrit *ṬBRY* : il est donc adapté à la langue et à l'orthographe de tradition phénicienne. Au début du I<sup>er</sup> siècle p.C., les noms propres de citoyens privés en *-us* abandonnent eux aussi la terminaison en *-us* et présentent un suffixe *aleph*, typique de l'orthographe punique pour indiquer les suffixes vocaliques (surtout les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> personne du singulier, qui ne sont pas indiqués en phénicien)<sup>52</sup> : on a ainsi, par exemple, *S'BYN'* pour *Sabinus* à Lepcis en 61-62 (*IPT 23 = KAI 123*). Pour les noms en *-ius*, se terminant par *-Y*, voir par exemple *G'Y* pour *Caius* de la bilingue *IPT 26 (= KAI 124, IRT 338)* de 53-54. Il s'agit de conventions qui sont adoptées normalement pour tous les noms latins, avec des exceptions très rares<sup>53</sup>. Ainsi, *Lucius Aelius Lamia*, le proconsul en Afrique entre 15 et 17 p.C., est nommé dans l'inscription de Ras el-Haddagia (Breviglieri ; *IPT 76, KAI 118*), sous l'orthographe *LWQY 'YLY L'MY'*<sup>54</sup>. Un *SRWY SLPQY PL'WṬ*, *Servius Sulpicius Plautus* est cité dans *IPT 74*. *R'GṬ'* rend *Rogatus* et *RWP' Rufus* à Djebel Mansur, en Tunisie<sup>55</sup>. Ce dernier texte, où l'onomastique est tant latine que libyque et punique, montre bien que les anthroponymes étrangers à l'origine ne désignent plus un "autre" ; celui qui est désigné par un nom non phénicien est considéré comme "étranger" dans quelques cas spécifiques suite à son rôle social plutôt qu'à son onomastique ou en partie aussi suite à la langue dans laquelle il s'exprime.

Un autre nom d'empereur romain est préservé dans une inscription bilingue (deux versions latines, une punique) de Lepcis Magna, qui est, en Afrique, l'inscription en écriture néopunique la plus récente sûrement datée : il s'agit du texte *IPT 27 = IRT 318, 347 (= KAI 126)* qui contient un décret honorifique pour un personnage local, devenu à présent citoyen romain, *Tiberius Claudius Sestius* de la tribu *Quirina* (son nom n'est préservé que partiellement dans le texte en punique, mais *Tiberius* est devenu *ṬYBRY*). Elle est datée sur la base d'une année de Vespasien correspondant à 92 p.C. Le nom de l'empereur est, comme tous les noms de personnes privées, dépourvu de la terminaison du nominatif, mais rendu sous une orthographe qui indique avec un symbole spécifique toutes les voyelles, *W'SP'SY'N'*. Étant donné la lacune dans le nom du personnage honoré, nous ne savons pas si à cette époque en Tripolitaine tous les mots latins étaient notés de cette manière, mais cela semble probable dans le cas de textes officiels.

Quelques noms communs latins ou grecs passent dans la langue punique et sont adaptés suivant les mêmes critères appliqués pour rendre les noms de personne. Il s'agit d'éléments

49 Voir aussi son emploi pour *u* dans le nom de *Drusus* et pour *o* dans le cas d'*Antonia* ; en outre *R'PS* pour *Rufus* dans *IPT 24 a et b*.

50 Qui évidemment étaient en train de tomber ou étaient tout à fait tombées dans la prononciation.

51 Pour un corpus des inscriptions néopuniques, avec index des noms propres : Jongeling 2008.

52 Amadasi Guzzo 2014, 318-319.

53 Voir les correspondances dans Jongeling 1984, 102-103. On soutient communément, à la suite de Friedrich 1953 et 1957, que les noms ont été adaptés au vocatif, ce qui me semble n'être pas démontré, mais v. Adams 2003, 218-219 ; de mon côté voir Amadasi Guzzo 1995.

54 Goodchild 1951, 51-56.

55 Jongeling 2008, 73, Djebel Mansour (Gales) N 1, lignes 4 et 6. Le texte (bilingue) rappelle l'ouvrage de *Quarta Nyptanis filia uxor Celeris*, en punique [Q]W'R[T]H BT NPTḤN [ŠT] QLR. D'autres noms sont attestés dans ce texte, latin, phénicien et libyque, écrits suivant une orthographe qui n'est pas tout à fait cohérente.

d'architecture, de noms de monnaies ou d'objets spécifiques n'existant pas dans le vocabulaire local, comme c'était le cas du mot pour "trophée" à Chypre. Les mots attestés sont *podium*, écrit *P'DY* dans l'inscription *IPT 27* déjà citée : *Tiberius Claudius Sestius*, dans ce texte, a offert un "autel et un podium", *aram et podi(um)* en latin (*IRT 318*)<sup>56</sup>, *MZBH WP'DY*, dans le texte punique correspondant. De manière analogue, *QDRYG'* est l'adaptation de *quadriga* dans l'inscription *IPT 22*, la dédicace du temple de Rome et Auguste, où est décrit un groupe statuaire de la famille *Iulia*. De manière un peu différente, *'KSNDR'* rend le grec *ἑξέδρα* dans *IPT 18 (KAI 129)* ; ce monument est offert, ainsi qu'un portique (*'RPT*) par Candidus fils de Candidus fils de Hanno, fils de *'Abdmelqart*, un personnage de l'élite de Lepcis, dont les ancêtres aux noms bien phéniciens, se sont conformés à la nouvelle mode onomastique, sans pourtant renoncer à manifester, par la langue employée, leur identité locale, qui n'est pas spécifiquement ethnique ; en effet, le punique est également la langue dans laquelle s'expriment à la même époque les riches agriculteurs libyens, dont la structure sociale est liée à la tribu<sup>57</sup>. Enfin, l'adaptation du mot *denarius* (*DN'RY'*, singulier, *denario*, ou pluriel *denarii*) dans *IPT 17 (KAI 130)* et *IPT 25*, témoigne de l'usage courant de cette monnaie dans une ambiance qui, sous d'autres aspects, demeure liée à des traditions lointaines d'origine phénicienne. Et, de même que la monnaie romaine, les titulatures politiques et administratives romaines n'ont plus besoin d'être "traduites", comme il était nécessaire ou plus convenable quelques décennies auparavant : elles sont simplement transcrites, en faisant désormais partie intégrante de la société locale. Un exemple significatif est l'expression *'YDLS QW'ṬRBR* qui correspond à *aedilis quattuorvir* dans *IPT 30 (KAI 125 ; IRT 305)*, toujours de Lepcis, une bilingue fragmentaire, où la charge n'est pas préservée dans la partie latine<sup>58</sup>.

Une tradition un peu différente de noter les noms latins dans l'écriture d'origine phénicienne est attestée à Bitia, en Sardaigne, dans un texte bien daté grâce au formulaire qui nomme l'empereur Marc-Aurèle (*KAI 173*) et qui est le plus récent à nous être parvenu (autour de 170-175 p.C.)<sup>59</sup>. Dans ce texte, une dédicace d'autels et autres constructions offerts par "tout le peuple de Bitia", en plus du nom de l'empereur, nous avons en punique plusieurs noms latins ou génériquement locaux. L'inscription, dont tout le début manque, est datée d'après l'empereur *Caesar Marcus Aurelius Antoninus Augustus* : *'MP]R'ṬR Q'YSR M'RQH 'WRHLY 'NṬNYNH [']WGSṬH*. Le nom de l'empereur était suivi par une datation sur la base des suffètes, dont le nom d'un seul semble préservé, *BB'L HR'MY* "Bo<d>baal (?) le romain", peut-être. Suit la mention de *M'RQH PHDWQ'YH PL'WṬY* qui a été identifié avec *Marcus Peducaeus Plautius Quintillus*, gendre de Marc-Aurèle et proconsul de la Sardaigne entre 169 et 176<sup>60</sup>. À cause de la lacune de la pierre, il n'est pas possible de savoir quelle était la raison de sa mention dans le texte (lors de son édition G. Levi Della Vida avait supposé qu'il s'agissait du nom du deuxième suffète)<sup>61</sup>. À la fin de l'inscription étaient mentionnés artisans (?) et préposés aux travaux. Les noms qui subsistent sont : *G'Y P'MP'Y PHLYS* et *S'ṬWRNYNH 'NBRYs*, *Marcus Pompaeus Felix* et *Saturninus 'NBRYs*<sup>62</sup> ; on voit que les traditions de transcription des noms latins diffèrent de celles généralement adoptées en Afrique du Nord surtout dans l'emploi de

56 *Podi(um)* et *aram*, dans la deuxième inscription latine *IRT 348*.

57 Voir par ex. Mattingly 1987.

58 Mais cf. Di Vita Évrard 2002-2003, 303-304, note 36, qui restitue dans le latin *aedilicia potestate* et insiste sur la difficulté de rendre cette fonction en punique.

59 L'inscription, généralement classée comme néopunique (elle est aussi dans le recueil de Jongeling 2008, 275-276, Chia 1, où, pourtant, elle n'a pas le sigle N = Néopunique et où l'auteur insiste sur le caractère "punique" de l'écriture). La forme des lettres est souvent inhabituelle et me semble se rattacher à une tradition du Levant (v. la forme de *yod*).

60 Zucca 1994, 880-881 et 2001, 528-529, note 70.

61 Levi Della Vida 1934-1935. Sur l'identification et la fonction de ce personnage voir par ex. Zucca 2001, 520-530, note 70.

62 À la ligne 5 est préservé un nom de personne, *'WYTY'N* qui demeure inexpliqué.

he, qui marque ici la voyelle e ; l'emploi de *aleph* dans le texte semble réservé à la voyelle o ; a est rendu par *ain*, i par *yod*, u par *waw*. L'orthographe des cinq voyelles semble ici stable (mais cf. *Antoninus*, où o n'est pas indiqué). À cette époque, l'Afrique semble avoir abandonné l'écriture d'origine phénicienne : la langue punique tardive est écrite encore dans quelques exemples en caractères latins<sup>63</sup>.

Comme conclusion, on remarque que le phénicien, dans toutes ses phases, mentionne dans ses inscriptions des anthroponymes étrangers en les adaptant assez fidèlement et en suivant des règles orthographiques propres. Dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle, des noms le plus souvent louvites sont présents dans des inscriptions en phénicien dans des zones (Anatolie et Syrie du Nord) où la population n'était pas phénicienne. Ces noms, dont l'orthographe reste assez défectueuse, sont "autres" pour le scribe qui les adapte à son système, mais locaux et bien connus par ceux à qui les textes étaient adressés : celui qui a conçu les textes écrits suit des règles qui sont en partie traditionnelles, mais qui ne sont pas toujours établies de manière rigide. Un exemple caractéristique est le nom du roi *Urikki* ou *Awarikus*, attribué au moins à deux personnages royaux<sup>64</sup>, qui est écrit 'WRK à Karatepe (KAI 26) et à Hassan Beyli<sup>65</sup>, peut-être WR(Y)K à Çineköy<sup>66</sup> et WRYKS à Incirli<sup>67</sup>, WRYK à Cebel Ires Daği<sup>68</sup>. Suivant Z. Simon, il s'agirait en réalité de deux noms différents<sup>69</sup>. Plus tard, à partir du IV<sup>e</sup> siècle environ et pendant toute la période hellénistique puis romaine, le phénicien tend à transcrire les noms ou termes étrangers qui lui sont connus, d'abord grecs puis latins, en gardant le plus souvent dans une première phase les finales des cas (le plus souvent du nominatif), dans une deuxième phase en adaptant à ses propres règles orthographiques les termes et noms personnels qui lui sont devenus familiers et qui semblent désormais faire partie du système orthographique phénicien. En Afrique romaine, les habitants locaux assument assez vite et on dirait volontiers des éléments onomastiques latins. Ils essaient le plus possible de traduire dans leur propre langue les vocables locaux : les noms de charges et fonctions sont rendus par des termes ressentis comme équivalents, c'est le cas, outre le terme pour "empereur" déjà cité, par exemple du nom du *consul*, qui est conçu comme équivalent du "chef de l'armée" (RB MḤNT)<sup>70</sup>. Ce n'est que plus tard que les titulatures romaines, ainsi que le système onomastique latin, seront adaptés à la langue punique ; les grands personnages locaux se glorifient de recevoir des honneurs romains, tels que la charge sénatoriale concédée à *Tiberius Claudius Sextius* – encore une fois, en traduisant la formule honorifique latine dans leur propre langue par une expression créée à l'occasion : l'expression *lato clavo semper uti* du latin est traduite en punique par L'BD BŞP'T KL ḤYTM "(les grands et le peuple de Lepcis lui ont concédé) de se servir de la robe pendant toute sa vie". Mais bientôt l'écriture et la langue puniques tombent en désuétude. Le punique est parlé encore longtemps mais il est écrit rarement et dans des zones marginales en caractères latins dans des inscriptions où, maintenant, termes latins et puniques sont employés ensemble par des personnages dont l'onomastique est souvent en partie libyque.

63 Kerr 2010.

64 Voir par ex. Simon 2014.

65 Lemaire 1983.

66 Tekoğlu & Lemaire 2000.

67 Kaufman 2007.

68 Mosca & Russell 1987.

69 Simon 2014.

70 Les exemples ont été rassemblés et analysés par Levi Della Vida 1971, déjà cité.

## CORPORA CITÉS

KAI : Donner, H. (1966) : *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, I<sup>5</sup> 2002, II<sup>2</sup> 1966, III<sup>2</sup> 1969, Wiesbaden.

IPT : Levi Della Vida, G. et M. G. Amadasi Guzzo (1987) : *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Rome.

IRT : Reynolds, J. M. et J. B. Ward-Perkins, éd. (1952) : *The inscriptions of Roman Tripolitania*, Rome.

TSSI-III : Gibson, J. C. L., éd. (1982) : *Textbook of Syrian Semitic inscriptions. Volume III, Phoenician inscriptions including inscriptions in the mixed dialect of Arslan Tash*, Oxford.

## BIBLIOGRAPHIE

Adams, J. N. (2003) : *Bilingualism and the Latin language*, New-York.

Amadasi Guzzo, M. G. (1986) : "L'onomastica nelle iscrizioni puniche tripolitane", *Rivista di Studi Fenici*, 14, 21-51.

Amadasi Guzzo, M. G. (1995) : "More on the Latin Personal Names ending with -us and -ius", in : Zevit *et al.*, éd. 1995, 495-504.

Amadasi Guzzo, M. G. (2002-2003) : "Le plurilinguisme dans l'onomastique personnelle à l'époque néopunique", *Antiquités Africaines*, 38-39, 281-288.

Amadasi Guzzo, M. G. (2014) : "Punic Scripts", in : Hackett *et al.*, éd. 2014, 314-333.

Amadasi Guzzo, M. G. et W. R. Mayer, éd. (1999) : *Phönizisch-punische Grammatik*, 3<sup>e</sup> édition, *Analecta Orientalia* 55, Rome.

Amadasi Guzzo, M. G. et J. Á. Zamora (2018) : "The Phoenician Name of Cyprus: New Evidence from Early Hellenistic Times", *Journal of Semitic Studies*, 63, 77-97.

Angeli Bertinelli, M. G. et A. Donati, éd. (2001) : *Varia epigraphica: atti del Colloquio internazionale di epigrafia, Bertinoro, 8-10 giugno 2000*, Epigrafia e Antichità 17, Faenza.

Belfiore, V. (2016) : "Nuovi spunti di riflessione sulle lamine di Pyrgi", in : Bellelli & Xella, éd. 2016, 103-134.

Bellelli, V. et P. Xella, éd. (2016) : *Le lamine di Pyrgi: nuovi studi sulle iscrizioni in etrusco e in fenicio nel cinquantenario della scoperta*, SEL 32-33, Vérone.

Briquel Chatonnet, F., J. Daccache et R. Hawley (2015) : "Notes d'épigraphie et de philologie phéniciennes 2", *Semitica et Classica*, 8, 235-248.

Brown, B. (2008) : "The Kilamuwa relief: Ethnicity, class and power in Iron Age North Syria", in : Córdoba *et al.*, éd. 2008, 339-355.

Cambel, H., éd. (1999) : *Corpus of Hieroglyphic Luwian Inscriptions. Vol 2: Karatepe-Aslantas, The Inscriptions*, Berlin, Boston.

Camps, G. (1993) : "Liste onomastique libyque d'après les sources latines", *Reppal*, VII-VIII, 39-73.

Camps, G. (2002-2003) : "Liste onomastique libyque (nouvelle édition)", *Antiquités Africaines*, 38-39, 211-257.

Consani, C., éd. (2015) : *Contatto interlinguistico fra presente e passato*, Il segno e le lettere. Saggi 14, Milan.

Córdoba, J. M., M. Molist et M. C. Perez, éd. (2008) : *Proceedings of the 5th International Congress on the Archaeology of the Ancient Near East: Madrid, April 3-8, 2006 = Actas del V Congreso Internacional de Arqueología del Oriente Próximo Antiguo: Madrid, 3 a 8 de abril de 2006*, Madrid.

De Simone, C. (1975) : "Il nome del Tevere. Contributo per la storia delle più antiche relazioni tra genti latino-italiche ed etrusche", *Studi Etruschi*, 43, 119-160.

Di Tolla, A. M., éd. (2016) : *La lingua nella vita e la vita della lingua: itinerari e percorsi degli studi berberi: miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beugnot*, Studi africanistici. Quaderni di studi berberi e libico-berberi 5, Naples.

Di Vita Évrard, G. (2002-2003) : "Sur deux inscriptions votives 'bilingues' de Sabratha et Lepcis Magna", *Antiquités Africaines*, 38-39, 295-305.

Diñol, B. (1994) : "New Archaeological and Epigraphical Finds from Ivriz: A Preliminary Report", *Tel Aviv*, 21, 117-128.

Ferjaoui, A. (2007) : "L'onomastique dans les inscriptions néopuniques de l'Afrique à l'époque romaine", *Orientalia*, 76, 33-46.

- Février, J. G. (1953) : "La prononciation punique des noms propres latins en -us et en -ius", *Journal asiatique*, 241, 465-471.
- Friedrich, J. (1953) : "Vulgärpunisch und Vulgärlatein in den neupunischen Inschriften", *Cahiers de Byrsa*, 3, 99-111.
- Friedrich, J. (1957) : "Punische Studien. 3. Griechische und römische Personennamen in den punischen Inschriften", *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 107, 292-294.
- Friedrich, J. et W. Röllig (1999) : *Phönizisch-punische Grammatik*, 3. Auflage neu bearbeitet von M.G. Amadasi Guzzo unter Mitarbeit von W.R. Mayer.
- Fronzaroli, P., éd. (1978) : *Atti del secondo Congresso internazionale di linguistica camito-semitica: Firenze, 16-19 aprile 1974*, Florence.
- Garbini, G. (1964) : "L'iscrizione punica. Scavi nel Santuario etrusco di Pyrgi. Relazione preliminare della settima campagna, 1964, e scoperta di tre lamine d'oro iscritte in etrusco e punico", *Archeologia Classica*, 16, 66-76.
- Ghaki, M. (2016) : "Toponymie et onomastique libyque : l'apport de l'écriture punique/néopunique", in : Di Tolla, éd. 2016, 66-72.
- Goodchild, R. G. (1951) : "Roman Sites on the Tarhuna Plateau of Tripolitania", *Papers of the British School at Rome*, 19, 43-77.
- Hackett, J. A., W. E. Aufrecht, F. M. Cross et P. Machinist, éd. (2014) : *"An eye for form": epigraphic essays in honor of Frank Moore Cross*, Winona Lake.
- Hawkins, J. D. (2000) : *Corpus of the Hieroglyphic Luwian Inscriptions*, Vol. 1: *Inscriptions of the Iron Age*, Berlin.
- Hawkins, J. D. (2017) : "The Ending of the Çineköy Inscription", in : Heffron et al., éd. 2017, 211-219.
- Heffron, Y., A. Stone et M. Worthington, éd. (2017) : *At the dawn of history: Ancient Near Eastern studies in honour of J. N. Postgate*, Winona Lake.
- Jean, É., A. M. Dinçol et S. Durugönül, éd. (2001) : *La Cilicie, espaces et pouvoirs locaux, 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. - 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Actes de la Table ronde internationale d'Istanbul, 2-5 novembre 1999, Istanbul.
- Jongeling, K. (1984) : *Names in Neo-punic inscriptions*, Proefschr., Rijksuniversiteit te Groningen, Groningen.
- Jongeling, K. (1994) : *North-African names from Latin sources*, Leiden.
- Jongeling, K. (2008) : *Handbook of Neo-Punic inscriptions*, Tübingen.
- Kaufman, S. A. (2007) : "The Phoenician Inscription of the Incirli Trilingual : A Tentative Reconstruction and Translation", *Maarav*, 14, 2, 7-26.
- Kerr, R. M. (2010) : *Latino-Punic epigraphy: a descriptive study of the inscriptions*, Forschungen zum Alten Testament. 2. Reihe 42, Tübingen.
- Kerr, R. M., R. Miller II et P. Schmitz, éd. (2017) : *His Word Soars Above Him" Biblical and North -West Semitic Studies Presented to Professor Charles R. Krahmalkov*, Ann Arbor.
- Krebernik, M. et U. Seidl (1997) : "Ein Schildbeschriftung mit Bukranion und alphabetischer Inschrift", *Zeitschrift für Assyriologie und Vorderasiatische Archäologie*, 87, 1.
- Lehmann, G. (2008) : "North Syria and Cilicia, ca. 1200 – 330 BCE", in : Sagona, éd. 2008, 205-246.
- Lemaire, A. (1983) : "L'inscription phénicienne d'Hassan Beyli reconsidérée", *Rivista di Studi Fenici*, 11, 9-19.
- Lemaire, A. (1990) : "SMR dans la petite inscription de Kilamuwa (Zencirli)", *Syria*, 67, 323-327.
- Lemaire, A. (2001) : "Les langues du royaume de Sam'al aux IX<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. et leurs relations avec le royaume de Qué", in : Jean et al., éd. 2001, 185-193.
- Levi Della Vida, G. (1934-1935) : "L'iscrizione punica di Bitia in Sardegna", *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, 70, 185-198.
- Levi Della Vida, G. (1971) : "Magistrature romane e indigene nelle iscrizioni puniche tripolitane", in : De Francisci, éd. 1971, 457-469.
- Lipiński, E. (2000) : *The Aramaeans: their ancient history, culture, religion*, Leuven.
- Loretz, O., S. Ribichini, W. G. E. Watson et J. A. Zamora, éd. (2013) : *Ritual, religion and reason: Studies in the ancient world in honour of Paolo Xella*, Münster.

- Lubetski, M. et E. Lubetski, éd. (2015) : *Recording new epigraphic evidence: Essays in honor of Robert Deutsch*, Jérusalem.
- Mastino, A. et P. Ruggeri, éd. (1994) : *L'Africa romana, Atti del X convegno di studio, Oristano, 11-13 dicembre 1992*, Sassari.
- Mattingly, D. (1987) : "Libyans and the 'limes': culture and society in Roman Tripolitania", *Antiquités Africaines*, 23, 71-94.
- Mosca, P. G. (2006) : "Some grammatical and structural observations on the Trophy inscription from Kition (Cyprus)", *Maarav*, 13, 2, 175-192.
- Mosca, P. G. (2013) : "The Road Not Taken: An Independent Object Pronoun in Cebel Ires Daği 7A-7B?", in : Peckham et al., éd. 2013, 30-46.
- Mosca, P. G. et J. Russell (1987) : "A Phoenician Inscription from Cebel Ires Daği in Rough Cilicia", *Epigraphica Anatolica*, 9, 1-27.
- Mumm, P.-A., éd. (2018) : *Sprachen, Völker und Phantome: Sprach- und kulturwissenschaftliche Studien zur Ethnizität*, Münchner Vorlesungen zu Antiken Welten Band 3, Berlin-Boston.
- Neumann, G. et J. Untermann, éd. (1980) : *Die Sprachen im Römischen Reich der Kaiserzeit: Kolloquium von 8. bis 10. April 1974*, Cologne.
- Niehr, H. (2014) : "Phoenicia", in : Niehr, éd. 2014, 329-336.
- Niehr, H., éd. (2014) : *The Aramaeans in ancient Syria*, Handbook of Oriental studies. Section one, The Near and Middle East 106, Leiden.
- Niehr, H. (2016) : "The power of language. Language situation and language policy in Sam'al", in : Sergi et al., éd. 2016, 305-332.
- Payne, A. (2006) : "Multilingual Inscriptions and their Audiences: Cilicia and Lycia", in : Sanders, éd. 2006, 125-140.
- Peckham, B., R. D. Holmstedt et A.P. Schade, éd. (2013) : *Linguistic studies in Phoenician: in memory of J. Brian Peckham*, Winona Lake.
- Roche-Hawley, C., éd. (2008) : *D'Ougarit à Jérusalem : recueil d'études épigraphiques et archéologiques offert à Pierre Bordreuil*, Orient et Méditerranée 2, Paris.
- Röllig, W. (1980) : "Das punische im Römischen Reich", in : Neumann & Untermann, éd. 1980, 283-299.
- Röllig, W. (1999) : "The Phoenician Inscriptions", in Çambel, 1999, 50-79.
- Röllig, W. (2013) : "Die phönizische Inschrift der Reliefstele von Ivriz, Türkei", in : Loretz et al., éd. 2013, 311-320.
- Rovai, F. (2015) : "I rapporti tra i codici in due repertori complessi: latino-gallico e latino-neopunico", in : Consani, éd. 2015, 197-216.
- Sagona, C., éd. (2008) : *Beyond the homeland: markers in Phoenician chronology*, Ancient Near Eastern texts and studies supp. 28, Leuven.
- Sanders, S. L., éd. (2006) : *Margins of writing, origins of cultures*, University of Chicago Oriental Institute seminars 2, Chicago.
- Schmitz, P. (2008) : "Archaic Greek Words in Phoenician Script from Karatepe", *American Society of Greek and Latin Epigraphy Newsletter*, 12, 2 (october), 5-9.
- Schmitz, P. (2009a) : "Phoenician KRNTRYŠ, Archaic Greek \*KOPYNHHTHPIOS, and the Storm God of Aleppo", *Kusatu*, 10, 119-160.
- Schmitz, P. (2009b) : "Archaic Greek Names in a Neo-Assyrian Cuneiform Tablet from Tarsus", *Journal of Cuneiform Studies*, 61, 127-131.
- Schmitz, P. (2014) : "Greek Words in Phoenician and Punic: Recently Identified Examples", *Aula Orientalis*, 32, 123-141.
- Schmitz, P. (2015) : "The Language of the Dedicatory Inscription of Kulamuwa (KAI 25) is Phoenician", in : Lubetski & Lubetski, éd. 2015, 177-186.
- Schmitz, P. (2017) : "Lexical Notes on the Phoenician Inscription from Cebel Ires Daği (KAI 287)", in : Kerr et al., éd. 2017, 121-131.
- Sergi, O., M. Oeming et I. J. Hulster, éd. (2016) : *In search for Aram and Israel: politics, culture, and identity*, Oriental Religions in Antiquity. Egypt, Israel, Ancient Near East 20, Tübingen.

- Simon, Z. (2014) : "Awarikus und Warikas: zwei Könige von Hiyawa", *Zeitschrift für Assyriologie*, 104, 1, 91-103.
- Simon, Z. (2018) : "Die Griechen und das Phönizische im späthethitischen Staat Hiyawa: die zyprische Verbindung", in : Mumm, éd. 2018, 313-338.
- Starke, F. (1990) : *Untersuchung zur Stammbildung des keilschrift-luwischen Nomens*, Studien zu den Bogazkoy-Texten 31, Wiesbaden.
- Studi in onore di Edoardo Volterra* (1971) : *Studi in onore di Edoardo Volterra*, Vol. 6, Milan.
- Szzyner, M. (1978) : "L'emploi des termes 'phénicien', 'punique', 'néopuniqué'. Problèmes de méthodologie", in : Fronzaroli, éd. 1978, 261-268.
- Szzyner, M. (1993) : "'J'ai remporté la victoire sur tous nos ennemis...'. Brèves remarques sur le verbe NṢH", *Semitica*, 42-43, 89-100.
- Tekoglu, R. et A. Lemaire (2000) : "La bilingue royale louvito-phénicienne de Çineköy", *CRAI*, 144, 3, 961-1007.
- Tropper, J. (1993) : *Die Inschriften von Zincirli : Neue Edition und vergleichende Grammatik des phönizischen, sam'alischen und aramäischen Textkorpus*, ALASP 6, Münster.
- Yakubovich, I. (2015) : "Phoenician and Luwian in Early Iron Age Cilicia", *Anatol. Stud.*, 65, 35-53.
- Yon, M., éd. (2004) : *Kition dans les textes : "testimonia" littéraires et épigraphiques et "corpus" des inscriptions*, Kition-Bamboula V, Paris.
- Yon, M. et M. Szzyner (1991) : "Une inscription phénicienne royale de Kition, Chypre", *CRAI*, 135, 4, 791-823.
- Younger, K. L. (1998) : "The Phoenician Inscription of Azatiwada. An Integrated Reading", *Journal of Semitic Studies*, XLIII, 1, 11-47.
- Younger, K. L. (2016) : *A political history of the Arameans: from their origins to the end of their polities*, Archaeology and Biblical Studies 13, Atlanta.
- Zevit, Z., S. Gitin et M. Sokoloff, éd. (1995) : *Solving riddles and untying knots: biblical, epigraphic, and Semitic studies in honor of Jonas C. Greenfield*, Winona Lake.
- Zucca, R. (1994) : "Il decoro urbano delle civitates Sardiniae et Corsicae: il contributo delle fonti letterarie ed epigrafiche", in : Mastino & Ruggeri, éd. 1994, 857-935.
- Zucca, R. (2001) : "Additamenta epigraphica all'amministrazione della Sardegna da Augusto all'invasione vandalica", in : Angeli Bertinelli & Donati, éd. 2001, 513-535.

Maria Giulia Amadasi Guzzo est professeur émérite à l'Université de Roma "La Sapienza".

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels



# ADAPTACIÓN GRIEGA DE NOMBRES LICIOS, ADAPTACIÓN LICIA DE NOMBRES GRIEGOS: ASPECTOS FONOLÓGICOS

*Ignasi-Xavier Adiego*

---

## 1. EL LICIO

El licio es una lengua indoeuropea que forma parte del grupo anatolio (junto con el hitita, el luvita – cuneiforme y jeroglífico –, el lidio, el milio, el cario, el sidético y el pisidio). Dentro del grupo anatolio, el luvita, el licio, el milio, el cario, el sidético y el pisidio forman un subgrupo que se denomina convencionalmente “lúvico” (*louvique, Luwic*).

El licio es la lengua de la Licia clásica, una región que aparece ya citada con el nombre de *Lukka* en las fuentes hititas y luvitas jeroglíficas del segundo milenio a.C. La lengua licia empieza a documentarse en los primeros años del siglo V a.C. – en algunos fragmentos de cerámica y en leyendas monetales – pero el grueso de la documentación, las inscripciones – algunas bilingües –, son del siglo IV. Al lado de estas inscripciones de carácter mayoritariamente funerario, de cierta longitud pero no muy extensas, cabe destacar dos grandes monumentos: la estela de Janto y la estela trilingüe del Letoon de Janto. La primera es un imponente pilar inscrito en sus cuatro caras: una gran parte de la inscripción – dedicada a hablar de las hazañas de los dinastas de Janto – está escrita en licio, pero contiene una considerable sección escrita en milio – una lengua muy próxima al licio, también conocida como “licio B”. En la estela hay igualmente un breve epigrama en griego dedicado a un dinasta jantiano. La trilingüe del Letoon es una estela mucho más pequeña, pero de extensión notable, escrita en tres de sus cuatro caras en licio, griego y arameo, respectivamente, que contiene un decreto de la ciudad de Janto para la instauración de un culto a dos divinidades locales, el *xñtawati xbidēñni* “rey de Cauno” (una ciudad del Sur de Caria, a unos 170 km de Janto) y el dios *Arkkazuma* (Ἀρκεσιμας en griego).

Al lado de esta documentación directa del licio, disponemos de testimonios indirectos, sobre todo en las fuentes griegas: aparte de un pequeño nombre de glosas, tenemos un amplio elenco de nombres propios licios, tanto nombres de persona como de lugar.

Los textos licios nos han llegado en un alfabeto propio, el alfabeto licio (fig. 1). Se trata de un alfabeto de origen griego pero con ciertos rasgos específicos: (1) algunas letras tienen un valor no exactamente idéntico al del alfabeto griego. Por ejemplo, épsilon Ε representa /i/ y iota Ι representa /j/; (2) algunas letras son claramente no griegas y sirven precisamente para representar sonidos que no existen en griego, por ejemplo 𐌚 para un sonido tectal, posiblemente uvular o labiovelar; 𐌘 para /θ/ (3) algunas otras letras son formalmente idénticas a letras del alfabeto griego pero tienen un valor totalmente diferente. Por ejemplo, *ksi* 𐌗 <ñ>, *khi* 𐌘 <ñ> (ambas nasales empleadas sobre todo en función silábica). En tales casos hemos de suponer o bien una reutilización de las letras griegas originarias o bien un origen diferente – ¿creación ad hoc? – por lo que la semejanza sería fruto del azar.

Α	a	*	q	+	h
Α	e	Λ	l	∇ ∇ ∇ Ψ Ψ Ψ	x
Β β	b	Μ	m	Ϝ	τ
Γ γ	g	Ν η	n	∠	κ
Δ	d	Χ	ñ	Ϟ	Κ
Ε	i	Θ	ñ	∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇ ∇	ǣ
Φ	w	Ο	u	ϙ ϙ Ψ Ψ Ψ Ψ Ψ Ψ Ψ	ē
Χ	z	Ρ	p		
Ι	θ	Σ	r		
Κ	j	Τ	s		
Κ	k		t		

Fig. 1. El alfabeto licio.

## 2. LICIO Y GRIEGO

El licio nos ofrece materiales interesantes para el estudio de la adaptación de nombres personales en un contexto de contacto lingüístico, en este caso entre licio y griego. De acuerdo con mi propia base de datos, tenemos alrededor de 800 nombres de persona diferentes de carácter indígena en Licia en adaptación griega, a los que hay que sumar unos 200 en la Cibirátide, una zona fronteriza entre Licia, Frigia, Pisidia y Caria donde también abundan los nombres indígenas (sobre nuevos nombres de esa zona, véase Cau 2005). Estas cifras pueden ser más altas en la medida en que, con la aparición de nuevas inscripciones griegas en Licia el inventario de nombres aumenta paulatinamente. Evidentemente, estamos hablando de nombres claramente no griegos (ni semíticos ni atribuibles a otra lengua conocida), pero no todos han de ser estrictamente licios. Podemos esperar la presencia de nombres procedentes de otras zonas de Anatolia. Además, la existencia del milio posiblemente en territorio de Licia, puede suponer que algunos nombres tengan esta adscripción.

Inversamente, en las inscripciones en lengua licia encontramos una treintena de nombres griegos. Una pequeña parte de éstos aparecen en inscripciones bilingües, lo que resulta destacable porque nos permite observar directamente la adaptación.

Pero antes de entrar en un análisis más detallado de estas adaptaciones, es necesario tener en cuenta un factor que condiciona dicho análisis: el valor fonológico de las letras del licio ha sido establecido fundamentalmente a partir de las identificaciones onomásticas. Como estas identificaciones onomásticas toman casi siempre como referencia el griego, es evidente que la fonología griega nos limita de alguna manera nuestra aproximación a la realidad fonológica oculta tras las letras licias. Ello implica además un riesgo de razonamiento circular cuando hablamos de la manera en que los nombres griegos han sido adaptados en licio y viceversa. Si decimos, por ejemplo, que el licio adopta mediante su sonido /p/ el sonido /p/ del griego, no podemos olvidar que la existencia del sonido /p/ en licio ha sido establecida, en gran manera, gracias a las adaptaciones de nombres licios al griego. Ciertamente, disponemos de otros instrumentos, como la adaptación directa de nombres iraníes, la comparación lingüística, la forma de las letras, pero en gran medida nos basamos en las identificaciones onomásticas entre griego y licio.

## 3. LOS NOMBRES DE PERSONA EN LICIA

La onomástica indígena licia que encontramos tanto en inscripciones licias como en griegas se inscribe plenamente en lo que puede denominarse "sistema onomástico lúvico", esto es, el tipo de nombres empleados por los pueblos que hablaban dialectos lúvicos (sobre este sistema, véase Melchert 2013 y bibliografía allí citada). Éstos los tenemos documentados directamente desde mediados del segundo milenio a.C. hasta los primeros tiempos de nuestra era: luvita cuneiforme, luvita jeroglífico, cario, licio, sidético y pisidio. Muy probablemente también se hablaban dialectos lúvicos en época clásica y helenística en Cilicia, Licaonia y otras zonas de Asia Menor de las que, por desgracia, no tenemos documentos escritos sino simplemente información indirecta, sobre todo a través de la onomástica.

Esta larguísima continuidad de casi dos mil años del sistema onomástico se puede observar claramente si comparamos los nombres *punamuwe* (documentado en una inscripción licia, TL 35), Ποναμοας (Licia), Ποναμουας, Πυναμουας (Panfilia) – estos dos últimos datados hacia los siglos II-I a.C. – con el nombre *Punamuwati* registrado ya en las tablillas paleoasirias de Capadocia (Laroche 1966, n°1051) de principios del segundo milenio a.C. El nombre admite un análisis lúvico claro: 'uno cuya fuerza es total' (cf. luvita *puna-* 'todo', licio *punāma* 'totalidad').

Al lado de la antroponimia licia indígena encontramos, obviamente, nombres griegos. Éstos son muy abundantes en las inscripciones griegas de Licia, como cabría esperar, pero para nosotros los que resultan interesantes son aquellos, no muy numerosos, que encontramos adaptados al licio en las inscripciones en lengua indígena: *alaxssañtra* < Ἀλέξανδρος, *exeteija* < Ἐκαταίος, *ijetrxle* < Ἰητροκλήης, *milasñtra* < Μελήσανδρος, *ñtemuxlida* < Δημοκλ[ε]ίδης (bil.), *pulenjda* < Ἀπολωνίδης (bil.), *tēnagura*, *tēnegure* < Ἀθηναγόρας, etc. Son alrededor de unos 30 nombres identificables como griegos, 6 de ellos en inscripciones bilingües greco-licias.

Un grupo de gran interés lingüístico lo constituyen los nombres iraníes conservados en las inscripciones licias. Su interés reside en que todos, o al menos la inmensa mayoría, han llegado al licio sin intermediación griega. Esto es relevante porque el griego no los ha "filtrado" fonéticamente y por tanto podemos establecer relaciones directas entre los sistemas fonológicos del licio (o milio) y del iranio: *arsšāma* < persa antiguo *ṛšāma*, *erijamāna* < iranio \*Ariyamanā, *ertaxssiraza* (cf. *ṛtaxšaça* 'Artajerjes'), *kizzapriña/zisapriña* < persa antiguo. \**Ciçafarnā* 'Tisafernes', *ñtarijeusi/e* < persa antiguo \**Dārayauš*, haploglía de *Dārayavauš* 'Darío'; milio *wizttasppa* < persa antiguo (< meda) \**Vištāspa* 'Histaspes'.

Algunos nombres son o pueden ser de origen cario. El más evidente es *ekatamla-katamla*, adaptación de cario *ktmno/ktmno* (Ἐκατομνως). También podrían ser de origen cario *pigesere* (adaptación licia del nombre de dinasta cario Pixódaro), *qñturahi*, *xesñtedi*, pero con diferentes grados de adaptación al licio, una adaptación que, dado el parentesco de las dos lenguas, puede ser no simplemente fonética sino también conllevar mecanismos morfológicos o léxicos. Así, el nombre *qñturahi* tiene un aspecto formalmente licio ya que presenta un sufijo *-ahí* que implica el típico cambio *s > h* propio de licio. Pero aparece en el contexto de la trilingüe de Janto y la forma que le corresponde en griego es Κονδορασις, que difícilmente puede ser la adaptación griega directa del nombre licio, ya que presenta -σ- (cuando lo regular, como veremos, es que licio *h* no aparezca en la adaptación griega de un nombre). Lo mismo ocurre con la adaptación en arameo en la parte de la estela escrita en esta lengua, KDWR5. Parece razonable suponer que el individuo llevaba un nombre no licio, posiblemente cario, que habría sido adaptado independientemente al griego, al arameo y al licio y, en el caso de esta última lengua, un sufijo cario \*-si- o similar habría sido reemplazado por *-hi* (cf. Molina 2004, 15).

Dejamos fuera de nuestro estudio la onomástica no antroponímica. Esta incluye algunos teónimos (indígenas como *Malija* 'Atena', *Trqqas*, milio *Trqqiz*, el dios lúvico de la tempestad, luvita *Tarhunt-* o griegos: *Zeus-* 'Zeus', *padrita/pedrita* 'Afrodita') y sobre todo topónimos.

#### 4. "DOBLE DENOMINACIÓN"

Aparte del caso especial ya mencionado de *q̄ñturahi/Kovδορασις*, en el que parecen estar en juego procesos paralelos de adaptación y denominación, conocemos dos casos de doble denominación en inscripciones bilingües:

1. *xssbezē* = Πόρπαξ (TL 25). Griego πόρπαξ significa "agarradera del escudo". Es imposible saber si licio *xssbezē* es la traducción literal de esta palabra. Nótese por otra parte que en griego Πόρπαξ resulta extraño como nombre de persona (en el corpus online de nombres LGPN, que en la fecha de visita incluye una gran cantidad de nombres griegos antiguos, el ejemplo de la bilingüe greco-licia es el único registrado). Cabe pensar por tanto que estamos ante algún tipo de traducción del nombre licio – quizás con juego de palabras o etimología popular de por medio – o ante un sobrenombre griego. También me parece significativo que el grupo consonántico <xss> de *xssbezē* aparezca en licio casi exclusivamente en palabras de origen extranjero: *alaxssañtra-*, *xssēñzija-*, *xelijānaxssa-* son nombres griegos (Ἀλέξανδρος, Ξανθίας, Καλλιάνας), y es también de origen griego *turaxssi* (milio *natri turaxssali*), pues es la adaptación de θυρξεύς, epíteto de Apolo. *xssadrapa-/xssaθrapa-* y *ertaxssiraza-* son evidentes iranismos. Los únicos ejemplos restantes son la familia de nombres en *waxss-/wexss-/uxss-* (*waxxseppdimi*, *uxsseppdimi*, *waxssebllimi*, *wexssere*), para algunos de los cuales he propuesto un posible origen cario (Adiego, en prensa). Este mismo tema *waxss*<sup>o</sup> aparece documentado en milio (*waxssa-/waxsa-*); en esta última lengua sí tenemos algunos – muy escasos – ejemplos del grupo (*xss/xs*): *pruxssi*, *muxssa*, *wixsabalaba*, además de la ya mencionada forma *turaxssali*).

2. *natrbbijēmi* = Ἀπολλόδοτος 'dado por Apolo'. Ambos nombres tienen el mismo significado, ya que licio *-bbijēmi* es el participio del verbo *pije-* 'dar' y *Natr-* el dios indígena equivalente a Apolo (cf. el ya aludido *natri turaxssali* = Apolo Turxeo, TL 44). Melchert (2013, 48) ha llamado la atención sobre el hecho de que los teóforos compuestos con un participio como segundo elemento no están documentados en la onomástica lúvica del segundo milenio: en ese período encontramos como segundo elemento simplemente el tema verbal, por ejemplo *-piya*, *Arma-piya-*, un tipo de formación que también sigue vivo en la onomástica de fuentes griegas. Por ello, Melchert (2013, 48) sugiere que *natrbbijēmi* y construcciones semejantes han de ser calco del griego. Como argumento adicional aduce el caso de Ὀρνπειμῆς hijo de Μεγιστόδοτος en una inscripción griega de Cadianda (Licia). Siguiendo un análisis previo de Schürr (2007, 36-37), Melchert considera que Ὀρνπειμῆς = \**Urne-pijēmi* es un calco del nombre griego del padre, Μεγιστόδοτος (para \**urne-* cf. luvita *ura-* 'grande').

Sin embargo, a mi juicio, esta última evidencia ha de ponerse muy en duda: tal como pasaba con Πόρπαξ, el único ejemplo de Μεγιστόδοτος que tenemos en todo el corpus online del LGPN es precisamente el de esta inscripción de Cadianda. Así, al menos en este caso, la dirección de la creación parece ir del licio al griego. Evidentemente, esto no es incompatible con pensar que estos nombres licios – presentes también en la restante onomástica lúvica de fuentes griegas – hayan surgido de un calco del tipo griego –δοτος, pero, como puede verse, las relaciones son más complejas de lo que parece a simple vista.

#### 5. ADAPTACIONES Y SISTEMAS FONOLÓGICOS

Nuestro trabajo se centrará en el nivel fonológico-fonético de las adaptaciones del licio en griego y del griego en licio para intentar extraer la mayor información posible sobre el sistema fonológico del licio y los mecanismos de adaptación. Dejamos de lado deliberadamente toda consideración sobre el origen etimológico de los sonidos en licio: uno de los errores en el que es fácil caer cuando en este tipo de análisis se introducen consideraciones de tipo histórico-comparativo es el de proyectar en una lengua valores fonológicos de fases anteriores. Uno

de los ejemplos más característicos de este tipo de error es el que llevó a Pedersen (1949) a transcribir licio **Ṽ** mediante <χ> sin duda influido por el hecho de que este sonido era el reflejo de la laríngeal indoeuropea que en hitita y luvita cuneiforme aparece como <ḫ>. Pedersen le atribuyó, pues, un valor fricativo o similar, cuando la evidencia extraída del material licio apuntaba claramente a un valor /k/, lo que había hecho transcribirlo durante años mediante <k> (así, por ejemplo en el corpus de Kalinka 1901). La transcripción de Pedersen se impuso en los estudios licios y actualmente se sigue empleando <χ> o, para simplificar la tipografía, <x>.

Nuestro trabajo no tiene ninguna pretensión de originalidad: las conclusiones no serán muy diferentes a las que pueden encontrarse, tanto en el tratamiento de los pioneros del estudio del valor fonológico de las letras del alfabeto licio – particularmente Arkwright (1899, 1915) o Kalinka (1901, 4-8) – como en trabajos publicados en las últimas décadas, particularmente en Melchert (1994), Hajnal (1995) y Kloekhorst (2008). La particularidad del presente trabajo estriba en la voluntad de ceñirse en absoluto a los datos obtenibles de la adaptación onomástica. Aunque nos centraremos en la relación griego-licio, no dejaremos de lado las informaciones relevantes que nos ofrecen las adaptaciones de nombres iraníes en licio, de gran utilidad para refinar y completar el cuadro.

#### 5.1. Oclusivas, fricativas y africadas

5.1.1. El licio emplea las misma letra T para griego τ /t/ y θ /tʰ/: **tēnagura/tēnegure** < Ἀθηναγόρας, *ijetruxle* = Ἰητροκλής. Cf. también Γ <ɣ> para griego φ /pʰ/ en *pedrita/padrita* < Ἀφροδίτη (para griego χ /kʰ/, cf. *infra* 5.1.2). Esto indica con claridad que el licio no tenía oclusivas sordas aspiradas como sonidos independientes. El único reflejo particular de una aspirada es el caso de *xssēñzija* = Ξανθίας, en donde se emplea licio I <z> para griego θ /tʰ/. Si licio <z> representa /ts/ (cf. *infra*), puede interpretarse o bien como consecuencia de un proceso interno de asibilación en licio o, más probablemente a mi juicio, como un reflejo ocasional de la aspiración [h] a través de [s] delante de una vocal palatal /i/. Dicho de otro modo, a oídos licios esta [h] podía aproximarse a [s] (o a un tipo de sibilante palatal, como [ç]) delante de /i/.

5.1.2. El problema de las "tectales" (k, x, g, q, κ):

– para transcribir griego κ /k/ y χ /kʰ/, el licio emplea sobre todo la letra **Ṽ** <x> ocasionalmente también la letra **K** <k>: *ñtemuxlida* < Δημοκλ[ε]ίδης (bilingüe), *alaxssañtra* < Ἀλέξανδρος, *ijetruxle* < Ἰητροκλής, *terssile* < Τερσικλής, *xelijānaxssa* < Καλλιάνας, etc. Pero *perikle* < Περικλῆς/, *pinike* < Ἐπίνικος (?)

– para licio **Ṽ** <x>, el griego emplea sistemáticamente /k/ <κ>, ocasionalmente /g/ <γ>: *ixtta* > Ἰκτας; *hrixñma* > Ρικομμας, *pixñma* > Πιγομας, etc.

– para licio **K** <k> encontramos diferentes adaptaciones en griego:

/s/ <σ> *tikeukēpre* > Τισευσεμβρα (bil.)

/d/ <δ> *ikkwemi* > Ενδυομις

/k/ <κ> *kñtuni* > Κενδονις

/th/ <θ> *krbbesi* > Θερβεσις (bil.), *krup[ssi]* > Θρουπις (bil.)

– el griego /k/ <κ> sirve también para transcribir el sonido de la letra licia **M** <K> en el teónimo Ἀρκεσιμας /Arkesimas/ = *arNNazzuma* (bil.), y el sonido de la letra licia **X** <q> en *urtaqija* = Ὀρτακίας (bil.) *zisaqa* = Σεσκως (bil.), *qñtarahi* = Κονδορασις (bil.)

Estudiosos de finales del siglo XIX y principios del XX, como Arkwright o Kalinka, interpretaron que licio **Ṽ** <x> representaba simplemente /k/. Para **K** pensaron que ocurría algo



de especial utilidad las adaptaciones de palabras y nombres iraníes, pero las dificultades aún subsisten.

- griego σ > licio Ϛ <s>: *siderija* < Σιδάριος. Excepción: *mizu* < Μέσος (bil.), poco claro;
- licio Ϛ <s> > griego σ en *mullijeseh* (genitivo) > Μολλίσς (bilingüe);
- licio Χ <θ> griego > σ en Ερμασούρτας /Ermassortas/ < licio \**erme-θurtta*. El valor /θ/ puede establecerse gracias a los préstamos iraníes: *miθrapata* < persa (< medo) \**Miθrapata*-; cf. también el verbo *xssaθrapazate* 'era sátrapa' < persa (< medo) \**xšaθra-pā*-. La variante *xssadrapahi* es sin duda una sonorización secundaria /θr/ > /ðr/;

- licio Ϛ <h>. Conocemos su valor /h/ gracias a la adaptación en licio del nombre griego Héacles > *herikle*. En la adaptación griega de nombres licios, el sonido no es notado: *hla* Λας /Las/ (bil.), *mahanepi* > Μαναπίμις /Manapimis/ (bil.), *purihimeti* > Πυριματίς /Purimatis/ (nótese las contracciones vocálicas *aha* > α, *ihī* > ι);

Para el caso excepcional licio Ϛ <h> > griego σ del nombre *qñturahi* > Κονδορασίς /Kondorasis/, cf. *supra* 3 (¿un nombre cario?);

- griego <ζ> /zd/-/dz/ > licio Ι <z> en *zeusi* < Ζεύς;
- licio <zi> para griego /tʰi/ en *xssēñzija* = Ξανθίας /ksanthias/, cf. *supra* 5.1.1;
- licio <z> > griego σ en los nombres propios *huzeimi* > Οσαιμίς, *huzetēi* > Οσετής, *tewinezēi* cf. Τευινάσος, *sbikaza* > Σπιγασα (bil.). El más que probable valor de licio <z> es, por tanto /ts/;
- para licio Ϛ <τ> no tenemos identificaciones onomásticas que permitan establecer su valor. Se supone que es cercano a Τ <t> porque alternan en palabras licias.

No parece que el licio haya tenido un fonema fricativo palatoalveolar sordo /ʃ/, ya que iranio š aparece adaptado mediante licio <s>: *ñtarijeusi* < \**Dār(a)yauš*, *arssāma* < *Ršāma*. Nótese asimismo licio xss para iranio xš en *ertaxssiraza* (cf. *Artaxšaça*) y en *xssaθrapazate* < \**xšaθra-pā*-

Sin embargo, podemos sospechar que en milio sí existía /ʃ/ y que se empleaba la letra Ι <z> para representarlo. Una vez más es una forma irania la que nos lo permite establecer: *vištaspā*- (griego Histaspes) > milio *wizttasppa*.

Las dos diferentes estrategias empleadas para reflejar el fonema /tʃ/ del persa antiguo en la adaptación del nombre *Çiçafarnā* - *zisaprñna*, *kizzaprñna* y - me llevan a pensar que la africada palatoalveolar sorda /tʃ/ no existía en licio. Ambas formas aparecen en la misma inscripción (la larga estela de Janto), no muy lejos una de la otra (44c 1 *zisaprñna*, 44c 11 *kizzaprñna*) y en ambos casos en un contexto lingüístico licio (sin aparente interferencia del milio). A la hora de reflejar el sonido inicial <c> /tʃ/ de *Çiçafarnā* se habría producido una vacilación entre <k> (una probable oclusiva palatal /c/) y <z> (una probable africada dental /ts/), sonidos ambos claramente próximos a /tʃ/.

En el caso del sonido persa antiguo transcrito regularmente como <ç> (procedente del grupo consonántico proto-indoiranio \*tr), vemos cómo existen igualmente dos estrategias diferentes en la adaptación de *Çiçafarnā*: <s> y <zz>. El problema es que no sabemos cuál era el valor exacto de este sonido en persa antiguo.

#### 5.4. Líquidas y nasales consonánticas

En la mayoría de los casos, y en las dos direcciones (licio → griego, griego → licio), las correspondencias son claras: P <r> = griego ϱ /r/, Λ <l> = griego λ /l/, Μ <m> = griego μ

/m/, Ν <n> = griego ν /n/. Cf. ejemplos (algunos ya vistos) como *mahanepi* > Μαναπίμις, *el[ruw]eti* > Ελποατίς (bil.) *idāxre* /Idāgre/ > Ιδαγρός, *ijetruxle* = Ήτροκλής. Encontramos la correspondencia licio Δ <d>: griego λ en los nombres indígenas *xesñtedi* > Κεσινδηλίς (bil.) *dapara* > Λαπαράς (bil.). En el caso de *xesñtedi* > Κεσινδηλίς ya hemos comentado la posibilidad de que se trate de un nombre cario. En el segundo caso también tenemos documentada en la epigrafía griega la forma con δ (Δαπαράς). Esta alternancia así como el hecho excepcional de que en licio el nombre empiece por *d*- simple (apenas hay algún otro ejemplo seguro) me lleva a pensar que también pueda tratarse de un nombre no específicamente licio.

#### 5.5. Semivocales

l, F w. F <w> griego υ, pero l <j> > griego Ø entre vocales abiertas: *hlñmidewe* > Ελμιδαυα, *tewinezēi*, cf. Τευινάσος, *merimawa* cf. Μεριμαυασα, pero *mlejeusi* > Μλαουσίς.

En contacto con las vocales respectivas (i, u) > griego Ø: *hrñmuwe* > Αρμοας, *xuwata* > Κοατα, *ijamara* > Ιαμαρας, *urtaqija* > Ορτακίας.

Cabe destacar las contracciones siguientes, cuya explicación resta poco clara:

- *ije* > griego ι, ει (*dderijemi*- > Δερεμίς, *mullijesi*- > Μολλίσς. Al lado de las contracciones tenemos adaptaciones sin contracción, como las citadas anteriormente o las siguientes: *prijenube* > Πριανοβας, *ssepije* > Σαπια, *trijētezi* > Τριενδασίς, *wesepije* > Οσσαπίας;
- *wa/we* > griego ο: *wasube* > Οουβας, *wesepije* > Οσσαπίας. Sin contracción: el citado *xuwata* > Κοατα, así como ejemplos de secuencias ουα, οα que apuntan a *uwa*-.

#### 5.6. Vocales orales

El licio presenta cuatro grafemas para las vocales orales: ϐ <a>, ϑ <e>, Ε <i>, Ο <u>.

- ϐ <a> → griego α: *urtaqija* > Ορτακίας, *xudara* > Κοδαρας, *xuwata* > Κοατα (bil.);

- ϑ <e> → griego ε, ει, η: *erttimeli* > Αρτεμηλίς, *esedeplēmi* > Ασεδεπλεμίς, *hlñmidewe* > Ελμιδαυα, *mlejeusi* > Μλαουσίς, *huzetēi* > Οσετής, *krrbesi* > Θερεβείς, *merimawa* cf. Μεριμαυασα;

- Ε <i> → griego ι, a veces ει: *huzeimi* > Οσαιμίς, *ipresida* > Ιμβρασιδής, *trijētezi* > Τριενδασίς, *erttimeli* > Αρτεμηλίς, *ikkwemi* > Ενδυομίς, *zisqqa* > Σεσκως;

- Ο <u> → griego ο (¡más frecuente!), υ: *mullijesi* > Μολλίσς, *prijenube* > Πριανοβας, *mlejeusi* > Μλαουσίς, *xudara* > Κοδαρας, *urtaqija* > Ορτακίας (bil.).

Puede llamar la atención por qué Ο se transcribe mediante <u> cuando, como veremos, son más numerosos los ejemplos de adaptación del sonido en griego mediante <o> que mediante <u> (por tanto, la afirmación de Kloekhorst 2008, 120: "When Lycian names are written in the Greek alphabet, Lycian <u> is mostly written as u" es simplemente falsa). Hemos de remontarnos a 1874, cuando Savelsberg propuso transcribir licio Ο mediante <u> (Savelsberg 1874, 10-13). El mismo Savelsberg admitía que la letra correspondía a veces a griego <o> y otras a griego <u> pero no es difícil imaginar por qué eligió <u>: en su desciframiento ya había atribuido el valor <o> a otra letra, ϐ (y demás variantes, cf. *supra* tabla del alfabeto licio). Con estas equivalencias, Savelsberg estaba cambiando el desciframiento propuesto algunos años antes por Moritz Schmitt (Schmitt 1868, 259), quien había dado a Ο la transcripción <o> y a ϐ una transcripción <ou> - que representaba un valor de o "éteint", en tanto que <u> servía para transcribir la letra ϐ que en la actualidad, como hemos visto, es considerada una consonante (<q>). Los motivos de estos dos autores para ver en ϐ una vocal posterior se

explican por el hecho de que esta letra alterna con la vocal O en algunas inscripciones licias (por ejemplo *xup* O frente a *xup* ↘). Hoy, la letra ↘ es interpretada universalmente como una vocal nasalizada (transcrita <ã>, cf. *infra* 5.7), y esta alternancia ↘/O como fruto de una evolución esporádica *ã* > *u*. Este valor /ã/ fue establecido por Thurneysen (1899, 223), pero aunque ello dejó abierta la posibilidad de volver a la transcripción de Schmitt O = <o>, se mantuvo <u>. Así, Arkwright siguió con el sistema de Savelsberg, aunque reconocía que "it is nearly as often o as u" (Arkwright 1899, 59).

Con los materiales disponibles en la actualidad, podemos afirmar que es más frecuente <o> que <u> en la adaptación de licio <u>. Si atendemos a las inscripciones bilingües en los que podemos comparar licio <u> con griego <o>/<u>, de los 14 nombres claramente comparables, 7 presentan gr. <o> y 7 <u>:

- Μολας *mula*, Κοατα *xuwata*, Κοδαρας *xudara*, Κονδορασις *qñturahi*, Μολλισις *mullijese-*, [Μ]ορωζας *muraza*, Ορτακιας *urttaqija-*, Πριανοβας *prijenube-*;

- Θρυψις *krup[*, Κυδαλις *xudali[j]ē*, Πυβιαλις *pubiele-*, Πυριβατης *purihime[*, Πυριματις *purihimete-*, Τισευσεμβρα *tikeukēpre-*.

Al grupo de <o> podría añadirse Ελποατις; en la parte licia no puede leerse la letra correspondiente, pero la integración generalmente propuesta *el[puw]eti* parece perfectamente plausible. Eso decantaría a favor de <o> las identificaciones, pero téngase en cuenta que para Κονδορασις - *qñturahi* hemos aceptado que la adaptación se produjo a partir de un nombre no licio (probablemente cario) de manera independiente en licio y en griego. En definitiva, los casos directamente comparables presentan un evidente equilibrio entre <o> y <u>. Ahora bien, si ampliamos el análisis a aquellos casos en que, aun no siendo inscripciones bilingües, podemos poner en relación con bastante seguridad nombres licios de inscripciones indígenas con adaptaciones griegas, encontramos una clara mayoría de ejemplos de adaptación de licio <u> mediante griego <o>:

Licio <u> = Griego <o>

<i>hrppidube-</i>	Αρπιδοβας
<i>huzetēi</i>	Οσετης
<i>kñtuni</i>	Κενδονις
<i>kuprlli</i>	Κοπριλις
<i>mulesi</i>	Μολεσις
<i>murñna</i>	Μορνα
<i>ñterubila</i>	cf. Δροβιλασις
<i>punamuwe</i>	Ποναμοας
<i>tilume</i>	Τιλομας
<i>tuwala</i>	Τοαλος

Dudosos:

<i>.°r]maxut[a]wi</i>	cf. Ερμακοτας
<i>hrñmuwe</i>	Ερμοας
<i>hurttuw[e/ē?]ti</i>	Ορτουνδιος
<i>huwetēne</i>	Οτανεις

<i>mēmruwi</i>	Μανδροβης
<i>puresi</i>	cf. Πορασιματις
<i>uele</i>	Οαλα

Licio <u> = Griego <u>

<i>mlejeusi</i>	Μλαουσις
<i>piñteusi</i>	Πινταουσις

Nótese que los dos únicos ejemplos de uso de griego <u> se dan en diptongos (<au>, <eu> = <au>, <eu>), del mismo modo que se emplea griego <u> para representar <w> en posición intervocálica (cf. *supra* 5.5). También uno de los 7 ejemplos directos de <u> = <u> en las bilingües es un diptongo (Τισευσεμβρα *tikeukēpre*).

Si consideramos ahora de manera general el empleo de <o> y de <u> en *todos* los nombres indígenas licios del corpus que manejamos, el número de ocurrencias de <o> - dejando de lado aquellos casos en que estamos ante la simple tematización del nombre a través de la segunda declinación del griego - es mucho mayor que la de <u>. Ciertamente, algunos ejemplos de <o> no tienen por qué corresponderse con la presencia de un nombre con <u> en licio (por ejemplo, sabemos que la primera <o> de Εμβρομος está reflejando <ã> en el nombre licio *hñprāma*), pero lo mismo ocurre con otros ejemplos de <u> (por ejemplo, en Δασυμμας, Δαψυμας está reflejando licio <ñ> de *dapssñma*). Aun descartando tales casos y otros dudosos (nombres carios), la proporción de <o> continúa siendo mucho mayor. Podríamos hablar de manera aproximada de una proporción 1:6, esto es un ejemplo de <u> por seis ejemplos de <o> como probable adaptación de licio <u> en griego.

El empleo alternante de <o> y <u> para reflejar en griego el licio O <u> ha sido considerado por muchos autores - entre ellos, recientemente Molina (2007) o Kloekhorst (2008, 120) - como un indicio claro de que la vocal en cuestión no era propiamente /u/ sino más bien /ʊ/. Así, ambos autores coinciden en proponer que el sistema vocálico del licio sería el siguiente:

Grafemas	𐌱	↑	Ε	Ο
Valor fonológico	/a/	/æ/	/i/	/ʊ/
Transcripción estándar	<a>	<e>	<i>	<u>

Los datos que hemos visto parecerían refrendar claramente esta interpretación, ya que, como hemos apuntado, considerando en conjunto la documentación griega, el empleo de griego <o> es seis veces superior al de <u> para reflejar licio O <u>. Incluso parecerían hacer aconsejable reemplazar la transcripción <u> por una transcripción <o>.

Sin embargo, esta llamativa distribución ha de ser juzgada teniendo en cuenta la cronología de la documentación. La datación de una parte importante de la onomástica licia del LGPN es, en este sentido, un instrumento muy útil: en los nombres documentados en el siglo IV a.C. (apenas hay ejemplos de datación anterior) encontramos un claro equilibrio entre <u> y <o>. De hecho, la gran mayoría de ejemplos proceden de inscripciones bilingües, todas pertenecientes al siglo IV (época en que se documenta directamente el licio), donde ya hemos visto que la proporción <u>, <o> era más o menos 1:1. A medida que vamos bajando cronológicamente, el empleo de <o> se convierte en generalizado. Paralelamente irrumpe,

además, el empleo de <ou> (por ejemplo en Μουρνιας, de época imperial frente a Μορνα del siglo IV a.C.), aunque tiene un impacto gráfico limitado. Es evidente que en todo este período la letra griega <u> ha pasado a representar claramente una vocal redondeada frontal /y/ y que para representar un sonido redondeado posterior como el del licio O, ya fuera /o/, /u/, /ʊ/ o similar, no era muy satisfactorio.

En este sentido, resulta muy ilustrativa la bilingüe TL 6. En la parte griega, Brixhe (1993, 75) llama la atención sobre el empleo de <o> por <u> en ἐαστῶν, ἄστῶν, que podrían apuntar a un origen jonio del grabador (si bien otros elementos presentes en la inscripción son claramente áticos). Brixhe explica este empleo como causado por el paso de <u> /u/ a /y/. Significativamente, en esta inscripción, del siglo IV a.C. como todas las bilingües, encontramos, una junto a otra, la transcripción al griego mediante <u> y mediante <o> de licio O <u>: Μολλισιος < mullijeseh, Πυριματιος < purihimetehe. Es muy posible que el cambio <u> /u/ > /y/, muy antiguo en ático y ya presente en el jonio de este grabador explique tanto el empleo de la letra O en el alfabeto licio como la tendencia clarísima al empleo de <o> para representar un sonido que en licio era, quizás, simplemente /u/ (sin descartar que, dada la ausencia de otra vocal redondeada posterior, pudiera tener diferentes variaciones alofónicas del tipo [ʊ]). El empleo, primero más frecuente, luego claramente ocasional de <u> sería otro modo imperfecto de reflejar en alfabeto griego /u/ cuando esta letra ya no representaba este sonido. De hecho <u> se empleó de manera sistemática y en todos los períodos para representar /w/ en posición intervocálica o como segundo elemento de diptongo, un fenómeno llamativo que Brixhe (2016, 113) ha observado también en las inscripciones pisidias de los primeros siglos de nuestra era (Αυα /Awa/). En definitiva, resulta un tanto aventurado intentar establecer que licio O <u> representaba un sonido /o/, /ʊ/ y no simplemente /u/ sobre la base de las transcripciones griegas.

## 5.7. Vocales nasalizadas

Existen dos vocales nasalizadas representadas en licio por dos letras que conocen un gran número de variantes (cf. tabla *supra*): <ã> (↘ y variantes), <ẽ> (↘ y variantes).

Ante consonante nasal, estas vocales nasalizadas alternan gráficamente con las vocales orales. Parece, pues, que estamos ante una articulación espontáneamente nasalizada que puede notarse o no gráficamente: *sijeni* = *sijēni* (grafía más “fonológica” frente a grafía más “fonética”).

En otras posiciones, lo que encontramos es una adaptación en griego mediante el procedimiento de “unpacking”, esto es, de escisión de la vocal nasalizada en dos segmentos (vocal oral + consonante nasal) ṼC > VNC, un procedimiento bien conocido en los préstamos de lenguas con vocales nasalizadas a lenguas sin vocales nasalizadas (Paradis-Prunet 2000): *tikeukēpre* > Τισευσεμβρα, *trijētezi* > Τριενδασις. Excepcionalmente podemos encontrar ausencia de *unpacking* y por tanto supresión de cualquier reflejo nasal. Es el caso de *idāxre* > Ιδαγρας.

Es interesante observar qué ocurre en la dirección contraria, esto es, cómo adapta el licio secuencias de vocal + consonante nasal en griego. Un caso muy significativo es el del nombre griego Λύσανδρος, que encontramos adaptado mediante tres procedimientos distintos:

- av > <ã> /ã/ : *lusãtra*-;
- av > <ñ>= /ñ/ : *lusñtre*- (sobre <ñ>, cf. *infra* 5.8);
- av > <ãñ> (*lusãñtra*-) donde °ãñ° podría estar representando una secuencia disilábica a.ñ (por tanto /lu.sa.ñ.dra/), (cf. Adiego (2005, 10).

Aunque no se note gráficamente, tenemos algunos indicios de la posible existencia de una vocal nasalizada /ɪ/. Es el caso de la forma *ipresida*, sin duda equivalente a Ιμπρασιδης. Aquí <p> parece representar la realización [b] típica tras consonante nasal o vocal nasalizada, tal como puede observarse en la forma griega. Por tanto, *ipresida* puede estar representando una pronunciación [ɪbresida]. Evidentemente, no se han de descartar interpretaciones alternativas (que el nombre, formalmente interpretable como griego, no sea licio y que por tanto no estemos ante una adaptación griega de una forma licia, sino al revés, de modo que *ipresida* podría ser simplemente la adaptación licia de un préstamo y representar realmente una pronunciación /ipresida/).

## 5.8. Nasaes silábicas

Ξ <ñ>, Χ <ñ̃>. Parece haber existido en licio nasaes silábicas que aparecen adaptadas en griego mediante vocales de apoyo que varían en su timbre:

- <εN>: *ddapssñma* > Δαψεμμας;
- <αN>: *hñprãma* > Εμβρομος, *tñpeimi* > Τεμβραιμς, *xñtaiba* > Κενδαιβης;
- <οN>: *hrixñma* > Ρικομμας, *pixñma* > Πιγομας;
- <ιN>: *xñtabura* > Κινδαβυρις, *xñtanube/xñtenube* > Κινδανυβας;
- <υN>: *ddapssñma* > Δαψυμας.

Ya hemos visto también cómo licio <ñ> pueden servir para notar una secuencia griega <av> en la variante *lusñtra*-.

Se ha discutido mucho sobre el valor de <ñ> y <ñ̃> (cf. Adiego 2005), y su carácter de sonidos silábicos no es universalmente aceptado. Creo, sin embargo, que las vacilaciones en el vocalismo en la adaptación al griego apuntan hacia dicho valor. También puede ser un argumento favorable a ello una transcripción como Πιγομας del nombre *Pixñma*: el uso de <γ> para transcribir licio /k/ (<x>) podría explicarse bien si es fruto de una articulación sonora de /k/ en contacto directo con /ṃ/. Se trataría de un cambio alofónico, notado en este caso pero no, por ejemplo, en *Hrixñma* > Ρικομμας.

## 5.9. Líquidas silábicas

En licio no tienen una notación especial, pero es evidente que existen en contextos CRC y que el griego las adapta mediante vocales de apoyo (<ε>, <α>): *hlñmidewe* > Ελμιδαυα, *hrrñmuwe* > Αρμοας, *krbbesi* > Θερβεσις, *hrppidube* > Αρπιδοβας.

## 5.10. Geminación

La geminación consonántica es notada de manera muy sistemática en el alfabeto licio. Por ejemplo:

- geminación en los grupos de consonantes obstruyentes: *hrixttbili*, *ixtta*, *xpparama*, *zissqqa*;
- geminación en los grupos de r más consonante: *erttimeli*, *hrppidube*, *krbbesi*. En los grupos con nasal, la geminación aparece notada como *rñm*, *ñn* : *errñmenēni*, *hrrñmuwe*;

– los nombres griegos en licio suelen sufrir estos dos tipos de geminación, al menos en términos gráficos: *alaxssañtra* < Ἀλέξανδρος, *mexistte* < Μεγίστης, *terssixe* < Τερσικλής, etc.

Aparte de estos fenómenos de geminación postconsonántica, el licio presenta consonantes geminadas en algunos nombres propios (y léxico común), tanto en posición inicial (*zzala*, *ddenewe*, etc.) como interior (*idazzala*, *mullijesi-*, *tiwiθθeimi*, etc.).

En la grafía de la geminación encontramos una doble paradoja: en tanto que el griego no refleja los tipos de geminación postconsonántica antes citados en la transcripción de nombres licios, el licio no refleja las geminadas intervocálicas de los nombres griegos:

– geminaciones licias no reflejadas en griego: *xpparama* > Κπαραμω, *erttemeli* > Αρτεμηλις, *hrppidube* > Αρπιδοβας, *errmmenēni* > Ερμενηνις, etc.;

– geminaciones griegas no reflejadas en licio: Ἀπολλωνίδης > *pulenjda* (bilingüe), Σκυλλίας > *sxxulija*, Καλλιόναξ > *xelijānaxssa*;

El griego sí refleja la geminación intervocálica licia : *idazzala* > Ειδασσαλα /Eidassala/, *mullijesi-* > Μολλιςις.

## 6. CONCLUSIONES

Nuestro principal instrumento para establecer el valor fonológico y fonético de las letras licias y, por tanto, para conocer el sistema de sonidos del licio es el análisis de las adaptaciones de nombres licios al griego y de nombres griegos al licio. Es un instrumento que tiene evidentes limitaciones, ya que, como el propio término adaptación indica, estamos ante el ajuste de un sistema fonológico de una lengua al de otra lengua y éstos no son coincidentes. Allá donde el griego presenta menos segmentos (por ejemplo las articulaciones fricativas y africadas) resulta más complicado precisar el carácter exacto de los sonidos licios, aunque ha de reconocerse que la investigación sobre la lengua licia ha permitido al menos detectar tales tipos de sonidos y acotar en gran medida su naturaleza articulatoria. En auxilio de este análisis vienen sin duda los casos de adaptaciones de nombres de otras lenguas, en particular nombres iraníes y nombres carios, aunque su aportación es muy limitada. Por último, es importante llamar la atención sobre el riesgo de la “falacia comparativa”, esto es, atribuir a un grafema un sonido determinado en función de su origen en términos comparativos (el caso más conspicuo es el de la letra licia *ṽ* <x>, que procede claramente de una laringal y que se corresponde a *uv* cuneiforme <h> y a *uv* jeroglífico <h>). Si está claro que el origen del sonido representado por un grafema es una información muy relevante a la hora de aproximarse a su valor sincrónico, no se puede trasladar directamente tal valor si no viene acompañado de evidencias más fiables y precisas como las que se extraen de la adaptación de nombres.

## 7. APÉNDICE.

### ADAPTACIONES GRIEGAS DE NOMBRES LICIOS DOCUMENTADOS

[Ar]maxutawi	cf. Ερμακοτας
Arṃpa	cf. Αρυμβα-σις, Αρυνβα-σις
Dapara	Λαπαρας (bil.), Δαπαρας
Ddapssṃna	Δασυμμας, Δαψυμμας, Δαψεμμας
Ddawahāma	cf. Δευειμις
Dderijemi	cf. Δερεμις

El[puw]eti	Ελποατ[ις] (bil.)
Erbina	Ερβινα
Errmmenēni	Ερμενηνις, Ερμενηνις, Ερμενηνιος, Αρμανανις
Erttemeli	Αρτεμηλις (bil.)
Esedeplēmi	Ασεδεπλεμις
Hla	Λα (bil.)
Hlṃmidewe	Ελμιδαυα
Hṃprāma	Εμβραομος, Εμβρομος, Ενβρομος
Hrixṃma	Ρικομμας
Hrixttbili	cf. Κτιβιλας
Hrṃmuwe?	Ερμοας
Hrppidube	Αρπιδοβας
Hura	Ορας
Hurttuw[ēt]i	Ορτουνδιος
Huwetēne	cf. Οτανεις
Huzeimi	Οσαιμις (bil.), Οσσαιμις
Huzetēi	Οσετης
Idamaxzza	Ιδαμαξος
Idazzala	Ειδασσαλα (bil.)
Idāxre	Ιδαγρας
Ijamara	Ιαμαρας
Ikkwemi, Ēkuwem[i]	Ενδυομις (bil.)
Ipresida	Ιμβρασιδης
Ixtta	Ικτας (bil.)
Kṃtuni	Κενδονις
Krbbe[s]i	Θερβεσις
Krup[ssi]	Θρυπις (bil.)
Kuprlli	Κοπριλις
Mahanepi[jemi]	Μαναπιμις
Masasa, Masasi	cf. Μασα, Μασας
Merimawa [f.]	cf. Μεριμαοσσα [f] Μεριμαυασα [f]
Mēmruwi	cf. Μανδροβης ?
Mlejeusi	Μλαουσις
Mula	Μολας (bil.), Μολης
Mulesi	Μολεσις
Mullijesi	Μολλιςις (bil.)
Muraza	Μορωζας (bil.)

<i>Murña</i>	Μορνα (cf. también Μουρνιας)
<i>Mmije [f.]</i>	Αμμια [f.]
<i>Ñteriwa[</i>	cf. Δερι+μοας
<i>Ñterubila</i>	cf. Δροβιλα-σις
<i>Pajawa</i>	cf. Παυα
<i>Pigrēi</i>	Πιγρης
<i>Piñteusi</i>	Πινταυσις
<i>Pixñma</i>	Πιγομας
<i>Prijenube</i>	Πριανοβας (bil.)
<i>Pubiele</i>	Πυβιαλης (bil.)
<i>Punamuwe</i>	Ποναμοας
<i>Puresi</i>	cf. Πορασιματις
<i>Purihimeti</i>	Πυριβάτης (bil.), Πυριματις (bil.), Πορειματις, Ποριματις
<i>Qñturahi</i>	Κονδορασις (bil.)
<i>Sbikaza, Sbukaza</i>	Σπιγασα (bil.)
<i>Sedepłm̃mi</i>	Σεδεπλεμις, Σεδπλεμις
<i>Slñmewe</i>	cf. Σελμα-μοας
<i>Ssepije</i>	Σαπιας (bil.)
<i>Ssewa</i>	Σηο (bil.)
<i>Ssñma</i>	cf. Συμα+διτυλις, Συμμα-σις
<i>Tewinezēi</i>	Τευινασος
<i>Tikeukēprē [f.]</i>	Τισευσεμβρα] (bil.)
<i>Tilume</i>	Τιλομας
<i>Tiwiθθεimi, Tiwiθθεimija</i>	Τευσσαμις
<i>Tñpeime</i>	Τεμβαιμις
<i>Trijētezi</i>	Τριενδασις
<i>Tuwala</i>	Τοαλος; cf. también Τοαλλις, Τοαλις
<i>Urtaqija</i>	Ορτακιας (bil.)
<i>Wasube</i>	Οσσυβας, Οσυβας
<i>Waxssebe</i>	cf. Οξεα
<i>Wazala</i>	Οσαλλας
<i>Wazzije, Wazije</i>	Οσαεις
<i>Wesepije</i>	Οσσαπιας
<i>Xesñtedi</i>	Κεσινδηλις (bil.)
<i>Xezixa</i>	Κοσσικας
<i>Xñtabura</i>	Κενδεβορα, Κινδαβυρις

<i>Xñtenube/Xñtanube</i>	Κινδανυβας
<i>Xpparama</i>	Κπαραμω (bil.)
<i>Xudaliĵē</i>	Κυδαλις (bil.)
<i>Xudara</i>	Κοδαρας (bil.)
<i>Xuwata [f.]</i>	Κοατα (bil.)
<i>Zahama/Zahāma</i>	Σαμος
<i>Zisqqa</i>	Σεσκως (bil.)
<i>Zizahāma</i>	Σησα[μ]μας
<i>Zzala</i>	Σαλας (bil.)

### CORPORA UTILIZADOS

- LGPN *Lexicon of Greek Personal Names. Online database*, <http://clas-igpn2.classics.ox.ac.uk/>.  
 TL Kalinka, E., ed. (1901): *Tituli Asiae Minoris*, Viena.

### REFERENCIAS

- Adiego, I.-X. (en prensa): "Lycian Wexssere, Waxsseppdimi and related forms", in: Simon, ed. en prensa.  
 Adiego, I.-X. (2005): "Licio ñ y ñ̃", in: Schweiger, ed. 2005, 1-13.  
 Adiego, I.-X. (2007): *The Carian Language*, Leiden.  
 Arkwright, W. (1899): "Über das lykische Alphabet", *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes*, 2, 52-76.  
 Arkwright, W. (1915): "Notes on the Lycian Alphabet", *Journal of Hellenic Studies*, 35, 100-106.  
 Brixhe, C., ed. (1993): *La koiné grecque antique. I, Une langue introuvable ?*, Nancy.  
 Brixhe, C. (1993): "Le grec en Carie et Lycie au IV<sup>e</sup> siècle : des situations contrastées", in: Brixhe, ed. 1993, 59-82.  
 Brixhe, C. (2016): *Stèles et langue de Pisidie*, Nancy.  
 Cau, N. (2005): "Nuovi antroponi indigeni nelle iscrizioni greche della Licia di età ellenistico-romana, II", in: Virgilio, ed. 2005, 377-421.  
 Hajnal, I. (1995): *Der lykische Vokalismus: Methode und Erkenntnisse der vergleichenden anatolischen Sprachwissenschaft auf das Vokalsystem einer Kleincorpusssprache, Arbeiten aus der Abteilung "Vergleichende Sprachwissenschaft" Graz Bd. 10*, Graz.  
 Kloekhorst, A. (2008): "Studies in Lycian and Carian Phonology and Morphology", *Kadmos*, 47, 117-146.  
 Laroche, E. (1966): *Les noms des Hittites*, Paris.  
 Leumann, M. (1977): *Lateinische Laut und Formenlehre*, München.  
 Melchert, H. C. (1994): *Anatolian Historical Phonology*, Amsterdam.  
 Melchert, H. C. (2013): "Naming Practices in Second- and First-Millennium Western Anatolia", *Proceedings of the British Academy*, 191, Personal names in ancient Anatolia, 31-49.  
 Molina, C. (2004): "Reading Lycian Through Greek Eyes: The Vowels", *Res Antiquæ*, 4, 105-116.  
 Paradis, C. y J.-F. Prunet (2000): "Nasal Vowels as Two Segments: Evidence from Borrowings", *Language*, 76, 324-357.  
 Pedersen, H. (1949): *Lykisch und Hittitisch*, Copenhagen.  
 Savelsberg, J. (1874): *Beiträge zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmäler*, Bonn.

- Schmidt, M. G. (1868): "Vorstudien zur Entzifferung der lykischen Sprachdenkmale", *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, 5, 257-306.
- Schuler, C., ed. (2007): *Griechische Epigraphik in Lykien: eine Zwischenbilanz: Akten des Int. Kolloquiums München, 24.-26. Februar 2005*, Viena.
- Schürr, D. (2007): "Formen der Akkulturation in Lykien: Griechisch-lykische Sprachbeziehungen", in: Schuler, ed. 2007, 27-40.
- Schweiger, G., ed. (2005): *Indogermanica: Festschrift Gert Klingenschmitt: indische, iranische und indogermanische Studien, dem verehrten Jubilar dargebracht zu seinem fünfundsechzigsten Geburtstag*, Taimering.
- Thurneysen, R., ed. (1899): "Inchriftliches 3. Zur Umschreibung des Lykischen", *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 35, 221-226.
- Virgilio, B., ed. (2005): *Studi ellenistici. XVI*, Pisa.
- Zgusta, L. (1964): *Kleinasiatische Personennamen*, Praga.

Ignasi-Xavier Adiego est Catedràtic de linguistique indo-européenne et directeur du département de philologie latine de l'Universitat de Barcelona.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels



# LES NOMS D'ASSONANCE THRACE : DES MIROIRS CULTURELS

Dana Dana

---

Parmi les phénomènes d'interférence et d'hybridation qu'affectionnent les spécialistes de l'onomastique des domaines qu'on appelle "périphériques", la notion d'assonance a gagné en visibilité ces dernières décennies non seulement en raison de l'accroissement de la documentation mais également par un renouvellement des perspectives<sup>1</sup> qui dépasse les logiques binaires et l'opposition commode entre noms grecs/latins et indigènes. Après une brève introduction consacrée à cette catégorie anthroponymique des "noms d'assonance" et à ses dénominations alternatives, accompagnée d'une présentation de l'historiographie particulière dans le domaine de l'onomastique thrace<sup>2</sup>, je vais donner un aperçu des noms d'assonance thrace et souligner l'intérêt historique que peut fournir l'analyse de ces choix et fréquences onomastiques, en contexte aussi bien grec que latin. Dans une troisième partie seront présentés trois petits dossiers récemment relevés ou confirmés par les nouveautés épigraphiques d'époque impériale<sup>3</sup>, qui permettent de progresser aussi bien dans la connaissance des noms antiques que dans leur interprétation historique<sup>4</sup>.

## LES NOMS D'ASSONANCE

Depuis quelques décennies, une attention nouvelle a été accordée dans les études onomastiques aux phénomènes d'assonance et de traduction, principalement dans l'espace celto-germanique – pour lequel on dispose de plusieurs études de Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier –, mais aussi africain<sup>5</sup> et syrien<sup>6</sup>, qui bénéficient en outre d'une solide tradition d'études. On y décèle à juste titre des indices nuancés de la romanisation, plus précisément d'une acculturation comprise comme une action double et réciproque<sup>7</sup>, puisqu'il

- 1 Pour citer Raepsaet-Charlier 2012, 16 : "As in many fields of history, regardless of the period studied, epistemological obstacles are more intractable than the gaps in documentation".
- 2 J'ai analysé une partie de ces noms afin de saisir l'impact de l'onomastique latine sur les noms indigènes de l'espace thrace (Dana 2011a), en dressant des cartes de distribution pour *Mestrius*, *Mestrianus* et *Torquatus*. Cette catégorie est plus brièvement traitée dans mon répertoire *OnomThrac* (Dana 2014, CII-CIV), avec des cartes de distribution : noms en *mest-*, *Mestrius* et *Mestrianus* (CIII, fig. 9) ; noms en *torc-* et *Torquatus* (CV, fig. 10) ; noms en *deci-* (115, fig. 19) ; *Mucianus* (248, fig. 34) ; *Pyrrula* et *Pyrrhus* (284, fig. 37-38).
- 3 Sauf mention contraire, toutes les dates sont de notre ère. Les mots indigènes ne seront pas accentués dans cet article, à l'exception de ceux munis d'un suffixe grec.
- 4 Sur des exemples d'"histoire par les noms" (l'expression est de Louis Robert), voir Hatzopoulos 2000 (domaine macédonien), Dana 2011b (Thrace à l'époque hellénistique), Coşkun 2013 (Galatie), Yon 2018 (espace syrien oriental).
- 5 Sur l'expression onomastique de l'identité autochtone en Afrique du Nord antique, voir Dondin-Payre 2005a ; voir aussi Dondin-Payre 2005b, sur le rapport entre dénomination et romanisation dans les mêmes régions.
- 6 Voir les études de Rey-Coquais 1979 ; et en particulier Sartre 1985, 141-152, Sartre 1998 et Sartre 2007.
- 7 Cf. Raepsaet-Charlier 2008, 208.

convient de dépasser les visions très datées de “volonté de latinisation”, d’une part, et de “résistance indigène” / “résistance à la romanisation”, d’autre part. L’accroissement dans toutes les provinces de la documentation épigraphique d’époque impériale, en particulier grâce aux épitaphes familiales et aux divers catalogues, permet de constater, pour ne donner que l’exemple des régions hellénophones et hellénisées (Thrace, Asie Mineure, espace syrien, Égypte – si privilégiée grâce à la documentation papyrologique), l’existence d’une onomastique profondément mélangée, qui puise à cette époque dans les stocks onomastiques grec, latin et indigènes. L’enrichissement des séries accroît la visibilité des adaptations et des créations locales, au point qu’il serait inutile de séparer et d’opposer, comme on l’a trop souvent fait, les multiples influences “classiques” et la continuité des traditions indigènes.

En plus des aléas de la documentation, il est important de rappeler que l’étude des noms thraces<sup>8</sup> a été depuis toujours minée par les nationalismes historiographiques balkaniques<sup>9</sup>, qui sont encore très présents dans ce champs d’études<sup>10</sup>, ou par des présentations traditionnelles et des appréciations rapides dans les études occidentales.

Tout comme dans l’ensemble de l’Orient grec, l’espace thrace se caractérise par des phénomènes multiples et concomitants : hellénisation, romanisation – qui se manifestent à travers plusieurs registres (culturel, linguistique, onomastique, juridique, politique)<sup>11</sup>, régionalisation (à l’échelle provinciale ou locale), et qui superposent des traditions locales d’une diversité étonnante. Ainsi, l’enrichissement de la documentation a permis de reconnaître quatre territoires de l’onomastique thrace<sup>12</sup>, auxquels j’ai donné des appellatifs conventionnels : des noms panthracés (*grosso modo*, la Thrace propre) ; des noms thraces occidentaux (Macédoine Orientale, Thasos, Thrace Occidentale, Sud de la Mésie Supérieure) ; des noms daco-mésiens (Dacie, Nord-Est de la Mésie Supérieure, Mésie Inférieure) ; enfin, des noms bithyniens (Bithynie, Mysie)<sup>13</sup>. L’exploitation des noms thraces que j’envisage ici comme à d’autres occasions n’est déterminée ni par les visées linguistiques et les spéculations étymologiques adjacentes d’autres chercheurs<sup>14</sup>, ni par la recherche d’une illusoire pureté indigène, dans une vision statique, mais sous un angle historique. L’étude des noms apparaît ainsi comme un miroir de la société et de ses mutations, néanmoins un miroir déformant qu’il convient d’utiliser avec parcimonie et précaution.

Plusieurs appellations ont été proposées pour le phénomène qui fait l’objet de cette étude, qui n’est que l’un des résultats des multiples adaptations indigènes à la romanisation ou bien à l’hellénisation (voir *infra*). La plus appropriée est celle proposée par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, de noms “à double entrée” linguistique (entrée latine ou grecque) et

8 Quelques titres, dans une liste pléthorique : Detschew 1957 ; Russu 1969 ; Beševliev 1970 ; Georgiev 1983 ; Duridanov 1995.

9 Sur les usages idéologiques des Thraces dans les historiographies bulgare, roumaine et grecque, voir l’excellente analyse de Marinov 2016.

10 Ainsi, le nombre et le poids des noms thraces est exagéré par nombre d’historiens bulgares et roumains ou, au contraire, réduit par nombre d’historiens grecs ; alors que l’accroissement de la documentation demande la réévaluation critique des thèses traditionnelles, les analyses onomastiques restent souvent prisonnières de l’héritage historiographique. Ainsi, l’obsession de l’hellénisation domine la monographie de Samsaris 1993 ; parmi les études récentes qui perpétuent des théories désuètes, pour des raisons de fidélité (culte de Fanoula Papazoglou) ou des visées identitaires, on peut citer l’approche confuse de Proeva 2017.

11 Malgré les simplifications abusives ou les dérapages qui ont été parfois suscités par l’emploi de ces termes, je préfère les utiliser, tout en insistant sur leur sens conventionnel.

12 Dana 2014, LXIII-LXXXII.

13 Dana 2012a ; Dana 2014, LXIII-LXXXII.

14 Étude et recueil maximalistes de Mateescu 1923 et de Detschew 1957 (sur ce dernier, voir Dana 2014, XVII-XX) et monographie très problématique de Dimitrov 2009 (voir mon c.r., Dana 2012b).

phonétique (présentant une référence indigène)<sup>15</sup>, voire, dans un registre plus concret, de “noms d’assonance”<sup>16</sup>, qu’il convient de comprendre comme un terme conventionnel. Présent partout où il y a des interférences linguistico-onomastiques à l’œuvre, ce phénomène affecte aussi bien les provinces occidentales que l’Orient hellénophone, bien que les études soient pour l’instant moins nombreuses pour la partie orientale de l’Empire<sup>17</sup>, en dépit de la richesse des données onomastiques. Ainsi, en Asie Mineure, l’hellénisation des formes indigènes, à partir d’une identification à un radical (quasi)homophone grec, est aisément perceptible. L’exemple le plus manifeste d’une “collision onomastique” entre noms grecs et asiatiques est illustré par la vogue des anthroponymes en Ερμ- (dont le très fréquent Έρμαϊος) au Sud de l’Asie Mineure, en particulier en Lycie. Cette série de noms théophores inclut aussi bien des formes indigènes que des composés ou des dérivés grecs assonants avec le radical homophone *Arma/Erma* – en rapport avec le théonyme *Arma*, le dieu lunaire hittito-louvite<sup>18</sup>.

La preuve décisive de l’existence<sup>19</sup> de ce type de noms est leur fréquence inhabituelle dans une région donnée, qui correspond en réalité à la diffusion sur le même territoire de noms indigènes homophones. L’examen des occurrences – après la vérification des lectures et des restitutions – et la contextualisation des attestations peuvent expliquer une parenté de sonorité (et parfois de sens) avec une racine indigène, puisque les noms d’assonance “colorent” pourtant certains noms latins [et grecs] d’une qualification indigène intéressante<sup>20</sup>. Les nouvelles perspectives, qui dépassent fort heureusement la logique d’un conflit entre les Romains (ou autres “maîtres”) et les populations sujettes, envisagent ces choix onomastiques sous un autre angle : “loin de prouver une résistance au vainqueur, [ils] manifestent une volonté de latinisation intégrée à des données locales qu’elle n’effaçait pas, un souci d’acquiescer une dénomination nouvelle sans rupture avec ses racines culturelles, sans abandon de l’héritage linguistique, au sein d’une identité régionale vivante”<sup>21</sup>.

Dans cette optique, la présence des noms d’assonance n’est pas le témoignage d’une quelconque résurgence indigène, comme on peut encore le lire, mais bien l’une des manifestations les plus caractéristiques de la romanisation<sup>22</sup> – ou de l’hellénisation. Cette nouvelle perspective, plus nuancée, prend en compte les différences de traitement, les enjeux sociaux et les arrière-fonds culturels des provinces de l’Empire.

15 Raepsaet-Charlier 2005 ; Raepsaet-Charlier 2008, 289-290 ; Raepsaet-Charlier 2012, sur les “Decknamen” (“noms de couverture”) et les phénomènes d’homophonie et d’assonance ; Raepsaet-Charlier 2005a, 228.

16 Expression forgée par L. Weisgerber ; voir Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 2001, VI. Ainsi, le nom latin *Verecundus* (“discret”, évoquant la modestie et la tempérance) est très fréquent dans les provinces occidentales (*OPEL*, IV, 157-158), puisqu’il était perçu comme une association de deux éléments gaulois, *ver-* (“très”) et *condo-* (“intelligent”) ; voir l’étude exhaustive de Lefebvre 2011, qui en voit le “nom d’assonance le plus spectaculaire à cause de son homophonie latine et celte”.

17 Voir Solin 1994-1995 (en partic. sur les noms syriens). Cette situation promet de changer, comme il ressort des recueils récents édités par Matthews 2007 (sur les “mondes nouveaux” de l’onomastique grecque, en partic. la prudence méthodologique de Sartre 2007 et l’étude de Schmitt 2007 sur la réinterprétation grecque des noms iraniens, par étymologie populaire) et Parker 2013 (en partic. les articles de C. Brixhe, M. Adak et A. Coşkun).

18 Brixhe 1991 ; O. Masson, *BÉ*, 1991, 194 ; en dernier lieu, l’analyse de Balzat 2014, avec l’ensemble des occurrences (*LGPV*, V.B, 144-155 et V.C, 141-150).

19 Existence parfois contestée par certains historiens traditionnels, prisonniers de leurs logiques rassurantes.

20 Raepsaet-Charlier 2017, 217.

21 Raepsaet-Charlier 2005, 228.

22 Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 2001, VI.

## LES NOMS D'ASSONANCE THRACE

Ce constat se vérifie pleinement dans l'espace thrace, où les noms d'assonance ont été remarqués depuis longtemps – et même trop, car les exagérations sont légion<sup>23</sup>. Qui plus est, cette identification s'opère dans un double registre, concernant à la fois les domaines latin et grec – ce qui constitue une particularité discriminante par rapport à d'autres stocks onomastiques. En effet, pour la connaissance de l'onomastique thrace la documentation est divisée à la fois entre le registre grec et le registre latin, mais aussi, en parties quasi-égales, entre les régions balkaniques et l'ensemble du monde méditerranéen<sup>24</sup>. Si ces noms d'assonance thrace ne sont pas très nombreux – en tout cas, ils sont moins nombreux que dans les provinces celto-germaniques –, leurs occurrences sont par ensemble très fréquentes<sup>25</sup>.

C'est toujours un faisceau d'indices convergents qui permet de définir et de reconnaître les noms d'assonance. Dans le domaine thrace, les principes que j'ai adopté sont les suivants : (1) rassembler les attestations particulièrement fréquentes dans les territoires thracophones et dont l'assonance avec des racines indigènes est manifeste ou partielle ; (2) dans ces catalogues, déceler la présence de noms indigènes parmi les membres de la même famille (en particulier des racines assonantes) – en tant que preuve de leur extraction indigène, même plus lointaine –, d'une iconographie caractéristique (ainsi, le motif banal du "Cavalier Thrace") ou d'une vénération des divinités locales ; (3) étant donné le profil d'une grande partie de la documentation, relever les occurrences dans le milieu militaire en rapport avec une origine géographique de Thrace, et, éventuellement, des patronymes ou des camarades d'armes avec une onomastique thrace<sup>26</sup> et/ou une origine balkanique. Dans ce qui suit, je vais illustrer chacun de ces critères, qui s'accordent souvent.

Tout d'abord, voici un tableau des noms d'assonance thrace, bâtis sur des radicaux grecs et latins correspondant formellement à des radicaux thraces :

Nom d'assonance	Autres formes dérivées	Occurrences	Famille onomastique indigène	Occurrences	Régions concernées <sup>27</sup>
<i>Bithynicus</i>		plus de 25	<i>bith-</i>	<i>passim</i>	THR, BITH
<i>Decianus</i>		3	<i>deci-</i>	plus de 35	DAC, MI
<i>Dento</i>		3	<i>dent(u)-</i>	plus de 20	THR, MO
Δ(ε)ινίας		12	<i>dini-</i>	± 65	THR, MI, MO
Μαντώ		17	<i>manta-</i>	± 60	MO
<i>Mestrius</i>	<i>Mestria, Mestrianus, Mestriana</i>	plus de 70	<i>mest-</i>	± 80	MO
<i>Mucianus</i>	<i>Muciana, Mucianilla</i>	plus de 240	<i>muca-</i>	plus de 460	THR, MI, MO, BITH
?Μύστα	?Μυσταρώ	7	<i>mest-</i>	± 80	MO
?Pistus		12	<i>pist- et bist-</i>	peu nombreuses	THR, MI
<i>Pyrrhus</i>	Πυρρίας, [Πυρρίων]	plus de 60	<i>pur- et pir-</i>	plus de 60	MO, TO
<i>Surus/Syrus</i>	<i>Surio/Syrio, Sura/Syra</i>	± 30	<i>sur- et syr-</i>	± 20	MO
<i>Torquatus</i>	<i>Torquata</i>	± 25	<i>torc-</i>	plus de 40	MO

Certains de ces noms nécessitent une présentation spéciale ou une actualisation des occurrences.

Le nom d'assonance thrace le plus répandu est de loin **Mucianus / Μουκιανός**, attesté plus de 240 fois dans les régions thracophones ou parmi les nombreux soldats originaires des provinces balkaniques<sup>28</sup>. Apparemment bâti sur le gentilice *Mucius* avec le suffixe de dérivation si banal *-anus*<sup>29</sup>, sa popularité exceptionnelle dans l'espace thrace s'explique par la fréquence prodigieuse des noms indigènes appartenant à la famille *muca-* (d'étymologie inconnue)<sup>30</sup>, dont les plus fréquents sont *Mucapor*, *Mucatralis* (et sa forme courte *Mucatra*) et *Mucazanus* – en tout, plus d'une vingtaine de noms différents (*OnomThrac* 227-256). Le nom d'assonance *Mucianus* est populaire à partir du milieu du II<sup>e</sup> s., étant plus fréquemment attesté en Thrace centrale et septentrionale (Philippopolis et Augusta Traiana) ; il apparaît aussi en Thrace Orientale (Pautalia) et en Mésie Inférieure (où il s'agit presque toujours de militaires<sup>31</sup>), et sporadiquement en Macédoine Orientale et en Bithynie, car des noms en *muca-* sont également présents dans ces dernières régions – Mo(υ)κασις, respectivement Mo(υ)καζις. Seule la Dacie fait exception, puisque les noms en *muca-* y sont absents du stock onomastique local ; dans cette province, les porteurs de ce nom sont toujours des soldats

23 À titre d'exemple : Mateescu 1923, 109 (*Bassus, Castus, Decianus, Germanus, Mestrius* et *Mestrianus, Terentius, Torquatus, Vitalis*) ; Beševliev 1970, 63 (*Mestrius*), qui cite encore, 40-41 (*Montanus*) et 44 (*Bassus, Castus, Celsus, Germanus*) ; Mihailov 1977, 345-347 (*Bassus, Celsus, Germanus, Marcus* et *Marcianus, Mucianus, Torquatus*) ; Raepsaet-Charlier 2005, 227 (*Bassus, Celsus, Mucianus*). Parmi les noms inclus dans cette catégorie, certains ne sont pas des noms d'assonance thrace, étant en réalité des noms fréquents à l'époque impériale, en particulier dans le milieu militaire (*Bassus, Celsus, Germanus, Vitalis*) – milieu dans lequel les soldats d'origine thrace sont sur-représentés. Voir déjà I. I. Russu (dans Mihailov 1977, 352), selon lequel il est plus prudent de considérer *Bassus, Celsus* et *Germanus* uniquement comme des noms latins.

24 En effet, beaucoup de noms thraces sont attestés ailleurs que dans les provinces balkaniques, car de très nombreux Thraces et Daces sont recrutés dans tous les corps de l'armée romaine : unités auxiliaires, légions, flottes prétoriennes, unités d'élite de Rome (cohortes prétoriennes et *equites singulares Augusti*). De l'époque hellénistique jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive, environ la moitié des occurrences de noms thraces sont hors des Balkans.

25 Par rapport aux domaines celtique, germanique, sémitique et africain, il est encore plus difficile de reconnaître les noms de traduction dans le domaine thrace.

26 Ainsi, une épitaphe d'Albanum (AÉ, 1919, 72), après 212 : *Aurelius* (sic) *Paibae, equiti leg(ionis) II Parth(icae), qui vixit ann(is) XXVIII, mil(itavit) ann(is) VIII. Aurel(ius) Zypyr et Aurel(ius) Mestrius, heredes et cont(ubernaes)* ; *Paiba* (gr. Παίβης) et *Zypyr* (gr. Ζύπυρος) sont des noms typiques pour la Macédoine Orientale. Et une autre épitaphe, de Rome, du III<sup>e</sup> s. avancé (AÉ, 2004, 308) : *Aur(elius) Sita, mil(es) coh(ortis) I pr(aetoriae), vixi(it)t an(nis) XXXII ; posuerunt contubernaes sui de suo et Mucianus et Zinama ; Sita et Zinama* sont des noms thraces.

27 Abréviations : BITH (Bithynie), DAC (Dacie), THR (Thrace), TO (Thrace Occidentale), MI (Mésie Inférieure), MO (Macédoine Orientale).

28 Beševliev 1970, 38-40 ; Mihailov 1977, 347 ; curieusement absent chez Detschew 1957. Une partie des attestations : *OPEL*, III, 89 ; *LGPN*, IV, 242-243 (78 ex.) ; Tataki 2006, 501-502 (*cognomen* n° 102, 6 ex.). Voir à présent *OnomThrac* 246-255, avec la carte des occurrences fig. 34 (et *OnomThracSuppl*, s.v.).

29 On compte également deux dérivés féminins, *Muciana* et *Mucianilla* ; le meilleur exemple est offert par une épitaphe du territoire de Nicopolis ad Istrum (en Mésie Inférieure), érigée par *M. Aurel. Mucianus, vet(eranus) ex b(ene)ff(iciario) leg(ati) leg(ionis) I Ital(icae)*, pour sa fille [*Aurel(ia)?*] *Muciana* et son frère vétérinaire, *Aurel. Dizza* (*CLL*, III, 12408 = *ILBulg* 430).

30 La plupart des étymologies proposées pour des noms thraces sont très spéculatives et reflètent l'imaginaire des linguistes.

31 Province *inermis*, sans aucune légion et une très faible présence d'unités auxiliaires, la Thrace continue de constituer un réservoir de recrutement, en particulier pour les provinces danubiennes, y compris dans les légions, à partir de la fin du II<sup>e</sup> s.

thraces, jamais des indigènes daces<sup>32</sup>. En dehors de l'espace balkanique, ce nom d'assonance est habituellement porté par les militaires d'origine thrace, *Mucianus* étant par ailleurs le nom "thrace" le plus fréquent au III<sup>e</sup> s. parmi les soldats de l'armée romaine<sup>33</sup>. Tel est le cas d'une épitaphe de Rome qui commémore, après quinze ans de service, un prétorien enrôlé en 209 (CIL, VI, 2566 = ILS 2048) : *Aurel(io) Muciano, mili(ti) coh(ortis) V pr(aetoriae), (centuria) Barbati. Militare coepit T(ito) Pompeiano et T(ito) Avito co(n)s(ulibus), ann(or)um XV. Vixit ann(is) XLV, natus Tremontiae. Cl(audia) Paulina coiugi karissimo ex testamento fecit. L'origo Tremontia (= Trimontium) fait appel à un nom alternatif, qui plus est latin, de Philippopolis (auj. Plovdiv), qui lui a été donné d'après les trois collines<sup>34</sup>. Enfin, une attention spéciale doit être accordée aux "faux-amis" : si en Afrique les *Muciani* portent tout simplement des noms dérivés de *Mucius*, les *Muciani* de l'espace syrien (y compris des militaires), en l'absence d'indices sur une origine balkanique<sup>35</sup>, portent des noms d'assonance sémitique, en rapport avec le nom très fréquent *Mocimus* / Μοκίμος<sup>36</sup>.*

La plupart des noms d'assonance ont toutefois un caractère régional très prononcé. L'ancrage régional du nom *Mestrius* et de son dérivé *Mestrianus*, avec plus de 70 occurrences (*OnomThrac* 215-218)<sup>37</sup>, est confirmé par leur association, dans les mêmes familles, avec des noms épichoriques en Macédoine Orientale et dans les régions voisines (sud de la Mésie Supérieure et partie orientale de la Thrace). Dans tous les cas où *Mestrius* est un idionyme pérégrin ou un *cognomen* (et non un *nomen*), il s'agit d'un nom d'assonance typique des Thraces occidentaux, choisi pour l'affinité avec la série épichorique des noms en *mest-* (*OnomThrac* 213-220), dont les occurrences sont légèrement supérieures<sup>38</sup>. Bien qu'il soit un gentilice linguistiquement latin, les familles d'extraction indigène des parties septentrionale et orientale de la Macédoine l'utilisent abondamment soit comme idionyme pérégrin, soit comme *cognomen*. En revanche, il est important d'observer que le *nomen Mestrius* se rencontre dans la province de Macédoine plutôt dans les régions touchées par la colonisation italique, où les indigènes sont absents ou peu nombreux<sup>39</sup>.

32 Dana 2004, 442.

33 La popularité de *Licinianus* et des noms de la même famille en Dalmatie (Alföldy 1969, 231) est en rapport direct d'assonance avec les noms indigènes de facture illyrienne (*Lic-/Licc-*).

34 Aujourd'hui encore, les trois collines conservent leur anciens noms turcs Nebet-tepe, Džambaz-tepe et Taksim-tepe (Danov 1979, 245-246). Ce nom, évoqué par Pline l'Ancien, *Nat.*, 4.11 (*nunc a situ Trimontium dicta*) et Ptolémée, *Geogr.* 3.11.12 (Φιλιππόπολις ἢ καὶ Τριμόντιον), est en outre attesté par une inscription et un diplôme militaire : *M. Aur. Dines, Trim(ontio)*, licencié en 195 de la *legio VII Claudia* de Viminacium, en Mésie Supérieure (CIL, III, 14507 = IMS, II, 53 col. I b 53) ; diplôme du 7 janvier 221 du prétorien *M. Septimius M. f. Vlp(ia) Maeticus Trimontio* (CIL, XVI, 139).

35 Cf. l'épithaphe d'Apamée de Syrie de *Aur. Moucianus* (sic), *miles leg(ionis) II Part(hicae)*, érigée par son héritier *Aur. Dizza* (AE, 1993, 1579).

36 Grassi 2012, 231-232 (transcriptions de Muqīm) ; Yon 2018, 58, sur *Mucianus* comme possible transcription/adaptation de *mqymw*. Tel est le cas de [Μου]κιανὸ[ς] Μαλχου τοῦ Μοκίμου (Palmyre, SEG, XXXVIII, 1578). Pour ces raisons, *Mucianus optio Pal(myrenorum)* qui est l'auteur d'une dédicace à *Silvanus Domesticus* à Porolissum (ILD, I, 690) doit être un Palmyrénien en service dans le *numerus Palmyrenorum* en garnison au Nord de la Dacie Porolissensis.

37 Listes partielles de ce nom : *OPEL*, III, 79 ; *LGPN*, IV, 232 (Μέστριος : 7 ex. ; Μέστρις : 1 ex.). Dans la liste des *Mestrii* (gentilice) donnée par Tatakis 2006, 313-315 (n° 359), on compte en réalité beaucoup de noms pérégrins. Solin 2001, 208-209 note l'exemple intéressant d'un Μέστριος Μεστριανός en Pélagonie (IC, X.2.2, 254), gentilice et surnom formé sur le gentilice. Sur les *Mestriani*, voir Tatakis 2006, 500 (*cognomen* n° 99, 2 ex.).

38 Detschew 1957, 296-300 ; *OPEL*, III, 79 ; *LGPN*, IV, 232-233. On ignore le rapport de cet anthroponyme avec le nom du fleuve Νέστος et sa variante Μέστος/*Mestus* (qui, en grec, a toutefois le sens de "plein, rempli"), d'où dérive le nom bulgare du fleuve, *Mesta*.

39 Une vingtaine d'exemples chez Tatakis 2006, 313-315 (gentilice n° 359) : 7 à Dion ; 4 à Thessalonique (ville cosmopolite) ; 2 à Beroia, à Stobi et en Pélagonie ; 1 à Edessa, Pella et en Péonie. Dion, Stobi et Pella étaient des colonies romaines.

Dans toute la région orientale de la Macédoine, avec une très forte concentration dans la vallée du Moyen-Strymon (l'antique Sintique)<sup>40</sup>, est attesté un nom d'assonance grecque extrêmement fréquent, Πύρρος (et son dérivé Πυρρίας)<sup>41</sup>. Dépassant la soixantaine d'occurrences, il est le résultat évident de la popularité, dans ces mêmes régions, d'une famille onomastique thrace bâtie sur la racine *pur-/pir-*, dont l'exemple le plus répandu est l'hypocoristique Πυρούλας (lat. *Purula / Pyrula / Pirula*), secondé par le nom féminin composé *Pirusala*.

Un autre nom d'assonance, *Torquatus* (en grec Τορκουᾶτος, Τορκᾶτος, fém. Τορκᾶτα), qui plus est un nom latin méritoire, est caractérisé par une forte concentration dans la région de Sırha (plus de 25 occurrences). Il s'explique par la présence, exactement dans la même région, de toute une série de noms bâtis sur la racine *torc-* (*OnomThrac* 374-376)<sup>42</sup>, dont le nom simple *Torcus / Turcus / Τορκος*, des dérivés hypocoristiques (Τορκίων, *Torcula / Τορκουλας*, Τορκουκ) et le composé Τορκουπαιβης. L'attestation la plus ancienne d'un *Torquatus* est livrée par un diplôme militaire (voir *infra*) et montre que ce nom assonnant était donné au moins depuis le début du II<sup>e</sup> s.

Le cas de *Pistus / Πίστος* (*OnomThrac* 273) pourrait paraître peu probant, malgré les quatre occurrences de la forme indigène (?) Πίστους (ou simple calque sur la forme latine ?), sans compter sur le fait qu'il est souvent attesté dans un milieu servile<sup>43</sup>. Or, sa fréquence inhabituelle dans les régions thracophones, avec plus d'une dizaine d'occurrences, y compris dans le milieu militaire, pourrait bien s'expliquer par l'assonance. On peut verser au dossier un nouvel exemple, grâce à un diplôme militaire fragmentaire du 7 janvier 237 (?) ; il s'agit du *cognomen* d'un cavalier de la garde impériale originaire du territoire d'une cité inconnue de la province de Thrace : [- -----] *onis fil(io) Pist[o, --- e]x Thracia*<sup>44</sup>.

Si *Mucianus* est un nom d'assonance panthrace, et si d'autres noms assonnants sont en vogue en Macédoine Orientale et dans les régions adjacentes, un seul anthroponyme de l'espace daco-mésien peut, pour le moment, être inclus parmi les noms d'assonance, malgré ses rares occurrences (au nombre de trois). Tout comme *Mucianus* dans l'espace thrace, *Decianus* (*OPEL*, II, 94) a l'air d'un *cognomen* latin bâti sur le gentilice *Decius*. Cependant, l'exemple fourni par le diplôme militaire du 7 janvier 230<sup>45</sup> montre que le père du cavalier *M. Aur. Decianus* portait ce nom comme idionyme, tous les deux étant de condition pérégrine avant l'octroi collectif de la citoyenneté romaine en 212, par la *Constitutio Antoniniana*<sup>46</sup>. Le choix de ce nom d'assonance s'explique aisément par la popularité des noms daco-mésiens

40 Cette région se caractérise par ailleurs par une forte production épigraphique.

41 Mihailov 1977, 346. Occurrences : *LGPN*, IV, 296 (Πύρος) et 297 (Πύρρος, Πυρρίας).

42 Detschew 1957, 513 ; Mihailov 1977, 347 ; *LGPN*, IV, 334, s.v. Τορκᾶτος (4 ex.), Τορκουᾶτος (15 ex.) ; Tatakis 2006, 518-519 (*cognomen* n° 169, 15 ex.).

43 À ce propos, il convient de supprimer de la liste de possibles noms d'assonance un exemple provenant du territoire d'Hadrianopolis, car la lecture habituelle Πείστος Υκονοχος (*IGBulg*, III.2, 1817) a été opportunément corrigée en ἕκονό<μ>ος (= οἰκονόμος) par Sharankov 2016, 332.

44 Nadvirnjak *et al.* 2016, 183, n° UA-022 ; la découverte de ce fragment en Ukraine occidentale (région de Vinnycja), à l'instar d'une vingtaine d'autres diplômes militaires fragmentaires, s'explique par les raids et les *spolia* des porteurs de la culture de Chernyakhov au Sud du Danube, sur le territoire des anciennes provinces de Mésie Inférieure et de Thrace.

45 *M. Aurelius Deciani fil(ius) Decianus, Colonia Malve(n)se ex Dacia* (CIL, XVI, 144 = ILS 2009 = DKR 76 = IDRE, I, 166 ; diplôme conservé au musée de Naples).

46 Petolescu 2007, 153-154 (cf. déjà dans IDRE, I, 1996, p. 169), qui avait pensé à tort que le *cognomen Decianus* "ne semble pas être romain", n'hésite pas à en voir un "anthroponyme dace sûr, qui comporte le radical *Dec-*" ; en cela, il suivait Mateescu 1923, 189, sans comprendre réellement la portée de ses explications.

de la famille *deci-*, en particulier le “nom historique” dace par excellence, *Decibalus/Decebalus* (plus de 25 exemples), secondé par *Decinaeus* (au moins 8 exemples)<sup>47</sup>.

Parmi ces noms prisés dans les familles d'extraction indigène, fruit de créations onomastiques régionales, on peut remarquer une diversité de situations : non seulement une assonance qui fonctionne dans les territoires thracophones (*Mestrius, Pyrrhus, Torquatus*), et qui devait être transparente dans ces régions mêmes (mais moins perceptible dans le cas des militaires en service ailleurs), mais aussi une assonance qui fonctionne, si besoin, à l'extérieur, et qui devait être perçue comme telle – comme dans le cas de *Mucianus*.

Dans le domaine thrace occidental, à savoir en Macédoine Orientale et dans les régions voisines (île de Thasos, Thrace Occidentale, Sud de la Mésie Supérieure), on constate une présence considérable de noms d'assonance, qui se manifestent plus nettement que dans d'autres régions thracophones. Ils sont bâtis à partir des racines indigènes, dans le registre onomastique grec (*Μαντώ*<sup>48</sup>, *Πύρρος/Pyrrhus/Purus*) et davantage latin – mais très souvent en graphie grecque : *Dento/Δέντων* ; *Mestrius/Μέστριος* et son dérivé *Mestrianus/Μεστριανός*, avec les formes féminines correspondantes *Mestria/Μεστρία* et *Mestriana* ; *Torquatus/Τορκουάτος/Τορκάτος* et son pendant féminin *Τορκάτα*. Cette profusion des noms d'assonance en Macédoine Orientale exige des explications :

– par ensemble, ce type d'enquête onomastique y est facilité en raison d'une plus grande richesse épigraphique que par rapport au reste des territoires thracophones, en particulier les nombreuses épitaphes familiales d'époque impériale et quelques catalogues<sup>49</sup> ; toutefois, leur datation dans la plupart des cas à l'époque impériale empêche pour la quasi-totalité des noms de faire des comparaisons avec les pratiques onomastiques d'époque hellénistique dans la même région et de constater si des noms d'assonance étaient déjà en usage, dans le registre gréco-macédonien ;

– il s'agit d'une région massivement habitée par des indigènes, mais où la langue écrite est, depuis des siècles, le grec. Bien que la région soit restée de tradition hellénophone – en raison de la présence d'anciennes colonies grecques sur la côte égéenne, depuis l'époque archaïque et de l'intégration ultérieure dans le royaume macédonien, avec l'installation de colons macédoniens –, l'impact de la domination romaine<sup>50</sup> est également manifeste au niveau de l'onomastique, soit au niveau provincial, soit au niveau régional. Il ne suffit pas de mettre cet ascendant graduel du registre latin sur le compte des quelques colonies et des Italiens arrivés dans la province, parfois en masse<sup>51</sup> ; il s'explique en réalité par les siècles de domination et d'influence multiforme. Ainsi, la plupart des noms d'assonance de cette région, à l'exception de *Μαντώ* et de *Πύρρος*, puisent dans le registre latin : *Dento, Mestrius* et *Mestrianus, Mucianus, Torquatus*<sup>52</sup>. En effet, la diffusion des pratiques épigraphiques, même

47 Cf. *OnomThrac* 115 et *OnomThracSuppl.* Sur ces noms : Dana 2003, 175 ; Dana 2007. Quant au *duumvir* de Napoca C. *Numerius Decianus* (*CIL*, III, 14465 = ILS 7150), sur lequel on ne dispose d'aucun autre renseignement, l'assonance est peu probable.

48 *Μαντώ* (*OnomThrac* 209-210) est un nom grec mythologique, choisi pour l'assonance avec le nom féminin *Manta/Μαντα* (et ses dérivés), qui est très fréquent en Macédoine Orientale (*OnomThrac* 206-210) ; voir Mihailov 1987, 89-103.

49 En Thrace et en Mésie Inférieure, les dédicaces – dont la plupart sont individuelles – restent majoritaires dans la documentation épigraphique.

50 La Macédoine est une province romaine depuis le milieu du II<sup>e</sup> s. a.C.

51 Voir l'étude de Brélaz 2015 sur les usages épigraphiques des indigènes du territoire de la colonie de Philippes (enclave latinophone en Macédoine), qui utilisent plutôt le latin que le grec.

52 Cf. la popularité exceptionnelle dans les régions centrales de l'Asie Mineure de *Δόμνος* et *Δόμνα* (*LGPN*, V.C, 125-128) ; voir, entre autres, Coşkun 2013, 89 (“More interestingly, the highly popular *Domnos* can be understood as Phrygian, Celtic and Roman, so that one may wonder if the Roman reinterpretation of this name prompted the frequency of Greek *Kyrios*”) et 103 n. 74 ; la meilleure

en grec, est contemporaine de la diffusion des noms latins<sup>53</sup>, qui sont graduellement adoptés dans les stocks onomastiques régionaux de l'ensemble des provinces hellénophones, tels *Γάϊος* et *Μάρκος*<sup>54</sup> ;

– une autre particularité de cet espace, généralement sous-estimée, est l'empreinte de la tradition macédonienne<sup>55</sup>, très visible encore à l'époque impériale, et non seulement par l'usage de l'une des deux ères provinciales. C'est cette tradition qui donne à cette région doublement périphérique – car la Macédoine Orientale est en même temps une périphérie du monde hellénophone et du monde thrace – une image d'autant plus complexe. En effet, dans ces régions on compte dans le stock onomastique des populations d'extraction indigène des noms thraces (pan-thraces et épichoriques / régionaux, ces derniers dans une proportion écrasante), grecs, latins mais aussi macédoniens. Prenons l'exemple d'une dédicace à une divinité locale de Melnik (Sintique) (*IGBulg*, IV, 2319)<sup>56</sup> : *Κλαυδιανός, Πύρρος καὶ Πύρρος | Λάνδρου* καὶ οἱ περὶ αὐτοῦς <σ>αλτάριοι | θεῶν Ασδουλη, τῶ ζμσ' ἔτι. On trouve ainsi parmi ces *saltuarii* (gardes forestiers) un nom latin (dérivé), deux noms d'assonance thrace (attestés deux fois) et un beau nom macédonien, *Λάνδρος* (< *Λάανδρος* < *Λάφανδρος*)<sup>57</sup>. La composante macédonienne fait donc à l'époque romaine partie intégrante de l'identité culturelle de ces populations<sup>58</sup>.

La fréquence d'un nom très populaire en Macédoine, *Ζώπυρος* (*LGPN*, IV, 147, avec une vingtaine d'occurrences dans les régions thracophones) pourrait même s'expliquer dans certaines régions par l'assonance avec la famille des noms en *zipa-* et *zipyr-*, dont les noms suffixés *Ζιπυρος* et *Ζιπυρων* (*OnomThrac* 400-406, avec 120 occurrences). Un autre nom grec extrêmement populaire en Macédoine Orientale, notamment dans les milieux indigènes, est *Διοσκουρίδης* (*LGPN*, IV, 106-108), avec 130 occurrences dans les régions thracophones<sup>59</sup>, mais les raisons de sa popularité ne sont pas transparentes.

Très instructifs sont les cas de dérivation dans la même famille, entre noms indigènes et formes assonantes ou bien entre formes assonantes et noms thraces :

– à Alkomena près de Styberra (Derriopos), en Macédoine : *Μέστριος* fils de *Μεστυλ<α>ς Δουλεος* (*IG*, X.2.2, 351) ;

explication, en partic. en Galatie, est l'assonance de ce nom latin méritoire avec la racine celtique *dubn-*.

53 Des *praenomina, nomina* (gentilices) et *cognomina* furent utilisés comme idionymes (ce phénomène est tout aussi banal dans les provinces occidentales), et comme *cognomina* dans le cas des citoyens romains.

54 Ces noms latins sont néanmoins moins prisés dans les familles de notables et restent l'apanage des couches moyens et des milieux plus populaires – ce qui, de nos jours, évoque les enquêtes sociologiques au sujet des noms anglo-saxons en France (les fameux Kevin et Jennifer).

55 Cette tradition est moins analysée dans l'étude de Slavova 2010 sur la vallée du Moyen-Strymon à l'époque impériale, qui parle uniquement d'une influence grecque, voire d'Asie Mineure. Pour la complexité culturelle et onomastique de cette région, voir Sharankov 2013 ; Zannis 2017 ; Dana 2018 (en partic. à Kalindioia).

56 La date “246” d'une ère non-spécifiée est généralement interprétée comme celle de l'an 214/215 de notre ère (selon l'ère actiaque ou auguste), mais l'absence des gentilices pourrait indiquer l'an 98/99 de notre ère (selon l'ère “nationale”, l'autre ère en cours dans la province de Macédoine).

57 Cf. *LGPN*, IV, 206.

58 Ainsi, à Héraclée Sintique, on connaît des stèles funéraires d'époque hellénistique, en particulier des colons macédoniens et, à l'époque impériale, un mélange onomastique macédonien, thrace (y compris par des noms d'assonance) et latin (voir les nouveautés épigraphiques de l'article de Sharankov 2017).

59 Voir Loukopoulou 1996, 247-248.

- dans le catalogue de Pizos, parmi les π[ρ]ῶτοι οἰκήτορες : Μουκιανὸς Μουκαπορεὸς (*IGBulg*, III.2, 1690, col. e, l. 15) ;

- à Thessalonique, en Mygdonie, Αὐρ(ήλιος) Ἀλκιδάμας καὶ Αὐρ(ήλιος) Πυρουλας κὲ Αὐρ(ήλιος) Δουλης οἱ πρὶν Πύρρου Ἀλκιδάμου (*IG*, X.2.1, 564) ;

- à Neinë (Sintique), en Macédoine Orientale, Αὐρ(ήλιοι) Πύρρος καὶ Ἀρτεμίδωρος, qui érigent l'épithaphe de leur mère Πυρουσαλα (*IGBulg*, V, 5886) ;

- sur un diplôme militaire pour la province de Dacie, de l'an 114 (*RMD*, IV, 225), les cinq enfants du soldat *Ti(berius) Claudius [--- f(i)lius] ---*, dont l'*origo* est perdue, s'appellent *Torquatus, Dizala, Tertulla, Torcus* et *Quinta*<sup>60</sup>. Deux frères portaient ainsi des noms bâtis sur la même racine *torc-*, dont un nom assonant, ce qui pourrait indiquer un ascendant porteur d'un nom de cette famille ; quant au nom *Dizala*, il confirme l'origine thrace du soldat libéré. Même si son *origo* est perdue, ces renseignements onomastiques indiquent comme origine du soldat la Macédoine Orientale ou la Thrace Occidentale.

On peut aussi parler du phénomène opposé, de l'assonance inversée, dans le sens grec ou latin, par une sorte d'étymologie populaire qui s'opère lorsque les noms sont gravés. Dans cette catégorie on peut citer :

- l'ajout, par hypercorrection, d'un -h- pour les noms en *epta-/επτα-* (*OnomThrac* 176-184), ce qui donne une série *Heptacentus, Heptapor, Heptasa* et *Heptatralis* (*OnomThrac* 193) ; elle s'explique sans aucun doute par l'assonance spontanée avec le chiffre "sept" en grec (ἑπτά)<sup>61</sup> ;

- la forme *Dolens* pour *Doles* (gr. Δολης), très répandue, est une version latinisée identique au participe présent *dolens* ;

- le nom *Teres* (gr. Τηρης), au génitif et au datif *Teri*, est identique à l'adjectif *teres*, "bien tourné", et donc au *cognomen* latin *Teres* (gén. *Terentis*)<sup>62</sup>, ce qui en fait un autre anthroponyme assonant en latin<sup>63</sup>.

Une épithaphe familiale de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. de Thessalonique permet de surprendre la dérivation et la variation onomastiques à l'intérieur du même groupe familial<sup>64</sup> : Κλευπῶ Τορκου Τορκίωνι τῷ ἀνδρὶ καὶ Μωμῶ Δέντωνος ἡ μήτηρ αὐτοῦ καὶ Τορκος καὶ Δράκων τῷ πατρὶ αὐτῶν μνήμης χάριν. Ce mélange onomastique, qui n'a rien d'étonnant dans cette région, comporte des noms macédoniens (Δράκων et l'hypocoristique Κλευπῶ, du nom de Kleopatra), des noms thraces (le *Lallname* Μωμῶ, deux fois Τορκος<sup>65</sup>, et Τορκίων, bâti avec une suffixation grecque) et un nom latin d'assonance thrace (Δέντων).

60 Même si sur le diplôme les noms des garçons (tous de facture thrace) sont inscrits avant les noms des filles, selon l'usage, les noms de facture latine donnés aux filles du soldat indiquent avec certitude l'ordre des naissances.

61 Dana 2014, XCVII.

62 Voir Kajanto 1965, 233 ; Solin 1995, 436 ; Dana 2014, CI-CII. Pour d'autres rencontres phonétiques, cette fois entre le grec et le thrace (Τηρης/Τηρεύς, cf. Thucydide 2.29.2-3), voir Hatzopoulos 1988, 53.

63 Ce type de contaminations a occasionné des graphies rarissimes d'autres noms thraces : *Bizens* (pour *Bisa/Biza*, gr. Βιζας/Βιζης), *Bubens* (pour *Bubas* ?), *Dinens* (pour *Dinis/Δινης*) et *Seuthens* [pour *Seut(h)es*]. En effet, derrière ces phénomènes on entrevoit une assonance qui n'est pas fortuite avec des noms latins très prisés dans le milieu militaire (*Crescens, Potens, Pudens, Valens*) ; inversement, dans le latin parlé, les formes participiales étaient souvent simplifiées, ce qui explique les graphies banales *Cresces, Vales*, etc., ou bien *doles* au lieu de *dolens*.

64 *SEG*, LVI, 777 = *IG*, X.2.1, S1, 1212 ; la stèle figure, en relief, les quatre membres de la famille.

65 Un fils qui porte le même nom que son grand-père maternel, en même temps en rapport avec le nom assonant de son père, Τορκίων.



Fig. 1. Carte de l'espace thrace et des toponymes mentionnés.

## NOUVEAUTÉS ÉPIGRAPHIQUES ET NOUVELLES SÉRIES

Des publications récentes permettent de commenter trois dossiers onomastiques manifestement concernés par des phénomènes d'assonance.

### *Drusus* comme reflet de *Durisa* dans un diplôme militaire

Un exemple inattendu d'assonance est offert par le formulaire onomastique d'un diplôme militaire pour un cavalier de la garde impériale, daté du 18 mars 144 et récemment publié<sup>66</sup> :

T•FLAVIO•DVRISAE•F•DRVSO•APRIS

Le soldat libéré avec une *honesta missio* s'appelait donc *T(itus) Flavius Durisae f(i)lius Drusus* et était originaire du territoire de la *Colonia Claudia Aprensis* (fondation de Claude dans la nouvelle province de Thrace), aujourd'hui en Turquie européenne. On constate que le *cognomen* *Drusus*, de très bonne facture latine, est assonant avec le patronyme indigène *Durisa*<sup>67</sup>, avec lequel il partage les mêmes consonnes (D, R, S). La combinaison du patronyme thrace avec le gentilice impérial *Flavius* indique une famille dont la citoyenneté romaine est récente, d'époque flavienne. On aurait donc affaire à un fils ou à un petit-fils de vétéran

66 Eck & Pangerl 2015, 257-260 (*AÉ*, 2015, 1904).

67 Ce nom thrace est connu sous plusieurs graphies (*Durisses, Durises, Dorisis, Doritses, Δοριζης*), avec sept autres occurrences, surtout pour des soldats auxiliaires (*OnomThrac* 170).

auxiliaire, qui a choisi à son tour le service des armes, dans une aile d'une province inconnue, avant d'être sélectionné dans la garde montée de Rome. En l'absence de ce diplôme et de l'indication du patronyme, qui aurait deviné qu'avant le milieu du II<sup>e</sup> s. un *equus singularis Augusti* nommé *T. Flavius Drusus*, même originaire d'Apri de Thrace, était issu d'une famille d'extraction indigène ?

Il s'agit toutefois d'un exemple isolé, en l'attente d'attestations similaires. D'autres possibles parallèles pourraient se cacher dans la documentation plus ancienne. Ainsi, dans un catalogue d'*equites singulares Augusti* originaire de Thrace (*cives Thracas*), libérés avec une *honesta missio* en 139 (CIL, VI, 31147 = ILS 2182 = DKR 11), la plupart de la quarantaine de soldats portent des *cognomina* latins<sup>68</sup> ; on compte toutefois trois *cognomina* thraces (deux fois *Bithus*, une fois la forme latinisée *Seuthens*), de possibles *cognomina* assonnants (deux fois *Terentius*) et même un *P. Aelius Drusianus*.

### Deux dossiers d'assonance : Δεινίας/Δινίας et Μύστα

L'enrichissement des séries onomastiques permet de nuancer davantage la question des phénomènes d'assonance. Je peux donner ici l'exemple de deux noms dont l'appartenance à cette catégorie semble se dessiner dans les régions thracophones.

§ a. Grâce aux dernières occurrences épigraphiques, la relative fréquence du nom grec Δεινίας/Δινίας dans les régions thracophones (LGPN, IV, 88 et 98) s'explique bien par l'assonance avec les noms thraces (simples, suffixés et composés) de la famille de Δινις (LGPN, IV, 97-98 ; *OnomThrac* 133-137)<sup>69</sup>. Voici un catalogue des occurrences que j'estime appartenir à ce dossier :

#### Δεινίας/Δινίας

THRACIA	<p>(1) sanct. de Batkun (terr. de PHILIPPOPOLIS), déd. (IGBulg, III.2, 1683) (imp.): Ἀπολλόδωρος καὶ Δεινίας κασίγνητοι.</p> <p>(2) sanct. de Batkun (terr. de PHILIPPOPOLIS), déd. (IGBulg, III.1, 1291) (III<sup>e</sup>) : Αὐρ(ήλιος) Δινία[ς].</p> <p>(3) AUGUSTA TRAIANA, cat. (AÉ, 2008, 1216 = SEG, LVIII, 67814) (imp.) : Δινίας Ἀπολλιναρίου.</p> <p>(4) Păstren (terr. d'AUGUSTA TRAIANA), déd. (IGBulg, III.1, 1117) (II<sup>e</sup>) : Οὐλπίος Δεινίας ὑπὲρ Οὐλπίου Διογενιανοῦ παιδὸς ἰδίου.</p> <p>(5) Dobri Dol (terr. d'AUGUSTA TRAIANA), déd. (IGBulg, III.1, 1700 bis) (III<sup>e</sup>) : Αὐρ(ήλιος) Δινίας Ἀσκληπιάδου.</p> <p>(6) Oricvet (terr. de SERDICA), déd. (IGBulg, III.2, 1782 = IV, 2028) (II<sup>e</sup>) : Διζα Μουκα[τ]ραλεος (?), Κο[ρν]ήλιος καὶ Διν[ί]ας καὶ οἱ λοιπ[οἶ] κληρονόμοι.</p> <p>(7) SERDICA, déd. hon. (Sharankov 2018, 385-386) (après 212<sup>e</sup>) : Αὐρ(ήλιος) Μουκιανὸν Δινίου ἔφηβον τῶν [μεγά]λων ἀγώνων.</p> <p>(8-9) SERDICA, déd. inéd. (cf. Sharankov 2018, 386 n. 74) (imp.) : Δινίας Δινίου.</p>
MOESIA INF.	<p>(10) sanct. de Glava Panega, déd. (IGBulg, II, 521) (imp.) : [--]ος Δεινίας στρ&lt;α&gt;τιώ[της].</p> <p>(11) sanct. de Glava Panega, déd. (IGBulg, II, 517) (imp.) : Δεινίας ὁ τοῦ</p>

68 La plupart sont des *P. Aelii*, et un quart des *M. Vlpia*.

69 Sharankov 2018, 386. Abréviations : cat(alogue), déd(icace), épit(aphé), hon(orifique), imp(érial), inéd(it), sanct(uaire), terr(itoire).

MACEDONIA Ποτάμωνος φυλαρχῶν καὶ τειρωνολογῶν.  
(12) Oreskeia (BISALTIJA), épit. (SEG, XXX, 611) (imp.) : Πυρουλας Δεινεία.

Ce nom assonnant a été récemment mis en évidence par Nikolaj Šarankov, qui en relève trois occurrences à Serdica<sup>70</sup>. On constate qu'il est présent douze fois dans les régions thracophones – Serdica, Augusta Traiana, un sanctuaire du territoire de Philippopolis et un autre en Mésie Inférieure (tous deux très fréquentés), Macédoine Orientale –, parfois en combinaison avec des noms thraces tels Πυρουλας (12) et Μουκιανόν (6, ce dernier assonnant). J'exclue de ce catalogue les occurrences excentrées de Βερόια, Abdère, Maronée et Tomis, qui ne relèvent pas d'un phénomène d'assonance<sup>71</sup>. Alors que la forme (et la prononciation) Δεινίας est habituelle en grec, la graphie (et la prononciation) Δινίας, rencontré sept fois sur douze, certifie le fait que le nom était mis en rapport avec la famille des noms thraces en *dini-* (*OnomThrac* 133-137). Bien attesté aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. (cf. les gentilices *Vlpia* et *Aurelius*), ce nom Δεινίας/Δινίας est porté, quand le statut est connu, par des membres de l'élite urbaine (7) et des militaires (10, 11, ce dernier à la fois phylarque et recruteur de *tirones* pour l'armée romaine).

§ b. Si le second dossier est manifestement moins bien fourni, les deux concentrations d'un nom féminin grec en Mygdonie (Macédoine) pourraient bien s'expliquer par un phénomène d'assonance.

#### Μύστα (f.)

MACEDONIA	<p>(1-2) KALINDOIA (MYGDONIA), déd. (SEG, XLII, 588) (ca. 85<sup>e</sup>) : Φλαουία Μύστα.   déd. (SEG, LIV, 606 = AÉ, 2004, 1329) (87<sup>e</sup>) : Φλάουιοι Μύστα καὶ Εἰσίδωρος καὶ Μύστα νεωτέρα τὰ τέκνα.</p> <p>(3) THESSALONIKE (MYGDONIA), épit. (IG, X.2.1, 904) (II<sup>e</sup>) : Ἀπολλώνιος Εὐπόρου τῆ γυναικὶ καὶ Μύστα Μαντουι τῆ μητρί.</p> <p>(4) THESSALONIKE (MYGDONIA), épit. (IG, X.2.1, 852) (II<sup>e</sup>) : Οὐλπία Μύστα Γάμω τῶ συντρόφω καὶ τοῖς θρέψασι.</p> <p>(5) THESSALONIKE (MYGDONIA), épit. (IG, X.2.1, S1, 1179) (II<sup>e</sup>) : Μύστα Δημητρίου Εὐτυχίδι τῆ θρεπτῆ.</p> <p>(6) THESSALONIKE (MYGDONIA), épit. (IG, X.2.1, S1, 1269) (après 212<sup>e</sup>) : Αὐρηλία Κλεοπάτρα Αὐρηλία Μ[ύ]στα τῆ γλυκ[υτά]τη μητρί.</p>
-----------	---

#### Μυσταρῶ (f.)

MACEDONIA	<p>(1) APOLLONIA (MYGDONIA), épit. (Kinch 17) (oct. 163<sup>e</sup>) : Ἐρμόνεικος Θεοκούρου καὶ Μυσταρῶ Κοτυος τῶ υἱῶ Παραμόνω.</p>
-----------	---

Une trentaine d'occurrences du nom Μύστα sont répertoriées dans LGPN, I-V.C, qui ne semble pas avoir été particulièrement répandu dans le monde grec. Or, avec sept occurrences à l'époque impériale, Μύστα<sup>72</sup> et son dérivé Μυσταρῶ semblent tirer leur relative fréquence en Mygdonie de l'homophonie avec le nom féminin indigène *Mesta*/Μεστα, connu par 5

70 Sharankov 2013, 394-395 et Sharankov 2018, 386 ; cf. déjà une suggestion chez Beševliev 1970, 17 (alors que Detschew 1957, 138, le prenait à tort pour un nom thrace).

71 Parissaki 2007, 157. Dans la notice Δινίας (LGPN, IV, 98), il convient d'exclure le n° 5, car le patronyme au gén. Δινίο[υ] (d'après Mihailov, IGBulg, IV, 2214, dans le territoire de Pautalia : Δεῖος Δινίο[υ]) doit être en réalité le génitif Δινιο[ς], du nom thrace Δινις.

72 Nom inclus par Loukopoulou 1996, 293 dans l'anthroponymie macédonienne "par la désinence dialectale ionienne non-attique", comme "forme féminine d'un radical hellénique largement répandu".

occurrences en Macédoine Orientale (*OnomThrac* 214), et en général de la fréquence de la famille des noms en *mest-*. Même si le nom Μύστα est parfaitement grec<sup>73</sup>, qui plus est à connotation religieuse, l'on constate la présence d'un dérivé par suffixation, Μυσταρώ, qui est son augmentatif<sup>74</sup>. Ce nom entre, en Macédoine (*Lycaro*, Ματερώ, Τυχαρώ) comme ailleurs, dans la série des diminutifs féminins bâtis de la même manière. Dans le registre thrace, on peut citer Μεσταρώ (*OnomThrac* 214, Thessalie, *IG*, IX.2, 484), diminutif construit sur la racine thrace *mest-*, si fréquente en Macédoine Orientale (cf. *OnomThrac* 214, pour la série).

Pour le moment, les occurrences se concentrent à Thessalonique et dans deux petites cités de Mygdonie, Kalindioia (*nota bene*, dans une famille de notables, 1 et 2, qui participe à la restauration du *Sebasteion*)<sup>75</sup> et Apollonia<sup>76</sup>. À Thessalonique, l'une des personnes est fille de Μαντώ (3), nom grec mythologique qui est typique de la Macédoine Orientale<sup>77</sup>, car assonant avec le nom féminin indigène Μαντα / *Manta*. Quant au patronyme de Μυσταρώ à Apollonia de Mygdonie, Kotys, il est thrace, étant l'un des noms les plus fréquents, y compris en Macédoine Orientale. Comme dans le cas de Δεινίας / Δινίας (*supra*), les exclusions sont tout aussi importantes que les inclusions pour la définition des phénomènes d'assonance, car les rencontres fortuites ne manquent pas. Il faut exclure de la liste des occurrences en Macédoine, toutes d'époque impériale (cf. les gentilices *Flavius*, *Vlpus* et *Aurelius*), une autre épitaphe de Thessalonique, honorant la mémoire de la femme d'un ressortissant de Bithynie (*IG*, X.2.1, 700) : Φοῦσκος ΧΡΗΤΟΣ Νικομηδεὺς Δομίτιζ Μύστα τῆ ἰδίᾳ γυναικὶ μνήμης χάριν. Étant donné que le gentilice *Domitius* est très fréquent en Bithynie, pour des raisons historiques<sup>78</sup>, l'épouse du Nicomédéen *Fuscus* serait plutôt originaire de la même contrée micrasiatique.

\*\*\*

Il convient d'inclure ces phénomènes d'assonance parmi les évolutions onomastiques générales des régions thracophones. Alors que la plupart des soldats auxiliaires issus de cet espace portent des noms indigènes encore à la fin du II<sup>e</sup> s., et que dans beaucoup de régions le mélange onomastique thrace, grec et latin est d'usage, on constate au III<sup>e</sup> s. p.C. un certain appauvrissement du stock onomastique thrace, ou plutôt sa diminution apparente par rapport à la richesse précédente. En revanche, la popularité d'un groupe restreint de cinq noms, plus grande chez les militaires qui sont encore plus visibles dans la documentation, est indiscutable : *Bithus*, *Diza*, *Mucapor*, *Mucatralis* (avec sa forme courte *Mucatra*) et surtout *Mucianus*, le nom d'assonance le plus populaire. Comme nous l'avons vu, ce sont les noms d'assonance – dans le registre latin (*Decianus*, *Dento*, *Mestrius*, *-a*, *Mestrianus*, *-a*, *Mucianus*, *-a*,

73 Sur cette famille de noms, voir les commentaires de Sverkos 2012, 647 (Μύστα, Μύστης / Μύστος, Μύστιον), à l'occasion de l'édition d'une épitaphe collective de la région de Lété (en Mygdonie), dans laquelle apparaît un nom de la même série, attesté par deux fois dans une famille d'affranchis : [S] *tatiēna C(ai) li(berta) Mystale* et sa fille [S] *tatiēna C(ai) f(ilia) Mystale* (AÉ, 2009, 1272 = AÉ, 2012, 1374).

74 Voir M. B. Hatzopoulos, *BÉ*, 2015, 446 ; Dana 2017, 208 (comme élargissement du suffixe -ώ ou comme féminisation du suffixe masculin -αρος).

75 L'une des Μύστα de Thessalonique érige la tombe d'une dépendante, Eutyichis (5).

76 M. Hatzopoulos, *BÉ*, 2006, 253.

77 Avec 17 occurrences (*LGPN*, IV, 220 et *OnomThrac* 209-210), alors que seulement deux ou trois autres sont attestées dans le reste du monde grec (voir note 48).

78 Comme gentilice mais aussi comme *cognomen* et idionyme pérégrin ; voir J. et L. Robert, *BÉ*, 1953, 194 ; 1958, 476 ; 1963, 263-265 ; *LGPN*, V.A, 147. La fréquence des *Domitii* en Bithynie s'explique par la citoyenneté romaine accordée à plusieurs familles par le gouverneur Cn. *Domitius Ahenobarbus*, sous Marc-Antoine (40-34 a.C.).

*Torquatus*, *-a*), secondé par celui grec (Δ(ε)ϊνίας, Μαντώ, Πίστος, Πύρρος et Πυρρίας) – qui s'imposent dans l'ensemble des régions au III<sup>e</sup> s., en particulier en Macédoine Orientale. C'est le signe d'une imbrication en profondeur des trois systèmes onomastiques, indigène, grec et latin, avec cependant un ascendant du registre onomastique latin. On dispose ainsi d'un indice de l'intégration des provinces balkaniques dans l'Empire, dépassant les visions antérieures, d'une résistance à la domination romaine, y compris au niveau onomastique, qui aurait été privilégiée à la fois par les Hellènes et les Thraces de ces régions.

Ces processus d'adaptation concernent des racines et des séries onomastiques thraces très populaires (*deci-*, *dent-*, *dini-*, *mest-*, *muca-*, *pir-*, *torc-*), dont certaines sont concernées par d'autres enrichissements<sup>79</sup>. En effet, aux mêmes siècles et durant l'Antiquité tardive, d'autres processus de variation et de création onomastique s'affirment, par une suffixation grecque et latine, en particulier pour les diminutifs<sup>80</sup>. Ils concernent davantage les régions de longue tradition hellénique et de contact comme la Macédoine Orientale, la Thrace Égéeenne, l'île de Thasos, la Propontide et la Bithynie<sup>81</sup>, dans lesquelles les interactions onomastiques se sont mis en place, en particulier au niveau micro-régional<sup>82</sup>.

Outre le jeu sur la variation/dérivation onomastique à partir des noms des parents et des autres membres de la famille, ces créations nous renseignent sur la vivacité des cultures locales. On voit bien qu'entre le conservatisme onomastique et l'adoption totale de noms grecs et latins – même si parfois il s'agit de noms d'assonance et de traits régionaux –, il existait d'autres options. La vogue des noms d'assonance, des créations hypocoristiques (par suffixation grecque et latine) ou la présence de noms hybrides marquent la transformation en profondeur du stock onomastique de facture indigène. L'aspect le plus notable est une sorte de banalisation ou de neutralisation de l'onomastique indigène, notamment dans le cas des femmes, manifeste dans la préférence pour des noms simples et, surtout, des *Lallnamen*. D'un côté, on note des phénomènes d'enrichissement et d'appropriation mutuelle<sup>83</sup>, illustrés par des catégories de noms qui ont l'avantage d'appartenir en même temps à deux registres onomastiques, avec, en arrière-plan, une vocation à "normaliser" l'onomastique indigène ; de l'autre côté, la faveur des *Lallnamen* à l'époque impériale éclaire un autre mode d'adaptation du stock anthroponymique indigène, car ces noms paraissent plus neutres, notamment dans les régions de tradition hellénique<sup>84</sup>.

Si les phénomènes d'assonance sont attestés depuis le début du II<sup>e</sup> s. et prennent leur essor au milieu du même siècle – en parallèle avec la généralisation de l'*epigraphic habit* –, la chronologie nous informe que certains des noms d'assonance restent encore populaires durant l'Antiquité tardive ; ils continuaient d'être perçus comme typiques des régions thraces, en particulier les dérivés en *-anus* (*Mestrianus* et *Mucianus*), l'une des suffixations habituelles

79 De manière similaire, les noms thraces enrichis par suffixation grecque comptent parmi les plus populaires en général (Βιθος, Διζας, Σευθης) ou dans une région donnée, comme la Macédoine Orientale, qui fournit la moitié des exemples (Δουλης, Μαντα, Τορκος).

80 Les noms féminins semblent avoir été plus affectés par les créations hypocoristiques par suffixation grecque et latine.

81 Βενδοῦς, Δινταρίων, \*Διζαρίων, Δουλαρίων, Μανταροῦς, Μαντούς, Μαντώ, Μεσταρώ, Σουσαρίων, Σουσίω, Συριο / Συρίων, Τορκίων.

82 Voir Dana 2017.

83 Comme les noms d'assonance, ces créations régionales par suffixation appartiennent par leurs éléments à deux registres onomastiques à la fois, jouent un rôle de passerelle entre des groupes qui coexistent et se mélangent, témoignant ainsi d'acculturations en cours ou plus généralement de modes régionales et d'évolutions sur la longue durée.

84 Des noms de femme, comme Μωμω (en Macédoine Orientale) et *Nene* ; sur la côte orientale de la Mésie Inférieure, on remarque la fréquence des noms Αττας et *Dada* (masc.) et *Mama* (f.) ; en Bithynie, les trois noms de femme les plus fréquents sont Ια, Λαλα et Τιθηα. En Anatolie gréco-romaine, Brixhe 2013 parle d'une "koinéficatation" du stock onomastique indigène.

pendant ces siècles<sup>85</sup>. Comme les autres phénomènes d'hybridation dans ces régions multiculturelles par excellence que sont les provinces balkaniques, l'analyse de ces créations anthroponymiques nous fait découvrir des flux et des reflux des modes onomastiques. C'était aussi le cas des noms d'assonance thrace, de véritables miroirs culturels qui, utilisés avec prudence, peuvent refléter des processus d'acculturation sur plusieurs générations et qui ne se laissent entrevoir que par ces témoignages onomastiques.

## ABRÉVIATIONS

BÉ	Bulletin épigraphique.
DKR	Speidel, M. P. (1994), <i>Die Denkmäler der Kaiserreiter. Equites singulares Augusti</i> , Cologne.
IDRE	Petolescu, C. C. (1996-2000), <i>Inscriptions de la Dacie Romaine. Inscriptions externes concernant l'histoire de la Dacie (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles)</i> , I-II, Bucarest.
IG	<i>Inscriptiones Graecae</i> .
IGBulg	Mihailov, G. (1958-1997), <i>Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae</i> , I-V, Sofia.
ILBulg	Gerov, B. (1989), <i>Inscriptiones Latinae in Bulgaria repertae [inter fluvios Oescum et Iatrum]</i> , Sofia.
ILD	Petolescu, C. C. (2005-2016), <i>Inscriptii latine din Dacia (ILD)</i> , I-II, Bucarest.
ILS	<i>Inscriptiones Latinae Selectae</i> .
Kinch	Juhel, P. O. et Nigdelis, P. M. (2015), <i>Un Danois en Macédoine à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Karl Frederik Kinch et ses notes épigraphiques. Ένας Δανός στη Μακεδονία του τέλους του 19ου αι.: ο Karl Frederik Kinch και οι επιγραφικές του σημειώσεις</i> , Salonique (Μακεδονικά επιγραφικά 1).
LGPN	Fraser, P. M. et Matthews, E. (éd.) (1987-), <i>A Lexicon of Greek Personal Names</i> , Oxford.
OnomThrac	Dana, D. (2014) : <i>Onomasticon Thracicum (OnomThrac) : répertoire des noms indigènes de Thrace, Macédoine Orientale, Mésies, Dacie et Bithynie</i> , MELETHMATA 70, Athènes.
OnomThracSuppl	<i>Onomasticon Thracicum – Supplementum (OnomThracSuppl)</i> , version 6, novembre 2019 ( <a href="http://www.anhima.fr/IMG/pdf/onomthracsuppl_.pdf">http://www.anhima.fr/IMG/pdf/onomthracsuppl_.pdf</a> ).
OPEL	Lőrincz, B. et Redő, F. (éd.) (1994-2002), <i>Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum</i> , I-IV, Budapest-Vienne (et I <sup>2</sup> , Budapest, 2005).
RMD	Roxan, M. M. (ensuite Holder, P.) (1978-2006), <i>Roman Military Diplomas</i> , I-V, Londres
SEG	<i>Supplementum Epigraphicum Graecum</i> .

85 Certains noms concernent d'autres registres, ainsi, dans l'espace thrace, *Sebastianus*/Σεβαστιανός/Σαβαστιανός, avec les variantes théophores Σεβαζιανός/\*Σαβαζιανός (voir Dana 2010). En raison de la présence de deux noms caractéristiques, une épitaphe du III<sup>e</sup> s. d'Olympos (en Lycie) doit concerner la famille d'un prétorien originaire de Thrace : Αὐρ(ήλιος) Μουκιανός πραιτωριανός κατεσκεύασα τὸν τύμβον ἑαυτῷ καὶ γυναίκί μου Αὐρ(ηλία) Σεβαζία καὶ τέκνοις ἡμῶν (TAM, II, 949).

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam-Veleni, P. et K. Tzanavari, éd. (2012) : *Δινήσσα. Τιμητικός τόμος για την Κατερίνα Ρωμοπούλου*, Salonique.
- Alföldy, G. (1969) : *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia*, Heidelberg.
- Alonso Déniz, A., L. Dubois, C. Le Feuvre et S. Minon, éd. (2017) : *La suffixation des anthroponymes grecs antiques (SAGA), Actes du colloque international de Lyon, 17-19 septembre 2015, Université Jean-Moulin-Lyon 3, Hautes Études du Monde Gréco-Romain 55*, Genève.
- Balzat, J.-S. (2014) : "Names in EPM- in Southern Asia Minor. A Contribution to the Cultural History of Ancient Lycia", *Chiron*, 44, 253-283.
- Beševliev, V. (1970) : *Untersuchungen über die Personennamen bei den Thrakern*, Amsterdam.
- Boteva-Bojanova, D., P. Delev et J. Cvetkova, éd. (2018) : *Обществото, царите, боговете. Сборник в памет на проф. Margarita Tacheva. Society, Kings, Gods. In memoriam professoris Margaritae Tachevae*, Jubilaeus 7, Sofia.
- Bréaz, C. (2015) : "La langue des incolae sur le territoire de Philippos et les contacts linguistiques dans les colonies romaines d'Orient", in : Colin *et al.*, éd. 2015, 371-407.
- Brixhe, C. (1991) : "Étymologie populaire et onomastique en pays bilingue", *Revue de philologie*, 65, 67-81.
- Brixhe, C. (2013) : "Anatolian Anthroponymy after Louis Robert ... and Some Others", in : Parker, éd. 2013, 15-30.
- Cabouret, B., éd. (2005) : *L'Afrique romaine, de 69 à 439*, Nantes.
- Catling, R. W. V. et F. Marchand, éd. (2010) : *Onomatologos: Studies in Greek Personal Names Presented to Elaine Matthews*, Oxford.
- Colin, F., O. Huck et S. Vanséveren, éd. (2015) : *Interpretatio : traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*, Études d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Strasbourg 25, Paris.
- Coşkun, A. (2013) : "Histoire par les noms in Ancient Galatia", in : Parker, éd. 2013, 79-106.
- Couvenhes, J.-C., S. Crouzet et S. Péré-Noguès, éd. (2011) : *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen : Hellenistic warfare 3*, Ausonius Éditions Scripta Antiqua 38, Bordeaux.
- Dana, D. (2004) : "Onomastique est-balkanique en Dacie romaine (noms thraces et daces)", in : Ruscu *et al.*, éd. 2004, 430-448.
- Dana, D. (2010) : "La préhistoire du nom de Saint-Sébastien : onomastiques en contact", in : Catling & Marchand, éd. 2010, 390-397.
- Dana, D. (2011a) : "L'impact de l'onomastique latine sur les onomastiques indigènes dans l'espace thrace", in : Dondin-Payre, éd. 2011, 37-87.
- Dana, D. (2011b) : "Les Thraces dans les armées hellénistiques : essai d'histoire par les noms", in : Couvenhes *et al.*, éd. 2011.
- Dana, D. (2012a) : "Compte rendu de Dimitrov 2009", *Ancient West & East*, 11, 344-347.
- Dana, D. (2012b) : "La différenciation interne de l'onomastique thrace", in : Meissner, éd. 2012, 223-245.
- Dana, D. (2014) : *Onomasticon Thracicum (OnomThrac) : répertoire des noms indigènes de Thrace, Macédoine Orientale, Mésies, Dacie et Bithynie*, MELETHMATA 70, Athènes.
- Dana, D. (2017) : "Hellénisation par suffixation : noms non grecs et suffixes grecs", in : Alonso Déniz *et al.*, éd. 2017, 201-223.
- Dana, D. (2018) : "Retour sur les catalogues de Kalindoia : échantillons onomastiques des Thraces de Macédoine", in : Kalaitzi *et al.*, éd. 2018, 53-67.
- Danov, Chr. M. (1979) : "Philippopolis, Serdica, Odessos. Zur Geschichte und Kultur der bedeutendsten Städte Thrakiens von Alexander d. Gr. bis Justinian", *ANRW*, II, 7, 1, 241-300.
- Detschew, D. (1957) : *Die thrakischen Sprachreste*, [2<sup>e</sup> édition 1976], Vienne.
- Dimitrov, P. A. (2009) : *Thracian Language and Greek and Thracian Epigraphy*, Newcastle upon Tyne.
- Dondin-Payre, M. (2005a) : "L'expression onomastique de l'identité autochtone en Afrique du Nord antique", in : Briand-Ponsart, éd. 2005, 155-177.
- Dondin-Payre, M. (2005b) : "Dénomination et romanisation en Afrique. Une onomastique africaine ?", in : Cabouret, éd. 2005, 274-287.
- Dondin-Payre, M., éd. (2011) : *Les noms de personnes dans l'Empire romain : transformations, adaptation, évolution*, Ausonius Éditions Scripta Antiqua 36, Paris.

- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, éd. (2001) : *Les noms de personnes dans l'empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Bruxelles.
- Duridanov, I. (1995) : "Thrakische und dakische Namen", in : Eichler, éd. 1995, 820-840.
- Eck, W. et A. Pangerl (2015) : "Eine zweite Kopie der Konstitution für die Truppen Syriens vom 19. März 144 und ein Diplom für die equites singulares vom selben Datum", *ZPE*, 193, 253-260.
- Eichler, E., éd. (1995) : *Namenforschung: ein internationales Handbuch zur Onomastik. 1. Teilband. Volume 1*, Berlin.
- Fol, A. et D. Bojadziev, éd. (1995) : *Studia in honorem Georgii Mihailov*, Sofia.
- Georgiev, V. I. (1983) : "Thrakische und dakische Namenkunde", *ANRW*, II, 29, 2, 1195-1213.
- Grassi, G. F. (2012) : *Semitic Onomastics from Dura Europos: the Names in Greek Script and from Latin Epigraphs*, Padoue.
- Hatzopoulos, M. (1988) : *Actes de vente de la Chalcidique centrale*, MELETHMATA 6, Athènes.
- Hatzopoulos, M. (2000) : "L'histoire par les noms' in Macedonia", in : Hornblower & Matthews, éd. 2000.
- Hatzopoulos, M. et L. D. Loukopoúlou (1996) : *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte-Kalindoia): 2<sup>e</sup> partie*, MELETHMATA 11, Athènes.
- Hornblower, S. et E. Matthews, éd. (2000) : *Greek personal names: their value as evidence*, Proceedings of the British Academy 104, Oxford.
- Humbert, J.-B. et A. Desreumaux, éd. (1998) : *Fouilles de Khirbet es-Samra en Jordanie. I. La voie romaine. Le cimetière. Les documents épigraphiques*, Turnhout.
- Kajanto, I. (1965) : *The Latin cognomina*, Helsinki.
- Kalaitzi, M., P. Paschidis, C. Antonetti et A.-M. Guimier-Sorbets, éd. (2018) : *Βορειοελλαδικά. Tales from the Lands of the Ethne. Essays in Honour of Miltiades B. Hatzopoulos / Histoires du monde des ethnés. Études en l'honneur de Miltiade B. Hatzopoulos.*, MELETHMATA 78, Athènes.
- Lefebvre, S. (2001) : "À propos de la répartition du nom *Verecundus* en Gaule et en Germanie", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, 597-647.
- Marinov, T. (2016) : "Nos ancêtres les Thraces" : usages idéologiques de l'Antiquité en Europe du Sud-Est, Paris.
- Mateescu, G. G. (1923) : "I Traci nelle epigrafi di Roma", *Ephemeris Daco-Romana*, 1, 57-290.
- Matthews, E., éd. (2007) : *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Proceedings of the British Academy 148, Oxford.
- Meissner, T., éd. (2012) : *Personal Names in the Western Roman World, Proceedings of a Workshop Convened by Torsten Meissner, José Luis García Ramón and Paolo Poccetti, Held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011, Studies in Classical and Comparative Onomastics 1*, Berlin.
- Mihailov, G. (1977) : "Les noms thraces dans les inscriptions des pays thraces", in : Pflaum & Duval, éd. 1977, 341-352.
- Mihailov, G. (1987) : "Epigraphica et onomastica (observations sur les rapports ethnoculturels dans l'aire balkano-micrasiatique)", *Études balkaniques*, 23, 4, 89-111.
- Nadvirnjak, O. V., O. H. Pohorilec' et O. O. Nadvirnjak (2016) : "Rynski vijs'kovi diplomy na terytorii Pivdenno-Shidnoi Jevropy [Diplômes militaires romains sur le territoire de l'Europe du Sud-Est]", *Oium*, 5, 170-185.
- Nankov, E., éd. (2017) : *Sandanski and its Territory during Prehistory, Antiquity and Middle Ages: Current Trends in Archaeological Research, Proceedings of an International Conference at Sandanski, Septembre 17-20, 2015*, Papers of the American Research Center in Sofia 3, Veliko Tŕrnovo.
- Parissaki, M.-G. G. (2007) : *Prosopography and Onomasticon of Aegean Thrace*, MELETHMATA 49, Athènes.
- Parker, R., éd. (2013) : *Personal Names in Ancient Anatolia*, Proceedings of the British Academy 191, Oxford.
- Petolescu, C. C. (2007) : *Contribuții la istoria Daciei romane I*, Bucarest.
- Pflaum, H.-G. et N. Duval, éd. (1977) : *L'onomastique latine*, Paris.
- Pippidi, D., éd. (1979) : *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international d'épigraphie grecque et latine, Constantza, 9-15 septembre 1977*, Bucarest.
- Popov, H. et Y. Tsvetkova, éd. (2017) : *ΚΡΑΤΙΣΤΟΣ. Sbornik v čest na professor Petăr Delev. Volume in Honour of Professor Peter Delev*, Sofia.
- Proeva, N. (2017) : "On the Names of Thracia and Eastern Macedonia", in : Popov & Tsvetkova, éd. 2017, 75-81.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2005) : "Réflexions sur les anthroponymes 'à double entrée' dans le monde romain", *L'Antiquité classique*, 74, 1, 225-231.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2008) : "Noms de personnes, noms de lieux dans l'Occident romain. Quelques outils récents", *L'Antiquité classique*, 77, 1, 289-307.

- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2012) : "'Decknamen', Homophony, Assonance: an Appraisal of Consonance Phenomena in Onomastics of the Roman Empire", in : Meissner, éd. 2012, 11-24.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2017) : "Notes épigraphiques", *L'Antiquité classique*, 86, 195-242.
- Rey-Coquais, J.-P. (1979) : "Onomastique et histoire de la Syrie gréco-romaine", in : Pippidi, éd. 1979.
- Ruscu, L., C. Ciongradi, R. Ardevan, C. Roman et C. Găzdac, éd. (2004) : *Orbis antiquus: studia in honorem Ioannis Pisonis*, Bibliotheca Musei Napocensis 21, Cluj.
- Russu, I. I. (1969) : *Die Sprache der Thrako-Daker*, Bucarest.
- Samsaris, D. K. (1993) : *Les Thraces dans l'Empire romain d'Orient : le territoire de la Grèce actuelle : étude ethno-démographique, sociale, prosopographique et anthroponymique*, Jannina.
- Sartre, M. (1985) : *Bostra : des origines à l'Islam*, Paris.
- Sartre, M. (1998) : "Nom, langue et identité culturelle en Syrie aux époques hellénistique et romaine", in : Humbert & Desreumaux, éd. 1998, 555-562.
- Sartre, M. (2007) : "The Ambiguous Name: The Limitations of Cultural Identity in Graeco-Roman Syrian Onomastics", in : Matthews, éd. 2007, 199-232.
- Schmitt, R. (2007) : "Greek Reinterpretation of Iranian Names by Folk Etymology", in : Matthews, éd. 2007, 135-150.
- Sharankov, N. (2013) : "Katalog na religiozno sdruzhenie ot Avgusta Trajana (Stara Zagora [Catalogue d'une association religieuse d'Augusta Traiana (Stara Zagora)]", *Studia Classica Serdicensia*, 2, 390-402.
- Sharankov, N. (2016) : "Notes on Greek Inscriptions from Bulgaria", *Studia Classica Serdicensia*, 5, 305-361.
- Sharankov, N. (2017) : "A Verse Epitaph and Other Unpublished Inscriptions from Heraclea Sintica", *Archaeologia Bulgarica*, 21, 1, 15-38.
- Sharankov, N. (2018) : "The Date of the First Pythian Games in Serdica", in : Boteva-Bojanova et al., éd. 2018, 373-391.
- Slavova, M. (2010) : "The Struma Valley Revisited: Cultural Encounters in Roman Times on the Balkans (The Epigraphic Data)", *Archaeologia Bulgarica*, 14, 2, 39-51.
- Solin, H. (1994) : "Anthroponymie und Epigraphik. Einheimische und fremde Bevölkerung", *Hyperboreus*, 1, 93-117.
- Solin, H. (1995) : "Thrakische Sklavennamen und Namen thrakischer Sklaven in Rom", in : Fol & Bojadziev, éd. 1995, 433-447.
- Solin, H. (2001) : "Analecta Epigraphica", *Arctos*, 35, 189-241.
- Sverkos, I. (2012) : "Statiēni: μια οικογένεια απελευθέρων σε λατινική επιγραφική από την περιοχή του Δρυμού", in : Adam-Veleni & Tzanavari, éd. 2012, 643-652.
- Tataki, A. V. (2006) : *The Roman Presence in Macedonia: Evidence from Personal Names*, MELETHMATA 46, Athènes.
- Yon, J.-B. (2018) : *L'histoire par les noms. Histoire et onomastique, de la Palmyrène à la Haute Mésopotamie romaines*, Bibliothèque Archéologique et Historique 212, Beyrouth.
- Zannis, A. (2017) : "Society, Religion and Culture in the Middle Strymon Valley", in : Nankov, éd. 2017, 87-105.

Dan Dana est chargé de recherche au CNRS, ANHIMA, UMR 8210, Paris.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels





# ÉCRIRE L'AUTRE : NOMS ÉTRANGERS DANS LES TEXTES ÉGYPTIENS DE BI'R SAMÛT (DÉSERT ORIENTAL)

Marie-Pierre Chaufray

---

La problématique de l'écriture de l' "autre" sera ici abordée dans une documentation encore largement inédite, récemment découverte par la mission archéologique du désert Oriental égyptien. La mission mène, depuis 2014, des campagnes de fouille sur des fortins ptolémaïques (III<sup>e</sup> s. a.C.) avec deux objectifs : comprendre le contrôle militaire mis en place par les Ptolémées dans le désert Oriental et mieux saisir les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour extraire du minerai aurifère dont la région regorgeait depuis au moins le Nouvel Empire<sup>1</sup>.

Le principal fortin étudié par la mission se situe sur la route du désert, entre la ville d'Edfou dans la vallée, et le port de Bérénikè sur la mer Rouge. La construction du fortin de Bi'r Samût a commencé un peu avant le milieu du III<sup>e</sup> s. a.C. et la dernière phase d'occupation du site semble indiquer un abandon soudain du fortin, qui pourrait être lié à la grande révolte qui a eu lieu en Thébaïde à la fin du règne de Ptolémée IV, en 206 a.C.<sup>2</sup> Les travaux dans le grand temple d'Edfou ont été interrompus à cause de cette révolte, qui a entraîné la sécession d'une partie du territoire égyptien situé au nord du désert et qui y donnait en partie accès, et il est possible qu'il y ait eu des conséquences sur la principale route du désert<sup>3</sup>. L'occupation du fortin serait donc à situer entre environ 260 et 206 a.C. Dans le fortin lui-même, plusieurs pièces et structures ont été identifiées : cuisines, bains, citerne, canalisation et locaux qui servaient de greniers. Plus de 1200 textes ont été découverts, inscrits sur des morceaux de poterie, ostraca et *tituli picti*<sup>4</sup>. Ces tessons ont été jetés dans des dépotoirs à l'extérieur du fortin (au nord et à l'ouest), ou bien ils se trouvaient à l'intérieur du fort, dans différentes pièces ou encore dans la citerne, qui a également servi, à un moment de son histoire, de dépotoir.

L'originalité du site vient en partie du fait que, dans ce lieu qu'on attendrait occupé essentiellement par des militaires grecs, une abondante documentation égyptienne a été mise au jour. Sans surprise, des ostraca et des *tituli picti* en grec ont également été découverts en grand nombre, mais également 17 ostraca et *tituli picti* en araméen<sup>5</sup>. De manière générale,

1 Pour plus d'informations sur la mission, voir : <http://desorient.hypotheses.org>. La mission a été dirigée par B. Redon (CNRS, HISOMA) de 2014 à 2017 et est désormais conduite par T. Faucher (CNRS, IRAMAT-CEB). Elle reçoit chaque année le soutien de la commission des fouilles du MEAE et de l'IFAO. Les fouilles du fortin de Bi'r Samût et de ses dépotoirs ont été réalisées par J.-P. Brun, T. Faucher et B. Redon, cf. Brun *et al.* 2013a ; Brun *et al.* 2013b ; Redon & Faucher 2014, 2015, 27-29, 2016, 2017 ; Redon 2016 [2017] ; Redon 2018. Je remercie W. Clarysse, S. Lippert et B. Redon pour leur relecture.

2 Cf. Veisse 2004, 20.

3 Edfou IV, 8, 4-5 ; VII, 6, 6-8.

4 Les ostraca sont des textes écrits sur des morceaux de poterie cassée, tandis que les *tituli picti* ou *dipinti* sont "les notations apposées au calame ou au pinceau sur les amphores et livrant des informations sur leur contenu", cf. Fournet 2012, 24.

5 Sur le multilinguisme à Samût, voir Chaufray sous presse 1. La publication des ostraca grecs est prise en charge par H. Cuvigny et R. Bedon ; celle des ostraca araméens par A. Lemaire.

le grec est employé surtout pour la correspondance officielle : on trouve, en particulier, de nombreuses copies de lettres circulaires qui étaient envoyées aux différents administrateurs des fortins du désert avec des consignes de distribution d'eau ou de céréales pour des voyageurs. En égyptien démotique, l'écriture cursive employée en Égypte depuis le VII<sup>e</sup> s. a.C., on trouve surtout des comptes. Cette répartition n'est cependant pas stricte, et l'on trouve aussi des comptes en grec et des lettres en démotique. À cette pluralité des écritures s'ajoute une pluralité anthroponymique qu'on voit surtout dans les textes de nature comptable où l'on trouve des listes de noms associés à des denrées (blé, orge, eau), qui prouvent que le fortin de Bi'r Samût faisait office de station de ravitaillement dans le désert.

L'étude de l'anthroponymie est intéressante pour connaître ces voyageurs qui circulaient dans le désert, et dont les noms ont été inscrits sur des documents comptables, mais aussi pour connaître les occupants même du fortin, administrateurs ou intendants qui recevaient les lettres, contrôlaient les distributions et étaient amenés à transcrire des noms parfois étrangers à leur langue maternelle ; enfin, l'anthroponymie pourrait également nous aider à comprendre un élément complètement absent des données textuelles de Bi'r Samût : la question des travailleurs dans les mines d'or aux alentours. En dehors d'une allusion, dans un ostracon grec, aux mines (*metalla*)<sup>6</sup>, aucune information sur l'or ou sur d'éventuels prisonniers travaillant dans les mines n'apparaît dans les textes. Or, on connaît, par un géographe grec du II<sup>e</sup> s. a.C., Agatharchide de Cnide, les dures conditions de travail des prisonniers dans les mines d'or du désert oriental. Ces prisonniers étaient, selon Agatharchide, sous la surveillance de gardiens "choisis parmi des soldats étrangers" "qui ne parlent pas la même langue qu'eux"<sup>7</sup>.

Le premier moyen d'écrire l'autre est de mentionner son ethnie : dans certains contextes, comme celui de la fiscalité, l'ethnie peut être fictive et indiquer simplement un statut spécifique correspondant au versement d'un impôt particulier<sup>8</sup>. Dans le contexte de Bi'r Samût, les indications ethniques, rares, sont cependant de véritables marqueurs ethniques. Le second moyen est de transcrire le nom de l'autre phonétiquement. C'est le moyen le plus courant, et la difficulté est alors d'identifier le nom transcrit souvent déformé dans la langue d'arrivée. Enfin, une troisième façon d'écrire l'autre, ou de se faire écrire quand on est "autre", est le recours à un nom courant dans la langue d'arrivée : l'altérité est alors beaucoup moins perceptible.

Au total, seules trois ethnies sont mentionnées dans les textes démotiques de Bi'r Samût. Un *Glh̄t* apparaît dans un compte qui enregistre les dépenses en orge pour le ravitaillement de cinq chameaux, qui sont "en route vers l'Égypte", c'est-à-dire vers Edfou dans la vallée<sup>9</sup>. L'ethnie n'est pas identifiée mais la présence de l'article indéfini permet d'être sûr qu'il s'agit d'une ethnie. Un seul compte en démotique mentionne un Arabe, *Hkr* (inv. 1003), mais plusieurs mentions d'Arabes apparaissent dans les ostraca grecs, et, en particulier, un certain "Emrous, l'arabe du désert", ὁ ὀρεινὸς Ἄραψ concerné par l'élevage de chameaux (inv. 578)<sup>10</sup>. L'ethnie la plus mentionnée est celle des Blemmyes (17 occurrences) qui a pour équivalent celle des Trôgodytes dans les ostraca grecs<sup>11</sup>. Les Arabes et les Blemmyes circulaient dans le désert, et peut-être faut-il voir également dans les *Glh̄t* un peuple nomade. Le nom des ethnies est transcrit phonétiquement, comme, en général, les mots étrangers de la langue égyptienne. Le mot *Hkr*, "arabe", est écrit avec le déterminatif des pays étrangers. En revanche, pour le

6 O. Samût inv. 1202, 5.

7 Bibliothèque historique 3.12.3.

8 Cf. Clarysse & Thompson 2005, II, 203-205.

9 Inv. 754, 9, cf. Chaufray sous presse 2, n° 5.

10 Cf. Cuvigny en préparation.

11 Cf. Chaufray en préparation.

*Glh̄t* et dans plusieurs exemples pour les Blemmyes, on trouve le déterminatif de la mort. Sans doute le déterminatif était-il lié aux tensions qui pouvaient exister entre ces peuples et les Égyptiens<sup>12</sup>. Une lettre en égyptien raconte d'ailleurs comment treize Blemmyes ont débarqué, un soir, dans un campement pour avoir du pain, ont frappé l'intendant sur place et sont repartis avec dix kilos de farine. Les rapports entre Blemmyes et Égyptiens n'étaient pas toujours très cordiaux, mais on trouve également, pour l'ethnie, le déterminatif de l'homme assis, peut-être le signe d'une assimilation.

La transcription phonétique des noms étrangers pose de multiples questions, et la reconnaissance de l'ethnie du nom transcrit, pour des ethnies mal connues, est souvent difficile. Pour les noms grecs, l'existence de nombreuses sources bilingues et une bonne connaissance de l'onomastique grecque facilitent les identifications.

Sur les 270 noms non égyptiens relevés jusqu'ici dans les ostraca grecs et démotiques de Samut, 147 se trouvent transcrits en démotique (cf. tableau 1)<sup>13</sup>.

Ethnique	Nombre d'anthroponymes
Arabe et/ou sémitique	9
Blemmys ?	1
Grec	100
Thrace	1
Inconnu	36

Tableau 1. Noms non égyptiens dans les ostraca démotiques de Bi'r Samût.

Sur cet ensemble, les noms grecs prédominent (100), ce qui n'est pas surprenant dans le contexte d'un fortin militaire ptolémaïque. Le nom grec le plus fréquent est, sans surprise, Ptolemaios, attesté 33 fois avec sept variantes d'écriture. Les variations sont courantes dans la transcription des noms grecs<sup>14</sup>. Sur Trismegistos People (TM People), qui recense les noms attestés dans les papyrus grecs et démotiques, 218 attestations de Ptolemaios sont listées en démotique<sup>15</sup>. Si la liste de TM People n'est pas complète, elle donne néanmoins 24 transcriptions différentes de ce nom, classées selon leur fréquence dans les papyrus. Six de ces transcriptions apparaissent dans les ostraca de Bi'r Samût, auxquelles s'ajoute une transcription non recensée dans TM (cf. tableau 2).

12 Pour les Blemmyes, *Bhm.w*, le son final "mou" était rendu également phonétiquement par le signe de la mort, *mwt*, expliquant aussi l'emploi du déterminatif.

13 La publication des ostraca grecs étant prise en charge par H. Cuvigny, mon article se concentrera sur les anthroponymes présents dans les ostraca démotiques.

14 L'étude la plus approfondie sur la transcription des noms grecs en démotique est celle que W. Clarysse a faite à partir des noms des prêtres du culte dynastique à Alexandrie et à Ptolémaïs, prêtres éponymes qui servaient pour dater des documents : Clarysse *et al.* 1983, 130-165. Une étude de ce type sur le corpus de Samût est encore à mener pour déceler des tendances ou reconnaître des mains de scribes.

15 <https://www.trismegistos.org/nam/detail.php?record=5317>. Les noms royaux ne sont pas inclus dans TM.

Transcription	Bi'r Samût	TM People
Ptlwmys	16	98
Ptrwmys	5	30
Ptlwms	1	13
Ptlmys ou Ptrmys <sup>16</sup>	2	10
Ptlwmys	2	9
[P]tlms	1	3
Ptlwms	1	0

Tableau 2. Transcriptions démotiques du nom Ptolemaios.

La transcription la plus commune à Bi'r Samût (16 occurrences) est aussi celle la plus attestée sur TM. Les autres transcriptions varient au niveau de l'alternance entre *r* et *l*, ce qui n'a rien d'exceptionnel. C'est, en effet, seulement vers le dernier quart du III<sup>e</sup> s. a.C. que les scribes égyptiens se sont mis à distinguer plus ou moins systématiquement le *l* du *r* en ajoutant un petit trait vertical au trait oblique du *r*<sup>17</sup>. La documentation de Bi'r Samût étant contemporaine de cette époque, une telle variation est attendue. L'emploi de *ṯ* est plus rare que *t* pour rendre le τ, comme ailleurs en Égypte<sup>18</sup>. Le rendu de l'omicron par *w* est plus fréquent (25 cas) que son absence (3 cas), même s'il est plus souvent mal placé après le *l* qu'il devrait précéder<sup>19</sup>. La finale en αοϞ est aussi plus souvent rendue par *ys* (25 cas) que par *s* (3 cas). Ces variantes sont assez communes.

Quelques particularités graphiques sont moins courantes. Dans trois graphies, l'ouverture de cartouche est employée avant le *p*, comme pour le nom royal alors qu'il ne s'agit jamais du nom du roi<sup>20</sup>. Peut-être est-ce là un tic d'écriture lié à l'habitude d'écrire le nom du roi. Les trois occurrences ne semblent pas avoir été écrites de la même main.

La graphie des *s* est également particulière dans la documentation de Bi'r Samût. Dans *Ptlwmys*, le *s* final est toujours, sans exception, le *s* vertical (le tissu plié : **𐀓**). W. Clarysse ne relève aucun cas de ce *s* vertical dans les noms des prêtres éponymes transcrits dans les documents démotiques<sup>21</sup>. Le *s* employé dans leur transcription est généralement le *s* tripartite **𐀓𐀓**, que l'on trouve également dans la documentation de Bi'r Samût, ou parfois le *s* horizontal **𐀓**, dont aucun exemple n'apparaît dans les ostraca de Bi'r Samût, mais qui s'emploie avec des signes superposés, une pratique plutôt spécifique au nord de l'Égypte (Fayoum ou Memphis) d'après W. Clarysse. En dehors de Ptolemaios, le *s* vertical en final apparaît dans neuf anthroponymes grecs (cf. tableau 3) dont certains sont également écrits avec le *s* tripartite.

16 *Ptrmys* n'est pas attesté dans TM People. Dans les deux ostraca inédits de Bi'r Samût (inv. 479, conc. 1 et inv. 1148, 2), le *l* ou le *r* sont tellement collés au *m* qu'il est difficile de savoir.  
 17 Cf. Clarysse *et al.* 1983, 142.  
 18 Cf. Clarysse *et al.* 1983, 137.  
 19 W. Clarysse relève également plus de cas avec le *w*, mais sans trouver de distribution particulière, cf. Clarysse *et al.* 1983, 149.  
 20 Inv. 126+130, 9 ; 35, 2 ; 63, 2 (inédits).  
 21 Cf. Clarysse *et al.* 1983, 136 et 143.

	s final vertical 𐀓	s final tripartite 𐀓𐀓
Ammônios	<i>ḡmnys</i> (inv. 1109)	<i>ḡmnys</i> (inv. 699), <i>ḡmwms</i> (inv. 1254)
Apollônios	<i>ḡpwnys</i> (inv. 162, 551, 1108, 1191)	<i>ḡpwnys</i> (inv. 1296), <i>ḡpwns</i> (inv. 569), <i>ḡpwnys</i> (inv. 1000)
Artémidôros	<i>ḡrtmytrs</i> (inv. 628)	<i>ḡrtmytrs</i> (inv. 322, 1002, 1227)
Dionysios	<i>Tynsys</i> (inv. 385, 628, 755)	<i>Tynsys</i> (inv. 632, 666)
Euménès	<i>ḡwmnys</i> (inv. 629)	<i>ḡwnms</i> (inv. 1292)
Hermogènes	<i>Hrmwgnys</i> (inv. 392)	
Nikostratos	<i>Nygsrṯs</i> (inv. 346)	<i>Ngstrs</i> (inv. 776)
Philoxénos ?	<i>Prḡsnṯs</i> (inv. 483)	
Sôsibios	<i>Ssbys</i> (inv. 54)	

Tableau 3. Noms grecs écrits avec un *s* final vertical, ou alternant un *s* vertical ou tripartite.

Le *s* vertical apparaît également une fois dans le nom Sannos pour le *s* initial (inv. 1003). Dans les autres occurrences du même anthroponyme, le *s* tripartite est employé. Il est difficile de trouver une cohérence dans l'emploi des deux *s*. Il faut certainement y voir des spécificités de scribes, même s'il est difficile d'identifier des mains. Dans certains cas, le *s* vertical a peut-être été employé pour éviter la confusion graphique entre les trois barres du yod **𐀓𐀓𐀓**, ou les deux barres du *ṯ* **𐀓𐀓** et les trois barres du *s*. Dans le nom de Sôsipatros (*Sspṯrs*, *Sspṯrs*), le *s* vertical apparaît en deuxième position (inv. 54, 665), et dans le nom Sôsibios, *Ssbys*, le *s* vertical apparaît non seulement en finale mais également en deuxième position après le *s* tripartite initial (fig. 1).



Fig. 1. Inv. 54,5.

Peut-être s'agit-il, dans ces deux cas, de mieux distinguer les deux *s*. Le cas d'Artémidôros dans inv. 628 est plus inattendu, d'autant plus que, dans le même texte, le nom d'Apollodôros, *ḡblwtrs*, est écrit avec le *s* final tripartite. Un même scribe n'a pas nécessairement une grande cohérence graphique.

En ce qui concerne les déterminatifs utilisés pour les anthroponymes, celui de l'homme assis est le plus employé pour les anthroponymes non égyptiens (cf. tableau 4).

noms	dét. Homme assis	Géographique	Pays étranger	Homme assis ou dét. géographique	Homme assis ou pays étranger	Lacune ou incertain
Arabe et/ou sémitique (9)	9					
Blemmys (1)			1			
Grec (100)	73	1	6	3	9	8
Thrace (1)	1					
Inconnu (36)	25		4	1		6

Tableau 4. Fréquence des déterminatifs employés avec les noms non égyptiens.

Le déterminatif géographique apparaît une fois dans le nom *zrps* qui correspond peut-être à l'anthroponyme *Aeropos* (inv. 474). Sinon, on le trouve en alternance avec le déterminatif de l'homme assis pour les anthroponymes *Lichas* (*Lqs*), *Ptolemaios* et *Rtn* (*Radanos* ?).

Neuf noms grecs apparaissent parfois avec l'homme assis, parfois avec le déterminatif des pays étrangers (cf. tableau 5). Comme ce sont des noms très courants en Égypte, la présence du déterminatif des pays étrangers ne peut être interprétée comme une marque additionnelle de l'étrangeté du nom.

	Dét. pays étranger	Dét. homme assis
<b>Apollodôros</b>	inv. 250 (comptes)	inv. 324+345+471, 628, 629, 1002, 1003 (comptes)
<b>Apollônios</b>	inv. 1000 (lettre)	inv. 162, 551, 569, 1108, 1191, 1200, 1296 (comptes)
<b>Diodôros</b>	inv. 995 (lettre)	inv. 221 (comptes)
<b>Dionysios</b>	inv. 632 (lettre)	inv. 385, 628, 755 (comptes)
<b>Héliodôros</b>	inv. 985 (lettre) inv. 323 (copie d'ordres)	
<b>Hérakleidès</b>	inv. 259 (comptes), inv. 1137 ( <i>titulus</i> )	inv. 1202 (souscription démotique d'une lettre circulaire en grec)
<b>Hermoklès</b>	inv. 685 (lettre)	inv. 714 (comptes)
<b>Mélas</b>	inv. 985 (lettre)	inv. 544 (comptes)
<b>Prôtarchos</b>	inv. 753 (lettre)	inv. 1026, 1142 (comptes)

Tableau 5. Noms grecs déterminés tantôt par le pays étranger, tantôt par l'homme assis.

Sept de ces noms sont écrits avec le déterminatif des pays étrangers dans des lettres dont certaines sont soit écrites par le même scribe, *Paânkh* (inv. 753, 1000), soit expédiées par la même personne, *Payba* (inv. 995, 985) dont quatre autres lettres ont été retrouvées à *Bi'r Samût*. Le destinataire privilégié des lettres de *Payba* est un certain *P<sub>3</sub>-γw<sub>3</sub>* dont le nom est également déterminé par le déterminatif des pays étrangers. Même s'il est écrit avec l'article défini égyptien à l'initial, ce nom n'est pas égyptien. Ainsi le déterminatif des pays étrangers pour les noms grecs apparaît plutôt dans des lettres qui n'ont pas été rédigées à *Bi'r Samût*. Il en est de même pour le *titulus* où figure le nom d'*Hérakleidès* (inv. 1137). Quant au nom d'*Héliodôros*, il apparaît dans la copie en démotique de plusieurs ordres de sa part (inv. 323)<sup>22</sup>. Il s'agit probablement de traductions en démotique des ordres transmis dans les lettres circulaires en grec qui transitaient par *Bi'r Samût*, et il est possible que ces ordres aient été traduits avant d'arriver au fortin. Dans les comptes, rédigés sans aucun doute à *Bi'r Samût* même, les scribes emploient de préférence le déterminatif de l'homme assis pour les noms étrangers.

Cet emploi privilégié du déterminatif de l'homme assis dans la plupart des noms étrangers de *Bi'r Samût* ne permet pas de les distinguer particulièrement. L'identification des noms étrangers doit donc passer par la reconnaissance des anthroponymes à travers la transcription phonétique. Le tableau 6 contient une liste d'une partie des noms non identifiés à ce jour, que des spécialistes d'autres langues pourront peut-être reconnaître<sup>23</sup>. Pour cinq d'entre eux, un rapprochement avec des anthroponymes mentionnés dans les ostraca grecs est proposé.

22 Deux ordres sont inscrits avec l'intitulé : *h.t hn i.ir Hrtys* : copie d'un ordre fait par *Héliodôros*.

23 Je laisse de côté les noms dont la lecture n'est pas certaine.

<i>zbg<sub>3</sub></i>	inv. 1188, 1226	
<i>zbg<sub>y</sub></i>	inv. 1040	
<i>zbg<sub>3</sub>t</i>	inv. 1264	
<i>zbrt</i>	inv. 1106	
<i>zwyss<sub>3</sub></i>	inv. 665	
<i>zpbty</i>	inv. 323	
<i>zst</i>	inv. 12	
<i>ztm</i>	inv. 1295	
<i>Y<sub>3</sub></i>	inv. 1295	
<i>Brwg</i>	inv. 1003	Βρουκας ?
<i>Brwg<sub>3</sub></i>	inv. 346, 628, 1024	
<i>Brgw<sub>3</sub></i>	inv. 548	
<i>Blwg</i>	inv. 1002	
<i>Brmps</i>	inv. 495	Βολομπηις ?
<i>Bst</i>	inv. 980	
<i>P<sub>3</sub>-γw<sub>3</sub></i>	inv. 998, 999, 1041	
<i>Nstw</i>	inv. 828	
<i>Ntrw</i>	inv. 1232	
<i>Gw<sub>3</sub></i>	inv. 1186	
<i>Sblhm</i>	inv. 346	
<i>Smy</i>	inv. 126+130	

Tableau 6. Noms étrangers d'origine inconnue.

*zbg<sub>3</sub>*, *zbg<sub>y</sub>*, *zbg<sub>3</sub>t* sont peut-être des variantes d'un même nom, tout comme *Brwg*, *Brwg<sub>3</sub>*, *Brgw<sub>3</sub>*, *Blwg*. Le nom *Sblhm* où se trouve la séquence *blhm* qui désigne les Blemmyes en démotique est-il un nom à rattacher à ce peuple ?

La dernière manière d'écrire l'autre, ou de se faire écrire quand on est "autre", dans les ostraca de *Bi'r Samût*, est le nom d'emprunt. C'est ainsi qu'un certain Harpaësis est désigné dans un compte en grec comme étant un Trôgodyte, et dans un compte égyptien, comme étant un Blemmys<sup>24</sup>. Les deux ethniques sont équivalents et il s'agit donc de la même personne qui porte un nom égyptien. Seule la précision ethnique permet de reconnaître le nom d'emprunt. Sans cette précision, il serait impossible de savoir car le nom de Harpaësis est un nom égyptien très fréquent : il est attesté 32 fois dans les textes de *Bi'r Samût* (16 fois en grec et 16 fois en démotique). C'est un nom qu'on trouve ailleurs dans des familles Blemmyes : deux contrats de mariage en démotique, provenant de deux villes différentes, mentionnent des Blemmyes né en Égypte dont les pères portent le nom de Harpaësis<sup>25</sup>. Ce phénomène de préférence de certains noms d'emprunt chez un peuple se retrouve ailleurs : le nom grec de Théodotos, par exemple, est souvent porté par des Juifs<sup>26</sup>. Tous les Harpaësis mentionnés dans les ostraca de *Bi'r Samût* ne sont cependant certainement pas des Blemmyes, même s'il est possible que derrière les nombreuses occurrences de Harpaësis ou de Hôros se cachent également des étrangers sous un nom d'emprunt. Les "grands de 10", 'z-n-10, mentionnés dans quatre ostraca (inv. 548, 632, 665 et 1093) pourraient, de leur côté, être des Arabes malgré leurs noms égyptiens : on trouve,

24 Chaufray (en préparation).

25 *P.Hausw.* 6 (TM 8487), 1 (Edfou, 219 a.C.) ; *P.Ehev.* 36+*P.Ryl.Dem.* 16 (TM 309), 5 (Pathyris, 152 a.C.).

26 Clarysse 1994, 200.

en effet, à la même époque, dans le Fayoum, des décadarques des Arabes et il semble qu'il s'agisse là d'un titre en lien avec leur organisation sociale spécifique<sup>27</sup>.

Pour conclure, le fortin de Bi'r Samût, dans le désert oriental égyptien, est propice à l'étude de l'autre du fait de son rôle de station de ravitaillement au milieu du désert. Néanmoins l'étude des données textuelles se heurte à plusieurs difficultés dont celle d'identifier l'origine de certains noms qui sont attestés pour la première fois, ou même les ethnies, comme celle de *Ghḥ*. L'autre se lit et se repère, mais il n'est pas facile à identifier. Inversement, avec le phénomène des noms d'emprunts, faciles à lire et à identifier, l'autre ne se repère plus, sauf si son appartenance ethnique est précisée. Néanmoins, l'abondance de la documentation et le fait d'avoir des textes en grec et en égyptien permettront peut-être de faciliter les recoupements prosopographiques et la lecture des noms étrangers. Le concours des linguistes et autres spécialistes des langues et des peuples nomades de ces régions reste cependant indispensable.

## ABRÉVIATION UTILISÉE

Les références papyrologiques sont citées selon les conventions de la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets* : <http://papyri.info/docs/checklist>

Edfou Chassinat, E., éd. (1892-1933) : *Le temple d'Edfou*, 8 vols., Le Caire.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agut-Labordère, D. et B. Redon, éd. (à paraître) : *Les vaisseaux du désert et des steppes : histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du Camelus dromedarius et du Camelus bactrianus*, Lyon.
- Brun, J.-P., T. Faucher, B. Redon et S. Sidebotham (2018) : *Le désert oriental d'Égypte durant la période gréco-romaine : bilans archéologiques*, Paris.
- Bülow-Jacobsen, A., éd. (1994) : *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists, Copenhagen, 23-29 August, 1992*, Copenhague.
- Chaufray, M.-P. (en préparation) : "Les Blemmyes dans le désert Oriental égyptien à l'époque ptolémaïque (O.Blem. 1-16)", in : Cuvigny, éd. en préparation.
- Chaufray, M.-P. (sous presse 1) : "Multilinguisme à B'ir Samut (désert oriental égyptien)", in : Perrin-Saminadayar & Roure, éd. sous presse 1.
- Chaufray, M.-P. (sous presse 2) : "Les chameaux dans les ostraca démotiques de Bi'r Samut", in : Agut-Labordère & Redon, éd. sous presse 2.
- Clarysse, W. (1994) : "Jews in Trikomia", in : Bülow-Jacobsen, éd. 1994, 193-203.
- Clarysse, W. et D. J. Thompson (2005) : *Counting the people in Hellenistic Egypt*, Cambridge.
- Clarysse, W., G. van der Veken et S. P. Vleeming (1983) : *The eponymous priests of Ptolemaic Egypt (P.L. Bat. 24): chronological lists of the priests of Alexandria and Ptolemais with a study of the Demotic transcriptions of their names*, Leiden.
- Cuvigny, H., éd. (en préparation) : *Blemmyes. New Documents and New Perspectives*, Le Caire.
- Cuvigny, H. (en préparation) : "L'élevage des chameaux sur la route d'Edfou à Bérénice d'après une lettre trouvée à Bi'r Samut (III<sup>e</sup> s. av. J. C.)", in : Agut-Labordère & Redon, éd. en préparation.

27 *PSI V 538 (TM 2160)*, 1-2. Cf. Clarysse & Thompson 2005, 160-161.

- Fournet, J.-L. (2012) : "La 'dipintologie grecque' : une nouvelle discipline auxiliaire de la papyrologie", in : Schubert, éd. 2012, 249-258.
- Perrin-Saminadayar, É. et R. Roure, éd. (sous presse) : *Le multilinguisme dans la Méditerranée antique*, Montpellier.
- Redon, B. (2016) : "Exploiter et traverser le désert Oriental d'Égypte sous les premiers Ptolémées: recherches récentes dans le district de Samut", *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1323-1339.
- Redon, B. (2018) : "La prise en main du désert Oriental par les Lagides : nouvelles données archéologiques", in : Brun *et al.*, éd. 2018.
- Redon, B. et T. Faucher (2017) : "Forts et mines d'or du désert Oriental d'Égypte : découvertes récentes dans le district de Samut", *Revue Archéologique, Bulletin de la SFAC*, 1, 101-109.
- Schubert, P., éd. (2012) : *Actes du 26<sup>e</sup> Congrès international de papyrologie, Genève, 16-21 août 2010*, Genève.
- Veisse, A.-E. (2004) : *Les "révoltes égyptiennes": recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, *Studia Hellenistica* 41, Leuven.

Marie-Pierre Chaufray est chargée de recherche au CNRS, Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux-Montaigne.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels





# VARIATIONS ET INTERFÉRENCES LINGUISTIQUES DANS L'ONOMASTIQUE DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Alain Delattre\*

---

Au IV<sup>e</sup> siècle, la majorité de la population de l'Égypte se convertit au christianisme. À la même époque, après deux siècles d'éclipse, la langue égyptienne réapparaît dans la documentation sous une nouvelle forme, le copte, noté au moyen de l'alphabet grec auquel s'ajoutent quelques signes tirés du démotique. Grec et copte vont coexister pendant les siècles suivants, selon la ligne de partage fonctionnelle suivante : le grec, en tant que langue de prestige, était par excellence la langue de la sphère publique, de l'administration et du droit, tandis que le copte était l'idiome vernaculaire. D'usage très limité au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle, le copte s'affirme au VI<sup>e</sup> siècle et finit par être utilisé largement dans les documents juridiques de droit privé et la correspondance, jusqu'à s'emparer, après la conquête arabe, de pratiquement tous les domaines précédemment réservés au grec, si ce n'est les plus administratifs. L'arabe, introduit en Égypte lors de la conquête de 640, ne commencera à s'affirmer qu'à partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant ; il finira par remplacer le grec comme langue administrative et de prestige à la fin du VIII<sup>e</sup> et au début du IX<sup>e</sup> siècle.

## LE CORPUS ONOMASTIQUE

Le corpus onomastique sur lequel les chercheurs peuvent s'appuyer pour les IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles est considérable. Les sources papyrologiques et épigraphiques, écrites en grec et en copte, sont conservées par milliers et fournissent une mine d'informations, désormais accessible grâce aux bases de données informatiques, en particulier la plate-forme Trismegistos<sup>1</sup>. Dans l'état actuel de la base, qui couvre l'Égypte de 800 a.C. à 800 p.C., ce sont plus de 30 000 anthroponymes différents qui sont recensés, plus de 350 000 personnes qui sont identifiées et plus de 500 000 attestations onomastiques qui sont enregistrées. Pour chaque nom, les variantes sont répertoriées et il est possible d'obtenir des graphiques relatifs à la distribution chronologique et géographique des anthroponymes envisagés.

## ONOMASTIQUE ET CHRISTIANISME

Cet outil informatique a permis récemment à M. Depauw et W. Clarysse de quantifier de manière statistiquement valide la proportion de noms chrétiens pendant le IV<sup>e</sup> siècle. Les auteurs ont fait le choix de se limiter aux anthroponymes tirés de l'Ancien et du Nouveau

\* Les recueils papyrologiques sont cités conformément à la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyrus, Ostraca, and Tablets*, disponible en ligne à l'adresse < <http://www.papyri.info/docs/checklist> >.

1 <https://www.trismegistos.org>

Testament, à ceux qui professent de manière évidente le monothéisme (comme Théodore, Théodose ou Papnouthios<sup>2</sup>) ou qui renvoient à des réalités chrétiennes (Anastase, Épiphane, Cyriaque). Le résultat de cette enquête montre une augmentation graduelle des noms chrétiens dans le paysage onomastique égyptien, trahissant ainsi l'ampleur des conversions<sup>3</sup>. En se fondant sur les chiffres et en tenant en compte que tous les chrétiens ne portent pas un nom religieusement connoté, les auteurs estiment qu'entre 20 et 30 % de la population était convertie en 313, plus de 50 % en 350 et pratiquement 100 % en 450. Le christianisme entraîne par ailleurs une véritable révolution onomastique, dans la mesure où les conversions et le choix de noms chrétiens remettent en cause la pratique ancestrale de choisir les noms des enfants au sein d'un stock onomastique familial.

## LES PARTICULARITÉS ONOMASTIQUES RÉGIONALES

La base de données Trismegistos permet aussi de mettre en lumière des particularismes régionaux. Une recherche menée il y a quelques années sur les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles a ainsi permis d'établir les caractéristiques onomastiques de différentes régions de l'Égypte<sup>4</sup>. L'enquête portait sur un corpus de 35 000 noms attestés dans des documents dont la provenance est connue. En mettant en rapport le nombre d'occurrences de chaque nom et le nombre total de noms par région, j'ai pu mettre en évidence certaines tendances dans l'anthroponymie égyptienne et certaines spécificités de différentes régions d'Égypte (en particulier le Fayoum, la Moyenne-Égypte et la région thébaine). Certains noms fréquents, comme Jôhannês – le plus courant pour l'époque considérée –, étaient représentés de manière équivalente au nord comme au sud du pays. En revanche, d'autres noms sont surreprésentés dans certaines régions : ainsi Pousi, Sambas, Ioulios, Nilammon ou Gerontios sont caractéristiques du Fayoum quand Taurinos, Pamoun et Pgôl semblent particulièrement appréciés en Moyenne-Égypte et que Souai, Chenetom, Kalapesios, Psan et Sourous sont d'usage courant dans les environs de Thèbes. Cette dernière région offre par ailleurs une faciès onomastique remarquable, marqué par la prévalence des noms bibliques, en particulier vétéro-testamentaires, comme Moysês, Samuel, Ananias, Salomon, Azarias, etc.

## ÉCRIRE DES NOMS GRECS EN COPTE ET DES NOMS COPTES EN GREC

Le stock onomastique de l'Égypte chrétienne se compose de mots d'origine égyptienne, grecque, en ce compris les noms latins importés dans leur forme grecque, et juive (essentiellement les noms bibliques). Suivant la langue des documents – grec ou copte – diverses conventions vont s'appliquer pour transcrire les noms grecs en copte et inversement. De manière assez évidente, les lettres grecques qui notent des sons qui n'existent pas en grec (ϖ [š], ϕ [f], ς [h], χ [dj/tš], ϙ [ky]) sont remplacées dans les textes rédigés en cette langue par les consonnes les plus proches : ϖ → σ ; ϕ → β ; χ → τσ, σ ; ϙ → κ, κλ, γ ; l'aspiration ς ne se note pas. Ainsi, ϖϛϛοϙⲧⲉ devient en grec Σενούθιος. Inversement, les documents coptes pourront noter au moyen du ς les aspirations des noms hébraïques, que le grec ne permet pas de transcrire (Ῥοῦθ = ςροϙθ, Ἰωάννης = ἰωςαννης).

Les noms égyptiens ne sont pas pourvus de désinences et sont indéclinables, mais la plupart d'entre eux se voient attribuer des désinences grecques. Ainsi παπνοϙⲧⲉ devient-

2 Le nom est d'origine égyptienne : *pa-pnoute* signifie "celui de Dieu".

3 Depauw & Clarysse 2013 ; voir aussi la critique de Frankfurter 2014 et la réponse de Depauw & Clarysse 2015.

4 Delattre 2012.

il Παπνούθιος, ςαρπηϛε Ὀρπαήσιος, et ϖϛϛοϙⲧⲉ Σενούθιος. Quelques documents présentent cependant des orthographe mixtes, comme ϖϛϛοϙⲧⲓοϛ, où le ϖ et le τ du copte sont conservés, mais où la désinence est grecque. De manière symétrique, les désinences des noms grecs sont régulièrement omises en copte. Ainsi, Γεώργιος s'écrit régulièrement en copte γεωργε et Ἰούλιος ἰοϙλι ou ἰοϙλε, même si les documents coptes présentent parfois les formes γεωργιοϛ ou ἰοϙλιοϛ.

De manière générale, la banque de données Trismegistos permet d'apprécier le nombre des variantes onomastiques qui peuvent exister pour un même nom. On en observe, par exemple, plus de cinquante pour le seul nom ϖϛϛοϙⲧⲉ / Σενούθιος ; certaines sont très fréquentes, mais la plupart rares, voire uniques. À titre d'exemple, voici les dix variantes les plus courantes (classées par nombre d'occurrences)<sup>5</sup> : Σενούθιος (291), ϖϛϛοϙⲧⲉ (241), ϙϛϛοϙⲧⲓοϛ (124), γ compris les formes abrégées ϙϛϛοϙθ(ιοϛ) et ϙϛϛ(οϙ)θ(ιοϛ), Σενούθης (79), ϖϛϛοϙⲧⲉ (24), Σένουθις (23), ϖϛϛοϙⲧⲓ (19), Σινούθιος (7), ϖϛϛοϙⲧⲓοϛ (7), ϙϛϛοϙⲧⲉ (7). On le voit, les diverses variantes présentent à peu près toutes les combinaisons possibles d'éléments grecs et coptes.

## LE PÈRE ABBÉ QUI SAIT À PEINE ÉCRIRE SON NOM

Un cas particulier de variante orthographique a récemment été mis en évidence : une quinzaine de documents coptes du VIII<sup>e</sup> siècle du monastère de Baouît, en Moyenne-Égypte, sont signés par un supérieur monastique, qui note son nom au bas des coupons papyrus, d'une main hésitante, qui trahit l'inexpérience ou le grand âge<sup>6</sup>. Le père abbé se nomme κηρι, une variante que l'on a rapprochée de l'anthroponyme κγρος / Κύρος<sup>7</sup>. Ce nom est en effet attesté, mais il apparaît souvent aussi en composition avec le titre *apa*, formant un nouvel anthroponyme : Ἀπακῦρος / ἀπακγρος<sup>8</sup>. En réalité, un papyrus publié en 2017, *P. Palau Rib. Copt. 7*, montre que le supérieur utilise systématiquement une forme raccourcie (et orthographiquement fautive) de son nom. Le document en question est un contrat de renonciation, dont seule la fin, avec les souscriptions des témoins, est conservée. À la ligne 5, une personne (la main 3) a noté le début de la formule que le témoin, notre Kêri, n'était manifestement pas capable d'écrire. Kêri a ensuite noté son nom de sa main malhabile, avant que la main 3 ne vienne compléter la fin du nom, en ajoutant ακοϛ, préciser les titres et qualités du témoin et achever la formule de témoignage : [(m. 3) ἀνοκ] (m. 4) κηρι(m. 3)ακοϛ [η]μονοχοϛ αϙⲱ παποηρωεϛτωϛ αϙⲱ πεϙιωτ τιο μμητρⲉ †, "† Moi, KÉRIakos, le moine et ancien supérieur et son père, est témoin". Le nom κηρι se révèle donc être l'abréviation du nom complet Κυριακάκοϛ / κυριακοϛ.

## LE MOINE FRANGÉ OU LES VARIANTES D'UN NOM RARE

Installé dans la tombe thébaine 29 dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, le moine Frangé portait un nom rare, un *hapax* même dans la documentation, dont l'étymologie est sans doute à chercher dans l'ethnonyme Φράγγοι, "Francs". Les fouilles de son ermitage ont permis de mettre au jour des centaines d'ostraca, qui constituent une partie de sa correspondance : on y trouve les lettres qu'il avait reçues, notamment de sa sœur Tsié, mais aussi celles qu'il

5 < [www.trismegistos.org/name/1085](http://www.trismegistos.org/name/1085) > Les variantes sont notées en grec lorsqu'elles sont attestées dans des documents grecs, en copte lorsqu'elles apparaissent dans des textes coptes.

6 *P. Bawit Clackson* 1-13 ; *P. Brux. Bawit* 26 ; *P. Louvre Bawit* 6.

7 < [www.trismegistos.org/name/3785](http://www.trismegistos.org/name/3785) >

8 Derda & Wipszycka 1994, 52.

avait envoyées et qu'on lui rapportait. Le dossier compte plus de 600 ostraca, ce qui en fait un ensemble remarquablement riche, centré sur un seul individu<sup>9</sup>.

Frangé lui-même use de plusieurs orthographes pour noter son nom :  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\epsilon$  est la forme régulière, qu'il utilise le plus largement, mais il use à six reprises de  $\varphi\rho\alpha\tau\gamma\epsilon$ , et écrit occasionnellement les variantes suivantes :  $\varphi\rho\alpha\eta\kappa\epsilon$ ,  $\varphi\rho\alpha\tau\gamma\alpha\varsigma$ ,  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\alpha\varsigma$ . Il est difficile de déterminer pourquoi il utilise ces formes différentes. Peut-être a-t-il hésité sur l'orthographe de son nom avant de fixer comme norme  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\epsilon$  ? Les deux dernières formes, avec un  $\phi$  et une désinence  $-\alpha\varsigma$ , semblent être attestées dans des textes de jeunesse (O. *Frangé* 5 et 9, où il utilise également la forme  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\epsilon$ ).

Ses correspondants usent de bien d'autres variantes encore, même si les formes  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\epsilon$  et  $\varphi\rho\alpha\tau\gamma\epsilon$  son majoritaires. Il est ainsi appelé  $\varphi\rho\alpha\gamma\epsilon$ ,  $\varphi\rho\alpha\eta\gamma\iota$ ,  $\varphi\rho\alpha\eta\kappa\epsilon$ ,  $\varphi\rho\alpha\eta\kappa\alpha$ , mais on trouve aussi des formes avec un  $\epsilon$  d'appui et un  $\beta$  à la place du  $\varphi$ , comme  $\epsilon\beta\rho\alpha\tau\gamma\epsilon$  et  $\epsilon\beta\rho\alpha\eta\gamma\kappa\epsilon$ , ou des formes en  $\phi$  enfin, comme  $\phi\rho\alpha\eta\gamma\epsilon$  et  $\phi\rho\alpha\eta\kappa\alpha$ . En tout, pas moins de douze variantes ont pu être utilisées pour désigner notre moine, dont le nom rare posait manifestement des problèmes de transcription.

### LA TRANSCRIPTION DU ŠIN ARABE EN GREC

La conquête arabe a obligé les scribes grecs et coptes à noter des noms arabes dont les consonances leur étaient parfois étrangères<sup>10</sup>. Ainsi, la transcription du šin arabe posait un problème en grec, tandis qu'en copte elle pouvait se réaliser au moyen du  $\omega$ . En conséquence, le nom Rašid s'écrit, logiquement,  $\rho\alpha\omega\iota\delta$  en copte (p. ex. *P. Ryl. Copt.* 285, 1). Les documents grecs d'Égypte en revanche ont adopté pour transcrire le šin la curieuse combinaison  $\sigma\zeta$  et notent donc  $\rho\alpha\sigma\zeta\iota\delta$  (p. ex. *P. Ryl. Copt.* 285, dans l'adresse grecque du verso). Usuellement pourtant, un simple  $\sigma$  correspond au  $\omega$  copte et d'ailleurs, hors d'Égypte, à Nessana, on trouve la graphie  $\rho\alpha\sigma\epsilon\delta$  qui transcrit Rašid (*P. Ness.* III 72, 1 ; 73, 1). Pour expliquer la convention de transcription  $\sigma\zeta$ , il faut peut-être imaginer un jeu graphique : dans la cursive grecque des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, la séquence des deux lettres  $\sigma$  et  $\zeta$  évoque graphiquement la forme du  $\omega$ <sup>11</sup>.

Les quelques exemples présentés ici donnent, je l'espère, un aperçu de la richesse et du potentiel du corpus onomastique égyptien.

<sup>9</sup> O. *Frangé* ; voir aussi Boud'hors 2011 et Delattre & Vanthieghem 2016.

<sup>10</sup> Cf. Kaplony 2015.

<sup>11</sup> Cette hypothèse m'a été suggérée par Naïm Vanthieghem, que je remercie vivement.

### BIBLIOGRAPHIE

- Boud'hors, A. (2011) : "Pièces supplémentaires du dossier de Frangé", *Journal of Coptic Studies*, 13, 99-112.
- Delattre, A. (2012) : "Les onomastiques régionales en Égypte aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles : premiers résultats", in : Schubert, éd. 2012, 171-174.
- Delattre, A. et N. Vanthieghem (2016) : "Une nouvelle lettre de Frangé dans la collection de Berlin", *Journal of Coptic Studies*, 18, 13-17.
- Depauw, M. et W. Clarysse (2013) : "How Christian was Fourth Century Egypt? Onomastic Perspectives on Conversion", *Vigiliae Christianae*, 67, 407-435.
- Depauw, M. et W. Clarysse (2015) : "Christian Onomastics: A Response to Frankfurter", *Vigiliae Christianae*, 69, 327-329.
- Derda, T. et E. Wipszycka (1994) : "L'emploi des titres abba, apa et papas dans l'Égypte byzantine", *Journal of Juristic Papyrology*, 24, 23-56.
- Frankfurter, D. (2014) : "Onomastic Statistics and the Christianization of Egypt: A Response to Depauw and Clarysse", *Vigiliae Christianae*, 68, 284-289.
- Kaplony, A. (2015) : "On the Orthography and Pronunciation of Arabic Names and Terms in the Greek Petra, Nessana, Qurra, and Senouthios Letters (Sixth to Eighth Centuries CE)", *Mediterranean Language Review*, 22, 1-81.
- Schubert, P., éd. (2012) : *Actes du 26<sup>e</sup> Congrès International de Papyrologie : Genève, 16-21 août 2010*, Recherches et rencontres 30, Genève.

Alain Delattre est professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur d'études cumulant à l'École pratique des Hautes études, Université PSL, Paris.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels





# LES LIBYENS, LE LIBYCO-BERBÈRE : UN PEUPLE, UNE LANGUE SANS NOM (PROPRE)

*Salem Chaker*

---

Les Libyens<sup>1</sup>, ancêtres des Berbères, nous sont connus essentiellement à travers les sources classiques grecques et latines, marginalement égyptiennes, littéraires et épigraphiques. À travers les données de l'archéologie aussi, bien sûr ; mais eux-mêmes ne nous ont laissé aucun témoignage textuel ou épigraphique conséquent.

Quant à leur langue, le libyque, ou libyco-berbère, ancêtre du berbère contemporain, il ne nous est connu qu'à travers un peu plus de 1300 inscriptions<sup>2</sup>, essentiellement funéraires, parfois votives. Ces matériaux épigraphiques libyques, qui s'étalent de ± 500 a.C. à ± 600 p.C., pourraient a priori offrir des informations sur la langue et la société berbères remontant à plus de deux millénaires, mais ils sont difficiles à exploiter et les résultats acquis sont maigres : il s'agit pour l'essentiel d'inscriptions très courtes, contenant essentiellement des matériaux onomastiques (anthroponymes, ethnonymes) et quelques (rares) titres ou fonctions... De plus, les caractéristiques internes de l'écriture compliquent la tâche de décryptage d'un matériau très pauvre : l'écriture est de type consonantique – principe mal adapté au berbère – et elle ne note pas la tension consonantique qui joue un rôle lexical et grammatical important en berbère ; en outre, elle ne sépare généralement pas les mots<sup>3</sup>...

## LE NOM DES LIBYCO-BERBÈRES : 'LIBYENS', 'NUMIDES', 'GÉTULES', 'MAURES'... DES DÉNOMINATIONS ET DES SAVOIRS ESSENTIELLEMENT EXOGÈNES

Depuis la plus haute antiquité, les Berbères sont donc connus par les noms multiples que leur ont donnés les peuples voisins et/ou dominants en Afrique du Nord, Égyptiens, Grecs, Romains, Arabes... :

"Libyens" (< égyptien *Lebu/Libu*), "Numides", "Maures", "Afri", "Gétules", "Mazices"... *al-barbar* > "Berbères".

On pourrait continuer l'énumération pour les périodes modernes et contemporaines, puisque quasiment toutes les dénominations des groupes régionaux berbères sont des exonymes, d'origine arabe, souvent réappropriés par les Berbères eux-mêmes : "Kabyles", "Chaouis", "Rifains", "Chleuhs", "Touaregs"... Et tous ces ethnonymes contemporains sont, à l'origine, fortement péjoratifs et stigmatisants.

Cette donnée est tellement marquée et transhistorique, que l'on en vient à poser la question : les Berbères ont-ils un nom qui leur soit propre ?

1 Voir Zimmermann 2008.

2 Le corpus le plus important reste celui de Chabot 1940-1941.

3 Pour une approche globale de la langue et de l'épigraphie libyques, on se reportera à Chaker 2008.

En fait, ce constat et cette question ne sont que le reflet de deux déterminations historico-anthropologiques fondamentales et pérennes caractérisant l'Afrique du Nord :

**a) la continuité des dominations étrangères**, directes et/ou socioculturelles : Carthage et monde punique, Rome, Arabes... qui fournissent la quasi-totalité des sources historiographiques. On ne connaît les Berbères anciens que par les sources égyptiennes, puniques, grecques, latines et arabes surtout. Les sources endogènes, *i.e.* libyques, sont rares et d'exploitation très délicate, comme on l'a vu.

Il en résulte mécaniquement que le nom, les noms que nous leur connaissons sont ceux que leur ont attribués ces sources étrangères.

Mais d'où viennent ces noms ? Dans pratiquement tous les cas *documentés*, il s'agit du nom d'un groupe particulier, tribu ou confédération de tribus, qui va connaître une extension progressive à des ensembles de plus en plus larges, voire à toutes les populations indigènes d'Afrique du Nord : le cas des *Lebu/Libu* des Égyptiens, qui vont devenir les "Libyens" des Grecs puis des Romains, est typique et n'est que le premier d'une longue série (*Afri* > *Africa*, Africains ; *Mauri*, *Mazices*...). On peut postuler qu'il en va de même pour tous les ethnonymes de large extension, comme celui des "Numides" ou des "Gétules", populations nomades présahariennes et sahariennes même si n'avons pas dans ces cas d'élément concret qui permette d'identifier le groupe initialement porteur du nom.

Au fond, on est dans une configuration assez classique : le peuple étranger/conquérant va donner à l'ensemble des populations indigènes le nom du premier groupe avec lequel il entre en contact et/ou en conflit.

La seule exception semble être le générique arabe *al-barbar*, qui provient évidemment du latin *barbari*, qui nous a donné "Berbères". Les Arabes l'ont manifestement repris aux citadins romanisés et latinisés, largement christianisés ; cette appellation ne devait s'appliquer qu'aux populations du monde rural, montagnard et présaharien, non ou faiblement touchés par la culture et la langue latines, en tout cas fidèles au mode d'organisation tribal (voir *infra*, la citation de saint Augustin). Il s'agit donc à l'évidence d'un exonyme stigmatisant, ce que confirment d'ailleurs les étymologies secondaires arabes : *al-Barbar* < *barbara* = "grogner, rugir..."<sup>4</sup>, *i.e.*, rapporté à des humains, "s'exprimer de manière inintelligible / non humaine".

**b) l'autre facteur explicatif est la segmentarité**, pour reprendre le terme consacré par les anthropologues, ou pour le dire plus simplement, l'organisation tribale. C'est certainement l'un des traits les plus spécifiques et les plus résistants du monde berbère qui a conservé, jusqu'à une époque subactuelle, une organisation de la société faite de segments autonomes emboîtés – famille, clan, tribu, confédération de tribus –, sans pouvoir central stabilisé et

4 Les sources lexicographiques arabes donnent pour *barbara* des sens divers mais tous intéressants :  
 – "Rugir (lion), bougonner, gronder, grogner, grommeler..." (Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, t. I, Paris/Leyde, 1967 (3<sup>e</sup> éd.), p. 64 ;  
 – "Faire du bruit, du tapage, crier comme fait un homme en colère", (Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, t. I, Paris, 1860/Beyrouth, 2004, p. 14) ;  
 – "Articuler un langage inintelligible" (Cherbonneau, *Dictionnaire arabe-français*, t. I, Paris, 1876/Beyrouth, 1973, p. 3) ;  
 – En arabe dialectal marocain, *berber* : "Gronder, grogner (bête fauve) ; blatérer (chameau en rut)..." (de Prémare, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, L'Harmattan, 1993, t. I, p. 168).

sans tissu administratif unificateur. Jusqu'à une époque toute récente, même le religieux était complètement "décentralisé". Il s'ensuit que, dans la société traditionnelle, l'appartenance de l'individu, et donc son identification, se faisant d'abord par :

- sa filiation immédiate : **X w** [fils de] **Y** (nom du père).

- puis par ses groupes d'appartenance emboîtés de plus en plus larges : famille élargie, tribu, confédération ; l'actualisation de l'appartenance de groupe dépendait de la situation concrète d'énonciation et du degré de précision dont on avait besoin pour une identification efficace. Dans une situation de proximité, à l'intérieur de la famille élargie, où s'il s'agit d'un personnage connu de tous, le nom de l'individu suivi de celui de son père, éventuellement de son grand-père, suffira à l'identification, selon la séquence libyque et berbère : **X w/u** (fils de) **Y (w Z)**, par ex. :

MSNSN W GYY (W ZLLSN) = Massinissa fils de Gaïa (fils de Zilalsan) (*RIL* 2)

*Buluggin w Ziri w Mennad*

(*ššix*) *Muħend w Lħusin* = (Cheikh) = Mohand ou El-Hocine (saint kabyle)

Si l'on est en situation plus ouverte, au niveau du village ou de la tribu, on précisera le nom de *famille* élargie :

*Muħend u Aeli (n) lħeddušen* = Mohand fils de Ali (des) Haddouche

Enfin, si l'horizon est encore plus large, on précisera la *tribu* d'appartenance, voire la confédération, selon la séquence suivante :

Nom (fils de) Nom du père + Groupe d'appartenance 1 (+ Groupe d'appartenance 2)...

*Muħend u Aeli Ayirat* = Mohand fils de Ali des Aït Iraten

*Muħa u Ĥammu Ažayyi* = Moha fils de Hammou le Zaïane

*Muħammad (ben) Sa 'id al-Jannâdî al-Zawâwî* [en arabe] ; en kabyle : *Muħend (w) Ssaïd Ajennad, Azwaw* = Mohand (fils de) Saïd, des Aït Jennad, le Zouaoua.

Pour les personnages ayant une certaine notoriété, l'identification se fera alors très souvent uniquement par leur nom et celui de leur tribu ou confédération :

*Meqq'ran Agawa* (chanteur kabyle) = Mokrane (des) Igawawen (confédération de la Kabylie du Djurdjura)

*Faħima Tabaeemrant* (chanteuse chleuh) = Fatima des Ayt Baamran (tribu du sud du Maroc).

Dans les sources arabes, de très nombreux personnages berbères sont ainsi qualifiés et connus uniquement par leur appartenance tribale ou confédérale, suffisante, dans le monde des lettrés, à leur identification, l'ethnonyme devenant leur patronyme : *Al-Wartilanî* (des Ayt Wartilan), *al-Waghliṣî* (des Ayt Weghliṣ), *Al-Geštûlî* (des Igeštulen), *Al-Għubrînî* (des Ayt Għubri), *Aṣ-Šanhaġî* (*Aznag*), *Az-Zawâwî* (le Zouaoua)...

Il s'agit donc d'un système de dénomination à "géométrie variable", modulé par le degré de précision nécessaire à l'identification, en fonction de la situation d'énonciation.

Cette pratique a une signification essentielle du point de vue de la nomination : l'individu est toujours identifié par sa filiation et son (ses) groupe(s) d'appartenance, jamais par un ethnique générique, même de niveau régional. On n'est pas "Kabyle", "Chleuh" ou "Rifain", on est d'abord X fils de Y des Ayt Z.

## UNE PRATIQUE D'IDENTIFICATION ÉCLAIRANTE

Par sa généralité et son caractère pan-berbère, cette pratique de nomination éclaire deux faits troublants :

a) la difficulté que nous avons à saisir l'extension et l'origine indigène précise des appellations larges antiques : "Numides", "Maures", "Gétules" ; ou médiévales : "Sanhaja", "Zénètes", "Masmouda"... etc.

Il y a fort à parier que ces macro-dénominations ethniques sont largement des constructions des Romains, des Arabes, ... qui avaient besoin de catégoriser, de regrouper ces myriades de tribus et de leur donner un nom. Je ne dis pas que ces ethniques larges ne correspondaient absolument à rien dans la société indigène, mais que très probablement il s'agissait d'alliances politico-militaires fragiles et conjoncturelles, autour d'une tribu dominante ou d'un personnage, auxquelles les Romains, les Arabes ont donné un nom consolidé, mais qui, quasiment toujours, a disparu sans laisser de traces (ou peu de traces) dans les usages et pratiques sociales locales.

On a ainsi le plus grand mal à trouver une trace des "Numides", des "Gétules", des "Massyles" ou "Massaesyles"... dans l'épigraphique libyque, bien que celle-ci soit constituée essentiellement de matériaux onomastiques et bien que ces groupements aient joué un rôle politique et/ou militaire essentiel dans l'Antiquité.

C'est avec la plus grande prudence que Lionel Galand (Galand 2012) a suggéré que l'on pourrait peut-être retrouver une trace libyque des "Numides" dans *RIL* 609, qui comporte la séquence NWMYD[...]. Mais cette interprétation reste, de l'aveu même de son auteur, très conjecturale et suppose plusieurs hypothèses non vérifiées sur les usages graphiques libyques. Et d'autres lectures sont tout à fait possibles.

Il en est de même pour les "Zénètes" ou les "Sanhaja" médiévaux.

Dans le premier cas ("zénète"), les rares berbérophones qui utilisent encore cette appellation pour désigner leur langue (Gourara, Ksour du Sud-Oranais) emploient une forme manifestement d'origine arabe (*znatiya* / ou sa forme berbérisée *taznatit*) ; ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit d'un exonyme et/ou d'une forme d'origine savante, *i.e.* issue de l'historiographie arabe.

Dans le second cas ("Sanhaja"), il existe bien une forme authentiquement berbère (*Aznag / Iznagen*), mais elle n'est connue que comme dénomination d'un très petit groupe de Mauritanie ou comme patronyme d'un *lettré* chleuh.

Il y a donc toujours un décalage énorme entre l'extension donnée à ces ethniques par les Romains ou les Arabes et les traces que l'on peut en retrouver, dans les cas les plus favorables, dans l'ethnonymie libyco-berbère.

b) la non-concordance de l'identification des individus selon la langue employée (cf. *RIL* 146) ; le cas de cette inscription funéraire bilingue latin/libyque est emblématique, mais il n'est pas le seul : *Caius Iulius Gaetulus*, n'a strictement plus rien de "gétule" dans la version libyque de son épitaphe puisqu'il y est identifié comme : KTHW MSWLT, ... MSKR(H), ZRMM(H), les deux derniers segments étant probablement des ethniques<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Cela est quasiment certain pour le second segment, mais on peut avoir quelque doute malgré l'opinion de G. Camps (cf. Chaker 1988). Sur la bilingue *RIL* 106, voir Rebuffat 2005.

## L'ONOMASTIQUE LIBYCO-BERBÈRE : TÉMOIN DE LA DOMINATION ET DE LA RÉSISTANCE

La nomination porte donc la trace immédiate d'une situation globale et transhistorique de domination et de marginalisation des Berbères :

– ce sont les Autres qui les ont nommés et, le plus souvent, il est impossible de trouver une trace interne de ces dénominations ;

– lorsque des traces existent, les noms qui ont été employés par l'Autre dominant sont largement artificiels en ce sens qu'ils ne correspondent pas à l'usage indigène : ce sont généralement des extensions d'ethnonymes localisés ;

– ces noms ont généralement transité par plusieurs langues : punique, grec, latin, arabe (voire langues européennes contemporaines). Si bien que la forme libyco-berbère première en est ou bien inconnue ou bien méconnaissable. Phénomène qui perdurera au Moyen Âge : les *Jarawa* des Arabes sont en fait les *Igerwan* berbères... ;

– pour les périodes modernes et contemporaines, les dénominations sont non seulement toutes exogènes (arabes), mais toujours stigmatisantes.

Dans le même temps, la permanence d'un système spécifiquement indigène d'identification des individus et des groupes est patente : pendant la période romaine, sous la domination arabe, comme dans les périodes modernes et contemporaines.

Le premier indice, le plus emblématique, en est le caractère indubitablement berbère du nom des principales personnalités politiques et militaires indigènes de l'histoire de l'Afrique du Nord. Pour l'Antiquité, on renverra aux noms des princes et monarques : Massinissa (< MSNSN), Micipsa (< MKWSN), Jugurtha (< *Yugur-tān*)... (cf. Chaker 2005 & 2013a).

Un autre indice en est apporté par la non-concordance fréquente des dénominations selon la langue utilisée : le cas de notre *Caius Iulius Gaetulus* se retrouve au Moyen Âge, où pour de nombreux personnages historiques connus sous un nom arabe ou arabisé, on a néanmoins la mention, parfois fugace, d'un autre nom berbère (*Kahina / Dihya*...).

Pour l'Antiquité comme pour la période médiévale, on peut suspecter que le phénomène a été massif : on rebaptise les personnages en latinisant / arabisant leur nom, préfigurant ainsi la situation quasi généralisée de l'état-civil contemporain, élaboré pendant la période coloniale française, qui aboutit à ce que presque tous les Berbères ont un "nom d'état-civil" (en français / arabe) et un nom traditionnel, en langue berbère, les deux étant presque toujours étrangers l'un à l'autre : ainsi "Salem Chaker" est en berbère-kabyle "*Salem u Aeli Ijlili*"...

Il faut donc insister sur la fréquence et la permanence de ces phénomènes de "dédoublément onomastique", à toute époque et pour tous les domaines de l'onomastique. Des lieux, des individus, des rivières, des dieux..., à époque antique, médiévale ou contemporaine, peuvent avoir deux, voire trois, noms distincts. La plupart des noms propres que nous livrent les sources antiques ou médiévales sont ceux qu'ont donnés les Romains, les Arabes... pas nécessairement ceux qu'utilisaient les Berbères.

Et comme les sources écrites sont celles de la puissance et de la langue dominantes du moment, on peut vite être amené à tirer des conclusions erronées quant au degré de "punicisation", "romanisation", "arabisation", "francisation"... des populations locales et du territoire. Un bel exemple est fourni, près d'Alger sur la route de la Kabylie, par la petite ville de *Thenia* (dans la nomenclature officielle algérienne), qui s'appelait *Menerville* durant la période française ; les Kabyles la nomment *Tizi n At Eiša* ("Col des Aït Aïcha"), et les arabophones, dans l'usage local traditionnel : *Thenia Beni Aïcha*, qui est la stricte traduction de l'appellation kabyle. De même, le Haut-Atlas de nos géographes s'appelle en berbère *Adrar n Deren*...

On n'oublie donc jamais qu'en Afrique du Nord un nom peut en cacher un autre, voire plusieurs autres<sup>6</sup> !

## Y AVAIT-IL UN NOM BERBÈRE DES BERBÈRES ?

Les dénominations des Berbères portent aussi la trace de la fragmentation d'une société segmentaire. D'où la multiplicité et les fluctuations du nom générique. Il n'y a pas dans les sources anciennes de nom générique stabilisé des Berbères parce qu'il n'en existait probablement pas en langue berbère.

À la fois en raison des caractéristiques de leur organisation sociopolitique évoquées précédemment, mais aussi – on l'oublie trop souvent derrière la catégorie "Berbères" – en raison de l'immensité et de la diversité du territoire, et donc des modes de vie et des cultures.

L'absence d'État central commun pérenne, l'absence d'institutions communes stabilisées – de quelque nature qu'elle soit : religieuse, littéraire ou autre – font que les Berbères n'avaient certainement pas de conscience collective "nationale" consolidée et n'avait donc probablement pas besoin de se nommer comme entité globale. Ce sont les Autres, Grecs, Puniqes, Romains, Arabes... qui ont éprouvé ce besoin, face aux résistances militaires, face à la différence socioculturelle et linguistique.

Même si la dynamique était déjà bien engagée depuis l'Antiquité, j'ai écrit ailleurs que ce sont les Arabes qui ont définitivement créé les "Berbères" (Chaker 2006).

Que l'on ne se méprenne pas sur mon propos : bien sûr, les Anciens comme les Arabes ont bien identifié une réalité ethnique indigène présentant un certain nombre de traits d'homogénéité, dont le plus saillant est la langue : cela est très explicite chez les Arabes qui, dès les sources les plus anciennes, parlent de *lisân al-barbarî* ou de *al-barbariyya* ("langue berbère" ou "berbère"), identifiée comme une seule et même langue, propre à tous les indigènes du Nord de l'Afrique<sup>7</sup>. Cela est aussi clair pour les sources gréco-latines, même si les formulations sont peut-être généralement moins explicites ; ainsi la fameuse affirmation de saint Augustin :

*Nam et in Africam barbaras gentes in una lingua plurimas novimus.*

"Car nous connaissons en Afrique de nombreuses tribus barbares qui ne parlent qu'une même (et seule) langue" (*La Cité de Dieu*, XIV, VI, 2).

Ce que j'ai voulu souligner, c'est que les Anciens, puis les Arabes, à partir d'une donnée ethnolinguistique indéniable, ont construit une "entité nationale" à travers une action de nomination. Citons simplement Ibn Khaldoun :

Les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains...<sup>8</sup>

6 On ne fait ici que pointer un problème permanent de la géographie historique : la multiplicité des noms se ramène en définitive à la question : "Qui nomme ?". Même à l'intérieur de la même langue/culture, il peut y avoir plusieurs dénominations de la même réalité géographique, ethnique... Le cas le plus caractéristique est celui des noms de rivières et fleuves qui, en berbère, changent de noms en fonction du territoire tribal traversé ! Les nomenclatures stabilisées sont celles de territoires administrés par des États pérennes et centralisés.

7 Parfois aussi (dans les sources almohades) : *lisân al-yarbi*, "langue occidentale", mais toujours nommée et identifiée comme une réalité unique.

8 Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, 199-200.

On a vu chez les Berbères des choses tellement hors du commun, des faits tellement admirables, qu'il est impossible de méconnaître le grand soin que Dieu a eu de cette nation, l'extrême bonté qu'il lui a toujours témoignée, la combinaison de vertus dont il l'a dotée, les nombreux genres de perfections auxquels il l'a fait atteindre et toutes les diverses qualités propres à l'espèce humaine qu'il lui a permis de réunir et de s'approprier<sup>9</sup>.

En réalité, il aura fallu attendre le XX<sup>e</sup> siècle (et même la seconde moitié du siècle), pour qu'émerge, en langue berbère, une dénomination globalisante des Berbères et de leur langue : *Amazigh* (sing.) / *Imazighen* (plur.) pour le peuple, *tamazight* (fém. sing.)<sup>10</sup> pour la langue.

J'ai abordé très précisément cette question ailleurs (Chaker 1988 ; Chaker 1995 et surtout Chaker 2013b), je n'y reviendrai donc pas ici en détail. Mais on peut être tout à fait catégorique : même si le terme a des racines et des usages anciens et larges – antiques, médiévaux et contemporains –, il s'agit d'un *néologisme*, initié à partir de 1945 par des militants kabyles et qui a été réapproprié par l'ensemble des berbérophones, et maintenant par les États maghrébins. Concrètement, il s'agit de l'extension à l'ensemble des Berbères de l'autodénomination traditionnelle utilisée par plusieurs groupes berbérophones importants : Maroc central surtout, Rifains (partiellement), Touaregs (chez ces derniers, sous une forme légèrement évoluée : *amajegh*<sup>11</sup>). *Mais elle n'a jamais été générale*, même si l'aire d'usage (ancien) de cet ethnique présente quelques incertitudes et a pu connaître des fluctuations à travers l'histoire – on a par exemple des traces dans le domaine chleuh (Sud-ouest du Maroc), bien que les Chleuhs ne l'emploient pas (ou plus ?) comme autodénomination... Mais de nombreux groupes berbères importants l'ignoraient totalement dans leur usage traditionnel (Kabyles, Chaouis, Mozabites...).

On en trouve aussi des attestations depuis l'Antiquité sous la forme du nom de "peuples nombreux" : les "Mazaces", "Mazices"<sup>12</sup>... (Desanges 1962, 112-113 ; et surtout Modéran 2010), curieusement localisés dans des régions très diverses, de la Tripolitaine à la Maurétanie césarienne et tingitane. Mais dans l'usage traditionnel, le nom *Amazigh/Imazighen* et ses variantes n'a sans doute jamais désigné l'ensemble des Berbères : on en trouve d'ailleurs un témoignage remarquablement clair et explicite dans le *Dictionnaire touareg-français* de Charles de Foucauld (élaboré au tout début du XX<sup>e</sup> siècle) :

[Les Touaregs] ne désignent par le nom d'[*Amajegh*] que les Touaregs seuls ; ils ne donnent pas de nom aux Berbères non-Touaregs ; ils n'ont pas de mot signifiant 'Berbère non-Touareg' ; ni de mot signifiant 'Berbère'. Ils ne désignent les gens de race berbère qui ne sont pas Touaregs que par leur nom respectif de tribu ou de groupement...<sup>13</sup>

9 *Ibid.*, p. 202-203.

10 En berbère, en graphie normalisée : *amaziy/imaziyen* et *tamaziyt*.

11 Les différentes variantes touarègues, *amažəy*, *amašəy*, *amahəy*..., s'expliquent comme des réalisations résultant d'un phénomène de palatalisation du /z/ primitif au contact du /i/ de la forme originelle *amaziy*.

12 La correspondance *mazik-* (latin) / (*a*)*mazi*y (berbère) est tout à fait normale et attendue : la voyelle initiale *a-* du berbère contemporain est un ancien déterminant pré-nominal ("défini") figé et devenu obligatoire ; la forme première (thématique) est donc *mazi*y. La correspondance /k/ (latin) - /ɣ/ (berbère) est aussi tout à fait régulière : dans le système phonologique fondamental du berbère [q] et [ɣ] sont des variantes non distinctives et tous les emprunts latin > berbère présentent ce traitement /k/ (latin) > /ɣ/ (berbère) ; par ex. *causa* > (*ta-*)*ɣawsa*.

13 De Foucauld 1952, t. II, 673.

On ne pouvait avoir de confirmation plus nette de notre affirmation précédente : dans la société berbère ancienne, l'identification des individus se réfère toujours à la tribu ou au clan, non à une appartenance régionale large.

Toutes ces données pourraient d'ailleurs confirmer une hypothèse étymologique que j'ai prudemment formulée, il y a une vingtaine d'année (Chaker 1995, 132) : *Amazigh* n'est peut-être pas à l'origine un ethnique, mais un nom commun, qualifiant, un dérivé nominal à préfixe *m-* (nom d'agent sur schème *a-mac<sup>1</sup>ic<sup>2</sup>*) d'une racine encore attestée en berbère du Maroc central (Laoust 1935, 32-34) : *ZY*, "dresser une tente" ; *amazigh* pourrait donc avoir signifié : "celui qui dresse/habite sous la tente", "le nomade"... Bien qu'il s'agisse d'un quasi hapax – Laoust ne le donne que pour une zone très limitée du Maroc central : Ayt Mgild et Ayt Ndir –, un examen plus approfondi des données amène à être plus catégorique et à reprendre intégralement les analyses de Laoust : d'une part, le verbe *zy* est attesté dans une région plus large que celle donnée par Laoust – on l'a relevé pour les Ayt Merghad – ; sur le plan lexicologique, il n'est pas tout à fait isolé puisqu'il a un nom verbal *tizyi*, "montage de la tente" ; d'autre part et surtout, il existe une forme apparentée de cette racine, très largement attestée et même quasiment pan-berbère, *ZY(W)*, qui a donné *tazaqqq/tizaywin*, "maison, construction en dur, chambre, mur...". Il est certain qu'il existe un lien étroit entre les deux racines, la semi-consonne /w/ berbère étant notoirement instable en position finale<sup>14</sup>, et l'on peut donc poser sans grand risque l'évolution : *ZY(W)* > *ZY*. Le lien *ZY*–*ZY(W)* est d'ailleurs confirmé par la morphologie thématique du verbe *zy* : il a un aoriste intensif à tension de la dernière radicale (AI = *zəqq*), ce qui est caractéristique des verbes à trois consonnes radicales (*c<sup>1</sup>c<sup>2</sup>c<sup>3</sup>* / AI = *c<sup>1</sup>C<sup>2</sup>c<sup>3</sup>*), et affermit l'hypothèse d'une évolution : *ZYW* > *ZY(W)* > *ZY*<sup>15</sup>.

L'incertitude demeure cependant au plan sémantique puisque l'on est confronté à l'alternative "dresser la tente" / "construction en dur", significations qui semblent à première vue incompatibles... Mais comme l'a très bien vu Laoust (*ibid.*), la contradiction n'est sans doute qu'apparente : les Berbères anciens (ruraux) avaient tous un habitat de type précaire, les fameux *mappalia*, gourbis et autres huttes, composés selon les régions de terre et pierres, végétaux, tentes de peaux ou de végétaux (comme chez les Touaregs). On se reportera sur le sujet aux synthèses de l'*Encyclopédie berbère* (s.v. *Mappalia*, et "Maison"...). On postulera en conséquence qu'il existe une signification première, un sème commun fondamental : "édifier un habitat". *Amaziḡ* a donc pu signifier, soit "celui qui dresse la tente, le nomade", si l'on retient le signifié relevé par Laoust au Maroc central, soit tout simplement "celui qui édifie un habitat > l'habitant / l'occupant", si l'on se réfère à ce qui semble être le signifié commun, primitif de *ZY(W)*.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les auteurs anciens identifient explicitement les *Mazices*, au moins en partie, comme des nomades chameliers (Desanges, Modéran<sup>16</sup>, *ibid.*), et

- 14 Depuis bien longtemps, les berbérissants diachroniciens (Beguino 1924..., Prasse 1957...) ont identifié une série de consonnes (les labiales et les semi-consonnes principalement), comme étant des "consonnes faibles", en particulier en position finale et initiale, susceptibles de disparaître (localement et/ou en fonction du contexte morpho-phonologique).
- 15 L'analyse proposée ici n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel puisque le cas est strictement parallèle à celui du verbe pan-berbère *ks*, "paître/faire paître", qui a un aoriste intensif en *kəss*, et pour lequel il est aisé, en synchronie même, de restituer la troisième radicale faible /w/, qui réapparaît dans plusieurs formes dérivées : *aməksa*, "berger", mais *iməksawən* (plur.), *taməksawt*, "bergère" et *takəssawt*, "pâturer"...
- 16 Yves Modéran (Modéran 2010) propose une étude très fouillée des sources, des localisations et de l'extension de la dénomination *Mazices*. Les localisations "orientales" (sud de la Tunisie, Tripolitaine et désert libyen) concernent sans aucun doute des populations nomades. Les autres localisations (Numidie, Maurétanie césarienne et Tingitane) correspondent plutôt à des zones de tradition sédentaire et/ou de transhumance.

que les deux principaux groupes berbères actuels qui utilisent cet endonyme, les *Imazighen* du Maroc central et les *Imajeghen* du Sahara central/Sahel (Touaregs), sont des populations de tradition nomade ou semi-nomade.

Quoi qu'il en soit de la signification précise originelle, cela permettrait de comprendre pourquoi ce nom a eu précocement des localisations aussi diverses et pourquoi il a été employé par les Latins pour désigner des populations multiples : un nom commun qualifiant libyque a été pris pour / est progressivement devenu un ethnonyme (et l'est devenu pour certains groupes berbères).

On pourrait d'ailleurs étendre cette hypothèse explicative à d'autres ethniques "larges" de l'Antiquité et du Moyen Âge : "Numides", "Gétules", "Zanata", "Sanhaja", "Branes"... qui n'étaient peut-être pas des ethniques mais des qualificatifs, ce qui expliquerait leur champ d'application très étendu et fluctuant.

En tout état de cause, il aura fallu attendre que les sociétés berbères, à travers leurs élites politiques et culturelles, soient touchées en profondeur par les savoirs académiques occidentaux et par l'idéologie contemporaine de l'État-nation pour que s'impose une dénomination globale, et que les "Libyens", "Moures" et autres "Berbères" deviennent des *Imazighen*, et prennent consistance et existence en langue berbère.

## ABRÉVIATION

RIL Chabot, J.-B. (1940-1941) : *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beguino, F. (1924) : "Sul trattamento delle consonanti B, V, F in berbero", *Rivista dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, 33, 186-199.
- Briand-Ponsart, C., éd. (2005) : *Identités et culture dans l'Algérie antique*, Mont-Saint-Aignan.
- Camps, G. (1960) : *Massinissa ou les débuts de l'Histoire : aux origines de la berbérie*, Alger.
- Camps, G. (2007) : *Les Berbères. Mémoire et identité*, 3<sup>e</sup> édition (1<sup>ère</sup> éd. 1980), Arles.
- Chabot, J.-B. (1940-1941) : *Recueil des inscriptions libyques [RIL]*, Paris.
- Chaker, S. (1985) : "Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen Âge) : rupture et continuité", in : *2<sup>e</sup> Congrès d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord 1985*, 483-497.
- Chaker, S. (1986) : "À propos de la terminologie libyque des titres et fonctions", *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 46, 4, 541-562.
- Chaker, S. (1987) : *Encyclopédie berbère*, IV, s.u. Amazigh, 562-568.
- Chaker, S. (2006) : "Berbères / langue berbère : les mythes (souvent) plus forts que la réalité", in : Claudot-Hawad, éd. 2006, 137-153.
- Chaker, S. (2008) : *Encyclopédie berbère*, XXVIII-XXIX, s.u. Libyque : langue et épigraphie, 4395-4409.
- Chaker, S. (2013a) : *Encyclopédie berbère*, XXXV, s.u. Onomastique libyco-berbère, 5760-5779.
- Chaker, S. (2013b) : "Amazigh / Berbère / Tamazight : dans les méandres d'une dénomination", *Revue des études berbères (Inalco)*, 9, 221-239.
- Claudot-Hawad, H., éd. (2006) : *Berbères ou arabes ? : le tango des spécialistes*, Paris.
- Desanges, J. (1962) : *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar.
- Desanges, J. (2010) : *Encyclopédie berbère*, XXXI, s.u. Moures (Antiquité), 4710-4712.
- Foucault, C. de (1951) : *Dictionnaire touareg-français (dialectes de l'Ahaggar)*, Paris.

- Galand, L. (1949) : "La formation des ethniques dans l'Afrique du Nord romaine (problèmes de méthode et observations)", in : *Actes et mémoires du 3<sup>e</sup> Congrès international de toponymie et d'anthroponymie, III*, 778-786.
- Galand, L. (2012) : *Encyclopédie berbère*, XXXIV, s.u. Numides / Numidae, 5670-5672.
- Casanova, P. et H. Pérès, éd. (1982) : *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Paris.
- Laoust, É. (1935) : *L'habitation chez les transhumants du Maroc central*, Paris.
- Lassère, J.-M. (2015) : *Africa, quasi Roma, 256 av. J.-C.-711 ap. J.-C.*, Paris.
- Modéran, Y. (2010) : *Encyclopédie berbère*, XXXI, s.u. Mazices, Mazaces, 4799-4810.
- Prasse, K.-G. (1957) : "Le problème berbère des radicaux faibles", in : *Mémorial André Basset : 1895-1956*, 121-130.
- Rebuffat, R. (2005) : "Le vétéran gétule de Thullium", in : Briand-Ponsart, éd. 2005, 193-233.
- Zimmermann, K. (2008) : *Encyclopédie berbère*, XXVIII-XXIX, s.u. Lebou / Libu, 4361-4363 ; s.u. Libye (antique), 4375-4387 ; s.u. Libyens, 4387-4389.

Salem Chaker est professeur à l'Université d'Aix-Marseille, IREMAM, UMR 7310, Aix-en-Provence.

Retrouvez la version en ligne gratuite  
et ses contenus additionnels



# L'ÉTRUSQUE ET LES AUTRES. QUELQUES CAS DE SPIRANTISATION EN RHÉTIQUE

Valentina Belfiore

---

1. L'étude ici proposée se réfère à des phénomènes de transmission de noms d'une langue à l'autre. On traitera spécifiquement de noms de probable origine étrusque passés en rhétique, envisagés à travers un rendu graphique probablement motivé par des raisons phonologiques. Cette recherche doit être précédée de quelques remarques sur la variation graphique à l'intérieur même de l'étrusque. D'une façon générale, en effet, en périphérie du domaine linguistique étrusque, on peut observer certaines influences phonétiques des parlers locaux sur la transcription des textes étrusques. Il s'agit toutefois de phénomènes sporadiques dans l'ensemble, et la documentation étrusque doit être considérée comme une substance homogène, comme l'avait déjà remarqué Agostiniani<sup>1</sup>.

Quelques exemples de graphies particulières, qui sont à imputer à un répertoire phonétique différent, sont par exemple attestés dans le *Latium Vetus*, où l'onomastique étrusque est écrite par des gens qui n'ont pas le même système phonologique que l'étrusque ; ils ne perçoivent notamment pas les occlusives sourdes aspirées, comme le montre l'utilisation de <z> en lieu de <θ> dans des noms comme *araz*, *araziia* (ET La 2.3, 2.4.) au VII<sup>e</sup> s. a.C. Cette affrication "graphique" de la dentale aspirée se généralise même en Étrurie pendant l'époque hellénistique, comme on le remarque dans plusieurs inscriptions de Volsinii et de Pérouse (voir *penznas*, ET Vs 7.12, IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., à côté de *penθe*, Cl 1.2659 ; *penθn*[ Pe 4.1, 8.4, 8.9 ; *penθni* Cr 4.21 ; *penθuna* Pe 1.948)<sup>2</sup>.

Des interférences entre occlusives sourdes et sourdes aspirées sont déjà connues dans plusieurs formes onomastiques latines qui passent à l'étrusque avec une aspiration. L'affirmation selon laquelle l'étrusque aurait une "tendance à l'aspiration" a été déjà remise en question par Agostiniani, qui a souligné comment la plupart des formes avec aspiration est en réalité tout à fait motivée et comment la phonologie des emprunts onomastiques est généralement exogène par rapport aux phénomènes des langues<sup>3</sup>.

1 Agostiniani 2003, 301-302 ; Agostiniani 2006.

2 Cf. Belfiore 2012a, 430.

3 Agostiniani 1983, 30 sq. ; *ibid.*, 41. Cf. par exemple, en début de mot, /t/- devient /th/- dans \**Tifar-/ \*Tibhar-ios* > *θivharie*, *θiferie*, *θefarie*. On pourra ici supposer qu'il s'agit d'une palatalisation devant voyelle palatale ou d'assimilation régressive du son fricatif /f/ (Belfiore & Paleothodoros, sous presse [p. 22]). D'autres cas de spirantisation interne sont apparemment représentés dans *Stertinus* à côté d'étr. *sterθina* ; *Baitos* à côté d'étr. *paiθina* (Meiser 1996, 193 ; Meiser 2009a, 147). Les témoignages étrusques sont néanmoins plus anciens (dès le VII<sup>e</sup> siècle) que les latins. L'idée que la série de sourdes aspirées est dotée d'un trait suprasegmental de palatalisation remonte à Rix (1984, 207-208 §§ 17-19). Bien qu'une telle reconstruction a priori soit discutable, les formes étrusques et latines montrent en fait une correspondance <t> ~ <θ>. Souvent, la comparaison étrusque-latin montre une transcription avec <χ> de la vélaire /k/ suivie de /u/ (*Ancus* : étr. *anχe* ; *Sancus* : étr. *sanχuneta* ; \**lauk-/ \*leuk-* : étr. *lauχum-*), qui donc semble réaliser une labiovélaire /kʷ/. Le postulat d'un son labiovélaire aspiré a été soutenu par Rix (1984, 210 § 24) et motivé avec l'exemple du numeral *muvalχ* "50" à côté de *maχ* "5" comme \**maχ<sup>w</sup>alχ<sup>w</sup>*.

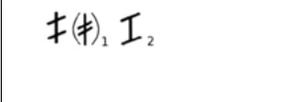
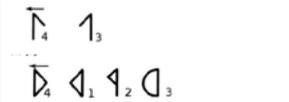
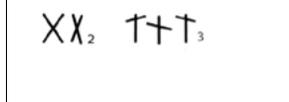
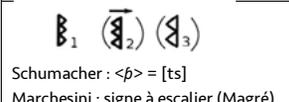
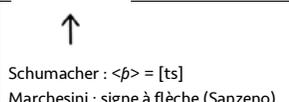
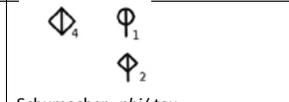
Dans le milieu campanien, l'inscription paléosamnite ST Ps 3, *vinuxs veneliis peracis estam tetet venilei viniciiu*, gravée sur un *stamnos* du milieu du V<sup>e</sup> s. a.C., présente des formules onomastiques d'origine étrusque, aussi bien dans le nom du donateur que dans celui du destinataire, respectivement *Vinuxs Peracis*, fils de *Venel*, et *Venil Viniciie*. On peut reconnaître dans le premier prénom et dans le deuxième gentilice (ou patronyme) l'étr. *vinucena/vinacna*, déjà attesté au VI<sup>e</sup> siècle, qui à son tour constitue un emprunt d'origine italique (\**vinum*) en étrusque<sup>4</sup>. La graphie de *vinuxs* avec *chi* pour un nom issu d'une forme \**vinucV-*, ne semble pas s'expliquer à l'intérieur de l'osque, qui aurait adopté une graphie <ks> (ex. *kúiníks* pour *koivξ*), ni dans les langues sabelliennes en général. Cette graphie ne semble pas non plus explicable avec la phonologie étrusque : un groupe <χs> pourra être plutôt motivé comme l'expression uniquement graphique d'une finale en sifflante qui aura influencé le choix de *chi*, en même temps qu'il la prive de l'expression d'un trait d'aspiration.

Aux confins du territoire étrusque, on remarque aussi des graphies avec aspiration initiale, comme dans la forme campanienne *χulixna* (ET Cm 2.13, à côté de *culixna*, ET Cm 2.33, 2.42, 2.123, *culcna*, Fa 2.30)<sup>5</sup>, et dans la forme ligure de *χape* à la place de *cape* (Pisa ET Li 2.24 *mi. venelus mi: karkus* + Li 0.8 *ei mene pi χape*, première moitié du V<sup>e</sup> s. a.C.). Si la première forme s'explique par un processus d'assimilation "anti-Grassman" qui n'est pas étranger à l'étrusque<sup>6</sup>, l'échange du /χ/ pour *gamma* ou *kappa* est d'un ordre différent dans la forme *χape*. Même au cours de la période récente, les graphies de <χ> pour <c> restent très rares en étrusque, /χ/ ayant une valeur lexicale ou morphologique qui bloque généralement le processus d'assimilation phonétique. L'indifférence graphophonétique entre /χ/ et /k/ est toutefois bien explicable si l'on regarde les graphies septentrionales des langues rhétique, lépontique et vénétique, qui utilisent, de différentes façons, dans le même système linguistique, des graphèmes disponibles dans cet inventaire ou "corpus doctrinal", comme l'a appelé Prodocimi<sup>7</sup>. C'est un fait bien connu en vénète, qui utilise <χ> pour exprimer la vélaire sonore /g/ (ex. *mexo* pour *meço*)<sup>8</sup>, et des graphèmes différents pour noter la dentale sourde et sonore<sup>9</sup>.

2. Comme on l'a déjà souligné, ces remarques concernent des faits sporadiques dans la langue étrusque. Des observations plus approfondies sont nécessaires à propos des relations étrusco-rhétiques concernant la notation des occlusives aspirées. La parenté entre l'étrusque et le rhétique est désormais acquise et indiscutable, tout comme le fait que le rhétique n'est

pas un dialecte étrusque, mais une langue bien différente<sup>10</sup>. Leur parenté a été soulignée en rappelant des affinités phonétiques (système à quatre voyelles à la place de cinq, avec une seule voyelle postérieure /u/), morphologiques (-*ke/-ce* comme suffixes du prétérit, mais, à différence de l'étrusque, sans opposition diatésique avec -*χe* ; noms verbaux en -*ku* associés à des pertinentsifs – cas qui exprime le rôle sémantique du Destinataire et de l'Agent –, en -*si* ou en -*ale*)<sup>11</sup> et lexicaux (rhét. *βinaχe* "dédier" : étr. *zinace* "décorer, inciser" ; rhét. *spura* : étr. *spura* "communauté"<sup>12</sup> ; rhét. *βal* : étr. *zal* "deux" ; rhét. *ta* : étr. *ta*, pron. démonstratif).<sup>13</sup>

Au niveau phonétique et graphique, Rix a soutenu que l'alphabet rhétique dépendait d'un modèle d'origine clairement étrusque, mais acquis par la médiation du vénète<sup>14</sup>. La preuve en serait l'invention d'un nouveau signe pour l'affriquée /ts/ ou /tθ/<sup>15</sup>, à savoir le signe en forme de flèche <↑> à Sanzeno ou celui de l'escalier à 2 ou 3 marches à Magré (écrit <β>)<sup>16</sup>. Un son affriqué existait en fait en étrusque et devait être présent en rhétique aussi, mais comme il n'existait pas en vénète, il aurait dû être réinventé<sup>17</sup>. Aujourd'hui cette hypothèse ne peut plus reposer sur la chronologie des données, puisque les inscriptions rhétiques sont plus nombreuses à date ancienne que les données vénètes. Marchesini a plutôt souligné à cet égard que l'alphabet rhétique dépend vraisemblablement d'un type alphabétique étrusque septentrional<sup>18</sup>. Les signes à la flèche et en escalier seront plutôt à comprendre comme des dentales aspirées<sup>19</sup>. Il semble ici nécessaire de reproduire les systèmes de transcription adoptés par les deux principaux *corpora* de la langue rhétique à l'égard des sons de dentales<sup>20</sup> :

 <p>Schumacher : zeta Marchesini : Zeta /tʔ/zʔ/ [z]</p>	 <p>Schumacher : tau/ pi; rho ou pi Marchesini : Pi /p/[p]; rho</p>	 <p>Schumacher : theta/ tau Marchesini : tau</p>
 <p>Schumacher : &lt;β&gt; = [ts] Marchesini : signe à escalier (Magré), /th/[θ]</p>	 <p>Schumacher : &lt;β&gt; = [ts] Marchesini : signe à flèche (Sanzeno), probablement [tʰ]</p>	 <p>Schumacher : phi/ tau Marchesini : Phi /ph/[φ]</p>

4 Cf. Agostiniani 1998 sur l'origine du nom issu de *vinum* ; Crawford 2011, I, 447-449 pour les formules onomastiques et l'interprétation de l'inscription avec bibliographie antérieure. De même *peracis* est comparable avec l'étr. *perkna, perkalina, perkius*, Crawford, *ibid.* ; pour les attestations étrusques cf. les index du *ThLE* et des *ET*.

5 Toujours dans le milieu campanien, les variantes *culchna/culcfna*, issues du grec *kylix*, montrent une forme et une aspiration interne qui les rapprochent de l'étrusque *culixna* (ET Cm 2.33, 2.42, 2.123) et, parmi les variantes, *χulixna* (ET Cm 2.13). Colonna a proposé de considérer la forme grecque de l'accusatif (κυλίχνας) comme l'origine de l'emprunt et le <f> de *culcfna* comme graphie non orthodoxe pour <h> (Colonna 1973-74, 136 sq.). Il faut noter en revanche que les données de Saticula présupposent un intermédiaire étrusque, envisageable d'ailleurs par l'histoire culturelle de la zone campanienne (Colonna 1973-74, 137 ; Belfiore 2014, 113-114).

6 Agostiniani 1983, 50.

7 Prodocimi 1989, 1326 sq. ; Motta 2000, 184-186.

8 Cf. en tout cas les remarques de Prodocimi dans Fogolari & Prodocimi 1988, 328 sq. et 353.

9 Cf. Prodocimi dans Fogolari & Prodocimi 1988, 328 sq. ; Motta 2000, 184-186. Un des exemples les plus clairs des graphies "apirées" avec des valeurs phonétiques variables selon la chronologie est donné par le lépontique. Voici quelques exemples d'échanges grapho-phonétiques pour <χ> [k] et <θ> [t] vs. <k> [g] ; <t> [d] en lépontique : <χ> : [k], cf. *χosioiso*, lat. *Cossus* ; étr. *kusu/cusu, kušinaš* (arc.) ; rhét. *χusu* ; <t> : [d], cf. *tetu* (\**dō-* ; \**dhē-*) ; <χ> : [g] = <θ> : [d] ? *seχeθu* : *Seghedu* dans les *drakmai* avec chouette et dans les *didrakmai* avec cerf, après le IV<sup>e</sup> s. a.C. (Chiesa 2000, 27), cf. celt. *Sego-* < \**seg* "puissance", *siegen* "battre".

10 Schumacher 1998 ; Rix 1998 ; Schumacher 2004 ; Marchesini 2013, 45 sq. ; Marchesini 2019, § 3-4.

11 Rix 1998, 54-55.

12 Le mot *spura* du rhétique, si la comparaison avec \**spura* de l'étrusque est correcte, peut montrer que la labiale /p/ est sujette à l'aspiration à l'intérieur du mot. Toutefois, la forme *spura* de *MLR* 82 semble avoir une valeur onomastique.

13 *Ibid.* ; cf. d'autres considérations de Marchesini, sous presse, § 5. Sur la transcription du signe de l'escalier ou à la flèche avec <β> cf. plus loin.

14 Rix 1998, 50 § 17 sq.

15 Rix 1998, 54, § 18.

16 Cf. <http://www.univie.ac.at/raetica/wiki/Raetica>. Site avec connexion demandée.

17 Rix 1998, 54-55.

18 Marchesini 2013, 47.

19 *Ibid.*

20 Signes reproduits dans la *Tavola Alfabetica* de Marchesini 2015. Les valeurs phonétiques assignées par Schumacher font référence à l'édition du *Thesaurus Inscriptionum Raeticarum* online <http://www.univie.ac.at/raetica/wiki/Raetica>.

Marchesini a déjà souligné l'existence de concordances onomastiques entre l'étrusque et le rhétique<sup>21</sup>. Concernant les phénomènes de spirantisation initiale (et éventuellement interne) des occlusives rhétiques, on pourra également utiliser la comparaison avec l'étrusque pour proposer quelques réflexions supplémentaires<sup>22</sup> :

1	BZ-4 MLR 273, VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle	<i>tevašniḡesi utiku θiuθis aḡviliti terisnaθi</i> <i>pevasniḡesi upiku tiutis aḡvili piperisnati</i>
2	PA-1 MLR 80, VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle	<sup>a</sup> <i>eθsuale uθiku kaial</i> <sup>b</sup> <i>nakinaθaris akvil</i> <sup>a</sup> <i>etsuale utiku kaian</i> <sup>b</sup> <i>nakinataris akvil</i> **
3	NO-3 MLR 37, VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle	<i>φελ̄turiesi: φelvinuale utiku</i> <sup>a</sup> <i>uiku</i> <sup>b</sup> <i>φeluriesi: φelvinu ale</i>
4	SZ-10 MLR 152, VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle	<sup>a</sup> <i>χeli vaiθina</i> <sup>b</sup> <i>χ</i> <sup>a</sup> <i>χeli vaitina</i> <sup>b</sup> <i>χ</i>
5	SZ-14 MLR 154, VI <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle	<i>φelituriesi eluku sletile // karatašna</i> <sup>a</sup> <i>karapašna</i> <sup>b</sup> <i>φelipuriesi eluku slepile</i>
6	MLR 143, VI <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> siècle	]aḡvilei[
7	WE-3 MLR 14, chron. inc.	<i>piθamnuale // lastasi eluku</i> <i>pitamnuale r // laspasi eluku IIII.</i> [
8	VN-1 MLR 263, chron. inc.	<i>lavisie lavisealu</i> <sup>a</sup> <i>lavisie laviseλu</i> <sup>b</sup> <i>XIXXI</i>
9	CE-1 MLR 26, V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> siècle	<i>lavisešeli/ velḡanu/ lupinu tiθiave/ kusenkustninaxe/ φelna</i> <i>vinutalina</i> <sup>a</sup> <i>lavisešeli</i> <sup>b1</sup> <i>velḡanu</i> <sup>b2</sup> <i>lupinu pitiave</i> <sup>b3</sup> <i>kusenkustninaxe</i> <sup>c</sup> <i>φelna</i> <i>vinutalina</i>
10	SR-6 MLR 85, V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> siècle	<i>aruse θarna terisna</i> <i>arusetarna jeris[na]</i>
11	SZ-30 MLR 194, V <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> siècle	<i>auḡile: eluku</i> <sup>d</sup> <i>]auḡile: e/v[ e]luku</i>
12	VR-3 MLR 290, V <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> siècle Marinetti 1987, 135-138 Rix 1998, 33-34	<i>tanini utiku remies hiratasuvak hik velisanes</i> <i>φanini uḡiku remies hiraφas uvakhi kvelisanes</i> <i>φanin iuḡiku remies hiraφasuva (?) khik velisanes</i> <i>φanin{ } uḡiku remieshi raφasuvakhi kvelisanes</i>
13	MA-6 MLR 48, III <sup>e</sup> -II <sup>e</sup> siècle	<i>piθie metinu</i> <sup>2</sup> <i>triahis</i> <sup>a</sup> <i>riθie metinu</i> <sup>2</sup> <i>triahis</i>
14	PU-1 MLR 22, V <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> siècle	<i>χα?</i> <i>φelzurieskalaheprušiahil (?)/ kluθurus</i> <sup>a</sup> <i>χai</i> ** <i>φelturies kala hepruši ahil</i> <sup>b</sup> *** <i>klanturus</i> <sup>d</sup> ****

Il faut tout d'abord souligner la présence d'un mot, *akvil*, dans l'inscription de Padoue (n. 2), qui a été rapproché avec la finale de *θanaḡvil* ou de *tinscvil*, et interprété comme "don" (PA-1, Schumacher : "by/ for etsu ? for ? a gift"). Mais ce mot n'existe pas en étrusque ; il doit plutôt représenter un suffixe d'un type quelconque<sup>23</sup>. La forme *akvil* du rhétique, comme l'a déjà souligné Marchesini, représente plutôt un nom personnel comparable à la formule

21 Marchesini 2019.

22 Les inscriptions sont présentées ici à la fois selon la transcription Schumacher (édition online, cf. *supra*) et selon la transcription Marchesini afin de permettre d'autres remarques sur la systématisme de la représentation graphique de l'inventaire phonétique du rhétique. Le double astérisque se réfère à l'existence de caractères non alphabétiques, qui sont reproduits fidèlement dans les MLR.

23 Voir [www.univie.ac.at/raetica/wiki/Raetica](http://www.univie.ac.at/raetica/wiki/Raetica). C'est une idée commune dans la littérature, cf. Rix 1998, 35, 54, 58. Pour la proposition de *-χ/cvil* comme suffixe cf. Belfiore 2014, 51, note 14.

onomastique *aḡvili- t/perisna-* de l'inscription de Terlan (n. 1)<sup>24</sup>. Ici la forme *aḡvili-* présente un <χ>, qui devrait avoir valeur de /k/<sup>25</sup>. Même si le nom a une origine latine, le passage par l'étrusque est facile à reconnaître (lat. *Aquilius*, étr. *Acvile*). Les différentes lectures et segmentations du texte ont fourni une forme *aḡviliti terisnaθi* (Schumacher) à côté de *aḡvili piperisnati* (Marchesini). Si l'on pense à la forme du *cognomen* en étrusque *peris* (du *pulfna* clusien), fém. *perisnei*<sup>26</sup>, et aux autres données d'un même nom *perisna* en rhétique (MLR 75 *perisna*<sup>27</sup> ; MLR 85 *jeris[na]* ; MLR 275 *φerisna*), il semble difficile de soutenir une lecture avec *t-* initial. L'argumentation de Salomon en faveur d'une restitution *terisna* repose toutefois sur la probabilité que *terisna*, par sa fréquence et les contextes des données, représente un mot du lexique plutôt qu'un nom personnel<sup>28</sup>. Le segment /*pi*/ ou /*ti*/ semble plutôt à rattacher à la forme *aḡvili*, qu'on pourra entendre comme bénéficiaire (*aḡvili-pi* ?) avec post-position rattachée au premier élément de la formule onomastique<sup>29</sup>. L'autre possibilité, celle d'une lecture *aḡviliti perisnati/-θi*, semble en tout cas à exclure en raison d'une cohérence interne dans les choix graphiques : si *pi* de *perisna-* est ici exprimé par le signe , le signe après *aḡvili-* devra correspondre de la même façon à *pi*.

Un autre désaccord de lecture concerne l'inscription n. 13 (MA-6/MLR 48, *piθie/ritie metinu* <sup>2</sup>*triahis/triahis*) avec un premier nom lu comme *piθie* (Schumacher) ou *ritie* (Marchesini). La forme du signe initial est une sorte de *rho* avec petite boucle, exactement comme dans l'inscription MLR 22, où ce signe, à côté d'un *rho* sans queue, a été transcrit régulièrement avec *pi*. Même s'il s'agit d'une *lectio facilior*, la restitution de *pitie* semble à préférer, encore une fois en considération des formes onomastiques étrusques *piθe/peθe, peθna*<sup>30</sup>. La deuxième forme, *metinu*, représente indubitablement un nom d'origine italique (cf. *mettius*, os. **metiis**)<sup>31</sup>. Le dernier nom, qui est resté sans étymologie, s'il n'est pas à entendre comme un génitif mais plutôt comme une forme au cas direct en sifflante, rappelle le gentilec étr. arc. *triašna, triešna*, bien attesté à Volsinii<sup>32</sup>. Cette solution n'implique pas forcément que <X> représente un *tau*, ni qu'il représente un *theta*.

La question de la lecture comme *pitie* ou *ritie* a déjà été proposée par Mancini à propos de quelques inscriptions de Magré, où le signe *rho* avec queue est bien attesté et coexiste avec un *rho* sans queue<sup>33</sup>. Une restitution *pitie/piθie* se laisse en outre comparer avec la forme *piθamnuale/pitamnuale* de l'inscription n. 7, à son tour comparée avec le vénète *\*Pittamnos*<sup>34</sup>. Des graphies similaires sont également illustrées par *ritamne* (MLR 61) et peut-être *ritale* (MLR 64), *ritiei* (MLR 63), qui se prêtent donc dans cette perspective à être lus comme

24 Marchesini 2014b, 133. Sur cette inscription, voir Rix 1998, 31.

25 Marchesini 2019, § 5.1.

26 Benelli 2009, 152.

27 Morandi 2000.

28 Salomon 2015, 253 pour la comparaison avec l'étr. *zeri* "alle", *\*zerisna* "an allen gehörig", qui repose sur une vieille étymologie de Vetter proposée à nouveau par Rix 1998, 48. Sur le mot *zeri* cf. Belfiore 2010, 79-80 ; la lecture *zērsna* dans la table de Cortone n'est pas acceptée par tous les éditeurs et est lue habituellement comme *tērsna* (ET, AE).

29 La restitution de cette post-position en rhétique pourra trouver un parallèle dans la dernière lecture de l'inscription sur la stèle de Providence (Marchesini & Zaghetto 2019), avec mot final *meḡvainipe*.

30 Cf. les index du *ThLE* et des *ET*.

31 Cf. Risch 1992, 688, note 18 ; Marchesini 2019, § 5.6. En dépit de la ressemblance de *metinu* avec l'étrusque *meθina* (ET Cr 0.24, 0.36 ; 0.47-0.48), cette forme n'est pas un gentilec mais plutôt un terme du lexique identifiant la tombe (van Heems, inéd., § 9.2.1.2.).

32 ET Vs 1.80, Vs 1.31 ; Belfiore 2014, 31.

33 Mancini 1975, 253.

34 Cf. Marchesini 2019, § 5. La proposition d'une restitution avec <p>- a été soutenue par Risch 1992, 683. Les formes en *\*-mnos*, bien que d'origine latine-italique, ne sont pas méconnues en étrusque (cf. Belfiore 2014, 84 sq. pour les formations en *-mena, -mna*).

*pitamne*, *pitale*, *pitiei*<sup>35</sup>. Contre l'idée déjà répandue de Pellegrini, à savoir qu'à Magré le signe  $\Pi$  correspond soit à *pi* soit à *lambda*, Mancini a suggéré de voir un *pi* dans le type de *rho* avec queue<sup>36</sup>. La coexistence des deux *rho* dans *MLR* 22 et *MLR* 62 et la comparaison avec les formes onomastiques étrusques suggèrent donc de voir à Lothen et à Magré dans l'usage de *rho* avec queue et le signe  $\Pi$  une paire (minimale) graphique<sup>37</sup> : si le dernier vaut /l/, la représentation du /p/ n'est pas assignée au crochet, parce qu'il est probablement indifférent, mais à l'adjonction d'un trait supplémentaire (donc  $\Pi \downarrow = /l/$ ;  $\Pi \downarrow \downarrow = /p/$ ;  $\Pi \downarrow \downarrow \downarrow = /r/$ ).

La forme *pelna* (n. 9) et d'autres qui montrent un échange graphique de <φ>- avec <h>- semblent plutôt concernées par des phénomènes de spirantisation initiale. À ce titre, le nom *pelna* a été comparé avec étr. *helu-* (*ET* Cl 1.372)<sup>38</sup>. De la même façon, le nom *pirima* de l'inscription *SZ-1*, *lasta pirima pinaxē/ χi kasixanu/ MLR* 147, <sup>a</sup>*laspa pirima tina<sup>2</sup>χe<sup>b</sup>χikašixanu* (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.), que l'on peut traduire : "Lasta et *pirima* \**šixanu* ont dédié"<sup>39</sup>, rappelle l'étr. *Hirumina* de la stèle de Vetulonia (3<sup>e</sup> quart du VII<sup>e</sup> s.)<sup>40</sup> et celle du cippe de Tragliatella (*ET* Cr. 8.1, début du VI<sup>e</sup> s.), ainsi que d'autres formes *hirumesi* (*ET* Cr 3.12, VII<sup>e</sup> -VI<sup>e</sup> s.) et *hirminaia* de Volsinii (*ET* Vs 1.85, VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.). Ces formes, à leur tour, sont interprétées comme l'étrusquisation de *Firmus*, avec /f/- > /h/- en moyen falisque (v. *faba* : *haba*, *filio* : *hileo*)<sup>41</sup>. Si l'hypothèse est acceptée, l'écriture de <φ> pour <h> étrusque serait en ce cas issue d'un mot ayant étymologiquement un /f/- à l'initiale.

Même la forme onomastique *pelvinuale* de l'inscription n. 3 sur lamelle métallique de Valemporga, datée du VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C. peut être comparée avec l'étrusque *helvna*s (VI<sup>e</sup> s. a.C.), *helves* (V<sup>e</sup> s. a.C.), *helvia*, *helvinati*, *-tial* (plus récentes), clairement d'origine italique (*Helvius*, *Helvinus*)<sup>42</sup>.

Toutefois, l'articulation labiale de φ-, donc probablement [p<sup>h</sup>] ou plutôt [f] selon la vision de Rix<sup>43</sup>, n'empêche pas de rappeler, à côté du rhét. *pelna*, la forme onomastique *velna*, qui est bien attestée en étrusque durant les époques archaïque et récente, dans les zones méridionale et septentrionale<sup>44</sup>. À Pérouse, une forme *velna*s est même présente dans l'inscription *ET* Pe 1.1270 *larθ: velna*s: *larθial<sup>2</sup>veilia: macnei*; une deuxième forme similaire *veln* est de lecture très incertaine (*CI* 805 *veln*, arc., lu comme ?]hla[? ad *ET* Cl 0.19). Le même "usage" graphique est envisageable dans les formes *pelurisesi* (Schumacher)/*pelurisesi* (Marchesini) (n. 3); *pelurisesi*

35 Cf. Mancini 1975, 253-254 (*PID* 221-224 et 229 correspondant à *MLR* 61-60-63-62). Cf. aussi *MLR* 108 *pitam*], de lecture incertaine.

36 *Ibid.*

37 On entend par là une paire de lettres complémentaires.

38 Marchesini 2014b, 132; Marchesini 2019, § 5.10.

39 Cf. Rix 1998, 41; <http://www.univie.ac.at/raetica/wiki/Raetica>. Le problème de séparation dans la dernière formule onomastique a été résolu par Schumacher en isolant une forme en *-nu* (*šixanu* avec une valeur patronymique), mais il ne propose pas de solution pour la forme *χika*, qui selon Rix pouvait représenter une erreur graphique. L'impression était déjà celle d'une explication *ad hoc* : on pourra donc suggérer une segmentation différente, en *χi kasixanu*, et rapprocher encore une fois le premier mot du numéral étrusque *ci* "trois".

40 Cf. Marchesini 2013, 133. Pour la stèle de Vetulonia *ET* Vn 1.1, cf. Maggiani 2002, 72-73 à propos de la restitution de la formule onomastique *hirumina persnalna*s ou *persnaina*s, cette dernière comprise comme l'étrusquisation d'une forme *Perseus*.

41 L'hypothèse remonte à Rix, mais pour les formes étrusques Morandi a plutôt suggéré une dérivation du théonyme *Hermes*. Par ailleurs, cf. Rix 1998, 19, 53, § 13 pour la comparaison du rhétique *prima* avec le vénète *Frema*.

42 Cf. Marchesini 2014b, 132.

43 Rix 1998, 52-53, dans la perspective d'une dérivation de l'alphabet rhétique depuis le vénète.

44 Cf. les index du *ThLE* et des *ET* : *velna* (1x Vt; 2x Cl.), *velnas* (1x Vs), fm. *velnei* (1x Sae, 1x Cl), *uelnei* (1x Cl), *velnal* (1x Cl.), *vēnal* (1x Co); arc. *velenas* (2x Vs, Ol); *velanas* (1x Fa, V<sup>e</sup> s. a.C.).

(Marchesini) (n. 14) et *pelituriesi* (Schumacher)/*pelipuriesi* (Marchesini) (n. 5)<sup>45</sup>. À la base du prénom rhétique, il serait en fait difficile d'éviter la comparaison avec l'étr. *velθur*.<sup>46</sup>

Les phénomènes de ce type peuvent être interprétés en termes de "pertinentisation/dépertinentisation" des traits phoniques dans l'écriture<sup>47</sup>, mais la réitération de faits similaires dans des contextes différents conduisent à s'interroger pour savoir si des graphies similaires ne représentent pas plutôt un aspect récurrent ou inhérent à la langue rhétique, c'est-à-dire, dans ce cas, d'une spirantisation systématique du son de fricative labiale [v]- en début du mot.

La comparaison avec le comportement de l'étrusque pourra aider sur ce point. En étrusque, la variation graphique de <φ>- avec <p>- est normale que ce soit par la perte du trait d'aspiration que pour le phénomène inverse<sup>48</sup>. En étrusque, <φ>- se prête aussi à un échange graphique avec <f> et vice-versa, comme le montre l'étr. *φapena* (Cr 2.31<sup>c</sup> *mi kalaturu*s *φapenas*) issu de \**Fabios*; *φlave*/ *φlavienas* vs. *flave*; *caφates* vs. *caφate*<sup>49</sup>.

L'alternance de <v>- à l'initiale avec un son fricatif (bilabial ou postdental) est de plus illustrée par des parallèles étrusques avec les formes en *vel* : *fel*<sup>50</sup>; *velce-* : *felce*-<sup>51</sup>; *velzna-*/*velsna*<sup>52</sup> : *felsna-*, *fēlsni*, *felsinei*<sup>53</sup> et, si la lecture *feluske* est encore bonne, *veluske* : *feluske*<sup>54</sup>. Un état intermédiaire pourra être donc représenté par l'échange graphique de <v>- avec <p>- sans aspiration, qui pourra s'envisager dans les formes étrusques *velkasna*<sup>55</sup> : *pelkasa* (<\**pelkas*/*\*pelka* + *sa*)<sup>56</sup>; *velnθe*<sup>57</sup>/*velnθes*<sup>58</sup>, *velnθi*<sup>59</sup>/*velnθial*<sup>60</sup>, *velnθesla*<sup>61</sup> : *pelnati*<sup>62</sup> et dépendre de la suppression du trait d'aspiration dans la forme "secondaire" (\*[v] > [f]/[p<sup>h</sup>] > [p]). On pourra donc voir que l'étrusque récent connaît, à côté des formes bien attestées issues d'une base *vel-*, des formes parallèles en *pel-*, *fel-*, ou *pel-*, qui donnent la forte impression de représenter des variations graphophonétiques dues à la position faible de la consonne en début du mot.

De façon analogue, l'échange graphique de <φ>/<p> a été reconnu par Pellegrini en rhétique<sup>63</sup> et, comme on l'a déjà rappelé, Rix a pu observer que, dans cette langue, <φ> se trouve normalement en substitution de <vh/f> en position initiale<sup>64</sup>. Même si la valeur phonétique de <φ> n'est pas exactement /f/, une étude de Devine a pu souligner que la

45 On parle d'anaptyxe par rapport à l'étrusque où certaines formes avec voyelle épenthétique ne sont pas attestées même au VII<sup>e</sup> siècle a.C. : c'est le cas de *velθur*, jamais \**velithure-*.

46 Cf. les index du *ThLE* et des *ET*.

47 Prodocimi dans Agostiniani 1983, 44.

48 Cf. Agostiniani 1983, 39 sq.

49 Agostiniani 1983, 38.

50 *ET* AH 2.2 *felqunates*, ad *CIE* 10916 (Bomarzo) <sup>a</sup>*fel runates* (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.). Les parallèles de formes avec graphie <v>- : <f> sont rappelés dans Morandi 2004, 179, mais sur ce thème cf. déjà Devoto 1941.

51 *ET* Ta 1.43, 1.44, 1.197, 1.244; Morandi 2004, 591-592.

52 Cf. Morandi 2014, 171-172.

53 Cf. Morandi 2004, 593-595. Cf. aussi les formes *velusne* : *felusni*.

54 Cf. la proposition d'Agostiniani 2010 de restituer plutôt une lecture *θeluske*.

55 *ET* Ve 3.10 *laris velkasna*(..) *menervas* (VI<sup>e</sup> siècle); *Ve* 3.47 *mini muluvanice tetana velkasna*s *veleliasi* (VII<sup>e</sup> siècle).

56 *ET* Po 2.44.

57 *ET* AS 1.262, Cl 1.57.

58 *ET* AS 1.270.

59 *ET* AS 1.46.

60 *ET* Cl 1.2422-1.2423.

61 *ET* AS 1.174.

62 *ET* Cl 1.546.

63 Pellegrini 1985, cf. Schumacher 2004, 107.

64 Rix 1998, 52-53, à propos de la comparaison avec le vénète.

spirantisation de la labiale  $\varphi > f$  est généralement plus répandue, dans les langues antiques comme modernes, que celle de  $\chi$  ou  $\theta$ <sup>65</sup>.

Si donc en rhétique, une graphie avec  $\langle\varphi\rangle$  peut alterner avec  $\langle h\rangle$  comme cela a déjà été vérifié<sup>66</sup>, la même graphie avec *phi* initial, en considération des variations graphiques de l'étrusque, pourra bien se prêter à une comparaison avec des formes débutant par  $\langle v\rangle$ -. Cela pourra ainsi autoriser le parallèle, non seulement de *velna* avec *velna* mais aussi de *velturiesi* avec le prénom *velthur*, gentilice *velthuri*. À l'inverse, les graphies avec  $\langle v\rangle$  pourront se justifier en considération de parallèles avec  $\langle p\rangle$  : par exemple, la forme *vitamu* de MLR 289, plutôt que dépendre d'un celt. \**windamo*-<sup>67</sup>, pourra se confronter avec *pitame* (MLR 8 ; BZ-9) et *pitamnua* (n. 7, v. *supra*), cette dernière étant comprise comme une formation en *-nu*. La forme *pipe* de l'inscription sur site de Pfatten (MLR 287, BZ-11, VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. a.C.) pourra rappeler une forme *vipe* très bien documentée en étrusque et continué par *Vibius* en latin<sup>68</sup>.

De la même façon, l'inscription n. 4 <sup>a</sup>*xeli vaiθina/vaitina* <sup>b</sup> $\chi$ , sur une statuette votive du VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. a.C., a été interprétée comme formule bimembre composée d'un nom individuel + gentilice<sup>69</sup>. Le nom *xeli*, avec  $\langle\chi\rangle$  pour  $\langle c\rangle$ -, est comparable avec l'étr. *cele/celia* de Clusium et *celes* de Volsinii<sup>70</sup>. La forme *vaiθina*, avec  $\langle v\rangle$  pour  $\langle p\rangle$ -, pourra à son tour se comparer avec les formes *paiθina/paiθinaie/paiθe/peθe* de l'étrusque, très bien documentées à partir des formules de don dans les *kyathoi* de Cerveteri, Vetulonia, Monteriggioni, San Casciano, etc.<sup>71</sup> jusqu'à l'époque hellénistique.

Si les parallèles de *vitamu* avec *pitame*, *pitamnu*- et de *vaiθina* avec *paiθina* sont corrects, ces graphies pourront être interprétées comme une hypercorrection par rapport au phénomène de spirantisation de l'initiale ici discuté, alors que dans la zone rhétique il semble déjà remonter à l'époque archaïque.

À ce point de la réflexion, il convient de se demander s'il y a des formes où le  $\langle v\rangle$ - "étymologique" est conservé : un exemple pourra être envisagé dans l'inscription sur épée de Vérone (n. 12), où le dernier nom, *velisanes*, a été isolé par Schumacher, qui suit ici la lecture de Marinetti<sup>72</sup>, et *kvelisanes* par Marchesini, selon une segmentation du texte déjà proposée par Rix<sup>73</sup>. Une restitution *velisanes* est tout à fait préférable car elle permet la comparaison avec l'étrusque \**velisina*, *velisna*/\**velisinei* de Norchia et Tuscania (environs de Tarquinia), \**velisnei* à Arretium, *velisnisa* (\**velisniś-sa*) de Clusium<sup>74</sup>. La forme onomastique *remies*, qui pourrait être un génitif comme *velisanes*, se laisse également rapprocher du gentilice étr. *remzna/remznei*, très bien documenté autour de Chiusi<sup>75</sup>, même dans une forme anaptyctique \**remazana/remazanei*. La forme archaïque du nom serait *remešalu*, donné par l'inscription archaïque sur la petite amphore Melenzani de Felsina<sup>76</sup>.

Quelle que soit la valeur donnée au signe  $\langle\Phi\rangle$  avec petit boucle et long segment vertical, l'inscription semble devoir être segmentée plutôt comme *t/φanini ut/φiku remies*

65 Devine 1974, 130-131.

66 Cf. Marchesini 2014b, 132.

67 Marchesini 2014a, 210.

68 Cf. les index du *ThLE* et des *ET sv. vipe, vipi, vipia, vipena*- etc. ; Morandi 2004, 201-203.

69 Schumacher 1998, 102.

70 Cf. les index du *ThLE* et des *ET*.

71 F. Sciacca dans Sciacca & Di Blasi 2003, 110-116.

72 Marinetti 1987, 135-138 ; A. Marinetti dans Gilli *et al.* 2002, 185-186, n. 19.

73 Rix 1998, 33-34. Cf. aussi Schumacher 2004, 104-105.

74 Cf. les index du *ThLE* et des *ET*.

75 Rix 1963, 97.

76 *ET Fe 2.1 + 3.1 + 6.1, VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. a.C.*, point à corriger avec le texte de la première édition. Sur la forme onomastique *remies* de l'épée de Vérone cf. Rix 1998, 59.

*hirat/φasuvak hik velisanes*<sup>77</sup>. Comme l'avait déjà envisagé Rix<sup>78</sup>, les unités syntaxiques sont au nombre de deux : la première avec verbe *ut/φiku*, sujet *t/φanini* et destinataire du don *remies*. La seconde pourrait commencer avec la forme *hirat/φasuva*-, comme l'avait déjà isolé Marinetti, avec conjonction enclitique *-k*<sup>79</sup>. Dans le mot on pense pouvoir reconnaître un suffixe *-suva*, qui peut à son tour rappeler les formes pronominales étr. *sa/-[š]a*, coll. *-[š]va*<sup>80</sup>. En étrusque, des formes articulées en *-svla/-sula*, *-svle* au génitif et pertinentif sont attestées : le suffixe *-suva* du rhétique pourrait très bien s'insérer dans cette même série. Si la terminaison effectivement correspondait à l'étr. *-sva/-śva*, elle donnerait une forme qui en étrusque n'est pas documentée au cas direct, mais qui pourrait bien appartenir à une phase prédocumentaire<sup>81</sup>. *hirat/φasuvak* pourra donc s'interpréter comme une forme en cas direct, articulée et coordonnée à la première expression. Apparemment, au niveau de la construction syntactique, on peut observer un parallèle entre *t/φanini ut/φiku remies* et *hirat/φasuva-k hik velisanes* en tant que composés comme sujet + vb + nom gen. vs. sujet + *hik* + nom gen. L'idée de Rix, de voir dans *-hi* une postposition analogue à l'étrusque *-pi*, *-ri*, etc., qui ont une fonction de pertinentif (donc en séparant *remies-hi* ; *raφasuvak-hi*)<sup>82</sup> ne semble pas trouver de parallèles à l'intérieur du rhétique : même dans la lamelle de Delmfeld *ih* est séparé du pertinentif *avašuerasi* par des points d'interponction<sup>83</sup>. Dans l'inscription n. 14, l'unité *ahil* ou *hil* suggère aussi qu'il s'agit d'un élément différent d'une postposition. La forme *hik* n'est pas attestée par ailleurs en rhétique : le  $\langle h\rangle$  pourrait faire partie du mot *hik* ou être à rattacher à *-suvak* précédents, dans ce dernier cas provoquant un digraphe *-kh* à la place de *chi* utilisé. Le mot *hik* ou *ik* rappelle là encore le pronom démonstratif étrusque *ica/ca*, qui connaît deux formes différentes pour exprimer le nominatif et l'accusatif (*ica/ca* - *ican/cn*). La disparition du /a/ au nominatif demande toutefois une explication, qui pourra dépendre de la chute de la voyelle devant mot débutant par une semi-voyelle, mais ce phénomène, habituel dans le lexique étrusque et lié à l'accent même pendant l'époque archaïque<sup>84</sup>, n'est pas attesté avec le pronom démonstratif (les données en ce cas présentent toutes un mot suivant qui commence par consonne)<sup>85</sup>.

Selon l'analyse syntaxique, le texte pourra s'interpréter comme "*t/φanini a ut/φiku à remie* et *hirat/φa-suva [a ut/φiku] (h)ik (objet) à velisane*". Malgré les difficultés déjà rappellées, en développant les conjectures faites ci-dessus, on pourra mettre en évidence un pronom démonstratif *ik*, *hik* ou équivalent, au cas direct et référant ici à l'objet. Si la forme *ik* ou *hik* représente un pronom démonstratif, il aura la forme du sujet dans la morphologie étrusque : comme il n'y a pas d'autres formes de démonstratif identifiées au cas accusatif, peut-être que ce pronom n'a pas en rhétique de forme d'accusatif spécifique.

Pour ce qui est de la forme *velisanes*, où la semi-voyelle initiale est conservée, on pourra se demander si l'on n'est pas ici en présence d'un phénomène de *samdhi* dû au cluster *(h)ikvelisanes*, qui forme une labiovélaire *-kv*-. Le groupe occlusive + semi-voyelle /ku/ est normalement présent dans les formes *utiku/uθiku/ upiku/ upiku* et *eluku* et peut-être que,

77 Une segmentation similaire a été suggérée par Schumacher 1998, 111-112, avec finale *hik velisanes*.

78 Rix 1998, 33-35.

79 Malgré la différence dans la séparation et l'interprétation du texte, Rix (1998, 33-35) a aussi suggéré de comprendre l'inscription comme un composé de deux unités syntaxiques coordonnées par *-k* =  $\langle\chi\rangle$ .

80 Une réflexion sur ce pronom suffixé se trouve dans Belfiore 2014, 172 ss., avec bibliographie antérieure.

81 Cf. les considérations sur ce point plus loin. Une tentative d'explication de la formation de ce pronom suffixé dans Belfiore 2014, 176.

82 Rix 1998, 23, 33-35.

83 Marchesini 2013, 81.

84 Cf. Rix 1989 ; Rigobianco 2017 pour le postulat d'un accent secondaire en étrusque archaïque.

85 Cf. les index du *ThLE* et de *ET*.

malgré la limite morphologique, il a bloqué la transcription de la vélaire <χ> et de l'aspirée <v>-<sup>86</sup>.

Des raisons phonologiques pourront expliquer la conservation de <v>- à l'intérieur du mot dans les formes *lavise* (MLR 250), *lavisie*, *lavisealu/laviselxu* (n. 8), *laviseéli* (n. 9) et *lavises* (MLR 69), si cette lecture est acceptée au lieu de *pavises*<sup>87</sup>. Il faudrait ici observer qu'une forme analogue est documentée en étrusque dans l'inscription archaïque de Fiesole ET Fs 1.8 *mi lavsie*, considérée comme issue de \**Loukios*<sup>88</sup>. Cette comparaison permet de considérer le -i- interne de *lav-i-sie* comme une anaptyxe par rapport à la forme onomastique originelle. De la même façon, *pelituriesi* pourra aussi représenter une forme avec anaptyxe par rapport à l'étr. *velθur*, déjà attesté comme tel au cours du VII<sup>e</sup> s. a.C.<sup>89</sup>.

Dans la même veine de réflexion, il convient de rappeler la forme *]autile : e/v[* de l'inscription de Sanzeno sur une situle en bronze (n. 11). Vu l'état fragmentaire de l'inscription, il serait plus prudent d'éviter ici toute considération sur la valeur du signe en flèche. Toutefois, si le mot est entier, il est tentant d'y reconnaître le prénom étr. *avile*, arch. *auvile*, avec donc une fricative interne ([β] ou [δ] ?). Les explications traditionnelles du signe en flèche, rappelées plus haut, tendent à lui attribuer une valeur d'affriquée /ts/, /tθ/ ou plutôt de dentale aspirée en raison de parallèles avec les graphies *tinaxe* (MLR 65, 122) et *pinaxe* (MLR 59, 64)<sup>90</sup>. Bien que de façon totalement hypothétique, on pourra essayer d'expliquer la présence du signe en flèche en position intervocalique (comme c'est le cas dans ce mot) comme l'expression d'une sonorisation. Une prononciation comme *auβile* ou *auδile* pourrait alors suggérer un échange grapho-phonétique dû à un contact de l'articulation fricative labiodentale [v]/[β] avec celle de la fricative dentale [t<sup>h</sup>] ou plutôt [d<sup>h</sup>]. À l'inverse, une prononciation légèrement sonorisée du même son fricatif dans les formes *tinaxe* pourra rendre compte de l'introduction des signes particuliers en rhétique pour l'exprimer. Concernant les différents signes pour les dentales en rhétique, on doit souligner une situation comparable en lépontique, où l'attribution d'une valeur phonétique est subordonnée à la possibilité que certains graphèmes pour les dentales expriment aussi un trait de sonorité<sup>91</sup>. Autrement, cette graphie pourra bien représenter un cas de "dépertinentisation" dans le sens indiqué par Prosdociami.

86 Des groupes <χu>, sont documentés par ailleurs en étrusque soit comme terminaison morphologique, soit à l'intérieur du mot et laissent envisager un trait de palatalisation par la vélaire aspirée, cf. *supra*, note 3.

87 Cf. sur cette série de noms : Rix 1998, 17. La dernière inscription, gravée sur le manche d'une situle du VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. a.C. de Matrei am Brenner, est sans contexte archéologique (ad MLR 69). En acceptant la lecture *lavises* de Rix (1998, 27) le premier signe avec crochet en haut pourra refléter l'usage graphique de Magré, selon ce qui a été décidé à propos de *pitie/ritie*, mais cette solution est nécessairement conjecturale.

88 Hadas-Lebel 2004, 99 sq.

89 Cette supposition pose naturellement des problèmes. Comme l'a observé S. Marchesini dans une discussion sur ce thème, le rhétique ne connaît pas de synopes, un fait qui rend donc difficile de supposer le phénomène inverse. Cf. en outre Marchesini 2014a, 201 sq. Les données du rhétique sont bien sûr réduites par rapport au corpus documentaire de l'étrusque. On pourra ici seulement proposer d'envisager un effort pour conserver une structure syllabique ouverte du mot (CVCV...) à travers l'insertion de voyelles non étymologiques. Cela se vérifie apparemment même dans rhét. *φirima* - étr. *Hirumina* - lat. \**Firmus* déjà signalé, et *-suva* à côté d'étr. *-sva*.

90 Rix 1998, 46 sq. ; Marchesini 2013, 47 v. *supra*. La comparaison habituelle avec l'affriquée de *zinace*, *zal*, comme l'a justement observé Marchesini (2013, 51), n'est pas assurée. En ce sens, *bal* dans MLR 146 n'est pas forcément un numéral, et *zinace* de l'étrusque n'est pas nécessairement le même mot que *pinaxe*. En étrusque, on connaît par exemple une forme différente, *tinake*, attestée dans deux inscriptions sur monuments funéraires du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. (ET Cl 1.946 ; Fs 6.2), qui ne représentent pas nécessairement une variante du verbe *zinace*.

91 Motta 2000, cf. *supra*.

En conclusion, la recherche de formes onomastiques de probable origine étrusque ou véhiculée par un biais étrusque en rhétique a révélé les problèmes qui demeurent dans la transcription et par conséquent l'interprétation de certaines solutions graphiques. En même temps, les choix mis au jour dans l'écriture rhétique, semblent dépendre d'une sensibilité phonétique et d'un cadre phonologique différents – bien qu'en mesure limitée – de ceux de l'étrusque.

D'un point de vue de restitution graphique, les systèmes couramment utilisés, avec assignation presque univoque d'une valeur phonétique pour chaque signe de l'alphabet rhétique, en particulier à propos des sons dentaux ou labiaux, ne semblent pas satisfaire toutes les données de l'une ou de l'autre<sup>92</sup>. Le système (ou les systèmes) graphique du rhétique pourra par conséquent être touché par les mêmes phénomènes de variation observés en général dans les alphabets du nord de l'Italie, où l'écriture, à côté d'un aspect "national/identitaire", se perçoit surtout comme un processus idiosyncratique de *parole* plutôt que comme l'expression d'un ou plusieurs centres (ou écoles) organisés<sup>93</sup>.

## ABRÉVIATIONS

CIE	<i>Corpus Inscriptionum Etruscarum</i> .
ET	Rix, H. et G. Meiser, éd. (2014) : <i>Etruskische Texte: editio minor</i> , Hambourg.
MLR	Marchesini, S. (2015) : <i>Monumenta Linguae Raeticae</i> , Rome.
ThLE	Pallottino, M., M. Pandolfini Angeletti et C. De Simone, éd. (1978) : <i>Thesaurus linguae etruscae. I, Indice lessicale</i> , Rome.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agostiniani, L. (1983) : "Aspirate etrusche e gorgia toscana: valenza delle condizioni fonologiche etrusche", in : Agostiniani & Giannelli, éd. 1983, 25-59.
- Agostiniani, L. (1998) : "Sull'origine del nome del vino in etrusco e nella altre lingue dell'Italia antica", in : Agostiniani et al., éd. 1998, 1-13.
- Agostiniani, L. (2003) : "Aspetti linguistici dell'etrusco di Perugia", *Annali della fondazione per il museo "Claudio Faina"*, 9, 301-318.
- Agostiniani, L. (2006) : "Varietà (diacroniche e geografiche) della lingua etrusca", *Studi Etruschi*, 72, 173-187.
- Agostiniani, L. (2010) : "Feluskeš o θeluskeš sulla stele di Vetulonia?", in : Maras, éd. 2010, 177-184.
- Agostiniani, L. (2012) : "Sulla grafia e la lingua delle iscrizioni anelleniche di Lemno", in : Bellelli, éd. 2012, 169-194.
- 92 La comparaison avec l'onomastique étrusque semble indiquer comme préférable la restitution de *pelituriesi* par rapport à *pelipuriesi*, donc une lecture du signe ¶ comme *tau* plutôt que comme *pi*. En revanche, la même comparaison étrusco-rhétique indiquerait comme probable une restitution de *perisna* à la place de *terisna*, c'est-à-dire avec ¶ correspondant à *pi* plutôt qu'à *tau*, si l'on accepte qu'il représente un nom personnel. Quant aux formes verbales *upiku / uφiku, utiku / uθiku*, même s'il est fortement probable qu'elles représentent toutes le même mot, rien n'empêche qu'il s'agisse de formes lexicales différentes, cf. en ce sens Rix 1998, 22.
- 93 En général, les écritures du Nord de l'Italie se révèlent n'être pas stables ni régulières : cela pourrait dépendre, entre autres, de la partialité et de la progressive adaptation d'un système graphique extérieur à la réalité locale et surtout de divers degrés de compétence alphabétique (Motta 2000, 186), ou encore, de l'absence d'un pouvoir politique central qui impose des réformes graphiques homogènes à l'intérieur d'un même milieu culturel, avec naturellement l'exception du vénète (Benelli, sous presse).

- Agostiniani, L., M. G. Arcamone et O. Carruba, éd. (1998) : *Do-ra-qe pe-re: studi in memoria di Adriana Quattordio Moreschini*, Pise.
- Agostiniani, L. et L. Giannelli, éd. (1983) : *Fonologia etrusca, fonetica toscana: il problema del sostrato*, Atti della Giornata di studi organizzata dal Gruppo archeologico colligiano: Colle di Val d'Elsa, 4 aprile 1982, Biblioteca dell' "Archivum Romanicum" vol. 39, Florence.
- Ancillotti, A. et A. Calderini, éd. (2009) : *L'umbro e le altre lingue dell'Italia mediana antica*, Atti del I Convegno internazionale sugli Antichi Umbri, Gubbio, 20-22 settembre 2001, Pérouse.
- Arslan, E. A. et R. Carazzetti, éd. (2000) : *I Leponti e la moneta: atti della Giornata di studio I Leponti e la moneta: in occasione del 10. anniversario di fondazione - del Circolo numismatico ticinese, 1986-1996, Locarno, 16 novembre 1996 : in onore di Franco Chiesa*, Locarno.
- Belfiore, V. (2009) : "Alla ricerca delle aristocrazie chiusine", in : Haack, éd. 2009, 135-160.
- Belfiore, V. (2010) : *Il Liber linteus di Zagabria: testualità e contenuto*, Biblioteca di Studi Etruschi 50, Pisa - Roma.
- Belfiore, V. (2012a) : "Problemi di dialettologia etrusca: spie grafiche e questioni "dialettali" non solo perugine", in : Van Heems & Haumesser, éd. 2012, 293-460.
- Belfiore, V. (2012b) : "Problemi di dialettologia etrusca: spie grafiche e questioni 'dialettali' non solo perugine", *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité*, 124-2, DOI : 10.4000/mefra.914
- Belfiore, V. (2014) : *La morfologia derivativa in etrusco: formazioni di parole in -na e in -ra*, *Mediterranea Supplemento* 13, Pise.
- Belfiore, V. et D. Paleothodoros (à paraître) : "An inscribed Pontic cup from Vulci", *Etruscan Studies*.
- Bellelli, V., éd. (2012) : *Le origini degli Etruschi: storia archeologia antropologia*, Studia archaeologica 186, Rome.
- Benelli, E. (sous presse) : "Scrittura degli scribi e scrittura delle città. Per una fenomenologia della scrittura nell'Italia preromana", in : Dupraz et al., éd. sous presse.
- Chiesa, F. (2000) : "Le monete della prima fase delle emissioni argentee con legende leponzie", in : Arslan & Carazzetti, éd. 2000, 23-32.
- Colonna, G. (1973-1974) : "Nomi etruschi di vasi", *Archeologia Classica*, 25/26, 132-150.
- Crawford, M. H., éd. (2011) : *Imagines Italicae: a corpus of Italic inscriptions*, Londres.
- Cristofani, M., éd. (1984) : *Gli Etruschi: una nuova immagine*, Florence.
- De Simone, C. (2009) : "La nuova iscrizione tirsenica di Efestia", *Tripodes*, 11, Gli scavi di Efestia e la nuova iscrizione 'tirsenica', 3-58.
- De Simone, C. (2012) : "Le lingue etrusco-tirsenica (Lemno, Efestia [teatro]) e retica tra due documenti epigrafici chiave", in : Greco, éd. 2012, 85-100.
- De Simone, C. (2013) : "Heiner Eichner: etimologie 'etrusco-tirseniche' (et alia)", *Oebalus*, 8, 7-52.
- De Simone, C. et S. Marchesini, éd. (2013) : *La lamina di Demfeld*, Pise.
- Del Tutto Palma, L., éd. (1996) : *La tavola di Agnone nel contesto italico*, Florence.
- Devine, A. M. (1974) : "Etruscan language studies and modern phonology: the problem of the aspirates", *Studi Etruschi*, 42, 123-151.
- Devoto, G. (1941) : "La F iniziale etrusca e i nomi di Felsina e Feltre", *Studi Etruschi*, XV, 171-176.
- Dupraz, E., T. Roth et V. Belfiore, éd. (sous presse) : *Writing conventions and pragmatic perspectives, Workshop of the Indogermanische Gesellschaft Brussels, 13th and 14th September 2018*.
- Fogolari, G. et A. L. Prodocimi (1987) : *I Veneti antichi: lingua e cultura*, Padoue.
- Gilli, E., A. Guidone et P. Manessi, éd. (2002) : *AKEO. I tempi della scrittura. Veneti antichi. Alfabeti e documenti, catalogo della mostra (Montebelluna-Cornuda 2002)*, Montebelluna - Cornuda.
- Greco, E., éd. (2012) : *Lemno dai Tirreni agli Ateniesi. Problemi storici, archeologici, topografici e linguistici*, Napoli 4 maggio 2011, Scuola Archeologica Italiana di Atene, Annuario 88, Rome.
- Haack, M.-L., éd. (2009) : *Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne, Table-ronde des 14-15 décembre 2007 "Mouvements et trajectoires dans les nécropoles d'Italie d'époque pré-républicaine et républicaine"*, ENS Paris, Bordeaux.
- Hadas-Lebel, J. (2004) : *Le bilinguisme étrusco-latin : contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, Louvain.
- Hye, S. et U. Töchterle, éd. (2019) : *UPIKU TAUKE. Festschrift für Gerhard Tomedi zum 65. Geburtstag*, Bonn.
- Mancini, A. (1975) : "Iscrizioni retiche", *Studi Etruschi*, 43, 249-306.
- Mancini, A. (1999) : "Iscrizioni retiche. Aspetti epigrafici", *Archeologia delle Alpi*, 5, 297-318.

- Maras, D. F., éd. (2010) : *Corollari: scritti di antichità etrusche e italiche in omaggio all'opera di Giovanni Colonna*, Pise.
- Marchesini, S. (2013) : "Considerazioni storico-linguistiche", in : De Simone & Marchesini, éd. 2013, 73-89.
- Marchesini, S. (2014a) : "Über die rätische Inschriftaus Pfatten/Vadena im Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum", *Wissenschaftliches Jahrbuch der Tiroler Landesmuseen*, 203-217.
- Marchesini, S. (2014b) : "Nuove iscrizioni da Cles e Sanzeno (Trento)", in : Roncador & Nicolis, éd. 2014, 127-144.
- Marchesini, S. (2019) : "L'onomastica nella ricostruzione del lessico: il caso di Retico ed Etrusco", *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 131.1, URL : <http://journals.openedition.org/mefra/6857>.
- Marchesini S. et L. Zaghetto (2019) : "The Situla of Providence. Considerations on the inscriptions", in : Hye & Töchterle, éd. 2019, 329-341.
- Marinetti, A. (1987) : "L'iscrizione retica (PID 247) da Ca' dei Cavri", in : *Prima della storia. Inediti di 10 anni di ricerche a Verona*, Museo Civico di Storia Naturale di Verona, 131-140.
- Marinetti, A. (1992) : "Documenti epigrafici da S. Lorenzo di Sebato (Val Pusteria, Bolzano)", in : Metzger & Gleirscher, éd. 1992, 691-698.
- Marinis, R. C. de et S. Biaggio Simona, éd. (2000) : *I Leponti: tra mito e realtà*, Locarno.
- Meiser, G. (1996) : "Accessi alla protostoria delle lingue sabelliche", in : Del Tutto Palma, éd. 1996, 187-209.
- Meiser, G. (2009) : "Le relazioni di lingua fra la lingua umbra e la lingua etrusca", in : Ancillotti & Calderini, éd. 2009, 137-164.
- Metzger, I. R. et P. Gleirscher, éd. (1992) : *Die Räter*, Bozen.
- Morandi Tarabella, M. (2004) : *Prosopographia etrusca. I, Corpus. 1, Etruria meridionale*, Rome.
- Motta, F. (2000) : "La documentazione epigrafica e linguistica", in : Marinis & Biaggio Simona, éd. 2000, 181-222.
- Pandolfini Angeletti, M. et A. L. Prodocimi, éd. (1990) : *Alfabetari e insegnamento della scrittura in Etruria e nell'Italia antica*, Florence.
- Pellegrini, G. B. (1985) : "Reti e retico", in : Quattordio Moreschini, éd. 1985.
- Prodocimi, A. L. (1989) : "La trasmissione dell'alfabeto in Etruria e nell'Italia antica. Insegnamento e oralità fra maestri e allievi", in : *Atti del secondo congresso internazionale etrusco (Firenze, 26 maggio - 2 giugno 1985)* 1989, 1321-1369.
- Quattordio Moreschini, A., éd. (1984) : *L'etrusco e le lingue dell'Italia antica, Atti del Convegno della Società italiana di glottologia, Pisa, 8 e 9 dicembre 1984*, Pise.
- Rigobianco, L. (2017) : "Per una grammatica dell'etrusco. Considerazioni morfonologiche sulla derivazione di nomi e aggettivi in etrusco arcaico", *Mediterranea*, 14, 157-165.
- Risch, E. (1992) : "Die Räter als sprachliches Problem", in : Metzger & Gleirscher, éd. 1992, 673-685.
- Rix, H. (1984) : "La scrittura e la lingua", in : Cristofani, éd. 1984, 199-238.
- Rix, H. (1989) : "Zur Morphostruktur des etruskischen s-Genetivs", *Studi Etruschi*, 55, 169-193.
- Rix, H. (1998) : *Rätisch und Etruskisch*, Innsbruck.
- Rix, H. (2002) : *Handbuch der italischen dialekte. V, Sabelliche Texte: die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg.
- Rix, H. et G. Meiser, éd. (2014) : *Etruskische Texte: editio minor*, Hambourg.
- Roncador, R. et F. Nicolis, éd. (2014) : *Antichi popoli delle Alpi: sviluppi culturali durante l'età del ferro nei territori alpini centro-orientali, Atti della giornata di studi internazionale, 1 maggio 2010, Sanzeno, Trento, Trento*.
- Salomon, C. (2014) : "Zu Varianten von Pi und Tau in rätischen Inschriften", *Die Sprache*, 51, 2, 237-263.
- Schumacher, S. (1998) : "Sprachliche Gemeinsamkeiten zwischen Rätisch und Etruskisch", *Der Schlern*, 72, 2, 90-114.
- Schumacher, S. (2004) : *Die rätischen Inschriften: Geschichte und heutiger Stand der Forschung*, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft 79, Innsbruck.
- Sciaccia, F. et L. Di Blasi, éd. (2003) : *La tomba Calabresi e la tomba del Tripode di Cerveteri*, Cité du Vatican.
- Van Heems, G. (2006) : *Les inscriptions funéraires étrusques : élaboration, fixation et diffusion des formulaires dans la production épigraphique funéraire de langue étrusque*, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Van Heems, G. et L. Haumesser, éd. (2012) : "Régler l'usage : norme et standard dans l'Italie préromaine", *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité*, 124, 2, 293-460.
- Whatmough, J. (1968) : *The prae-Italic dialects of Italy*, Hildesheim.

**Valentina Belfiore** est direttore del Museo Archeologico Nazionale d'Abruzzo, villa Frigerj, Polo Museale dell'Abruzzo

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels



# LA NOTION DE *PRÆSCRIPTIO* DANS L'ÉPIGRAPHIE LATINE ET SABELLIQUE : UN ÉLÉMENT D'UNE KOINÈ ITALIQUE MÉDIO-RÉPUBLICAINE ?<sup>1</sup>

Emmanuel Dupraz

---

1.1. Dans l'épigraphie latine d'époque républicaine, les inscriptions officielles dont le contenu est injonctif et non commémoratif, les lois, les sénatus-consultes, les édits, par exemple, commencent par une section qui assume une partie des caractéristiques d'un titre au sens contemporain du terme. Dans le cas des *leges publicae*, les lois présentées au peuple par un magistrat, cette section porte le nom de *praescriptio*<sup>2</sup> ; toutefois des sections linguistiquement comparables se trouvent aussi au début des autres genres d'inscriptions officielles injonctives<sup>3</sup>. Nous utilisons dans le présent article le terme de *praescriptio* dans un sens élargi qui s'applique non seulement aux *leges publicae* mais à toute inscription officielle injonctive. La *praescriptio* indique au minimum de quelle autorité émane le contenu injonctif, à quelle date et dans quel lieu cette autorité a validé ce contenu, et elle comporte un *uerbum sentiendi* dont le sujet renvoie à l'autorité en question. Un exemple est fourni par le sénatus-consulte des Bacchanales de 186 a.C. :

(1) [Q.] MARCIVS. L. F. S(p). POSTVMIVS. L. F. COS. SENATVM. CONSOLVERVNT. N(onis). OCTOB. APVD. AEDEM / DVELONAI. SC(ribendo). ARF(uerunt). M. CLAVDI(us). M. F. L VALERI(us). P. F. Q. MINVCI(us). C. F.<sup>uocat</sup> DE. BACANALIBVS. QVEI. FOIDERATEI / ESENT. ITA. EXDEICENDVM. CENSVERE. NEIQVIS. (...) (CIL, I<sup>2</sup>, 581, lignes 1 à 3)

Quintus Marcius, fils de Lucius, Spurius Postumius, fils de Lucius, consuls, ont consulté le sénat, le 7 octobre, dans le temple de Bellone. Ont effectué la mise par écrit Marcus Claudius, fils de Marcus, Lucius Valerius, fils de Publius, Quintus Minucius, fils de Gaius. Au sujet de ceux qui se fussent associés pour des Bacchanales, ils ont considéré qu'il fallait établir le règlement suivant : que nul (...).

- 1 Je remercie vivement Heinrich Hettrich, Sabine Ziegler et mes auditeurs à l'université de Würzburg le 11 octobre 2011, James Clackson, Geoffrey Horrocks et mes auditeurs à l'université de Cambridge le 23 novembre 2011, pour leurs commentaires sur une version préliminaire du présent article. Ce dernier, prévu pour un volume de mélanges qui n'est jamais paru, a été largement remanié en vue de sa publication présente. Tous mes remerciements à Coline Ruiz Darasse pour son soutien dans ce travail de mise à jour.
- 2 Pour une définition juridique de la *praescriptio* des *leges publicae*, cf. Rotondi 1912, 150 : la *praescriptio* est "la parte iniziale del testo legislativo e quello che corrisponde al protocollo nel linguaggio diplomatico. Essa indica per intero il nome e la carica del magistrato che fece la proposta, il tempo e il luogo in cui avvenne la votazione e, nei comizi tributi, il nome della tribù che fu principium e del cittadino che in essa votò per il primo". Pour la notion de *lex publica* comme sous-type de *lex*, cf. aussi note 10.
- 3 Cf. les observations de Nicolet 1988, 830 pour les sénatus-consultes. Ces observations valent aussi pour les autres genres de textes épigraphiques officiels injonctifs, cf. Dupraz 2007.

Au-delà des variations qui caractérisent les injonctions elles-mêmes dans les différents genres de texte injonctif<sup>4</sup>, dans tous ces genres, en raison de la présence de la *praescriptio*, l'inscription est au niveau locutoire, c'est-à-dire selon la stricte signification des unités lexicales combinées les unes avec les autres, la commémoration de l'émission d'un énoncé par une autorité à une date donnée : la *praescriptio* est un énoncé syntaxiquement complet, avec un verbe conjugué à un temps du passé qui est sémantiquement un *verbum sentiendi*, et un sujet correspondant à la désignation d'une autorité officielle ; à cela s'ajoute la date de l'émission de l'énoncé par l'autorité. Bien entendu, au niveau illocutoire, c'est-à-dire à celui de l'acte accompli au moyen de l'énoncé, la *praescriptio* indique que la suite du texte, qui contient le contenu de l'énoncé émis par l'autorité, vaut injonction pour tout un chacun : un énoncé émis officiellement par une autorité vaut en effet norme pour toute la collectivité.

La *praescriptio* assure une partie des fonctions que possède un titre au sens contemporain du terme<sup>5</sup>. Sémantiquement, un titre indique soit le genre de texte auquel appartient un document, soit de manière synthétique le contenu de celui-ci. "Sénatus-consulte des Bacchanales" serait un titre au sens où ce segment définit le genre auquel appartient le texte, un sénatus-consulte<sup>6</sup>, et indique qu'il est question de Bacchanales dans le texte. Pragmatiquement, un titre contextuel, c'est-à-dire placé en début de texte lors de la publication de celui-ci, peut par la suite être employé comme titre non contextuel, c'est-à-dire comme dénomination de l'ensemble du texte pour renvoyer à celui-ci sans avoir à le citer en entier. Cette dénomination peut en effet être employée à une date postérieure à la publication du texte, hors du contexte de la publication originelle où elle précède le reste du texte, pour faire référence à l'ensemble de celui-ci. Ainsi, il est possible de désigner encore présentement l'inscription *CIL*, I<sup>2</sup>, 581 au moyen de la dénomination "Sénatus-consulte des Bacchanales". Syntaxiquement, surtout, un titre est le plus souvent un segment linguistique qui ne coïncide pas avec un énoncé syntaxiquement complet selon les règles de la rection ; par exemple, un titre ne comporte pas, en général, un verbe principal conjugué. Il fonctionne en effet comme un nom propre et non comme un énoncé.

Les inscriptions latines officielles à visée injonctive ne comportent pas de titre contextuel : elles comportent la *praescriptio*. Sémantiquement, celle-ci livre les mêmes informations qu'un titre, puisque dans le cas de l'inscription *CIL*, I<sup>2</sup>, 581 la *praescriptio* indique que le texte renvoie à une décision du sénat et qu'il y est question de Bacchanales ; pragmatiquement, il est possible de constituer à partir de la *praescriptio* un titre non contextuel, "Sénatus-consulte des Bacchanales", à savoir la dénomination encore couramment utilisée présentement pour le texte<sup>7</sup>. Syntaxiquement en revanche, la *praescriptio* n'est pas un titre : il s'agit, au niveau locutoire, de la commémoration d'un acte de langage effectué par une autorité, avec verbe(s) conjugué(s) et proposition(s) principale(s), donc sous la forme d'un énoncé syntaxiquement complet conforme aux règles de la rection.

4 Sur ce point, cf. p. 123.

5 Sur la notion de titre contextuel et de titre employé hors contexte, cf. Rey-Debove 1997<sup>2</sup>, 272-277. Pour les caractéristiques et fonctions d'un titre en particulier dans le cas du latin, cf. Fruyt 1997. Pour les caractéristiques linguistiques de la *praescriptio* ou paragraphe de présentation des inscriptions latines officielles injonctives, cf. Dupraz 2007.

6 Mais sur ce point cf. la notice *CIL*, I<sup>2</sup>, 581 : il ne s'agit pas, semble-t-il, d'un sénatus-consulte au sens propre du terme.

7 De fait, les Latins eux-mêmes extraient de la *praescriptio* un titre non contextuel employé comme dénomination du texte après publication de celui-ci. Cf. Dupraz 2007, 214. Dans le cas des *leges publicae*, ce titre non contextuel se nomme *index*. Cf. Rotondi 1912, 149-150 et Crawford, éd. 1996, 15.

1.2. Il existe des variations dans la rédaction de la *praescriptio* et dans sa relation linguistique avec le reste du texte, c'est-à-dire avec le contenu des injonctions, selon le genre de texte injonctif auquel appartient l'inscription<sup>8</sup>. En effet, il semble que toute injonction incluse dans un texte qui appartient au genre de la *lex* ("loi") soit transcrite à l'impératif futur<sup>9</sup>. Cela implique notamment que les injonctions à l'impératif futur, qui constituent autant de propositions principales, n'entretiennent aucune relation syntaxique de subordination avec la *praescriptio*<sup>10</sup>. Les *foedera*, les "traités" entre cités, sont catégorisés comme des *leges* et sont donc fondamentalement rédigés à l'impératif futur<sup>11</sup>.

En revanche, les sénatus-consultes ou les édits des magistrats, qui eux aussi contiennent des injonctions devant être appliquées par les membres de la collectivité, ne sont pas rédigés à l'impératif futur, marque grammaticale réservée à la *lex*, mais ils comportent par exemple des subjonctifs ou des propositions à l'infinitif, ou des indicatifs futurs à la première personne référant aux décisions que le magistrat peut être amené à prendre<sup>12</sup>. Aussi, dans ces textes injonctifs, la *praescriptio* peut introduire syntaxiquement les injonctions qui la suivent, au sens où celles-ci peuvent être des propositions subordonnées dans le cadre d'un discours indirect. Cette subordination peut expliquer l'emploi du subjonctif et de l'infinitif. Tel est le cas du sénatus-consulte des Bacchanales, où les injonctions comportent des verbes au subjonctif imparfait, ce qui renvoie à une concordance des temps par rapport au dernier verbe principal de la *praescriptio*, *censuere*, "ont considéré".

8 Sur ce point, cf. Magdelain 1978, 22-28, et, auparavant, Daube 1956, 87. Cf. aussi Magdelain 1986, 296-306.

9 Les réserves de Crawford, éd. 1996, 1 et 14 portent sur l'équivalence exacte entre *lex* et texte injonctif à l'impératif futur. Toutefois, cet ouvrage convient que l'impératif futur est caractéristique de la *lex*.

10 Avant d'être adoptée officiellement, une *lex* est déjà rédigée à l'impératif futur, du moins selon Magdelain 1978, 74-80 et Nicolet 1980, 17-20. Dans le cas de la catégorie de *leges* appelée *lex publica*, qui est présentée au peuple par un magistrat, une conception politique selon laquelle la *lex* est l'expression de la volonté du peuple a été introduite à une date inconnue ; auparavant, le peuple peut simplement accepter ou rejeter le projet tel qu'il est énoncé par le magistrat. L'énonciateur de la loi change donc : c'est d'abord le magistrat, puis à date plus récente le peuple. Lors de la phase de *rogatio*, où le magistrat, anciennement, ordonne au peuple d'accepter ou de rejeter le projet, et, plus récemment, lui demande d'exprimer sa volonté et de se faire l'énonciateur de la *lex*, une formule *uelitis iubeatis* "[si] vous voulez et ordonnez" est employée pendant la seconde période ; cette formule est prononcée par le magistrat avant lecture du texte des injonctions légales en cause ; la formule complète est du type de *uelitis iubeatisne haec sic fieri*, "si vous voulez et ordonnez que cela se fasse ainsi", formule citée par Tite-Live, 22.10.2, avec un pronom et un adverbe démonstratifs pointant de manière stylistiquement lourde vers le texte des injonctions légales lu immédiatement après, qui est à l'impératif futur et ne donc peut dépendre syntaxiquement de *uelitis iubeatis*. Lors de la transcription, la formule *uelitis iubeatis* est éliminée et remplacée par la *praescriptio*, les injonctions demeurant à l'impératif futur. Rares sont les exceptions, les *rogationes* et *leges* rédigées au subjonctif, comportant éventuellement la formule *uelitis iubeatis*, qui peuvent s'expliquer comme lois de circonstances.

Toutefois un autre point de vue est représenté par Crawford, éd. 1996, 10-11 et 14 : le texte de toute *rogatio* serait au subjonctif, et c'est après vote du peuple que la *rogatio*, devenue *lex*, serait adaptée à l'impératif futur ; ainsi s'expliquerait la présence rare de subjonctifs dans le texte de *leges*, et la gravure rare de *leges* entières, pas nécessairement de circonstance selon cet ouvrage, au subjonctif : la conversion à l'impératif futur aurait été incomplète ou absente. Au moment de l'adaptation à l'impératif futur pour transcription, la formule *uelitis iubeatis* serait remplacée par la *praescriptio*. Quelle que soit la solution correcte, cela ne modifie pas notre étude, qui porte sur le texte tel qu'il est gravé.

11 Sur ce point, cf. Magdelain 1978, 19-20 et 28-29 et 1986, 299.

12 Sur ce point, cf. Magdelain 1978, 25-27 et 1986, 297.

1.3. La *praescriptio* est propre à la version transcrite du texte officiel injonctif. Elle ne figure sous aucune forme dans le processus d'adoption du texte injonctif, qu'il s'agisse d'une *lex*, d'un sénatus-consulte ou d'un édit, mais elle est ajoutée après cette adoption. Dans le cas d'une *lex publica*, par exemple, des magistrats effectuent la lecture publique – d'où probablement la désignation *lex*, "acte de lecture" > "loi"<sup>13</sup> – des injonctions qu'il s'agit d'adopter ; ensuite, du moins à partir de l'époque où la *lex publica* est considérée comme l'expression de la volonté du peuple, le peuple vote et devient l'énonciateur des injonctions qui lui ont été présentées pour qu'il les adopte (ou les rejette). La *praescriptio* ne fait pas partie de ce qui est lu au peuple : sont lues les injonctions ainsi que, préalablement à celles-ci, la formule *uelitis iubeatisne haec sic fieri (uel sim.)*<sup>14</sup>.

La *praescriptio* est ajoutée lors de la transcription du texte injonctif, désormais officiel. Cette transcription a lieu d'une part pour dépôt aux archives, d'autre part, facultativement, pour affichage public<sup>15</sup>. Nicolet considère que la *praescriptio* remplit une double fonction, "de preuve d'authenticité et sans doute d'élément de classement". En effet, outre les avantages archivistiques qu'elle présente, la *praescriptio* commémore l'émission officielle des injonctions : au niveau illocutoire, c'est donc bien une "preuve d'authenticité" en ce qu'elle indique que le texte, issu d'une autorité reconnue, est une norme pour tout membre de la collectivité. Mais la *praescriptio* ne fait pas partie du texte injonctif lui-même.

2.1. Nous souhaitons dans le présent article montrer que la notion de *praescriptio* est documentée aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. dans les deux autres langues italiques les mieux connues, l'osque et l'ombrien. Ensuite nous examinons dans quelle mesure cette notion partagée relève d'une adaptation de normes grecques à la pratique des autorités italiques dans le cadre d'une koinè juridique où il n'existe pas encore de modèle romain consciemment et systématiquement imité par les sociétés sabelliennes, mais seulement une circulation de notions et de pratiques dans toute la péninsule, avec des élaborations locales largement autonomes les unes par rapport aux autres.

Dans les langues sabelliennes, il existe peu de sources suffisamment complètes pour documenter les usages linguistiques des textes juridiques. Cependant, en ombrien, les Tables Eugubines comportent trois résolutions adoptées officiellement par les Frères *Atiedii* sur la table V, et une quatrième sur la table VII b<sup>16</sup>. Les deux premières (V a 1 à V a 13, V a 14 à V b 7), en alphabet national, datées de la fin du II<sup>e</sup> s. a.C., voire du début du I<sup>er</sup><sup>17</sup>, comportent chacune une *praescriptio* :

13 Cf. Magdelain 1978, 17-21.

14 Cf. Magdelain 1978, 74-78 et Nicolet 1980, 17-19. Sur ce point, Crawford, éd. 1996, 10-11 défend la même conception.

15 Cf. Nicolet 1980, 11-12 et Crawford, éd. 1996, 15.

16 Nous ne commentons pas ici la première section de l'inscription Vetter 222 = Rix VM 2 = Crawford [VELITRAE 1], *deue: declune: statom*. Cette section est isolée épigraphiquement par une interponction triple entre elle et la suite du texte (:), ce qui doit correspondre à une mise en valeur pragmatique : cf. Vine 1993, 371-376. Cependant, le statut de cette première section ne nous paraît pas clair, et, en tout état de cause, le datif *deue: declune*, "pour la déesse Declona (?)", ne renvoie pas à la collectivité tenue d'appliquer le contenu des injonctions, contrairement à ce qui est le cas des inscriptions osques que nous analysons dans le présent article. Pour des analyses possibles de cette section initiale, cf. Rix 1992, 40 et Vine 1993, 375-376.

17 Pour la datation de ces deux textes cf. Maggiani 1984, 235-237, Sisani 2001, 243 ainsi que Maggiani & Nardo 2014, 404. Sisani souligne à juste titre que ces deux résolutions ne sauraient avoir été gravées longtemps avant la résolution en alphabet latin qui les suit (V b 8 à V b 18), laquelle date probablement du début du I<sup>er</sup> s. a.C. Une datation à la fin du siècle précédent, voire juste avant la résolution qui les suit, est donc la plus probable. Maggiani et Nardo soulignent que l'écriture employée est probablement archaïsante, ce qui ne permet pas en soi une datation précise. La

(2) <sup>1</sup>*esuk. frater: uocat atieñiur: /* <sup>2</sup>*eitipes: plenasier: uocat urnasier: uhtretie: /* <sup>3</sup>*t. kastruñie:* [ensuite figure le contenu des injonctions] (V a 1 à V a 3)

Ainsi les Frères *Atiedii* ont résolu, aux Ides du mois-urnasier, pendant l'*uhtretie* de Titus Castrucius, fils de Titus : [injonctions]

(3) <sup>14</sup>*frater: atieñiur: esu: eitipes: plenasier: /* <sup>15</sup>*urnasier: uhtretie: k. t. kluiier: kumnah /* <sup>16</sup>*kle: atieñie: ukre:* [ensuite figure le contenu des injonctions] (V a 14 à V a 16)

Les Frères *Atiedii* ont résolu ainsi aux Ides du mois-urnasier, pendant l'*uhtretie* de Gaius Cluvius, fils de Titus, dans le lieu de réunion [des Frères] *Atiedii* en ville (?) : [injonctions]<sup>18</sup>

La *praescriptio* de ces deux décisions officielles d'un collège cultuel comporte pour éléments :

– un *uerbum sentiendi*, *eitipes* ("ont résolu") ;

– la désignation d'une autorité officielle, à savoir les Frères eux-mêmes, qui apparaissent comme sujets de ce verbe ;

– et des circonstants qui renvoient notamment à la date de l'adoption de la résolution, en l'espèce la mention du jour de l'année et celle d'un magistrat éponyme de l'année, l'*uhtur*<sup>19</sup>.

La transcription des deux résolutions comporte donc une *praescriptio* tout à fait comparable aux exemples latins. Elle aussi remplit une partie des fonctions sémantiques et pragmatiques d'un titre, en indiquant en particulier le genre auquel appartiennent les injonctions, à savoir une résolution des Frères.

La suite de ces deux résolutions, qui expose le contenu des injonctions, comporte principalement des verbes au subjonctif présent, du moins dans les propositions principales<sup>20</sup>.

quatrième résolution (VII b 1 à VII b 4) peut dater du dernier quart du II<sup>e</sup> s. a.C., selon Sisani 2001, 240-243. Toutes ces datations sont celles de la gravure. Il ne paraît pas impossible que les textes eux-mêmes soient plus anciens, de même que les descriptions de rituels contenues sur les Tables Eugubines ont une longue histoire antérieure à leur gravure sur bronze.

18 La traduction suit dans l'ensemble Weiss 2010, 35, 59, 79 et 185. Le lexème *kumnah / kle* renvoie probablement au "lieu de réunion" des Frères *Atiedii* (et non pas à la "réunion" elle-même), cf. Untermann 2000, 415, qui souligne que le suffixe \*-klo- présent dans ce mot est bien attesté en sabellique pour renvoyer à un lieu. Le signifié du lexème *ukre* ("ville" ?) n'est pas certain : nous suivons Calzecchi-Onesti 1981, 172, 186 et 189, Rix 2000, 224-228 et Hadas-Lebel 2015, 258-266. La *praescriptio*, dans les deux textes, peut être délimitée de manière sûre par rapport aux injonctions qui la suivent : comme l'observe Weiss 2010, 184-185, la partie proprement injonctive du texte commence par une proposition relative faisant référence au magistrat chargé d'accomplir les injonctions et contenant le syntagme *eikvasese: atieñier* "aux cérémonies *Atiediae*" (V a 3 et 4), ou bien par ce même syntagme *eikvasese: atieñier* extraposé à gauche des injonctions qui le suivent (V a 16). Pour la traduction d'*eikvasese: atieñier* par "aux cérémonies [cultuelles] *Atiediae*" cf. Dupraz 2015b, 82 note 42.

19 Nous reprenons l'analyse de Weiss 2010, 75-88 : l'*uhtur*, dans les Tables Eugubines, est un magistrat de la cité d'*Iguuim*. Les Frères *Atiedii*, quant à eux, quelle que soit l'origine de la confrérie, sont en synchronie à la date tardive des deux résolutions un collège reconnu et utilisé par la cité, cf. Prosdociami 2015, 259-271 (dont nous ne partageons pas les conclusions sur tous les points, mais qui reconnaît qu'à date récente les Frères *Atiedii* sont chargés de cultes qui regardent toute la cité). Il peut être significatif que dans les deux résolutions la date figure juste après le verbe conjugué, comme dans le sénatus-consulte des Bacchanales. La deuxième résolution ajoute aux indications de date une indication de lieu, en précisant que le texte injonctif a été adopté dans une salle précise, le lieu de réunion urbain du collège. Ici aussi ce point correspond à ce qui est observable par exemple dans le sénatus-consulte des Bacchanales, dans lequel la *praescriptio* mentionne le temple où siège le sénat. Cette concordance entre tradition romaine et textes ombriens confirme que le lexème *kumnah/kle* renvoie à un lieu de réunion.

20 Point observé mais non commenté par Poultney 1959, 152. Jones 1962 considère que le subjonctif

C'est le cas de tous les verbes de la seconde résolution ; en revanche, dans la première, il se trouve trois formes d'impératif futur, **upetu** "qu'il choisisse" et **revestu** "qu'il examine" (ce dernier répété deux fois), parmi des formes de subjonctif présent. La présence de ces impératifs futurs est une incohérence stylistique<sup>21</sup> ; au reste, ces formes, qui sont sans aucun doute indépendantes syntaxiquement, indiquent selon nous que les autres injonctions, celles qui sont au subjonctif présent, elles non plus, ne sont pas régies par le verbe conjugué de la *praescriptio*, **eitipes** ; et ceci vaut certainement non seulement pour la première, mais aussi pour la seconde résolution<sup>22</sup>. En outre, la résolution VII b 1 à VII b 4, qui n'a pas de *praescriptio* – ce qui explique que nous ne la commentons pas – emploie le subjonctif présent pour les verbes principaux, qu'il n'est pas possible en l'occurrence d'expliquer comme dépendant d'un verbe de la *praescriptio*<sup>23</sup> : ceci confirme que dans les textes V a 1 à V a 13 et V a 14 à V b 7 le subjonctif, parfois combiné à l'impératif futur, ne doit pas être interprété comme lié à un phénomène de subordination.

Sur ces points, les résolutions du collège des Frères *Atiedii* sont plutôt comparables aux sénatus-consultes qu'aux *leges* latines telles que transcrites après adoption : les résolutions ombriennes V a 1 à V a 13, V a 14 à V b 7 et VII b 1 à VII b 4<sup>24</sup>, comme les sénatus-consultes,

d'injonction est employé en ombrien dans les trois résolutions V a 1 à V a 13, V a 14 à V b 7 et VII b 1 à VII b 4, et aussi dans le passage I b 33 à I b 36 où il émet l'hypothèse qu'il s'agit d'une erreur, car ce passage appartient à un autre genre de textes, celui des descriptions de rituel rédigées en général à l'impératif futur (à propos de ce dernier passage, cf. en fait la démonstration plus récente de Rix 1976 : il s'agit en I b 33 à I b 36 d'un subjonctif de discours indirect). Jones conclut que le subjonctif d'injonction, dans les Tables Eugubines, caractérise les résolutions, alors que l'impératif futur est caractéristique des longues descriptions de rituel à visée injonctive. Vairel-Carron 1975, 277-278, elle aussi, écrit que le subjonctif d'injonction, en ombrien, se trouve notamment dans une résolution des Frères, en l'occurrence selon elle le texte VII b 1 à VII b 4 (elle considère comme Jones, de manière erronée, que le passage I b 33 à I b 36 comporte également des subjonctifs d'injonction). Outre les passages analysés par ces auteurs, il n'y a pas d'autre exemple de subjonctif d'injonction dans les Tables Eugubines. Contrairement aux tables V et VII b, les Tables I à IV, VI et VII a sont constituées de longues descriptions de rituels à visée injonctive, à l'impératif futur. En latin également, les textes religieux à visée injonctive partagent avec les textes de *leges* l'emploi prédominant de l'impératif futur. Cf. Magdelain 1978, 23-25 et 1986, 296-306.

21 Qui peut être expliquée, comme le propose Jones 1962, comme une citation issue des descriptions de rituel à l'impératif futur, ou du moins comme une allusion à celles-ci. Pour des phénomènes analogues en latin, l'emploi de l'impératif futur dans des sénatus-consultes comme citation ou allusion à des *leges*, cf. Daube 1956, 87-91 et Magdelain 1978, 27 note 19.

22 Cf. Jones 1962, 215 et Meiser 1993, 192-193, *pace* Vairel-Carron 1975, 277 (cette dernière explique les subjonctifs des textes V a 1 à V a 13 et V a 14 à V b 7 comme formes de discours indirect dépendant d'**eitipes**). La position de Poccetti 2009, 183 est intermédiaire : ce chercheur combine l'hypothèse d'un subjonctif de discours indirect et celle d'un mode injonctif lié à un choix de rédaction.

Si en ombrien la concordance des temps est la même qu'en osque – cf. p. 128 – et qu'en latin, le fait que le temps du subjonctif soit le présent est lui aussi une indication que les injonctions au subjonctif des deux textes ne dépendent pas syntaxiquement du parfait **eitipes**. Malheureusement, il n'est pas possible de mettre en évidence par ailleurs des règles de concordance des temps en ombrien, car il n'y a pas d'exemple de subjonctif imparfait en ombrien : cf. Poultney 1959, 151.

23 Pour le passage VII b 1 à VII b 4, comme étant lui aussi une résolution des Frères, cf. Jones 1962, 215 et Rix 1985, 27.

24 La quatrième résolution, V b 8 à V b 18, comme le texte VII b 1 à VII b 4, est dépourvue de *praescriptio*. Ici les verbes principaux sont des formes de présent de l'indicatif du lexème déontique *herti* "il faut". Ce fait confirme que dans les trois autres résolutions ombriennes le subjonctif ne doit pas être interprété comme lié à une forme de discours indirect : l'emploi de la forme non subordonnée *herti* dans le quatrième texte est parallèle à celui du subjonctif dans les trois autres (avec ou sans *praescriptio*), dans les quatre cas le contenu des injonctions est à comprendre comme syntaxiquement indépendant.

comportent des subjonctifs, en l'occurrence non dépendants syntaxiquement du verbe de la *praescriptio*, lorsqu'il y en a un<sup>25</sup>.

Si proche que soit la *praescriptio* attestée dans les deux résolutions ombriennes, surtout la deuxième, par rapport aux pratiques latines, il n'est pas entièrement certain que la notion de *praescriptio* elle-même soit en ombrien un emprunt pur et simple aux usages latins en matière de textes injonctifs. Nous tentons plus loin de montrer que cette notion est présente également en osque au II<sup>e</sup> s. a.C. La relation entre ces trois langues, selon nous, est plutôt celle d'une koinè dans laquelle s'élaborent des notions et emplois communs, sans qu'il y ait pur et simple emprunt à un modèle unique ; en l'espèce il est probable que les prêtres ombriens connaissent la notion de *praescriptio* dans le cadre de cette koinè, sans qu'il soit possible de déterminer depuis combien de temps ; cependant, dans les textes documentés, ils font un effort pour adapter la notion aussi précisément qu'ils peuvent aux usages latins contemporains (si du moins les textes gravés ne sont pas les transcriptions d'un archétype sur support périssable bien plus ancien qu'eux-mêmes). Cet effort probable pour imiter les modèles latins ne doit pas être interprété comme une marque de soumission pure et simple aux modes de la Ville, parce qu'il vise manifestement à constituer les Frères *Atiedii* comme une assemblée comparable aux instances romaines, en particulier le sénat, et donc égale en dignité à celles-ci<sup>26</sup>.

2.2. L'examen de la documentation osque nous paraît aboutir à des conclusions plus précises encore. La *praescriptio* éventuelle (et même probable) de la Loi de Bantia Vetter 2 = Rix Lu 1 = Crawford BANTIA 1 n'est pas conservée, car l'inscription est lacunaire. En revanche, la *praescriptio* du Cippe d'Abella Vetter 1 = Rix Cm 1 = Crawford ABELLA 1 est longue et solennelle :

(4) maiiúí. vestirikiiúí. mai(ieís). sta(tieís). /<sup>2</sup>prupukid. sverrunéí. kvaístu/<sup>3</sup>ref. abellanúí  
uacat. uacat iním. maiiúí /<sup>4</sup>úvkiiúí. mai(ieís). pukalatúí /<sup>5</sup>medikeí. deketasiúí. núvla /<sup>6</sup>núí.  
iním. ligatúís. abellañ[úís] /<sup>7</sup>iním. ligatúís. núvlanúís /<sup>8</sup>pús. senateís. tanginúí<sup>uacat</sup> /<sup>9</sup>suveís.  
pútúrúspíd. ligatú[s] /<sup>10</sup>fufans. ekss. kúmbened. [ensuite figure le contenu des injonctions]  
(Vetter 1 = Rix Cm 1 = Crawford ABELLA 1, face A, lignes 1 à 10)

Entre Maius Vestricius, [fils] de Maius, [lui-même fils de] Staius, par pré-accord (?) orateur (?), questeur d'Abella, et Maius Lucius, fils de Maius, Puclatus, *medix deketasiúí* de Nola, et les délégués d'Abella et les délégués de Nola, qui étaient délégués par décision de leur sénat, les uns et les autres, il a été convenu ainsi [injonctions].

L'inscription est datée du courant du II<sup>e</sup> s. a.C., sur la base de considérations épigraphiques et archéologiques : le personnage de Maius Vestricius est connu comme l'instigateur de travaux de monumentalisation dans le centre d'Abella qui pourraient être assignés à cette date<sup>27</sup> ;

25 Il ne nous paraît pas légitime, contrairement aux hypothèses de Jones 1962, 219, de considérer que le subjonctif soit ici une innovation, l'impératif futur étant un archaïsme conservé dans les descriptions de rituels, ni, contrairement à celles de Vairel-Carron 1975, 278, que le subjonctif soit caractéristique d'injonctions profanes qui ne requièrent pas une obéissance aussi passive et sont "moins importantes" que les injonctions proprement rituelles. La répartition constatée en ombrien obéit à une opposition entre genres de textes, descriptions de rituel et résolutions du collège des Frères, sans qu'il soit possible d'en connaître la motivation exacte. Les résolutions des Frères, dans deux des quatre cas, comportent une *praescriptio*, nous l'avons montré. Celle-ci souligne la valeur normative du texte en renvoyant explicitement à l'autorité émettrice, ce qui interdit de rattacher l'usage du subjonctif à un effacement du caractère injonctif et obligatoire du contenu.

26 Le latin joue donc probablement le rôle d'une langue-toit qui fournit des modèles de développement, sans être encore un facteur de déclin linguistique à proprement parler, cf. Dupraz 2016, 140.

27 Cf. Cinquantaquattro 2000, 72 et 75-77. D'autre part, cf. Franchi De Bellis 1988, 19-25 : la référence aux fonctions du sénat dans l'inscription peut renvoyer à la réforme politique imposée à Nola en 212

l'inscription pourrait provenir du forum d'Abella monumentalisé par ce personnage qui y aurait fait graver, à des fins d'auto-représentation, un traité dont il était l'un des signataires<sup>28</sup>.

Le texte contient une *praescriptio* dont le *uerbum sentiendi* est **kúmbened** "a été convenu" ; au datif figure l'indication de l'autorité dont émanent les injonctions, à savoir deux magistrats, l'un de la cité de Nola, l'autre de celle d'Abella, et des délégués du sénat de l'une et l'autre cité. Il s'agit donc d'une convention internationale, entre deux cités<sup>29</sup>. Ici aussi, la *praescriptio*, du point de vue sémantique, indique à quel genre textuel appartiennent les injonctions qui suivent, et, du point de vue pragmatique, permet de désigner le texte comme une "convention entre Abella et Nola". La date manque, en revanche, ainsi que le lieu où la convention a été passée. Cette omission peut s'expliquer, quant à l'année, par le fait que les deux magistrats étaient peut-être éponymes<sup>30</sup>, et, en ce qui concerne le jour, par le fait que les calendriers des deux cités différaient. Mais il peut aussi s'agir d'une spécificité propre à une tradition rédactionnelle osque, par opposition aux usages correspondants en latin et en ombrien d'*Iguuium*. L'absence de parallèles empêche toute certitude.

Les injonctions elles-mêmes, dans la suite du texte, sont pour partie au subjonctif imparfait, donc en dépendance syntaxique de **kúmbened**<sup>31</sup> – dont elles constituent le sujet<sup>32</sup> – pour partie à d'autres temps et modes, sans dépendance syntaxique de **kúmbened**. En effet, les injonctions sont regroupées en cinq sections<sup>33</sup>. La première (lignes A 11 à A 23) et la quatrième (lignes B 22 à B 28) comportent des verbes au subjonctif imparfait, **fusid** "qu'il fût" en A 19 et A 23 (et le subordonnant **puz** "ut" en A 17), puis **patensíns** "qu'ils ouvrirent" en B 25 et **fjerríns** "qu'ils emportassent" en B 28 ; parmi les trois autres, la seconde est à l'impératif futur (lignes A 23 à B 18)<sup>34</sup>, la troisième au subjonctif parfait de défense (lignes B 18 à B 22), et la cinquième à l'indicatif présent (lignes B 28 à B 32).

Un *foedus*, en latin juridique, est une *lex* : un traité entre deux cités comporte des injonctions à l'impératif futur<sup>35</sup>. Le Cippe d'Abella, qui est une convention entre deux cités, n'est pas construit comme un traité latin. Il y a une nette divergence entre le texte osque et la tradition rédactionnelle latine. Cette divergence n'empêche pas que la notion de *praescriptio* soit mise en œuvre en osque aussi, quoique la datation manque dans le texte osque, contrairement au cas du latin et de l'ombrien. Mais elle peut indiquer que la notion de *praescriptio* n'est pas

a.C. par l'État romain. La datation par Crawford, éd. 2011, 887, selon qui le texte présente l'influence de modèles rédactionnels latins attestés seulement à partir de l'époque de Gaius Gracchus (sans précisions), suppose ce qu'il y a lieu de démontrer, à savoir la présence de modèles latins, en s'appuyant au reste sur des prémisses discutables, car notre connaissance des modes de rédaction latins est insuffisante pour dater avec certitude et précision les évolutions de la tradition romaine.

28 Cf. Cinquantaquattro 2000, 77, après Antonini 1997, 59.

29 La *praescriptio* mentionne de manière clairement parallèle les représentants des deux cités comme signataires.

30 En ce cas, il ne s'agit pas de magistratures inférieures, hypothèse qui par ailleurs nous paraît intrinsèquement improbable, *pace* Franchi De Bellis 1988, 87-99.

31 Cf. Buck 1928<sup>2</sup>, 213-214 et Meiser 1993, 172-173. Il y a ici la trace d'une concordance des temps, en l'espèce identique à celle du latin, qui emploie le subjonctif imparfait comme marqueur de simultanéité / postériorité en concordance passée.

Pocchetti 2009, 195 assimile le Cippe d'Abella à un sénatus-consulte pour ce qui est de l'emploi du discours indirect. Cette assimilation ne peut pas être complète, car le texte n'est pas entièrement cohérent sous ce rapport. Au reste, un traité comme le Cippe d'Abella, à Rome, ne serait pas rédigé comme un sénatus-consulte, mais comme une *lex*.

32 Sur cette construction et le cas de corrélation syntaxique qu'elle représente, cf. Franchi De Bellis 1988, 72-73 et Dupraz 2004, 58-61.

33 Cf. Franchi De Bellis 1988, 70-72.

34 L'analyse de Pocchetti 2009, 195, selon laquelle l'impératif futur serait absent du texte, est erronée.

35 Cf. p. 123.

nécessairement un pur et simple emprunt au latin, puisque le mode de rédaction du texte ne s'est pas constitué purement et simplement par reprise du modèle latin.

2.3. Une deuxième inscription osque présente un texte injonctif officiel dans un état de conservation suffisant pour une étude. Il s'agit de la Table de Rapino, retrouvée dans la Grotta del Colle, un sanctuaire rupestre situé sur le territoire de la commune de Rapino, dans le pays des Marrucins<sup>36</sup>. L'inscription peut être datée pour des raisons épigraphiques, en raison de la forme des lettres de l'alphabet latin archaïque dans lequel elle est écrite, d'une époque plus ancienne que les textes précédemment examinés, probablement la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>37</sup>. Le début du texte est le suivant :

(5) *aisos pacris totai / maroucai lixs<sup>uacat</sup>* [ensuite figure le contenu des injonctions] (Vetter 218 = Rix MV 1 = Crawford TEATE MARRVCINORVM 2, lignes 1 et 2)

Dieux favorables ! Loi pour la cité marrucine : [injonctions].

La Table de Rapino ne présente pas de *praescriptio* qui soit comparable à ce qui est documenté au II<sup>e</sup> s. a.C. par l'épigraphie ombrienne, osque et latine. Elle commence par une formule *aisos pacris* "dieux favorables" dont les lexèmes sont sémantiquement clairs, mais qui, comme formule, est d'interprétation difficile. Cette formule est peut-être attestée dans deux autres inscriptions sabelliques, Vetter 225 = Rix VM 5 = Crawford MARRVVIVM 1, à *Marruuium* en pays marse, et *CIL* I<sup>2</sup> 2399 = Pocchetti 106 = Rix Fr 12 = Crawford HISTONIVM (?) 9, qui peut provenir de Torino di Sangro en pays frentanien. Ces deux textes ont eux aussi été retrouvés dans les Abruzzes. Or ces deux textes ne sont pas des inscriptions officielles injonctives. Le premier est gravé sur une stèle de pierre qui semble noter la commémoration d'un sacrifice et de la faveur des dieux obtenue à l'issue du rituel ; mais l'interprétation est loin d'être certaine et la visée communicative d'une commémoration anonyme est difficile à reconstituer, s'il s'agit bien d'une commémoration<sup>38</sup>. Le second texte est gravé sur un disque de plomb qui a peut-être la fonction d'une *sors*<sup>39</sup> ; toutefois la lecture est fort incertaine et la présence de la formule *aisos pacris* est loin d'être assurée<sup>40</sup>. En tout état de cause, il se peut qu'*aisos pacris*, au nominatif pluriel, soit une formule culturelle figée sabellique des Abruzzes, à la fois dans le groupe ombrien auquel appartient le marse et dans le groupe osque auquel appartiennent le marrucin et le frentanien, si tant est que la coupure entre les deux groupes corresponde bien à un phénomène linguistique sûr<sup>41</sup>. Cette formule, si elle est bien attestée plusieurs fois, ne renvoie pas forcément à chaque fois au même rituel.

36 Cf. Mieli 2001 pour le contexte archéologique, qui n'est pas connu avec exactitude et ne donne pas de datation.

37 L'inscription comporte la lettre *-g-*, apparue dans l'alphabet latin peu après 272 a.C., cf. Wachter 1987, 324-333. En revanche, la forme *d'-a-* et *d'-o-*, le premier comportant une petite barre verticale entre les deux barres obliques, le second étant largement ouvert en bas, appartiennent à une phase de l'alphabet latin archaïque qui ne saurait guère, nous semble-t-il, être plus récente que la fin du III<sup>e</sup> s. a.C. Cf. Cagnat 1914<sup>4</sup>, 2 et 3.

38 Cf. les analyses du texte par d'Amato & Letta 1975, 43-47, Durante 1978, 809-810 et Untermann 2000, 548. Il n'est même pas entièrement certain qu'*esos* et *pacre*, qui n'apparaissent pas immédiatement l'un après l'autre, soient au même cas ; s'ils sont à deux cas différents, alors l'inscription ne documente pas de formule comparable à *aisos pacris*. Cf. aussi Dupraz 2015a, 260 et 266-267 pour une étude de cette inscription dans le cadre plus vaste des inscriptions du pays marse aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C.

39 Cf. Pocchetti 1979, 82-84.

40 Cf. Crawford, éd. 2011, 1277.

41 Sur ce classement et ses limites, cf. Coleman 1986, 111-114 et 124, Rix 2002, 4-9 et Clackson 2015. L'existence possible de trois inscriptions comportant la même formule, mais ne partageant pas la même visée communicative, ne prouve pas que la formule a elle-même la même visée communicative dans les trois textes, ni qu'elle renvoie au même rituel dans les trois, *pace* Durante

Dans la Table de Rapino, cette formule, au début de la transcription de la *lex* – *lixs* est sur l'inscription le correspondant osque de *lex*, ce qui garantit le rattachement du texte à cette catégorie – renvoie selon nous à une des phases de la procédure qui mène à l'adoption officielle de la *lex*. À Rome, au début des assemblées du peuple qui votent une *lex publica*, un *carmen precationis* est prononcé, avant même la *rogatio* qui comprend la lecture du texte soumis à vote ; de même, un *foedus* célébré par les fétiaux, qui est lui aussi une *lex*, commence selon Tite-Live (1.24.6) par un *carmen*<sup>42</sup>. La formule *aisos pacris*, caractéristique des religions des Abruzzes, peut indiquer au début de la transcription de la *lixs* que le *carmen precationis* a été prononcé, selon un usage parallèle à celui de Rome : il peut s'agir d'une citation du *carmen*<sup>43</sup>. Moins vraisemblablement, il se peut aussi qu'*aisos pacris* fasse plutôt référence à une prise d'auspices<sup>44</sup>, comme il s'en fait à Rome, il est vrai, avant la tenue des comices, et donc en particulier des comices législatifs<sup>45</sup>.

D'autres parallèles sont fournis par les inscriptions officielles injonctives des cités grecques, à l'époque de la gravure de la Table de Rapino<sup>46</sup> ou antérieurement<sup>47</sup>. En effet, celles-ci commencent parfois par une formule θεός ou θεοί. Une autre formule ἀγαθῆ τύχη apparaît aussi. La formule θεός ou θεοί peut être interprétée comme renvoyant à un rituel célébré avant la procédure d'adoption du texte injonctif, dans les cités grecques comme à Rome. Il est vrai qu'ἀγαθῆ τύχη, formule apotropaïque, peut indiquer plutôt que l'ensemble de ces formules grecques équivaut à une prière contemporaine de la gravure du texte, et non plus de la procédure d'adoption de celui-ci ; mais cette formule apotropaïque peut aussi être une citation de formule prononcée au début de la procédure d'adoption<sup>48</sup>. Quoi qu'il en soit, le parallèle grec est d'autant plus probant qu'il s'agit d'un parallèle épigraphique, directement comparable à l'emploi de la formule *aisos pacris* sur la Table de Rapino<sup>49</sup>. L'emploi d'*aisos pacris* sur la Table de Rapino renvoie à un modèle hellénique. Mais il ne s'ensuit pas que la formule marrucine renvoie au même rite que son parallèle grec : ce que le parallèle grec prouve relève surtout de la transcription écrite et du mode de rédaction du texte destiné à être gravé.

Ainsi, la Table de Rapino comporte une formule qui est peut-être attestée par ailleurs dans d'autres sources épigraphiques sabelliennes appartenant à d'autres genres de textes. Cette formule serait caractéristique d'un formulaire cultuel local des Abruzzes, si du moins les autres attestations renvoient bien à la même formule. Son emploi au début d'un texte de loi

1978, 804 : *aisos pacris* au début de la Table de Rapino ne renvoie pas nécessairement à des pratiques oraculaires simplement parce que la formule est (peut-être) attestée par ailleurs sur une *sors*. Nous préférons, dans la suite de notre étude, rechercher la visée communicative qu'a la formule sur la Table de Rapino en faisant appel à des parallèles issus de textes juridiques, en latin et en grec.

42 Cf. Nicolet 1979<sup>2</sup>, 345 et Magdelain 1978, 19.

43 Il est de fait que dans les prières dont le texte est transmis in extenso par les Tables Eugubines, une formule demandant aux dieux notamment d'être *pacris* est toujours présente, cf. Dupraz à paraître. Le parallèle avec les prières des Tables Eugubines rend probable que dans l'inscription de Rapino aussi il s'agit d'un extrait de prière plutôt que de constatation lors d'une prise d'auspices ; les descriptions de prises d'auspices dans les Tables Eugubines, en effet, ne contiennent pas de mention de *pacris*. Enfin, l'hypothèse émise par Rigobianco 2016, 181 que *pacris* renvoie à la nature piaculaire du rituel auquel il est fait référence n'est pas soutenue par la comparaison avec les Tables Eugubines, où le lexème figure indifféremment dans les prières qui contiennent le lexème *piacu* et dans celles qui ne sont pas piaculaires.

44 Hypothèse de Vetter 1953, 154, reprise par Poccetti 1979, 83.

45 Cf. Nicolet 1979<sup>2</sup>, 341-342.

46 Cf. McLean 2002, 219.

47 Pour un exemple de la fin du V<sup>e</sup> s. a.C. d'emploi d'une formule de type θεός, cf. l'inscription d'Érétie citée et commentée par Buck 1955<sup>2</sup>, 193-194 sous le numéro 13 A.

48 Cf. *Nouveau choix d'inscriptions grecques – textes, traductions, commentaires* 1971, 28 et McLean 2002, 219 et 229.

49 Ce parallèle a été proposé par Skutsch 1912, 99 note 1 et repris par Vetter 1953, 154, par Poccetti 1979, 83 et par Prosdociami 1991<sup>2</sup>, 521.

écrit est un emprunt formulaire à l'épigraphie grecque. D'autre part la formule commémorative probablement, au début de la transcription du texte de loi, un rituel religieux impliquant une prière qui s'est tenu au début de la procédure d'adoption de la loi, selon un usage attesté à Rome qui peut avoir un parallèle en pays sabellique.

2.4. La formule suivante de la Table de Rapino confirme nettement l'hypothèse d'emprunts aux formulaires de l'épigraphie grecque, car *totai / maroucai lixs* "loi pour la cité marrucine", qui contient au nominatif singulier le lexème "loi" et au datif singulier d'intérêt la dénomination de la cité, est un formulaire qui a des parallèles dans l'épigraphie grecque<sup>50</sup>. Un exemple éléen, daté du premier quart du V<sup>e</sup> s. a.C., donc nettement antérieur à la Table de Rapino<sup>51</sup>, est fourni par (6) :

(6) ἀ φράτρα τοῖρ φαλείοις· καὶ τοῖς Εὐ/φαοίοις· [ensuite figure le contenu des injonctions] (Minon 2007, n° 10 = Buck 1955<sup>2</sup>, n° 61, lignes 1 et 2)

Ceci, décision pour les Éléens et les Euaens [injonctions].

Dans cette formule qui se trouve au début d'une inscription officielle injonctive, sans qu'il y ait de formule d'invocation comparable à θεός auparavant, la forme ἀ n'est pas un article, mais un pronom démonstratif employé comme déictique discursif<sup>52</sup>, c'est-à-dire pour pointer vers le contenu d'une ou de plusieurs propositions, en l'espèce vers l'ensemble des injonctions qui suivent. Il y a donc là une phrase nominale, dont le démonstratif est le sujet, et le groupe nominal avec datif (sans doute adnominal)<sup>53</sup> φράτρα τοῖρ φαλείοις· καὶ τοῖς Εὐ/φαοίοις "décision pour les Éléens et les Euaens", le prédicat.

À partir de semblables formules, et de formules comparables mais dépourvues de démonstratif<sup>54</sup>, a sans doute été constituée en pays marrucin la formule *totai / maroucai lixs*. Celle-ci, comme les formules grecques sans démonstratif, peut être considérée comme un titre contextuel étranger aux règles de la rection (faute de démonstratif, elle ne peut être analysée comme phrase, même nominale). Comme les parallèles grecs avec ou sans démonstratif, elle comporte un groupe nominal avec datif adnominal, et non un verbe principal conjugué, contrairement aux cas de *praescriptio* analysés précédemment.

Il est donc probable que la formule marrucine a été constituée à partir de modèles helléniques comme la formule qui la précède, *aisos pacris*. Cela n'implique pas nécessairement que la procédure d'adoption de la loi elle-même soit directement d'origine hellénique. Au contraire, l'emploi du lexème *lixs*, correspondant exact du latin *lex*, indique que la notion de "loi", c'est-à-dire originellement probablement la "lecture" des injonctions précédemment à leur adoption officielle, et toute la procédure que cette notion peut impliquer, ont été élaborées en Italie. En revanche, l'emploi de formules qui sont nettement adaptées de modèles helléniques, et non de la *praescriptio* attestée au siècle suivant en latin et en sabellique,

50 Étude de ces formulaires dans l'épigraphie grecque, à partir du cas de l'épigraphie éléenne, chez Minon 2007, 430-432. Minon cite pour l'éléen des inscriptions qui remontent au V<sup>e</sup> s. a.C.

51 Déjà cité par Skutsch 1912, 99 note 1, qui toutefois ne distingue pas ce formulaire avec nominatif et datif du formulaire avec verbe principal, couramment attesté dans la *praescriptio* latine ou sabellique et dans ses correspondants helléniques. Sur ce point, cf. p. 133-135.

52 Pour cette notion comme distincte de l'anaphore (renvoi à un groupe nominal), cf. Himmelmann 1997, 82-86 et Diessel 1999, 100-105.

53 Cf. Minon 2007, 430. Pour l'emploi du grammème *\*so- / \*to-* dans cette formule, cf. Minon 2007, 418-419.

54 Un exemple cité par Minon 2007, 431 note 71 est l'inscription crétoise n° 39, 1 du corpus de Bile 1988, 44-45, datée du III<sup>e</sup> s. a.C., donc contemporaine de la Table de Rapino.

indique qu'en pays marrucin au III<sup>e</sup> s. a.C. la rédaction de la version transcrite de la loi après son émission officielle peut se faire par élaboration directe de modèles grecs<sup>55</sup>.

2.5. Les injonctions contenues dans la suite de la Table de Rapino sont à l'indicatif présent, au moins pour les deux premières d'entre elles, dont les verbes sont *ferenter* "sont emportées", ligne 3, et *feret* "emporte", ligne 9<sup>56</sup>. Les normes établies dans le texte semblent présentées au niveau locutoire comme des vérités générales ; au niveau illocutoire il s'agit pour les lecteurs de les actualiser dans le futur par rapport à l'émission de la loi. Ce choix rédactionnel n'est pas entièrement isolé dans les traditions injonctives italiques : outre la dernière section du Cippe d'Abella, les *Censoriae tabulae* latines, à en juger par un long fragment conservé par Varron, *De Lingua Latina*, 6.9.86 et 87, comprenaient des passages injonctifs à l'indicatif présent, à côté d'autres passages à l'impératif futur<sup>57</sup>.

Ici encore, il apparaît que les choix effectués par l'osque du pays marrucin ne sont pas identiques aux choix latins, à genre de texte identique. Le texte, en effet, est explicitement présenté comme une *lixs*, "lex". Mais les mode et temps mis en œuvre, au moins dans la partie la plus aisée à analyser du texte, jusqu'à la ligne 10, ne sont pas l'impératif futur des *leges*, mais l'indicatif présent, que les *leges* latines n'emploient pas<sup>58</sup>. Le texte n'obéit pas aux mêmes normes que la *lex* latine, la tradition rédactionnelle à laquelle il appartient n'est pas une simple reprise de la tradition latine correspondante, établie pour sa part au moins depuis le temps des Douze Tables.

3.1. À partir de là il est possible de proposer des hypothèses pour l'élaboration progressive de la notion de *praescriptio*. Celle-ci est mise en œuvre, à date à peine plus récente que

55 L'hypothèse de Rigobianco 2016, 182 note 79, selon laquelle les deux premières lignes de la Table de Rapino, *aisos pacris totai / maroucai lixs*, seraient à traduire par "legge del sacrificio pacificatore [piculaire] per la *touta- marouca-*", outre qu'elle prête au lexème *aisos* "divinité" un signifié qu'il n'a pas ("sacrificio"), néglige les parallèles grecs précis qui permettent d'analyser ces lignes en deux formules distinctes.

56 Rigobianco 2016, 182-185 propose de considérer les lignes 3 à 10 de la Table de Rapino comme une section préparatoire aux injonctions, lesquelles selon lui pourraient s'étendre seulement de la fin de la ligne 10 à la fin du texte à la ligne 13. Ceci est rendu intrinsèquement improbable par la longueur de cette section préparatoire présumée par rapport aux très brèves injonctions. Au reste, entre les lignes 3 et 10 s'étend une description de rituel dont il est difficile de croire qu'elle ait pour visée communicative seulement d'informer le lecteur sur ce qui se fait, pour le préparer aux courtes injonctions qui suivent. Au contraire, cette description doit avoir une visée injonctive au niveau illocutoire.

Les lignes 10 à 13 contiennent selon nous d'abord un extrait de la prière prononcée pendant le rituel concerné (*pacrisi* "qu'il soit favorable", au subjonctif, sans sujet indiqué). Des formules comparables figurent dans les prières des Tables Eugubines. Cf. Dupraz 2012, 193-198 pour la forme précédente *iouia* "jovienne" qui n'est probablement pas le sujet de *pacrisi*. Ensuite apparaît une prohibition contenant la forme modale *ta[-]ja* "qu'il touche". Le caractère prohibitif de cette norme ("que nul ne touche") explique le changement de mode par rapport à l'indicatif employé dans les lignes 3 à 10 avec valeur injonctive. Une clause à l'indicatif parfait contenant le verbe *am.aten*<sup>12s</sup> "ils ont saisi" est employée comme préparation de la prohibition, avec valeur d'hypothèse non marquée par un subordonnant ; le temps parfait suffit dans ce texte injonctif à marquer un fonctionnement préparatoire, en s'opposant à l'indicatif présent employé dans les injonctions. Un fonctionnement analogue d'une clause hypothétique sans subordonnant est attesté dans les Tables Eugubines en II a 16 (où est employée une forme verbale modale, il est vrai, contrairement à l'indicatif parfait *am. aten*<sup>12s</sup>). Nous traduisons donc *aituamam.aten*<sup>12s</sup>/*uenalinam.nita[-]janipis* par "ont-ils saisi [= reçu] de l'argent par vente, que nul ne le touche".

57 Cf. Dupraz 2018, 44-45 (avec bibliographie antérieure).

58 Cf. *supra*, p. 123.

l'inscription de Rapino, dans l'épigraphie latine et dans l'épigraphie sabellique. La *praescriptio* est une composante du mode de rédaction qui caractérise la transcription du texte après l'adoption officielle de celui-ci, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de la *lex* (ou plus généralement du texte injonctif) tel qu'initialement formulée, ni de la procédure par laquelle le texte est adopté. L'histoire de la *praescriptio* ne se confond donc pas avec celle des procédures d'adoption du texte injonctif.

La *praescriptio* comme mode de rédaction du texte dans sa version transcrite semble elle-même l'adaptation de formulaires épigraphiques grecs, différents de ceux qui sont mis en œuvre dans la Table de Rapino. De fait, dans la transcription d'un texte officiel injonctif grec à l'époque hellénistique, il se trouve le plus souvent une formule indiquant l'émission officielle des injonctions, c'est-à-dire l'adoption du texte. Le formulaire le plus courant est ἔδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ "il a paru bon au Conseil et au Peuple", conjoint à un premier formulaire à l'indicatif aoriste qui renvoie à la proposition de la résolution et à l'auteur de cette proposition ; ce premier formulaire comporte par exemple la forme εἶπεν. D'autre part, les inscriptions officielles injonctives de cette époque comportent fréquemment une formule de datation, c'est-à-dire l'indication des magistrats éponymes, et éventuellement la mention du mois et du jour.

Ces indications, dans l'épigraphie officielle injonctive grecque, ne sont pas les seules qui puissent se trouver au début de l'inscription : elles peuvent ainsi être combinées avec une formule d'invocation comparable à θεός, avec l'indication des motivations qui ont mené à l'émission des injonctions, et avec des injonctions relatives à la gravure du texte, avant que soit enfin indiqué le contenu du texte injonctif lui-même<sup>59</sup>.

Au reste, les énoncés relatifs à l'émission officielle du texte injonctif sont souvent complexes, comportant, en plus des énoncés à l'indicatif aoriste commémorant l'adoption, un énoncé à l'infinitif qui est une citation de la formule introductrice de la résolution telle qu'elle a été présentée comme motion avant son adoption (par exemple avec δεδόχθαι "paraître bon"). Les injonctions elles-mêmes apparaissent après cette citation de la formule introductrice de la motion ; elles sont le plus souvent à l'infinitif. Ces points distinguent nettement les inscriptions grecques qui suivent ce modèle des *leges* italiques, à l'impératif futur ou non, et des résolutions ombriennes, au subjonctif présent le plus souvent. Ces textes d'Italie ne comportent pas de citation de la formule introductrice de la résolution telle qu'elle a été présentée comme motion avant son adoption, laquelle formule introductrice, par exemple *uelitis iubeatis*, a le plus souvent été éliminée au profit de la *praescriptio* et ne s'ajoute pas à celle-ci<sup>60</sup>. Sur ce point, les inscriptions officielles injonctives d'Italie, pour la plupart, n'ont pas repris le modèle hellénique le plus courant<sup>61</sup>.

La *praescriptio* telle qu'elle est attestée en latin et en sabellique, à partir du II<sup>e</sup> s. a.C., est sans doute, comme les formules de la Table de Rapino, l'adaptation de pratiques helléniques dans la transcription de textes officiels injonctifs. Ce n'est pas un emprunt passif : ce sont des éléments précis des formulaires helléniques qui ont été choisis et adoptés en Italie, probablement parce qu'ils correspondaient à ce que les sociétés italiques percevaient comme

59 Pour tous ces éléments, cf. McLean 2002, 218-225.

60 Pour la citation de la formule introductrice de la motion et pour la présentation des injonctions elles-mêmes à l'infinitif, cf. *Nouveau choix d'inscriptions grecques – textes, traductions, commentaires* 1971, 28 et McLean 2002, 223-224.

61 La question de savoir si l'impératif futur des *leges* latines et des inscriptions injonctives officielles sabelliennes est un emprunt stylistique au grec est mentionnée par Magdelain 1986, 299-300 : cet auteur émet avec prudence l'hypothèse que ce soit le cas. Le fait que l'impératif n'est pas le mode le plus courant dans les inscriptions officielles injonctives grecques rend cependant cette hypothèse peu probable.

les catégories fondamentales dans l'adoption d'un texte officiel injonctif, à savoir la date et l'autorité responsable. Sur le modèle des formules grecques du type ἔδοξεν τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ, les sociétés italiennes ont généralisé une présentation au moyen d'un énoncé comportant un verbe principal à l'indicatif, c'est-à-dire, au niveau locutoire, une commémoration, et, au niveau syntaxique, une formule qui n'est pas un titre contextuel. Dans le cas du Cipe d'Abella, comme dans la formule grecque ἔδοξεν τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ elle-même (mais contrairement aux formules latines), c'est un verbe avec actant humain au datif qui est mis en œuvre<sup>62</sup>.

Mais d'autres choix étaient possibles à partir d'autres modèles helléniques. La Table de Rapino atteste la reprise de la formule d'invocation présente parfois dans l'épigraphie grecque ; à Rapino, cette formule ne fait toutefois sans doute pas référence à un rituel emprunté aux modèles grecs ; c'est seulement le type de formule qui est emprunté, et la formule est adaptée à une pratique diffusée dans toutes les sociétés d'Italie, le *carmen precationis* avant adoption d'une norme. Au contraire, dans le modèle de la *praescriptio*, il n'a pas été jugé nécessaire de transcrire l'indication de la prière, alors même qu'elle était certainement effectuée, d'une part, et que les modèles grecs faisaient couramment mention d'une opération rituelle comparable, d'autre part.

De même, la Table de Rapino atteste un formulaire où datation et indication de l'autorité responsable sont omises au profit du lexème *lex*, qui permet de constituer un titre contextuel (un segment qui n'est pas un énoncé conforme aux règles de la rection). Au contraire, ce lexème est absent de la *praescriptio*, où l'indication qu'il s'agit d'une *lex* est implicite ; et la *praescriptio* n'est pas un titre contextuel, mais un énoncé verbal conforme aux règles de la syntaxe. Il y a à Rapino adoption d'un autre modèle hellénique que celui d'ἔδοξεν τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ.

Il se peut que la notion de *praescriptio* en Italie soit plus ancienne que le II<sup>e</sup> s. a.C. Mais le cas de la Table de Rapino indique qu'au III<sup>e</sup> s. a.C. la *praescriptio* n'est pas encore généralisée, et donc qu'il s'agit peut-être d'un usage formulaire récent en Italie. L'absence de *praescriptio* dans deux des quatre résolutions ombriennes plaide pour la même conclusion ; dans les résolutions des Tables Eugubines la *praescriptio* n'est pas (encore ?) perçue comme indispensable.

D'autre part, le cas de la Table de Rapino atteste aussi que les sociétés sabelliennes pouvaient, encore au III<sup>e</sup> s. a.C., élaborer de manière autonome, sans médiation romaine, leurs formulaires épigraphiques, directement à partir des exemples helléniques. Cela indique peut-être que la *praescriptio*, au II<sup>e</sup> s. a.C., en sabellique, n'est pas un pur et simple emprunt au latin, mais que la notion a été élaborée, soit à cette date, soit à une date légèrement plus ancienne, dans le cadre d'une koinè où les notions s'échangent et sont élaborées de manière largement autonome chez chaque collectivité, et non par simple reprise d'un modèle romain central.

Ce point paraît confirmé par les différences qui caractérisent le Cipe d'Abella par opposition aux textes latins correspondants : l'emploi du subjonctif imparfait avec concordance des temps dans ce traité, alors que du point de vue latin il s'agit d'une *lex* qui devrait être à l'impératif futur, indique cette autonomie dans l'élaboration d'une tradition rédactionnelle juridique ; le formulaire avec mention au datif des autorités responsables semble renvoyer à la reprise directe de modèles grecs. Cette autonomie n'est pas exclusive de l'accès à une koinè

62 Comme l'observent Marchese 1994, 140 et Poccetti 2009, 183-184. Marchese souligne explicitement l'écart syntaxique entre la formule osque et les formules latines comparables, où l'actant humain apparaît au nominatif, et au contraire la parenté entre la formule osque et les modèles grecs. Poccetti considère en termes généraux qu'il y a lieu d'être prudent pour toute analyse des textes officiels injonctifs sabelliennes en termes de tradition unitaire et exempte de toute reprise de pratiques helléniques ou romaines.

d'élaboration partagée, au-delà des frontières entre sabellique et latin, et c'est dans le cadre de cette koinè (où le latin pouvait parfois jouer déjà le rôle de langue-toit) que la notion de *praescriptio* se généralise<sup>63</sup>.

3.2. L'usage de graver les textes officiels injonctifs, c'est-à-dire la transcription épigraphique de ceux-ci, est bien documenté en Italie dès avant le III<sup>e</sup> s. a.C.<sup>64</sup>. En latin, un exemple ancien est fourni par la loi des Douze Tables. L'existence d'emprunts à des modèles helléniques, non seulement dans le contenu des Douze Tables<sup>65</sup>, mais aussi dans le style et le lexique de celles-ci<sup>66</sup>, paraît bien attestée. En sabellique, il est désormais possible de prouver que l'usage de transcrire et de graver les textes officiels injonctifs remonte au moins à la fin du VI<sup>e</sup> s. a.C. : la découverte de l'inscription de Tortora Rix Ps 20 = Crawford BLANDA 1 en Lucanie, qui date de cette période, montre qu'il a existé des inscriptions sabelliennes officielles injonctives dès cette époque ancienne<sup>67</sup>. Cette inscription semble en effet un texte officiel injonctif, et elle contient au moins une forme qui peut être analysée comme un impératif futur<sup>68</sup>. Malheureusement,

63 L'analyse que nous proposons de la notion de *praescriptio* et des débuts de textes officiels injonctifs dans les langues italiennes montre que la connaissance des pratiques grecques pour ces textes était diffusée aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. a.C. dans toute l'Italie centrale et méridionale. Il n'y a peut-être pas lieu de distinguer entre textes religieux et textes non religieux, tous étant marqués par la réélaboration des usages helléniques. Poccetti 2009, 172-173, pour sa part, considère que seule la Lucanie proche des sociétés helléniques avait à cette époque une pratique de la transcription épigraphique des textes de lois non religieux ; de fait aussi bien les Tables Eugubines que la Table de Rapino relèvent d'injonctions liées à la pratique religieuse, et le Cipe d'Abella est un traité relatif à un sanctuaire. Toutefois, si les hypothèses de Crawford 2007 sont justes, il existe à Vasto dans les Abruzzes un petit fragment de loi osque qui n'est apparemment pas une *lex sacra*, à savoir le texte Crawford HISTONIVM 2, que Crawford, éd. 2011, 1267 date d'environ 125 a.C. sur le seul critère qu'il s'agit d'un texte de loi, ce qui suppose arbitrairement, une fois encore, que, d'une part, les datations de la documentation romaine attestée sont représentatives des pratiques romaines, et, d'autre part, ces modèles dominent toute la péninsule. L'inscription est en fait indatable. Par ailleurs, il existe à Navelli en pays vestin une inscription fragmentaire datable du III<sup>e</sup> s. a.C., le texte Crawford INCERVLAE 3, qui atteste la mise par écrit d'un texte officiel, dont la nature n'est malheureusement pas déterminable (texte injonctif ou commémoratif ?), mais dont le thème ne semble pas religieux, cf. Dupraz 2010, 317-325. Faute de documentation il est prudent de ne pas tirer de conclusions trop précises sur la répartition des textes liés aux cultes et non liés aux cultes.

D'autre part aussi bien à *Iguvium* qu'à Rapino les éléments adaptés des modèles grecs, éventuellement via une médiation en Italie, ne sont aucunement caractéristiques des normes religieuses et supposent la connaissance au moins passive de l'épigraphie grecque non religieuse (et aussi des réélaborations effectuées en Italie, à Rome mais pas forcément uniquement là).

64 Sur ce point, cf. par exemple la longue synthèse proposée par Poccetti 2009 à partir des inscriptions de Tortora et de Roccacloriosa.

65 Sur ce point, cf. par exemple Wieacker 1967, 335-353, Magdelain 1986, 299 et Humbert 1990, selon qui la notion même de *lex*, illustrée par les Douze Tables, apparaît à Rome avec celles-ci par élaboration d'un modèle solonien. Nous ne pouvons pas discuter ce point ici.

66 Sur ce point, cf. par exemple Wieacker 1967, 351 et Magdelain 1986, 299-300 – mais le lexème *poena* n'est probablement pas en latin un emprunt au grec : cf. Dupraz 2010, 321-325, il s'agit plutôt d'un emprunt au sabellique dans le cadre de la koinè que nous analysons, à date ancienne.

67 À ce propos, outre Poccetti 2009, cf. Lazzarini & Poccetti 2002, en particulier 168-180 et 182-196.

68 Que l'impératif futur puisse être employé en sabellique dans les inscriptions officielles injonctives, à côté des modes et temps que nous analysons et de la même façon qu'il l'est dans les *leges* latines, est rendu certain, non seulement par l'inscription de Tortora, mais aussi par celle de Roccacloriosa Rix Lu 62 = Crawford BVXENTVM 1 (Lucanie), du début du III<sup>e</sup> s. a.C., dont le début manque, mais qui comporte des impératifs futurs. Cf. Gualtieri & Poccetti 2001, 189-191, 197-206 et 265. De même, l'impératif futur est employé dans l'inscription Vetter 222 = Rix VM 2 = Crawford [VELITRAE 1], datée du III<sup>e</sup> s. a.C., à côté, peut-être, du subjonctif présent : cf. Rix 1992, 44-46 et Vine 1993, 372-375. La provenance de cette inscription sabellique liée à un culte, traditionnellement considérée comme volsque, est incertaine, cf. Crawford, éd. 2011, 340.

le texte est très lacunaire<sup>69</sup>. Il est donc impossible de déterminer s'il comportait ou non une *praescriptio*. Par ailleurs, la portion conservée telle qu'elle peut être analysée ne contient pas de traits helléniques nets.

Ces deux exemples montrent que la transcription épigraphique des injonctions officielles est en Italie une pratique bien antérieure au III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> s. a.C. Cependant, il n'est pas possible, nous semble-t-il, de déterminer si la notion de *praescriptio*, élaborée en contact avec l'hellénisme, est aussi ancienne. Il se peut que les inscriptions officielles injonctives anciennes aient commencé avec d'autres formulaires, ou directement par les injonctions, précisément comme deux des quatre résolutions des Frères *Atiedii* connues (nous ne traitons pas ici le cas du Lapis Niger, qui en tout cas ne semble pas contenir de *praescriptio*).

Quoi qu'il en soit, au III<sup>e</sup> s. a.C. encore, la Table de Rapino indique que d'autres formulaires que ceux de la *praescriptio*, élaborés à partir d'autres modèles helléniques à une date impossible à déterminer, sont encore disponibles. Au II<sup>e</sup> s. a.C., si la *praescriptio* est attestée dans les trois langues italiques les mieux documentées, latin, ombrien et osque, il ne semble pas que cela soit par pure et simple imitation des modèles romains qui seraient la source unique de cette adaptation des formulaires grecs. Aussi bien l'existence à date à peine plus ancienne de la Table de Rapino que les variations qui sont attestées en sabellique par rapport aux modèles latins indiquent en effet que les sociétés ombriennes et osques continuent au II<sup>e</sup> s. a.C. d'élaborer de manière largement autonome, au sein d'une koinè qui les unit aux Latins, les formulaires de leurs textes juridiques : comme Rome, elles ont directement accès aux exemples helléniques qu'elles réélaborent pour leur usage (mais aussi aux modèles romains qu'elles peuvent choisir d'adapter). Le latin tend manifestement à prendre le rôle d'une langue-toit, comme le prouve le cas des Tables Eugubines, mais il ne menace pas encore la créativité des traditions locales, et ne représente pas le modèle exclusif pour graver des textes injonctifs officiels, comme le montre le Cippe d'Abella, à une date apparemment un peu antérieure aux résolutions attestées en ombrien.

## ABRÉVIATIONS

CIL *Corpus inscriptionum latinarum* (CIL), I<sup>2</sup>, Berlin - New-York, 1893-1986.

Les inscriptions sabelliennes autres que les Tables Eugubines sont citées d'après les éditions de Vetter 1953, Poccetti 1979, Rix 2002 et Crawford, éd. 2011, les inscriptions latines, d'après le *Corpus inscriptionum latinarum*, I<sup>2</sup> (CIL I<sup>2</sup>).

## BIBLIOGRAPHIE

- Aberson, M., M. C. Biella, M. Di Fazio, P. Sánchez et M. Wullschleger, éd. (2016) : *L'Italie, de la diversité préromaine à l'unité augustéenne. Vol. II, E pluribus unum ? : L'Italia centrale e la creazione di una koinè culturale? : I percorsi della "romanizzazione"*, Berne.
- Ancillotti, A. et A. Calderini, éd. (2009) : *L'umbro e le altre lingue dell'Italia mediana antica: Atti del I Convegno internazionale sugli antichi Umbri, Gubbio, 20-22 settembre 2007*, Pérouse.
- Antonini, R. (1997) : "Vestirikiio e Abella – i documenti – problemi vecchi e nuovi di interpretazione", *Klanion/Clanion*, 7-8, 5-64.
- Bile, M. (1988) : *Le dialecte crétois ancien : étude de la langue des inscriptions, recueil des inscriptions postérieures aux IC*, Paris.

69 Il se peut que la face E de l'inscription, gravée sur la face supérieure de la pierre, soit le début du texte. Mais l'état de conservation très incomplet de cette face rend impossible de déterminer sa structure linguistique et sa fonction – il pourrait aussi s'agir d'une conclusion, par exemple. Cf. Lazzarini & Poccetti 2001, 181 puis Poccetti 2009, 219.

- Bodelot, C., éd. (2004) : *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, Clermont-Ferrand.
- Bodelot, C., éd. (2007) : *Éléments "asyntaxiques" ou hors structure dans l'énoncé latin, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 16 et 17 septembre 2005*, Clermont-Ferrand.
- Buck, C. D. (1928) : *A grammar of Oscan and Umbrian: with a collection of inscriptions and a glossary*, 2<sup>e</sup> éd., Boston.
- Buck, C. D. (1955) : *The Greek dialects*, 2<sup>e</sup> éd., Chicago.
- Cagnat, R. (1914) : *Cours d'épigraphie latine*, 4<sup>e</sup> éd., Paris.
- Calzecchi-Onesti, G. (1981) : "Ocr- ed Acr- nella toponomastica dell'Italia antica", *Studi Etruschi*, 3, 49, 165-189.
- Cinquantaquattro, T. (2000) : "Abella, un insediamento della mesogoa campana : note di topografia", *Annali dell'Istituto universitario orientale di Napoli, dipartimento di studi del mondo classico e del Mediterraneo antico, sezione di archeologia e storia antica*, 7, 61-85.
- Clackson, J. (2015) : "Subgrouping in the Sabellian Branch of Indo-European", *Transactions of the Philological Society*, 113, 1, 4-37.
- Coleman, R. (1986) : "The Central Italic Languages in the Period of Roman Expansion", *Transactions of the Philological Society*, 84, 1, 100-131.
- Crawford, M. H., éd. (1996) : *Roman statutes*, Londres.
- Crawford, M. H. (2007) : "A Hitherto Unrecognised Fragment of an Oscan Lex ?", in : *Studi per Giovanni Nicosia 2007*, 3, 45-46.
- Crawford, M. H., éd. (2011) : *Imagines Italicae: a corpus of Italic inscriptions*, Londres.
- Crise et transformation des sociétés archaïques* (1990) : *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Actes de la table ronde, Rome, 19-21 novembre 1987*, Rome.
- Cucarzi, M., H. Fracchia, M. Gualtieri et P. Poccetti (2001) : *Rocccagloriosa. II, L'oppidum lucano e il territorio*, Naples.
- Daube, D. (1956) : *Forms of Roman legislation*, Oxford.
- Del Lungo Camiciotti, G., F. Granucci, M. P. Marchese et R. Stefanelli, éd. (1994) : *Studi in onore di Carlo Alberto Mastrelli: scritti di allievi e amici fiorentini*, Padoue.
- Deléani, S., J.-C. Fredouille, M.-O. Goulet-Cazé, P. Hoffmann et P. Petitmengin, éd. (1997) : *Titres et articulations du texte dans les oeuvres antiques, Actes du colloque international de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, Série Antiquité, Paris.
- Diessel, H. (1999) : *Demonstratives: Form, Function, and Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphie.
- Dupraz, E. (2004) : "La corrélation dans les textes de loi osques", in : Bodelot, éd. 2004, 55-79.
- Dupraz, E. (2007) : "La notion de titre dans les inscriptions latines officielles d'époque républicaine", in : Bodelot, éd. 2007, 201-232.
- Dupraz, E. (2010) : *Les Vestins à l'époque tardo-républicaine. Du nord-osque au latin*, Mont-Saint-Aignan.
- Dupraz, E. (2015a) : "Avant la latinisation : l'épigraphie du pays marse aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant notre ère", in : Dupraz & Sowa, éd. 2015, 253-274.
- Dupraz, E. (2015b) : "Ampentu dans les Tables Eugubines : 'immoler' ?", *L'Antiquité classique*, 84, 75-97.
- Dupraz, E. (2016) : "Le TAVOLE IGUVINE e la questione della latinizzazione dell'Italia: contatti con il latino nell'umbro del II sec. a.C. ?", in : Aberson et al., éd. 2016, 127-142.
- Dupraz, E. (2018) : "Die zweifache Vogelschau bei der umbrischen lustratio und dem römischen census", *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft*, 42, 19-63.
- Dupraz, E. (à paraître) : *Aufbau und Inhalt der umbrischen Gebetstexte – Untersuchungen zu den Fachbegriffen uestisia, uesticatu und uest(e)is*, Heidelberg.
- Dupraz, E. et W. Sowa, éd. (2015) : *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen*, Mont-Saint-Aignan.
- Durante, M. (1978) : "I dialetti medio-italici", in : Prosdocimi, éd. 1978, 789-824.
- Franchi De Bellis, A. (1988) : *Il CIPPO Abellano*, Urbino.
- Fruyt, M. (1997) : "Sémantique et syntaxe des titres en latin", in : Deléani et al., éd. 1997, 9-34.
- Gualtieri, M. et P. Poccetti (2001) : "Frammento di tabula bronzea con iscrizione osca dal pianoro centrale", in : Cucarzi et al., éd. 2001, 185-275.
- Gli Umbri in età preromana* (2014) : *Gli Umbri in età preromana, Atti del XXVII Convegno di studi etruschi ed italici: Perugia - Gubbio - Urbino, 27-31 ottobre 2009*, Pise - Rome.

- Hadas-Label, J. (2015) : "Questions de terminologie institutionnelle sabellique : 'nation', 'peuple', 'cité' et 'ville' en osque, ombrien et sud-picénien", *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 110, 1, 237-288.
- Himmelman, N. P. (1997) : *Deiktikon, Artikel, Nominalphrase: Zur Emergenz syntaktischer Struktur*, Tübingen.
- Humbert, M. (1990) : "La crise politique du V<sup>e</sup> siècle et la législation décemvirale", in : *Crise et transformation des sociétés archaïques* 1990, 263-287.
- Italia omnium terrarum parens (1991<sup>2</sup>) : *Italia omnium terrarum parens: la civiltà degli Enotri, Choni, Ausoni, Sanniti, Lucani, Brettii, Sicani, Siculi, Elimi*, Milan.
- Jones, D. (1962) : "Imperative and Jussive Subjunctive in Umbrian", *Glotta*, 40, 210-219.
- Lazzarini, M. L. et P. Poccetti (2001) : *Il mondo enotrio tra VI e V secolo a.C., Atti dei seminari napoletani, 1996-1998*, Naples.
- Les Origines de la République romaine* (1967) : *Les Origines de la République romaine : neuf exposés suivis de discussions, 13<sup>e</sup> Entretiens sur l'antiquité classique, Vandoeuvres-Genève, 29 août-4 septembre 1966*, Entretiens sur l'Antiquité classique 13, Genève.
- Letta, C. et S. D'Amato (1975) : *Epigrafia della regione dei Marsi*, Milan.
- Magdelain, A. (1978) : *La loi à Rome : histoire d'un concept*, Paris.
- Magdelain, A. (1986) : "Le *Ius* archaïque", *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 98, 1, 265-358.
- Maggiani, A. (1984) : "Iscrizioni iguvine e usi grafici nell'Etruria settentrionale", in : *Prodocimi* 1984, 217-237.
- Maggiani, A. et A. Nardo (2014) : "Le città ombre e la scrittura", in : *Gli Umbri in età preromana* 2014, 391-411.
- Marchese, M. P. (1994) : "Sul prescritto del Cippo Abellano (Ve 1, 1-10)", in : *Del Lungo Camiciotti et al.*, éd. 1994, 137-143.
- McLean, B. H. (2002) : *An introduction to Greek epigraphy of the Hellenistic and Roman periods from Alexander the Great down to the reign of Constantine (323 B.C.-A.D. 337)*, Ann Arbor.
- Meiser, G. (1993) : "Uritalische Modussyntax : zur Genese des Konjunktiv Imperfekt", in : Rix, éd. 1993, 167-195.
- Mieli, G. (2001) : "Grotta del Colle, un esempio di continuità culturale", in : *Terra di confine tra Marrucini e Carricini* 2001, 61-77.
- Minon, S. (2007) : *Les inscriptions éléennes dialectales : VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Genève.
- Nicolet, C. (1979) : *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Nicolet, C. (1980) : "Nature et contenu du document", in : Nicolet, éd. 1980, 9-20.
- Nicolet, C. (1988) : "La *Tabula Siarensis*, la *Lex de imperio Vespasiani*, et le *ius relationis* de l'empereur au sénat", *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 100, 2, 827-866.
- Nicolet, C., éd. (1980) : *Insula sacra – la loi Gabinia-Calpurnia de Délos (58 av. J.-C.)*, Rome.
- Nouveau choix d'inscriptions grecques* (1971) : *Nouveau choix d'inscriptions grecques : textes, traductions, commentaires*, Paris.
- Poccetti, P. (1979) : *Nuovi documenti italici: a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise.
- Poccetti, P. (2009) : "Lineamenti di tradizioni 'non romane' di testi normativi", in : Ancillotti & Calderini, éd. 2009, 165-248.
- Poultney, J. W. (1959) : *The bronze tables of Iguvium*, Baltimore.
- Prodocimi, A. L. (1984) : *Le TAVOLE IGUVINE. 1*, Florence.
- Prodocimi, A. L. (1991<sup>2</sup>) : "Le religioni degli Italici", in : *Italia: omnium terrarum parens* 1991<sup>2</sup>, 475-545.
- Prodocimi, A. L. (2015) : *Le TAVOLE IGUVINE. 2, Preliminari all'interpretazione. La testualità: fatti e metodi*, Florence.
- Prodocimi, A. L., éd. (1978) : *Popoli e civiltà dell'Italia antica. Vol. VI, Lingue e dialetti*, Rome.
- Quattordio Moreschini, A., éd. (1985) : *L'etrusco e le lingue dell'Italia antica, Atti del Convegno della Società italiana di glottologia, Pisa, 8 e 9 dicembre 1984*, Pise.
- Quilici Gigli, S., éd. (1992) : *I Volsci: undicesimo Incontro di studio del Comitato per l'archeologia laziale*, Rome.
- Rey-Debove, J. (1997) : *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Rigobianco, L. (2016) : "La Lix del bronzo di Rapino – le forme della prescrizione", *Studi Etruschi*, 79, 165-191.
- Rix, H. (1976) : "Umbrisch ene... kupifiaia", *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 34, 151-164.
- Rix, H. (1985) : "Descrizioni di rituali in etrusco e in italico", in : Quattordio Moreschini, éd. 1985, 21-37.
- Rix, H. (1992) : "La lingua dei Volsci. Testi e parentela", in : Quilici Gigli, éd. 1992, 37-49.
- Rix, H., éd. (1993) : *Oskisch-Umbrisch Texte und Grammatik: Arbeitstagung der Indogermanischen Gesellschaft und der Società Italiana di Glottologia vom 25. bis 28. September 1991 in Freiburg*, Wiesbaden.

- Rix, H. (2000) : " 'Tribù', 'stato', 'città' e 'insediamento' nelle lingue italice", *Archivio glottologico italiano*, 85, 2, 196-231.
- Rix, H. (2002) : *Handbuch der italischen Dialekte. V, Sabellische Texte: die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg.
- Rotondi, G. (1912) : *Leges publicae populi romani: elenco cronologico con una introduzione sull'attività legislativa dei comizi romani*, Milan.
- Sisani, S. (2001) : *Tuta ikuvina: sviluppo e ideologia della forma urbana a Gubbio*, Rome.
- Skutsch, F. (1912) : "Die volskische *Lex sacra*", *Glotta*, 3, 87-99.
- Studi per Giovanni Nicosia* (2007) : *Studi per Giovanni Nicosia*, Pubblicazioni della Facoltà di Giurisprudenza / Università di Catania N.S., 214, Milan.
- Terra di confine tra Marrucini e Carricini* (2001) : *Terra di confine tra Marrucini e Carricini: archeologia nel territorio della Comunità Montana Maielletta*, Pennapiedimonte.
- Untermann, J. (2000) : *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg.
- Vairel-Carron, H. (1975) : *Exclamation, ordre et défense : analyse de deux systèmes syntaxiques en latin*, Paris.
- Vetter, E. (1953) : *Handbuch der italischen Dialekte. I, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg.
- Vine, B. (1993) : *Studies in archaic Latin inscriptions*, Innsbruck.
- Wachter, R. (1987) : *Altlateinische Inschriften: sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.*, Europäische Hochschulschriften Reihe 15, Klassische Sprachen und Literaturen 38, Bern.
- Weiss, M. (2010) : *Language and ritual in Sabellian Italy: the ritual complex of the third and fourth Tabulae Iguvinae*, Boston - Leiden.
- Wieacker, F. (1967) : "Die XII Tafeln in ihrem Jahrhundert", in : *Les Origines de la République romaine* 1967, 291-356.

Emmanuel Dupraz est professeur chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles et directeur d'études cumulant à l'École pratique des Hautes études, Université PSL, Paris.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels





# MULTICULTURALITÉ DANS L'ONOMASTIQUE DE LA GAULE DU NORD

*Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier*

---

## I. INTRODUCTION

Avant d'entamer une description des anthroponymes du Nord de la Gaule dans la perspective des contacts culturels, il convient de bien préciser quelles sont les sources dont on dispose et à quels types de résultats on espère parvenir. Ainsi sur la base de travaux récents de chercheurs anglo-saxons<sup>1</sup> notamment, je considère que nous nous trouvons dans une situation de multiculturalité plutôt que de multilinguisme. En ce qui concerne les régions nord-occidentales, comme l'écrit Monique Dondin-Payre<sup>2</sup>,

sans la médiation d'une langue écrite, le bilinguisme latin-langue indigène n'a pu s'installer dans l'empire occidental. L'obstacle de la transcription écrite, indispensable pour maîtriser le latin, est infranchissable sans un chaînon intermédiaire : le grec, occasionnellement l'étrusque, introduits grâce aux colonies et aux comptoirs, ont permis cette adaptation en Gaule. [---] Mais, en l'absence de moyens de transcription comme en Bretagne ou en Germanies, le passage de mots ou de noms d'une langue dans l'autre, donc l'imbrication des cultures, se fait, mais pas l'imbrication des langues.

Dans cette perspective, l'onomastique va permettre de saisir des situations de passage de mots et d'imbrication des cultures, donc de multiculturalisme.

Aucune des inscriptions que je vais utiliser dans l'analyse des nomenclatures n'est bilingue *stricto sensu*. Les documents sont écrits exclusivement en latin et non en celtique ou en germanique. Cependant ils transposent souvent, avec plus ou moins d'efficacité, des noms indigènes

- soit de manière directe et avec des résultats qui peuvent paraître "barbares" ;
- soit en construisant avec, par exemple, des suffixations latines, des noms nouveaux sur la base de lexèmes indigènes ;
- soit encore en choisissant parmi le stock de noms latins existants ceux qui présentent une consonance avec une langue indigène.

Il est très improbable de penser que tous les habitants des régions septentrionales pratiquaient couramment les langues indigènes dont les anthroponymes gardent la trace ; toutefois ils en possédaient encore suffisamment de notions pour pouvoir jouer sur les mots

1 En particulier A. Mullen et J. Clackson dans Mullen & James 2012.

2 Dondin-Payre à paraître.

et les sens avec une conscience au minimum élémentaire de la signification de leurs choix. On se rappellera, en effet, que la langue celtique est attestée jusque dans l'Antiquité tardive<sup>3</sup> et que la langue germanique a continué son existence et son évolution en dehors des frontières de l'empire.

## II. CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le cadre géographique retenu est celui des provinces de Gaule Belgique et de Germanie inférieure<sup>4</sup>. Plus précisément, pour les comparaisons de "volume" d'éléments indigènes, nous examinerons les données<sup>5</sup> de deux cités, les Tongres en Germanie inférieure et les Trévires en Gaule Belgique. Mais nous chercherons des exemples dans une zone plus vaste et, notamment pour l'aperçu sur les sites cosmopolites, nous nous arrêterons à Cologne, capitale de la Germanie inférieure, et dans les sanctuaires de *Nehalennia* en Zélande, soit en Gaule Belgique dans la cité des Ménapiens.

## III. CADRE SOCIO-POLITIQUE

Pour bien établir comment une situation de multiculturalité peut exister, il convient de s'interroger sur la société, les institutions et les relations régionales du territoire que l'on examine. Prenons pour cela l'exemple de la cité des Tongres.

La *ciuitas Tungrorum*<sup>6</sup> offre un champ d'études intéressant pour faire apparaître la multiculturalité dans une région de l'Empire romain. Cette cité a été mise en place par Drusus comme base arrière de sa conquête germanique au-delà du Rhin, vers 15-10 avant notre ère. La région avait été fortement ravagée par César et présentait des vides de population alors que le terroir était riche et pouvait nourrir l'armée romaine. Drusus (ou peut-être déjà Agrippa avant lui) a donc réuni en une seule cité les restes des Éburons décimés, des peuplades locales encore en place, et un groupe de population germanique transplanté depuis l'autre rive du Rhin et qui portait probablement le nom de *Tungri*. La *ciuitas* reçut *Atuatuca* (Tongres) comme chef-lieu ; le territoire était très vaste puisqu'il allait de la Campine jusqu'à la forêt d'Ardenne et comprenait des populations celtiques et germaniques. Il était traversé de grandes routes comme par exemple la Bavay-Tongres-Cologne ou la Tongres-Trèves, mais aussi d'un réseau de routes secondaires ; il était desservi par la Meuse qui lui permettait de relier la région des embouchures. S'y développèrent de nombreuses villas et agglomérations. Administrativement la cité dépendait de la province de Germanie, devenue ensuite Germanie inférieure, avec Cologne comme capitale. Le chef-lieu dirigeait l'ensemble du territoire et recevait donc une immigration de gens issus de toutes les régions qui venaient pour commercer ou pour participer à la vie administrative. La cité reçut le titre de *municipium* latin sans doute dans le courant du II<sup>e</sup> siècle. La population était à l'origine composée d'indigènes non dotés de la citoyenneté romaine (des "pérégrins"), sauf quelques familles de l'élite que les Romains devaient avoir naturalisées. Le nombre de "Romains" proprement dits était limité à quelques administrateurs des impôts et délégués du gouverneur, plutôt en visite que résidents. Parmi les devoirs de la cité vis-à-vis des Romains, il faut citer la fourniture de troupes qui servaient

3 Précisément chez les Trévires : St Jérôme, *Commentaire à l'Épître aux Galates*, fgt. Sur cette question, voir Weisgerber 1969, 37-39.

4 On trouvera une carte des deux provinces et de leurs cités en ligne sur le site du CRaA de l'ULB.

5 Voir Raepsaet-Charlier 2001b et 2010-2011.

6 Raepsaet-Charlier 2017 et 2019.

d'auxiliaires aux légions et qui campaient sur le Rhin ou sur d'autres frontières. Ce service militaire donnait aux Tongres la possibilité de devenir citoyen romain à leur sortie de l'armée. D'autres membres enrichis de la cité pouvaient également devenir citoyens romains en se faisant élire comme magistrats, et les gouverneurs de la province pouvaient aussi octroyer la citoyenneté en récompense de services rendus aux Romains. On peut donc supposer que dans la ville d'*Atuatuca*, comme dans le territoire de la cité, se rencontraient des gens qui participaient de trois cultures : latine, celtique et germanique.

Cette situation culturelle est largement prouvée par les sources. En effet, nous avons conservé de nombreux témoignages écrits de cette époque sous la forme d'inscriptions sur pierre ou plus rarement sur bronze. Ces inscriptions sont toutes rédigées en latin, langue officielle qui servait aux échanges avec l'armée et l'administration provinciale, à l'administration de la cité même, et sans doute aussi au commerce avec les voisins. Mais ce qui nous informe des langues indigènes et du fait qu'elles devaient avoir conservé une certaine vitalité, ce sont les noms. Les noms des personnes, les noms des dieux, les noms des lieux. Nous nous attacherons aux anthroponymes.

La cité-colonie des Trévires offrira aussi un ensemble de données de comparaison afin d'estimer les proportions entre les porteurs de noms latins et les porteurs de noms indigènes.

## IV. CADRE LINGUISTIQUE

Les deux provinces que nous examinons présentent une double identité ethnique. La Gaule Belgique est essentiellement celtique mais avec des éléments de population germanique par exemple chez les Nerviens, les Trévires et les Ménapiens. La Germanie inférieure comporte des populations d'outre Rhin importées par les Romains comme les Ubiens de Cologne ou les Tongres, ou ayant migré anciennement comme les Condruses (qui seront intégrés aux Tongres), populations qui se sont mélangées à des populations celtiques et à des populations celtisées. Nous trouverons donc, dans des proportions variables des éléments celtiques et des éléments germaniques dans les deux provinces. Dans la région rhénane où la mixité était particulièrement grande on trouve même des éléments que l'on ne peut avec certitude attribuer à une plutôt qu'à l'autre langue<sup>7</sup>. Des noms qui peuvent être analysés aussi bien selon une racine celtique que selon une racine germanique<sup>8</sup>, ce qui complexifie encore un peu plus l'analyse. Peut-être ces noms linguistiquement ambigus étaient-ils choisis, précisément dans ces cités qui connaissaient les deux langues indigènes, pour leur double coloration qui les associait, ce qui serait un indice de communauté peu différenciée. Au demeurant, l'archéologie des régions du Rhin inférieur va dans le même sens de populations germaniques celtisées<sup>9</sup>. Il convient sans doute de conserver à ces cités leur richesse identitaire et de ne pas choisir entre les deux explications linguistiques.

Enfin comme ces langues ne sont pas très bien connues, on rencontre aussi dans ces régions des noms "indigènes" qui ne sont assurément pas latins mais pour lesquels on ne peut proposer, dans l'état actuel de nos connaissances, aucune explication précise.

7 Raepsaet-Charlier 2011.

8 Scherer 1955.

9 Sur cette question, voir Fichtl 2000.

## V. LES CATÉGORIES DE NOMS<sup>10</sup>

Rappelons le standard du nom du citoyen romain : *praenomen, nomen, cognomen*. Rappelons aussi que la langue dans laquelle est conçu ce nom est toujours un latin plus ou moins mitigé d'éléments indigènes mais que, en aucune façon, la forme linguistique des éléments nominaux n'influence le statut de la personne. Une personne qui porte les *tria nomina* (ou *duo nomina* d'usage) composés d'éléments de langue indigène n'en est pas moins un citoyen romain.

Par ailleurs un grand nombre d'habitants de ces régions n'étaient pas citoyens romains, ils étaient pérégrins (libres). Leur nom est donc simple : un idionyme suivi, mais pas toujours, d'un patronyme. Là aussi la forme linguistique est sans importance : le pérégrin qui porte un nom latin n'en est pas moins un pérégrin.

**V.1.** Regardons ensuite comment les éléments peuvent se combiner.

### V.1.1. Chez les citoyens

Tout d'abord la version latine simple, gentilice latin, surnom latin. Nous prendrons l'exemple de *Q. Sicinius Flavianus* (*ILB*<sup>2</sup>, 165) à Namur chez les Tongres.

Ensuite la version latine mixte, soit latin pour le gentilice et indigène pour le *cognomen* ; ainsi le décurion des Tongres *Vi(c)torius Caupius* dont le surnom est germanique (*ILB*, 60).

On peut trouver la formule inverse, gentilice indigène (ici celtique) et surnom latin : *Sex. Veruicius Modestinus* à Arlon chez les Trévires (*ILB*, 111bis).

Enfin le nom peut-être complètement indigène malgré la citoyenneté du porteur : *Indutius Veriugus* chez les Trévires (*CIL*, XIII, 4126), les deux éléments sont celtiques.

### V.1.2. Chez les pérégrins

Pour ces définitions, prenons deux exemples simples mais la langue du nom du père et celle du nom du fils peuvent être différentes ; plusieurs cas ci-dessous le montreront.

Le pérégrin peut porter un nom latin et son père aussi : exemple de *Placidinus*, fils de *Placidus*, et son épouse *Paterna*, fille de *Paternus*, à Namur chez les Tongres (*AE*, 2004, 940).

Mais on peut, exactement à la même époque (extrême fin II<sup>e</sup> / début III<sup>e</sup> s.), trouver des noms purement indigènes, germaniques dans l'exemple choisi : *Braruco*, fils de *Hunatto*, et son épouse *Lifthina* sans père précisé : toujours à Namur (*AE*, 2004, 939). Le caractère tardif de ces nomenclatures strictement indigènes doit être souligné.

Les noms choisis pour exemples sont des noms bien typés. Mais il existe aussi des noms latins à forte coloration indigène : les noms d'assonance et les noms de traduction.

**V.2.** Les noms d'assonance et les noms de traduction. Définition.

En effet, lorsqu'on tente d'analyser et de classer les différents noms de personne en usage dans le monde romain, on constate dans de nombreuses régions la fréquence de certains noms latins qui ne peut s'expliquer, par exemple, par la présence locale d'une grande famille

<sup>10</sup> Pour un tableau des différentes formes de nomenclatures et une définition des notions d'assonance, de traduction, de noms patronymiques, on verra la synthèse de M. Dondin-Payre (2011, 13-23).

ou le passage d'un gouverneur. Ces noms peuvent avoir deux types de formation : soit une consonance double, soit une traduction de noms indigènes existants, et ils informent particulièrement des variantes culturelles dans un endroit donné, ou des influences culturelles éventuellement réciproques.

**V.2.1.** Les noms d'assonance correspondent aux anthroponymes "à double entrée" linguistique (entrée latine) et phonétique (présentant une référence indigène)<sup>11</sup>. Un des exemples les plus connus de nom d'assonance est *Verecundus* qui est un qualificatif latin qui signifie "modeste, réservé" et qui rappelle phonétiquement deux éléments celtiques "ver", très, et "condo", intelligence. Ainsi par exemple, chez les Ménapiens (*ILB*<sup>2</sup>, 151) : *Verecundus*, fils de *Fructus*. Un autre exemple est celui d'un Tongre de Theux (*ILB*, 47) qui porte un nom de traduction celtique (traduction de *Cintusmus*) et son père un nom d'assonance celtique sur la racine "marco" – cheval : *Primus*, fils de *Marcus*.

On peut trouver le même système appliqué aux noms germaniques : ainsi *Marius Agilis* porte un surnom à consonance germanique signifiant "tranchant" (*AE*, 2001, 1476) à Colijnsplaat chez les Ménapiens. De même aussi *Similis* dont la carte<sup>12</sup> de répartition est parlante : pratiquement toutes les attestations se rencontrent en Germanie ou portées par des Germains ; c'est la version latinisée du nom *Simmo* ; il donne des dérivés comme le dénommé *Similinius Seranus* du sanctuaire de Colijnsplaat (*AE*, 1973, 379).

La nomenclature *Q. Sicinius Flavianus* de Namur citée *supra* comme exemple de nom latin est, en fait, celle d'un nom latin marqué par l'assonance<sup>13</sup> : *Sicinius* est un gentilice italien certes mais qui présente une homophonie avec les noms germaniques composés de "sigi-" – victoire et "-wini" – ami ; *Flavianus* est un surnom latin dérivé du gentilice *Flavius* mais il présente une consonance avec le nom germanique *Flaus* "jaune, blond", ce qui justifie sans doute sa fréquence dans les régions germaniques, nom connu sous la forme *Flauus* pour le frère d'*Arminius* (*Tac., Ann., 2.9-10*), ou pour *Flaus*, fils de *Vihirmas*, magistrat suprême des Bataves dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (*CIL*, XIII, 8771).

Enfin le nom de traduction germanique le plus fréquent est *Ingenuus* avec ses dérivés. C'est la traduction de la racine "frei-" – libre, qui a donné de nombreux noms germaniques comme *Freio*, *Friatto*, *Freioverus* etc. Un exemple à Cologne avec *Ingenua*, fille d'*Ocellio* (*IKöln*<sup>2</sup>, 312). Notons au passage qu'*Ocellio* est un bel exemple de nom indigène qui peut être considéré soit comme celtique soit comme germanique.

### V.2.2. Historiographie

L'observation des noms d'assonance ou de traduction n'est pas neuve. Déjà J. B. Keune au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> avait proposé d'expliquer certaines fréquences particulières (*Bellus*, *Lupus*, *Cassius*, *Marcus*, *Maturus*,...) dans la documentation épigraphique de Metz par une homophonie celtique, complète ou partielle ; par la suite L. Weisgerber<sup>15</sup>, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a repris cette interprétation notamment pour les Trévires et les Ubiens et a baptisé la pratique "Decknamen". Dans le monde des linguistes et onomasticiens, ce phénomène a

<sup>11</sup> Raepsaet-Charlier 2005 ; 2012 ; voir Dondin-Payre 2001 (articles de Dondin-Payre, Lefebvre, Deman, Rémy et Forier en particulier).

<sup>12</sup> Dondin-Payre 2001, 651.

<sup>13</sup> Voir les commentaires pour *ILB*<sup>2</sup>, 165 (p. 260-262).

<sup>14</sup> Keune 1898, 214-216 n° 107 ; cf. aussi Keune 1903, 426-427.

<sup>15</sup> Weisgerber 1969, 117 ; 223-224 ; Weisgerber 1968, 129.

également été souligné dans les mêmes années par J. Untermann<sup>16</sup>, par exemple, qui parle de "Klangähnlichkeit". Celui-ci a ainsi appliqué la notion au nom latin *luventius*, répandu en Gaule, alors qu'il est quasiment homophone des noms celtiques sur la racine IOVANTU-, IOVINCOS "jeunesse/jeune". Nombreuses sont les recherches qui ont abouti de même à établir des correspondances phonétiques entre les noms des populations conquises dans l'Empire, et le latin. Tout d'abord, il est important, décisif même sur le plan méthodologique, de relever que le phénomène existe de longue date en Italie et on citera par exemple les travaux de J. Untermann<sup>17</sup> précisément mais aussi, récemment, d'E. Dupraz<sup>18</sup>, de F. Mainardis<sup>19</sup> ou de S. Marchesini<sup>20</sup> qui ont mis en évidence de telles correspondances entre langue locale et latin dans le courant de l'époque républicaine. Dans les provinces, citons parmi de très nombreux exemples les noms de G. Alföldy<sup>21</sup>, D. E. Evans<sup>22</sup>, X. Delamarre<sup>23</sup>, A. R. Birley<sup>24</sup>, M. Dondin-Payre<sup>25</sup> et D. Dana<sup>26</sup> qui traite de la question dans ce volume à propos des noms thraces. Nous<sup>27</sup> avons donné à cette manière de composer les noms la définition de "noms d'assonance". Il faut regretter que, en France en particulier, généralement sans examen de l'historiographie de la question, la dénomination d'une part et la notion d'autre part ont suscité des réticences voire des condamnations<sup>28</sup> qui font qu'aujourd'hui certains épigraphistes hésitent à employer la formule, ou même à envisager l'existence de la pratique dans leur commentaire onomastique. Il est relativement difficile de décrire les réticences à cette notion, sinon par une sorte de refus de principe<sup>29</sup> qui ignore l'ensemble de la problématique et les antécédents italiens. Le plus souvent, elles sont exprimées oralement par des chercheurs qui, dans leurs publications, évitent de se prononcer, se contentent de descriptions onomastiques courtes, et font l'impasse sur les catégories de noms latins<sup>30</sup> régionaux, qu'ils soient d'homophonie ou de traduction, ce qui est une façon commode d'en gommer l'existence sans avoir à s'en justifier<sup>31</sup>.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce problème mais il faut signaler qu'il existe et qu'il limite à l'heure actuelle (plus ou moins fortement selon les recueils) l'appréciation des contacts de culture dans les anthroponymes de la Gaule romaine.

16 Untermann 1956, 173 ; 183-185 et carte 3 pour *luventius*. Cf. Delamarre 2003, 190-191.

17 Untermann 1956, 175-183 et cartes 1-2 ; 192-193 pour les gentilices *Ennius* et *Hostilius*.

18 Dupraz 2010.

19 Mainardis 2000.

20 Marchesini 2011.

21 Alföldy 1967, 10-19.

22 Evans 1967, par exemple 228-231.

23 Delamarre 2003, 348-350.

24 Birley 1988, 3-6 ; 15.

25 Dondin-Payre 2001 ; 2005.

26 Dana 2011.

27 Assonance ou consonance, aucun mot ne peut désigner "au sens propre" un phénomène qui n'a pas de correspondant moderne, à ma connaissance, dans le monde francophone. Il suffit de se mettre d'accord sur le sens qu'on lui donne et sur l'emploi qu'on lui réserve. De même qu'homophonie, un terme à l'origine réservé à la musicologie antique, a été étendu à l'identité des sonorités par Champollion, de même on peut choisir le mot assonance qui paraît le plus approprié, sans être absolument adéquat, pour désigner cette correspondance.

28 J. Gascou dans *AE*, 2001, n° 89 (Paris, 2004, 47-49) qui condamne la dénomination. Il choisirait plutôt "crypto-celtique" ce qui, à mon sens, dénature le procédé qui n'a rien de "secret" ; Lambert 2009, spéc. p. 41-43 rejette, lui, la notion elle-même en des termes ironiques. Il a nettement influencé B. Rémy dans les *ILN*, VII, 1, Voconces de Die alors que ce dernier avait analysé l'onomastique des Viennois en termes nuancés (dans Dondin-Payre 2001).

29 "Laissons l'assonance et la consonance aux poètes" : Lambert 2009, 48.

30 Le Bohec 2005, 217-239, écarte délibérément toute interprétation des noms latins qui aurait une coloration locale.

31 Dans Le Bohec 2008, la notion même n'est pas évoquée.

En Italie et dans les études qui portent sur l'évolution onomastique des langues italiques, ce genre de blocage ne semble pas exister. Les correspondances phonétiques entre les langues indigènes et le latin font partie des notions de base de l'étude onomastique. Celle-ci s'appuie notamment sur les correspondances phonétiques que l'on peut relever dans les inscriptions bilingues de l'Étrurie<sup>32</sup> où l'on voit clairement que la "transposition" des noms étrusques est souvent le glissement du nom indigène vers un gentilice latin existant et homophone. En outre, la richesse documentaire permet d'affiner notablement les constatations et de proposer plusieurs types de transformations et d'adaptation des noms indigènes vers le latin : adaptation, intégration, néoformation et refunctionalisation<sup>33</sup>. Ainsi par exemple, E. Dupraz a montré que les *praenomina* les plus souvent adoptés dans le processus de romanisation des Vestins<sup>34</sup> étaient ceux qui sont à la fois nord-osques et latins, *Gaius*, *Titus* et *Lucius*, "témoignant d'une volonté de se rattacher à la fois aux deux cultures", fait qui "prouve que les populations nord-osques se sont efforcées de donner à leurs enfants des prénoms qui soient acceptables du point de vue du modèle romain, sans trahir la culture nationale".

Dans nos régions aussi on constate une grande faveur du nom *Titus*, comme prénom mais aussi comme surnom, ou comme idionyme, et ce avec des formes dérivées comme *Titussia*, *Titaca*, *Titiola* et le gentilice *Titius*, ce qui doit correspondre à une proximité indigène actuellement non identifiée. Sur un autre plan, mais dans la même gamme de transformation et d'adaptation, il n'est pas rare que des gentilices soient détournés vers des emplois comme surnoms (*Aprionius lunius* à Tongres, *ILB*, 7), ou même noms uniques de pérégrins (*Antonius* à Liberchies, *ILB*<sup>2</sup>, 160).

### V.3. Les gentilices patronymiques

Des processus semblables aux évolutions italiennes se rencontrent aussi dans le monde gallo-germanique, en particulier celui des "néoformations" de gentilices<sup>35</sup> : en effet, les gentilices ne constituent pas un stock fermé venu d'Italie comme on pourrait le croire. De la même façon que, sous la République, les populations de la péninsule ont construit les gentilices italiens sur la base de leurs propres éléments indigènes, les provinciaux ont fabriqué de nouveaux gentilices sur la base du nom de leur père, les gentilices patronymiques<sup>36</sup>. Ce phénomène est très fréquent dans les provinces gauloises et germaniques en raison de la diffusion du droit latin par lequel les notables accèdent directement à la citoyenneté romaine par l'exercice des magistratures locales : ils n'ont donc pas à remercier un donateur et ont le choix libre de leur nom.

Ainsi le fils d'un *Maternus* qui reçoit la citoyenneté peut créer le gentilice *Maternius* ; le fils de *Priscus* de Maastricht chez les Tongres (*AE*, 1996, 1090) a créé le gentilice *Priscinius*. Le phénomène peut s'effectuer sur la base de noms latins mais aussi de noms indigènes. On rencontrera d'autres exemples *infra*.

Il est donc important d'analyser finement les anthroponymes que nous rencontrons afin de mesurer avec une certaine précision la part d'éléments indigènes dans les nomenclatures.

32 Rix 1956 notamment. L'exemple cité est purement de nature phonétique et ne concerne pas les hypothèses qui ont été émises sur les valeurs institutionnelles et statutaires des porteurs de ces noms. Sur cette question, voir Berrendonner 2009 qui présente par ailleurs de nombreuses correspondances entre noms étrusques et noms latins.

33 Voir par exemple Marchesini 2011, 448.

34 Dupraz 2010, 465-473.

35 Les "Neubildungen" de Schulze 1904, 48-61.

36 Untermann 1956, 185-186 ; Chastagnol 1994 ; Raepsaet-Charlier 2009, 364-370.

## VI. LA RÉPARTITION DES NOMS SELON LES DEUX CIVITATES

### VI.1. Rappelons d'abord les statuts.

Les Trévires sont une *ciuitas* élevée au rang de colonie latine dès Auguste ou Claude.

Les Tongres sont une *ciuitas* élevée au rang de municipes latin au II<sup>e</sup> siècle.

Répartition de la population trévire<sup>37</sup> : 71% de citoyens, 19% de pérégrins et 9% d'indéterminés.

Répartition de la population tongre<sup>38</sup> : 31% de citoyens, 57% de pérégrins et 12% d'indéterminés.

Il existe donc une grande différence de composition de la population entre les deux cités.

Le rang colonial latin, accordé très tôt à Trèves, a généré une rapide romanisation des statuts avec une proportion importante de citoyens romains. Cela a-t-il entraîné ou non une forte latinisation des nomenclatures ?

La cité des Tongres est restée pérégrine au moins durant tout le I<sup>er</sup> siècle. L'accès au droit latin est nettement plus tardif mais par contre la proportion de troupes auxiliaires est plus forte, avec un autre type d'accès à la citoyenneté. Le problème est que ces Tongres-là, les vétérans des *auxilia*, devenus citoyens romains, ne sont pas tous – loin de là – revenus au pays enrichir la population d'un groupe de citoyens. Nous n'avons que très peu de traces de vétérans dans la région. Sans doute, selon l'habitude, sont-ils restés installés près de leurs cantonnements. Donc, à Tongres et dans la cité, on trouve une forte proportion de pérégrins : quelle est leur habitude onomastique ? Indigène ou latine ?

### VI.2. Noms des citoyens trévires

Étudions tout d'abord les gentilices : on y compte 65% de latin, 23% de celtique, 12% de germanique ou d'indigène indéterminé ; parmi les gentilices latins, 64% sont patronymiques pour seulement 20% de non patronymiques et 16% d'impériaux.

Quant aux surnoms, on mesure 66% de latin, 20% de celtique, 11% de germanique ou d'indigène indéterminé, 3% de grec. Dans les 66% de latin, il y a 41% de latin "ordinaire", 12% de traduction et 13% d'assonance.

On constate donc une très forte proportion de latin parmi les éléments de noms des citoyens trévires mais un latin mâtiné de formes locales (patronymie) et de langues indigènes (assonance et traduction). Les gentilices impériaux sont plutôt rares ce qui différencie la Gaule d'autres provinces. Parmi les langues indigènes, c'est le celtique qui domine largement mais le germanique existe.

37 Voir Raepsaet-Charlier 2010-2011, 25-27.

38 Nouveau calcul sur la base de découvertes récentes ; le nombre de personnes connues est nettement plus faible que pour les Trévires (voir Raepsaet-Charlier 2001b). Ces chiffres ont une valeur provisoire. Une étude en cours prend en considération l'*instrumentum* ce qui modifie notablement la répartition en augmentant le nombre d'indéterminés. Mais la comparaison avec les Trévires ne serait alors plus pertinente car une telle recherche sur l'*instrumentum* n'y est pas envisageable en l'absence de corpus spécifique.

### VI.3. Noms des citoyens tongres

Parmi les gentilices, on compte 90% de latin, 10% d'indigène. Et parmi les noms latins 14% seulement de latin "ordinaire" pour 36% de patronymiques, 17% d'impériaux et 33% d'assonance et traduction.

Parmi les surnoms, on dénombre 68% de latin (dont 5% de traduction, 19% d'assonance), 14% de germanique, 9% de celtique, 7% d'indéterminé et 2% de grec.

On constate donc aussi une très forte proportion de latin mais un latin nettement plus "italien" que chez les Trévires ; la part de germanique est plus forte, ce qui paraît logique d'après la composition de la population de la cité. Les gentilices impériaux sont sans doute sous-évalués car ils devaient être relativement nombreux chez les vétérans auxiliaires. Mais ceux-ci sont peu documentés.

### VI.4. Noms des pérégrins trévires

Les pérégrins trévires répartissent leurs noms en : 53% de latin, 27% de celtique et 5% de germanique, plus 15% de noms indigènes dont l'identification est incertaine. Dans le latin, dont la part est également importante, on relève 19% de traduction et 25% d'assonance. Un schéma de répartition linguistique qui ressemble fort à celui des nomenclatures citoyennes de la cité.

### VI.5. Noms des pérégrins tongres

Les pérégrins tongres choisissent leurs noms selon la répartition suivante : 58% de latin, 32% de germanique et 10% de celtique.

On constate donc toujours une part importante du latin, dont 13% d'assonant et 3% de traduction, mais une nette prédominance du germanique en ce qui concerne les noms indigènes.

La recherche se fonde sur les inscriptions lapidaires et métalliques. Toutefois une étude en cours sur l'*instrumentum*, où l'on ne peut avec certitude déterminer le statut des personnes étant donné qu'on y emploie des noms d'usage (idionyme ou *cognomen*), mais où on rencontre de petites gens modestes ayant simplement marqué de leur nom une céramique qui a été placée dans leur tombe, donne des résultats légèrement différents : si la majorité des noms est bien latine, la part des noms celtiques est plus importante. En mixant les deux résultats (pérégrins et indéterminés notamment d'*instrumentum*), on arrive à une bonne moitié latine et une autre moitié indigène, approximativement équilibrée entre celtique et germanique.

### VI.6. Comparaison

Nous voyons que dans les deux cités, pourtant de statut différent et à l'histoire différente, le latin est significativement la langue prédominante mais les langues indigènes survivent avec un certain poids chez les pérégrins. Dans les deux cités aussi, les éléments grecs (qui n'influencent pas la recherche sur les cultures locales) sont relativement rares, ce qui donne à penser à une faible proportion d'esclaves et d'affranchis, mais cette question demanderait le développement d'autres types d'argumentation<sup>39</sup>.

39 Sur cette problématique on verra Binsfeld 2006-2007. On constate par ailleurs chez les Trévires où

## VI.7. La mixité des nomenclatures

Ce tableau est intéressant mais trop simplificateur. Pour percevoir les variantes et les nuances, il faut aussi examiner les sources et voir comment la situation se présente sur le terrain de l'épigraphie.

VI.7. a) La latinisation n'y est pas un phénomène linéaire. C'est là une situation particulière à la Gaule septentrionale car, dans de nombreuses régions, comme en Narbonnaise<sup>40</sup> ou en Hispanie<sup>41</sup>, une fois la dénomination latine acquise, on ne rencontre jamais d'enfant "retournant" à la langue indigène. En outre dans ces mêmes régions le recours aux dénominations indigènes est abandonné dès le I<sup>er</sup> siècle.

Alors que dans le Nord, il peut y avoir mélange des langues, dans une même famille, un nom celtique (pour le fils/la fille) et un nom latin (pour le père) : (*ILB*, 63) *Ategniomarus Respecti filius*, chez les Trévires, près de Bastogne, vers 150 au plus tôt. On citera aussi *Mattua*, fille de *Silvanus* (*AE*, 1988, 906), chez les Bataves, ou *Exomnius*, fils de *Isauricus* chez les Ménapiens (*AE*, 1975, 642).

Par contre dans le cas d'*ILB*, 32, à Tavieres chez les Tongres, on rencontre dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, *Ianuaris*, fils de *Durio*. *Durio* est un nom indigène, un de ces noms que l'on peut analyser en tant que nom celtique<sup>42</sup> comme en tant que nom germanique<sup>43</sup> et qui se rencontre à la fois en milieu celtique (par ex. *CIL*, XIII, 3493) et en milieu germanique (*CIL*, XIII, 10006, 30 ; *RIB*, 2063). Ce type de balancement linguistique est caractéristique<sup>44</sup>, nous l'avons déjà signalé, de la Germanie inférieure où les deux cultures étaient étroitement liées. Ceci pour les pérégrins. Mais le même genre de situation "mixte" existe chez des citoyens : *ILB*, 103 à Arlon : la mère se nomme *Seueria Martia* (noms latins) et la fille *Tonnia Gabra* (noms indigènes), au II<sup>e</sup> siècle au plus tôt, chez les Trévires<sup>45</sup>.

VI.7. b) Le gentilice patronymique en pratique : puisque le choix du gentilice est libre pour les nouveaux citoyens dans le cadre du droit latin, dans les provinces gauloises et germaniques, celui-ci se porte très souvent sur le gentilice patronymique, formé sur le nom (unique) de leur père. Exemple à Namur chez les Tongres (*ILB*, 33) : *Victorius Victorinus*, citoyen romain et *beneficiarius consularis*, est le fils du pérégrin *Victor*.

Il en va de même chez les Trévires : (*ILB*, 90) *Marcellinia Afra* et *Gratinus Acceptus* apparaissent sur un même monument funéraire d'Arlon. *Marcellinia* est construit sur *Marcellus* et *Gratinus* sur *Gratus*. Nous trouvons une construction en *-inius*, typique des régions sous influence germanique<sup>46</sup>.

VI.7. c) Cette pratique, dérivée directement de la manière de dénommer un pérégrin, nom du fils suivi du nom du père, a généré une variante locale, particulièrement en usage chez

la documentation est plus riche que la plupart des affranchis avérés portent des *cognomina* latins "d'une grande banalité" (Raepsaet-Charlier 2001a, 370-371). Ils se fondent donc dans les catégories linguistiques des citoyens. Il est probable également qu'un certain (?) nombre d'esclaves sont rangés parmi les personnes au statut incertain et donc écartés d'une analyse onomastique précise.

40 Christol & Deneux 2001, par exemple.

41 Moncunill dans ce volume.

42 Delamarre 2003, 156.

43 Raepsaet-Charlier 2011, 211.

44 Voir Raepsaet-Charlier 2011, tableau IX.

45 Voir Raepsaet-Charlier 2001a, tableau XVI.

46 Weisgerber 1972.

les Trévires mais non exclusivement, le gentilice variable, qui change à chaque génération. Au niveau des principes, c'est une aberration puisque le gentilice, une notion qui s'est implantée en Italie sous l'influence de Rome, est un nom de famille donc pérenne. Pourtant ce type de dénomination variable a existé, a connu une faveur réelle, et a été acceptée par le pouvoir romain puisque on rencontre des transmissions onomastiques de ce genre chez les légionnaires<sup>47</sup>. Prenons quelques exemples :

*CIL*, XIII, 7588 : *Agricola Agrippina*, fille de *Secundus Agricola*, à Wiesbaden (Germanie supérieure) ;

*CIL*, XIII, 4136 = *AE*, 2015, 934 : *Ammosius A[vitus ?]*, fils d'*Ataconius Ammosus*, à Irsch chez les Trévires ;

*CIL*, XIII, 1877 : *Peruincia Placidina*, fille de *Placidius Peruincus*, à Lyon, dans une famille de légionnaires venant de Rhénanie.

Le même principe peut aussi régir la dénomination des affranchis :

*CIL*, XIII, 1858 : *Vithannia Nice* est l'affranchie de *T. Flavius Vithannus*, vétéran légionnaire à Lyon ;

*CIL*, XIII, 2669 : *Quigonius Secundus* est l'affranchi de *Q. Secundus Quigo*, un Trévire installé chez les Éduens.

### VI.7. d) Le mélange des noms dans une même famille

Le nom du citoyen *Boutius Alctus* (*ILB*, 74 à Arlon) est une combinaison d'un gentilice celtique et d'un surnom germanique.

Se pose la question de l'interprétation de ces cas. Famille multiculturelle ou ambiance celto-germanique bilingue des régions septentrionales ?

Ce n'est pas une situation exceptionnelle.

Chez les citoyens : *Corobillius* (celtique) *Pauto* (germanique) (*ILB*, 79), *Bimottia* (celtique) *Nequigo* (germanique) (*ILB*, 96), tous Trévires<sup>48</sup>.

Ainsi aussi parmi les pérégrins, plus nombreux :

*Gambax* (germanique), fils de *Tappo* (celtique) (*TVind*, II, 184) à *Vindolanda* où séjourne une troupe de Tongres ; *Neutto* (germanique), fils de *Tagausus* (celtique ou germanique) (*ILB*, 59) à Celles chez les Tongres ; *Gamago* (germanique), fils de *Craucillus* (celtique à vocalisation germanique) (*AE*, 2000, 977) à Bavay chez les Nerviens ; *Fittio* (germanique), fils de *Condollus* (celtique) (*CIL*, XIII, 11605) chez les Trévires ; *Smertuccus* (celtique), fils d'*Amaio* (germanique) (*CIL*, XIII, 8822), ou le soldat *Imerix* (celtique), fils de *Servofredus* (germanique) (*AE*, 1971, 299) chez les Bataves.

## VII. LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES DEUX CITÉS

Tentons une comparaison<sup>49</sup> des caractéristiques des nomenclatures dans les deux zones d'intérêt.

L'examen fait apparaître plusieurs différences mais celle qui l'emporte nous paraît impliquer le type même de latinisation : celle des Gallo-Romains de Belgique et des Trévires

47 Bérard 2001.

48 Voir aussi Raepsaet-Charlier 2001a, 385-386.

49 Voir déjà Raepsaet-Charlier 2001b, 463-470.

en particulier, est très transformée<sup>50</sup>, avec un fort élément indigène, et débouche sur une vraie onomastique "gallo-romaine". Même si une faible proportion d'éléments germaniques rappelle que les Trévires étaient dits d'origine germanique<sup>51</sup>, c'est incontestablement la langue celtique qui domine les caractéristiques indigènes. Le nombre non négligeable de gentilices celtiques bien typés (23 % : par exemple *Acuronius*, *Andecarius*, *Attucius* ou *Vimpurionius*,...) montre clairement l'impact de cette langue sur l'anthroponymie. Sans doute est-on chez les Trévires plus proche d'un multilinguisme, la connaissance du celtique paraissant plus diffusée et plus tenace qu'ailleurs<sup>52</sup>. Dès lors peut-on éventuellement envisager pour les Trévires une situation de diglossie, à savoir l'emploi de deux langues distinctes (ici latin et celtique) au sein d'une communauté sans que tous les membres de celle-ci soient nécessairement bilingues, le latin constituant la langue-toit<sup>53</sup> ; en effet, la pratique répandue des noms d'assonance et de traduction implique une maîtrise au moins élémentaire de chacune des deux langues. "Il est erroné d'y voir un moyen d'éluider la romanisation dont elle est en fait une des manifestations les plus caractéristiques et les plus subtiles"<sup>54</sup>. Mais il ne faudrait pas s'y tromper : si le recours à ces ressemblances phonétiques n'est pas un moyen de dissimuler l'attache ethnique, l'usage de noms d'assonance constitue bien une nuance culturelle dans l'emploi du latin. C'est donc un phénomène qui ne "cache" pas le latin mais au contraire l'affiche. C'est un choix mêlé d'indigénisme mais c'est un choix du latin. De même faut-il insister sur la grande part de gentilices patronymiques chez les Trévires. Là aussi c'est un indice de culture propre et locale mais il se produit souvent sur la base du latin (ainsi *Adiutorius*, *Acceptius*, *Amandia*, *Benignius*, *Clementia*, ...). Ces pratiques non seulement accompagnent la latinisation mais l'encouragent et la diffusent. L'importance du latin doit donc être soulignée, en relation avec la situation de colonie latine de la cité. Très tôt, au plus tard sous Claude, les institutions de la *ciuitas* ont été marquées par une loi coloniale qui a imposé nombre d'obligations strictement romaines. Dans ce contexte, non seulement on dénombre une forte proportion de citoyens romains, mais aussi une forte marque latine dans l'onomastique, même si cette latinité était tempérée par des assonances et des traductions.

La situation institutionnelle des Tongres est très différente. Organisés en cité pérégrine, les Tongres montrent de leur propre fait une propension à adopter des noms latins, choix qui se manifeste, nous l'avons vu, également chez les pérégrins, où par exemple les notables qui poussent à rejoindre la révolte de Civilis portent des noms latins, *Campanus* et *Iuuenalis* (Tac., *Hist.*, 4.66), mais aussi dans la population des plus modestes. Les Tongres montrent ainsi une volonté de romanisation qui peut avoir favorisé l'octroi du rang de *municipe* latin. Mais cette promotion est nettement plus récente et n'a pu avoir d'effet sur l'anthroponymie que tardivement. Si on y rencontre aussi des cas de "retour" à la dénomination indigène (par exemple *Ammaca Verecundi filia*, *CIL*, XIII, 3615 = *AE*, 1996, 1091, ou *Leubasna Florentini filia* *ILB*, 25), c'est toutefois relativement rare et l'exemple des trois générations de l'építaphe du Pannenovenweg (*AE*, 2015, 953), dans le chef-lieu, sans doute dans une famille importante, est typique d'une latinisation rapide : le grand-père s'appelle *Cara(n)tus*, ses fils *Titus* et *Solimarus*, ses petits-fils *Capito* et *Secundus*. À l'inverse, on peut encore trouver des dénominations uniquement indigènes et très marquées à l'extrême fin du II<sup>e</sup> siècle (*AE*, 2004, 939), ce qui indique qu'une frange de la population restait fidèle à ses pratiques identitaires bien après la municipalisation de la cité. En effet, pérégrins et citoyens ne sont pas davantage égaux devant la latinisation des anthroponymes que devant la romanisation civique. Globalement, à travers les deux siècles, les pérégrins restent moins attirés par le latin que les citoyens et un grand

50 Raepsaet-Charlier 2015.

51 Tac., *Germ.*, 28.

52 Cf. *supra* n. 3.

53 Cf. Dupraz 2017, 59, 89-90.

54 Dondin-Payre 2011b, 19.

nombre d'entre eux conservent des noms indigènes. Si, dans l'ensemble, les Tongres se révèlent très réceptifs au latin, c'est au moment du changement de statut civique que les attitudes divergent le plus nettement, les citoyens romains – et ce dans toute la Germanie inférieure – optant dans le choix de leur gentile pour une modification plus nette et plus tranchée de leur nomenclature au bénéfice du latin "d'importation", avec un abandon progressif des *cognomina* indigènes au fil des générations. On constate aussi qu'à la différence des Ubiens voisins par exemple, les Tongres ne fabriquent pas, à notre connaissance, des gentilices indigènes très marqués<sup>55</sup> (comme *Feldunius*, *Leubasnius*, *Friomathinia*,...) et se limitent à des constructions patronymiques latines (comme *Maternius*, *Securinius*, *Priscinius* ou *Modestinius*) ou à des choix d'assonance (comme *Sicinius* ou *Cassius*).

Si l'on s'intéresse aux caractéristiques du latin utilisé, on voit que l'onomastique des Tongres est plus nettement latine "italienne" comme si le pas était fait directement vers la langue et les noms de "pure" latinité. Il ne faut pas y voir une forte immigration italienne car la mixité des éléments et l'importance des éléments germaniques montrent que nous avons affaire non à des Italiens mais à des indigènes, d'origines variées toutefois, celtiques et germaniques. Par ailleurs, le recours aux noms d'assonance et de traduction y est plus faible qu'en Gaule Belgique, toutes cités confondues.

C'est donc d'un autre type de latinisation qu'il s'agit. Deux explications sont possibles. Soit on suppose que les dénominations locales étaient jugées chez les Tongres trop "barbares" et le souci de "modernité" l'emportait sur l'attachement ethnique. Soit le recours au latin constituait un meilleur élément d'intégration dans la société mêlée (celtique/germanique) qui était celle des Tongres, cité issue, répétons-le, d'un rassemblement de populations différentes. Un indice en ce sens peut être trouvé en s'intéressant à la situation chez les Bataves. Dans la cité voisine, en effet, le maintien d'une onomastique germanique est plus marqué. C'était une cité plus unitaire en population. Si l'on regarde, par exemple, les noms des Bataves stationnés à *Vindolanda* et qu'on les compare<sup>56</sup> à ceux des Tongres qui y ont séjourné aussi, on voit que la proportion de noms latins et de noms germaniques est différente : les noms sont latins à 70 % pour les Tongres et à 58 % pour les Bataves. Ces derniers ont donc pratiqué une onomastique plus identitaire que les Tongres.

Dès lors se pose la question de la maîtrise des langues indigènes dans la cité. Les Tongres avaient-ils gardé davantage que quelques notions de langues indigènes ? Percevaient-ils couramment les jeux de mots et les précisions ethniques que les épithètes des *Matrones ubiennes*<sup>57</sup> ou les noms de certaines personnes indiquaient ? Les échanges entre noms d'une même famille et le balancement entre celtique et germanique avaient-ils réellement une signification ou bien le latin vernaculaire égalisait-il la plupart des perceptions ? On constate, par exemple, que les Tongres en garnison à *Vindolanda* échangent en latin. Il n'y a, en dehors de l'onomastique, aucune trace de l'emploi de langues indigènes dans l'abondante collection des lettres du camp britannique (*TVind.*). Il est aussi probable que les Tongres commerçaient en dehors de l'Empire avec les Germains avec lesquels ils communiquaient peut-être en langue indigène. Il est bien difficile de résoudre ces problèmes, mais le maintien au minimum de noyaux de langue indigène dans des contextes identitaires bien particuliers comme les anthroponymes ou les théonymes (p. ex. *Viradectis* ou *Smerturix*) indique une situation de multiculturalité plutôt que de multilinguisme.

55 Voir Raepsaet-Charlier 2011, tableaux 2, 3, 4.

56 Birley 2001, 253.

57 Schmidt 1987 ; Neumann 1987.

## VIII. FOYERS DE COSMOPOLITISME

Que ce soit au sein des variantes régionales ou au plan de la globalité de l'empire, il existe des sites qui se révèlent des foyers de cosmopolitisme et, partant, de multiculturalité.

Pour la région qui nous occupe, il s'agit en particulier des sanctuaires de *Nehalennia* à Domburg et Colijnsplaat chez les Ménapiens. Ils marquaient une importante plateforme du commerce à l'embouchure de l'Escaut, proche des embouchures du Rhin et de la Meuse, base de trafic vers la Bretagne. Sur les très nombreux autels dédiés à la déesse, on peut voir des commerçants qui viennent de partout en Gaule et en Germanie.

D'autre part, Cologne, capitale de la Germanie inférieure, est un centre politique, militaire et économique, qui présente une mixité régionale mais aussi "mondiale".

Exemples de polyglottisme local et régional :

*Haparonius Iustinus*, gentilice germanique et surnom latin à Cologne (*IKöln*<sup>2</sup>, 328) ; *Pompeia Dagania*, gentilice italien et surnom germanique, toujours à Cologne (*IKöln*<sup>2</sup>, 212) ; *Immunius Ibliomarus*, un Trévire à Colijnsplaat, gentilice latin patronymique et surnom celtique (*AE*, 1985, 682) ; *Secundius Similis*, gentilice latin patronymique de traduction celtique et surnom latin d'assonance germanique, également à Colijnsplaat (*AE*, 1973, 365).

Exemples de cosmopolitisme à l'échelle de l'empire, à Cologne :

un Africain au nom punique (*IKöln*<sup>2</sup>, 405), un Grec et un Alexandrin (*IKöln*<sup>2</sup>, 406), deux Égyptiens (*IKöln*<sup>2</sup>, 394-395), sans compter les Hispaniques, les Thraces et les Orientaux. On remarquera que le Grec de Mylasa porte un nom latin "gréçisé" par l'orthographe *Ruphus* et qu'un des deux Égyptiens est un citoyen romain du nom de *L. Octavius*.

## IX. CONCLUSION

Les régions du nord de la Gaule sont véritablement multiculturelles malgré une forte prégnance du latin. On y notera une grande variété de situations et de nuances (en particulier les assonances et les traductions) dont précisément la pratique a accompagné et renforcé peu à peu l'usage du latin dans les nomenclatures. Latin qui s'imposera finalement à la fin de l'Antiquité comme la langue de culture face aux envahisseurs. Dans les régions les plus "romanisées" ce seront des langues romanes qui survivront.

## ABRÉVIATIONS

<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique.</i>
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
<i>IKöln</i> <sup>2</sup>	Galsterer, B. & H. (2010) : <i>Die römischen Steininschriften aus Köln</i> , Mayence.
<i>ILB</i>	Deman, A. et M.-T. Raepsaet-Charlier (1985) : <i>Les inscriptions latines de Belgique</i> , Bruxelles, 1985 (2 <sup>e</sup> éd., Latomus, 2002).
<i>ILN</i>	<i>Inscriptions latines de Narbonnaise.</i>
<i>TVind.</i>	<i>Tabulae Vindolandenses.</i>
<i>RIB</i>	<i>Roman Inscriptions of Britain.</i>

## BIBLIOGRAPHIE

- Alföldy, G. (1967) : "Epigraphisches aus dem Rheinland II", *Epigraphische Studien*, 4, 10-19.
- Bauchhenss, G. et G. Neumann, éd. (1987) : *Matronen und verwandte Gottheiten: Ergebnisse eines Kolloquiums*, Bonn.
- Bérard, F. (2001) : "Remarques sur les gentilices des soldats des légions de Germanie détachés à Lyon dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, 667-690.
- Berrendonner, C. (2009) : "Se faire un nom. L'acquisition de la citoyenneté et ses effets onomastiques en Étrurie", in : Poccetti, éd. 2009, 375-406.
- Binsfeld, A. (2006) : "Arbeit - Status - Repräsentation: Sklaven und Freigelassene in Inschriften und Grabdenkmälern des Treverergebietes", *Trierer Zeitschrift*, 69-70, 167-176.
- Birley, A. R. (1988) : "Names at Leptis Magna", *Libyan Studies*, 19, 1-19.
- Birley, A. R. (2001) : "The Names of the Batavians and Tungrians in the Tabulae Vindolandenses", in : Grünewald, éd. 2001, 241-260.
- Briand-Ponsart, C., éd. (2005) : *Identités et culture dans l'Algérie antique*, Mont-Saint-Aignan.
- Chastagnol, A. (1994) : "Au nom du père et du fils", in : Le Bohec, éd. 1994, 407-415.
- Christol, M. et C. Deneux (2001) : "La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, 39-54.
- Cottelloni-Trannoy, M. et N. Moncunill, éd. (à paraître) : *La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques, Actes du colloque international de Paris (1-2 juin 2017)*, Orient et Méditerranée, Paris.
- Dana, D. (2011) : "L'impact de l'onomastique latine sur les onomastiques indigènes dans l'espace thrace", in : Dondin-Payre, éd. 2011, 37-87.
- Delamarre, X. (2003) : *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Deman, A. et M.-T. Raepsaet-Charlier (1985) : *Les inscriptions latines de Belgique (ILB)*, 2<sup>e</sup> éd., Latomus, 2002, Bruxelles.
- Dondin-Payre, M. (à paraître) : "Langues indigènes et langue latine dans l'épigraphie des provinces romaines nord-occidentales", in : Cottelloni-Trannoy & Moncunill, éd. à paraître.
- Dondin-Payre, M. (2005) : "L'expression onomastique de l'identité autochtone en Afrique du Nord antique", in : Briand-Ponsart, éd. 2005, 155-177.
- Dondin-Payre, M., éd. (2011) : *Les noms de personnes dans l'Empire romain : transformations, adaptation, évolution*, Ausonius Éditions Scripta antiqua 36, Paris.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, éd. (2001) : *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles.
- Dupraz, E. (2010) : *Les Vestins à l'époque tardo-républicaine. Du nord-osque au latin*, Mont-Saint-Aignan.
- Dupraz, E. (2017) : "La diglossie osque-latin à *Teanum Sidicinum* d'après les épitaphes tardo-républicaines", *L'Antiquité classique*, 86, 59-95.
- Ennen, E. et G. Wiegelmann, éd. (1972) : *Festschrift Matthias Zender: Studien zu Volkskultur, Sprache und Landesgeschichte*, Bonn.
- Evans, D. E. (1967) : *Gaulish Personal Names. A study of some Continental Celtic formations*, Oxford.
- Fichtl, S. (2000) : "Le Rhin supérieur et moyen du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.", *Germania*, 78, 21-38.

- Grünewald, T., éd. (2001) : *Germania inferior: Besiedlung, Gesellschaft und Wirtschaft an der Grenze der römisch-germanischen Welt*, Berlin.
- Hurlet, F., éd. (2009) : *Rome et l'Occident, II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. : gouverner l'Empire*, Rennes.
- Keune, J. B. (1898) : "Marcodurum und Marcomagus", *WDZ KorrbL*, 17, 214-216.
- Keune, J. B. (1903) : "Sablon in römischer Zeit", *Lothringer Jahrbuch*, 15, 426-427.
- Krahe, H., éd. (1955) : *Corolla linguistica: Festschrift Ferdinand Sommer zum 80. Geburtstag am 4. Mai 1955, dargebracht von Freunden, Schülern und Kollegen*, Wiesbaden.
- Lambert, P.-Y. (2009) : "Onomastique celtique et épigraphie gallo-romaine : à propos de l'onomastique de la cité des Allobroges", in : Roulière-Lambert et al., éd. 2009, 39-48.
- Le Bohec, Y., éd. (1994) : *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine : mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles.
- Le Bohec, Y. (2005) : "L'onomastique de l'Afrique romaine sous le Haut-Empire et les cognomina dits 'africains'", *Pallas*, 68, 217-239.
- Le Bohec, Y. (2008) : "Remarques sur l'onomastique des Lingons", *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 26, 1-9.
- Mainardis, F. (2000) : "L'onomastica idionimica nella Transpadana romana", *Scienze dell'Antichità*, 10, 531-574.
- Marchesini, S. (2011) : "Identità multiple o ethnic change durante la romanizzazione: il territorio attorno al Garda", in : Sartori & Valvo, éd. 2011, 435-454.
- Meissner, T., éd. (2012) : *Personal names in the Western Roman world, Proceedings of a workshop convened by Torsten Meissner, José Luis García Ramón and Paolo Pocchetti, held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011*, Studies in classical and comparative onomastics 1, Berlin.
- Mullen, A. et P. James, éd. (2012) : *Multilingualism in the Graeco-Roman World*, Cambridge.
- Neumann, G. (1987) : "Die germanischen Matronen-Beinamen", in : Bauchhens & Neumann, éd. 1987, 103-132.
- Pocchetti, P., éd. (2009) : *L'onomastica dell'Italia antica: aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2001a) : "Caractéristiques et particularités de l'onomastique trévire", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, 343-398.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2001b) : "Onomastique et romanisation : éléments d'une comparaison entre la Gaule Belgique et la Germanie inférieure", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, 399-470.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2005) : "Réflexions sur les anthroponymes 'à double entrée' dans le monde romain", *L'Antiquité classique*, 74, 1, 225-231.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2009) : "Citoyenneté et nomenclature. L'exemple de la Gaule du nord", in : Hurlet, éd. 2009, 359-382.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2010-2011) : "Colonie latine, colonie romaine : onomastique et processus de romanisation en Belgique et en Narbonnaise", *Trierer Zeitschrift*, 73-74, 21-38.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2011) : "Les noms germaniques : adaptation et latinisation de l'onomastique en Gaule Belgique et Germanie inférieure", in : Dondin-Payre, éd. 2011, 203-234.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2012) : "Decknamen, Homophony, Assonance: an Appraisal of Consonance phenomena in Onomastics of the Roman Empire", in : Meissner, éd. 2012, 11-24.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2017) : "Multiculturalisme et multilinguisme dans la cité des Tongres à l'époque romaine", *Meertaligheid dan ooit, Tijdschrift van de Alumni Letteren Leuven*, 7, 119-125.
- Raepsaet-Charlier, M.-T. (2019) : "Onomastique et société en cité des Tongres", *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 97, 95-136.
- Rix, H. (1956) : "Die Personennamen auf den etruskisch-lateinischen Bilinguen", *Beiträge zur Namenforschung*, 7, 147-172.
- Roulière-Lambert, M.-J., A. Daubigny et P.-Y. Milcent, éd. (2009) : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale, X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, Dijon.
- Sartori, A. et A. Valvo, éd. (2011) : *Identità e autonomia nel mondo romano occidentale. Iberia-Italia Italia-Iberia, III Convegno Internazionale di Epigrafia e Storia Antica (Gargnano, 12-15 maggio 2010)*, Epigrafia e Antichità 29, Faenza.
- Scherer, A. (1955) : "Die keltisch-germanischen Namengleichungen", in : Krahe, éd. 1955, 199-210.
- Schmidt, K.-H. (1987) : "Die keltischen Matronennamen", in : Bauchhens & Neumann, éd. 1987, 133-154.

- Schulze, W. (1904) : *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Göttingen.
- Untermann, J. (1956) : "Beobachtungen an römischer Gentilnamen in Oberitalien", *Beiträge zur Namenforschung*, 7, 173-164.
- Weisgerber, L. (1968) : *Die Namen der Ubier*, Köln Opladen.
- Weisgerber, L. (1969) : *Rhenania Germano-Celtica*, Bonn.
- Weisgerber, L. (1972) : "Zu den rheinischen inius-Bildungen", in : Ennen & Wiegelmann, éd. 1972, 931-948.

Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier est professeur honoraire à l'Université Libre de Bruxelles, Unité de recherche SOCIAMM.

Retrouvez la version en ligne gratuite et ses contenus additionnels





# DANS UNE ÉCRITURE ET DANS UNE AUTRE. QUELQUES INSCRIPTIONS DU MIDI GAULOIS

Coline Ruiz Darasse\*

---

Le Midi gaulois, au cours du second âge du Fer, est marqué par une grande variété de pratiques graphiques, de contacts de langues comme d'écritures<sup>1</sup>.

Avant l'implantation et la généralisation de l'usage de l'alphabet latin<sup>2</sup>, la répartition géographique de l'écriture dans cet espace se divise en deux grands ensembles séparés par l'Hérault, l'*Arauris* indigène.

À l'ouest, le monde ibérique "pousse un peu sa corne" et nous disposons en Languedoc-Roussillon, d'un peu plus de 500 inscriptions en écriture paléohispanique dans sa variante nord-orientale (dite aussi "levantine")<sup>3</sup>, dont presque toutes sont concentrées sur le site d'Ensérune, situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest du fleuve. L'épigraphie ibérique est également présente, notamment aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., si l'on suit une ligne nord-sud, à Montlaurès (Narbonne), Pech Maho (Sigean), Elne et Ruscino (Perpignan). Les derniers documents attestés en écriture ibérique sont des monnaies à dater du milieu du II<sup>e</sup> – première moitié I<sup>er</sup> a.C.

De l'autre côté de l'Hérault et vers l'est, des textes gaulois en alphabet grec constituent ce que l'on nomme l'épigraphie gallo-grecque, marquée, entre autre<sup>4</sup>, par la présence de la colonie phocéenne de Marseille. Toutefois, ces inscriptions, surtout attestées en Provence, n'apparaissent qu'à partir de la moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. (Bats 2004, 10). Celles sur pierre sont des épitaphes (cf. *RIG*, I, G-153, Vaison-la-Romaine) et des dédicaces comme à Nîmes (*RIG*, I, G-203) ou à Montagnac (*RIG* I, G-224, à une quarantaine de km au nord-est d'Ensérune), qui était le document en gallo-grec le plus occidental jusqu'à ce jour<sup>5</sup>.

Pendant une période d'au moins un siècle, coexistent ainsi plusieurs systèmes graphiques (ibère et gallo-grec puis alphabet latin) dans le sud de la Gaule. Il est possible de trouver quelques anthroponymes dont des composants sont attestés à la fois en alphabet latin,

\* Je remercie vivement Noemí Moncunill et Michel Bats pour leurs relectures et leurs commentaires qui ont amélioré mon texte initial et enrichi ma réflexion.

1 Ruiz Darasse 2009 ; Ruiz Darasse 2015 ; Bats 2011a ; Bats 2011b.

2 Entre 125 et 121 et surtout à partir de 118, (date de la fondation de Narbonne qui donnera le nom à la province sous Auguste), le Midi gaulois est conquis par *Domitius Ahenobarbus*, et les Romains s'implantent définitivement dans ce qu'ils nommaient la Transalpine depuis longtemps.

3 On en compte actuellement 524 dans la *BDH* (recherche réalisée le 26 mars 2019).

4 Mullen 2013, chap. 7, 179-220.

5 Ce "chapiteau" est un élément architectural un peu particulier, vraisemblablement le haut d'une colonne destinée à recevoir une statuette dans l'encoche profonde et rectangulaire située sur la partie supérieure. Une autre inscription gallo-grecque, sur plomb cette fois, a été retrouvée à Elne. Considéré à tort par Michel Lejeune en 1960 (Lejeune 1960) comme gréco-ibère, il s'agirait probablement d'un texte gaulois. Ce plomb aux dimensions modestes (4,35 x 4,6 cm) a vraisemblablement été déplacé mais aucune conclusion ne peut être avancée, car le document est perdu.

en écriture ibérique comme en gallo-grec, montrant au passage les différentes adaptations rendues nécessaires lors de la transcription dans ces trois systèmes graphiques (tableau 1)<sup>6</sup>.

ÉLÉMENT GAULOIS	ALPHABET LATIN	Datation	ÉCRITURE IBÉRIQUE NORD-ORIENTALE	Datation	ÉCRITURE GALLO-GRECQUE	Datation
<i>anextlo-</i> KGP 131	<i>Anextlomarus</i> Langres, <i>CIL</i> , XIII, 11583 <i>Anextlo</i> Saint-Pierre-les-Églises, Poitiers, <i>CIL</i> , XIII, 1165	Haut-Empire ? (CAG)  2 <sup>e</sup> moitié I <sup>er</sup> s. p.C.- 1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s. p.C.	<b>anetilike</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.039)	225/200 - 100 a.C.	ἀνεχτιλο-ιαττηρος (Alise-Sainte-Reine, <i>RIG</i> , I, G-268)	époque claudienne/ néronienne ?
<i>blando-</i> GPN 58-59	<i>Blandus</i> Narbonne, <i>CIL</i> , XII, 4880	Datation inconnue (CAG 11/1, p. 335)	<b>balante[</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.125 ; <i>MLH</i> , II, B.1.125)	II <sup>e</sup> a.C. ?	βλανδο- οικουιναι (Gargas, <i>RIG</i> , I, G-146)	I <sup>er</sup> a.C. ?
<i>ca(r)ddi</i> GPN 166-167 ; mais GPN 408 (contra <i>RIG</i> , I, 444)			<b>kaṛtīrīs</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.028 ; <i>MLH</i> , II, B.1.28)	325-300 a.C.	καρθι-λιτανιος (Alleins, <i>RIG</i> , I, G-1)	Datation inconnue
<i>cassi-</i> GPN 167-171	<i>Cassicus (ius)</i> Nîmes, <i>CIL</i> , XII, 3369	Époque augustéenne ou I <sup>er</sup> s. p.C. (perdue) CAG 30, p. 467)	<b>kasike</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.028, .117 ; <i>MLH</i> , II, B.1.33 ; 117)	II <sup>e</sup> a.C.	κασσι-ταλος (Nîmes, <i>RIG</i> , I, G-206)  κασσικεα (Nîmes, <i>RIG</i> , I, G-211)	I <sup>er</sup> a.C.  Datation inconnue
<i>catu-</i> GPN 171-175	<i>Catu-ricius</i> Lyon, <i>CIL</i> , XIII, 1741.	Fin II <sup>e</sup> s. p.C. ? (CAG 69/2, p. 419)	<b>katu</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.092 ; <i>MLH</i> , II, B.1.92)  <b>katubaře</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.373 ; *B.1.373)	II <sup>e</sup> a.C.  II <sup>e</sup> a.C.	κατου-<ου>αλος (Nîmes, <i>RIG</i> , I, G-210)	I <sup>er</sup> a.C. ? (disparu)
<i>-cing-</i> GPN 177	<i>Vercingetorix</i>	I <sup>er</sup> a.C.	<b>eskinge</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.268 ; <i>MLH</i> , II, B.1.268)	I <sup>er</sup> a.C. ?	εσ-κεγγο-λατι (Les Pennes Mirabeau, <i>RIG</i> , I, G-13)  εσ-κιγγο-ρειξ (Nîmes, <i>RIG</i> , I, G-207)	dernier quart du II <sup>e</sup> a.C. - milieu du I <sup>er</sup> a.C.  I <sup>er</sup> a.C. ?

6 On a cherché, dans ce tableau, à trouver *autant que faire se peut*, des exemples contemporains et situés dans des zones méridionales.

<i>com-</i> GPN 183-186	<i>Comagus</i> Bordeaux, <i>CIL</i> , XIII, 699  Uzès, <i>CIL</i> , XII 2939	71-220 (PETRAE, 10.21412/petrae_160100900093)  II <sup>e</sup> p.C. (CAG 30/3, p. 718)	<b>kobakie</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.053 ; <i>MLH</i> , II, B.1.53)	II <sup>e</sup> a.C. ?	κομ-βοδ[ουος] (Alise-Sainte-Reine, <i>RIG</i> , I, G-260)	Période augustéenne ("contexte non postérieur à Auguste" <i>RIG</i> , I, 383)
<i>geno-</i> GPN 181-183 ; 203-207 ; 209-210	<i>Matugenus</i> Baron, <i>CIL</i> , XII, 2865	II <sup>e</sup> p.C. (CAG 30/2, p. 187)	<b>]keno[</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.169 ; <i>MLH</i> , II, B.1.169)	225-180 a.C.	κογ-γεννο- λιτανος (Alleins, <i>RIG</i> , I, G-1)	Datation inconnue
<i>-maros</i> GPN 223-228	<i>Dinomogetimaro</i> Saint-Pons-de-Thomières <i>CIL</i> , XII, 4218 = <i>ILGN</i> 557 <i>Litumarus</i> Saint-Jean-de-Garguier CAG 13/3, p. 770	I <sup>er</sup> p.C. ?	<b>katubaře</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.373 ; *B.1.373)	II <sup>e</sup> a.C.	[--]-μαρος (Saint-Blaise, <i>RIG</i> , I, G-50)  σεγομαρ(ος) (Baux-de-Provence, <i>RIG</i> , I, G-12)  σεγομαρος (Vaison-la-Romaine, <i>RIG</i> , I, G-153)	II <sup>e</sup> a.C.-I <sup>er</sup> a.C. ?  II <sup>e</sup> a.C.-I <sup>er</sup> a.C. ?  Datation inconnue
<i>seni-</i> KGP 266-267	<i>Senicio</i> Villevieille, <i>CIL</i> , XII 4160	Datation inconnue (CAG 30/3, 750)	<b>šenikate</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.286 ; <i>MLH</i> , II, B.1.286)	I <sup>er</sup> a.C. ?	σενικιος (Uzès, <i>RIG</i> , I, G-219)	Datation inconnue
<i>touto-</i> KGP 280	<i>Toutodivix</i> Nîmes, <i>CIL</i> , XII, 3252	époque augustéenne	<b>touto</b> (Ensérune, <i>BDH</i> , HER.02.074 ; <i>MLH</i> , II, B.1.74)		τουτουιναι (Beaucaire, <i>RIG</i> , I, G-163)	Fin II <sup>e</sup> a.C. - début I <sup>er</sup> a.C. (Dupraz 2018, 67)

Nous nous proposons d'enrichir ce tableau de quatre inscriptions, issues des collections du musée national d'Ensérune. Trouvées sur le site même de l'oppidum, elles portent chacune un anthroponyme celtique noté tantôt dans une écriture tantôt dans une autre. On dispose ainsi de deux ensembles de deux noms que nous étudierons successivement : un premier nom a été tour à tour adapté à l'écriture ibérique et, sur un autre objet, à l'alphabet latin ; un second à l'écriture ibérique et, cas unique et inédit à ce jour sur le site, à l'écriture dite gallo-grecque.

## 1. C]ATURIT(OS) / ΚΑΤΥΡΕ / ΤΑΣ[

Un nom gaulois est écrit en capitale latine assez régulière (hauteur des lettres : 0,8 cm) sur un fragment de céramique commune grise de tradition gauloise, inventorié 55.327 (fig. 1). Issu des fouilles de 1955, le graffiti a été retrouvé dans l'un des nombreux silos du "Château d'Eau" (insula XII, silo 12.54), dont la datation exacte est inconnue mais dont le comblement final est à placer au milieu du I<sup>er</sup> s. a.C. (ceci constituant un *terminus ante quem*). L'ensemble correspond à une chronologie II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.

Lacunaire sur la gauche, l'inscription en alphabet latin peut être reconstituée en C]aturit(os). Une autre option aurait été de restituer à la place de la lettre initiale manquante

un *p-*, car le nom *Paturitus* est attesté en Gaule Belgique<sup>7</sup>. Cette hypothèse ne semble toutefois pas satisfaisante : l'objet trouvé à côté de Metz est une céramique sigillée estampillée, bien éloignée de notre domaine d'étude par sa facture, la nature de son support et tout simplement par sa géographie.

En revanche, la racine *catu-* "combat, bataille", qui renvoie à un contexte militaire et guerrier, est un élément anthroponymique très courant en gaulois (*GPN* 171-175 ; *KGP* 167 ; Delamarre 2001, 94).

Le second élément qui entre dans la composition de l'anthroponyme pourrait être *-ritus* (*GPN* 249-251<sup>8</sup> ; *KGP* 259 ; Delamarre 2001, 219) > *\*rtu* "course" qui est lui aussi bien attesté dans l'onomastique personnelle gauloise<sup>9</sup>.



Fig. 1. Nom gaulois incisé après cuisson sur un fragment de céramique commune grise de tradition gauloise (inv. : 55.327). DAO : A. Dumas. Chronologie : II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> a.C.

- 7 EDCS-47600195, CAG 57-1, p. 486, sur le site de Grostenquin, dans les Vosges, non loin de Metz.
- 8 On choisit ici le mot *ritu-* "course" et non son homonyme *ritu-* "gué" qui sont sous la même entrée dans *GPN*. Cf. aussi Delamarre 2001, 219-220.
- 9 Que ce soit en élément simple (*Rita*, *Ritus*, *Ritius*/*Rittius*, Ριτυμος analysés par Lejeune, 1995, 103) ou en composé *Boritus* (*DAG* 1113 ; *CIL*, XIII, 10010, 343 sur sigillée en Germanie supérieure), *Ritumarus* (*CIL*, XIII, 10006, 73 sur sigillée en Germanie supérieure) attestés à des dates postérieures, et dans des contrées plus éloignées de notre domaine d'étude.

La forme complète *\*Caturit(os)* ("course vers la bataille") est possible mais n'est pas encore attestée à ce jour. Un *Caturix* existe dans la banlieue de Nîmes<sup>10</sup>, même si sa chronologie est plus tardive (I<sup>er</sup> s. p.C.). Toujours sur cette même racine, *Caturo*, est attesté à de nombreuses reprises plus au sud, en péninsule Ibérique, presque exclusivement dans la zone lusitanienne et galaïque (Vallejo Ruiz 2005, 268 ; Vallejo Ruiz 2016, s.v. (fig. 2), que ce soit comme *cognomen* (22 occurrences) ou comme patronyme (14 occurrences). Cependant, la déclinaison connue de ce nom (*Caturo*, *-onis* *CIL*, II, 639 = *CIL*, II, 5275) ne s'accorde pas avec la forme *Caturit(os)*.

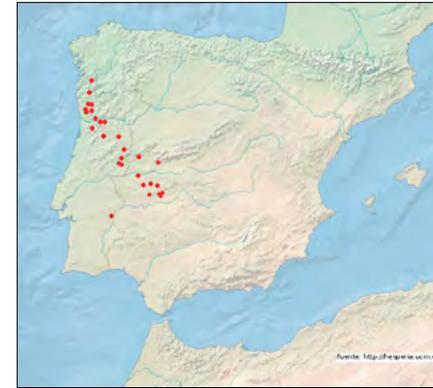


Fig. 2. Attestation de la forme *Caturo* en péninsule Ibérique (source : *Hesperia*).

La racine *catu-* est également présente à de nombreuses reprises dans l'épigraphie paléohispanique d'Ensérune, que ce soit dans des graffites sur céramique<sup>11</sup> ou dans le premier élément du seul texte long sur plomb du site (*katubafe-ka*, *BDH*, HER.02.373).

Une de ces occurrences a récemment été relue avec le système duel, une singularité graphique qui permet de distinguer les occlusives sourdes des sonores, que l'on pensait antérieurement confondus<sup>12</sup>. La relecture des inscriptions en tenant compte du système duel affecte tout particulièrement l'interprétation de certains syllabogrammes. Les plus concernés sont les signes *bo* et *ta* (Ferrer 2005), qui figurent justement dans l'inscription ici étudiée. L'inscription (n° inv. 66.S.13-01 ; *MLH*, II, B.1.51 ; *BDH*, HER.02.051) avait été lue et publiée comme : *katurobo* dans le corpus de référence, le volume II des *Monumenta Linguarum Hispanicarum*, datant de 1980. La nouvelle lecture du graffite, validée par les spécialistes du système duel, se lit à présent : *kátúfe / táş̣* (fig. 3).

Cette séquence est inscrite sur une céramique campanienne A forme 27b (CAMP-A 27b Dicocer), à dater du II<sup>e</sup> s. a.C., si l'on considère la phase classique de diffusion de ces productions. Les signes sont petits (entre 0,5 et 0,9 cm). Le tesson est issu des fouilles d'Hubert Gallet de Santerre en 1966 et faisait partie du comblement du silo 13 du secteur des silos orientaux (insula XVII).

- 10 *Iulia Grata Q(uintus) Iulius Caturix Q(uitus) Iulius Varus Decimus Iunius Raesus*, Saint-André-de-Codols, CAG 30-1, p. 489.
- 11 *katu* : (n° inv. M. 34 ; *MLH*, II, B.1.92 ; *BDH*, HER.02.092), petit bol en céramique de Rosas forme 33 (selon la classification de Martín Ortega & Puig 2006) ; *katu+* : (n° inv. S. 1202 ; *MLH*, II, B.1.245 ; *BDH*, HER.02.245) vase de Cot-Cat.
- 12 Ce procédé graphique se fait par ajout de traits supplémentaires et a été mis en lumière par Joan Maluquer de Motes, dans les années 1960. Il a été repris et systématisé dans les travaux de Joan Ferrer i Jané, ces quinze dernières années. Ferrer 2005 ; 2013 ; Ferrer & Moncunill 2019.

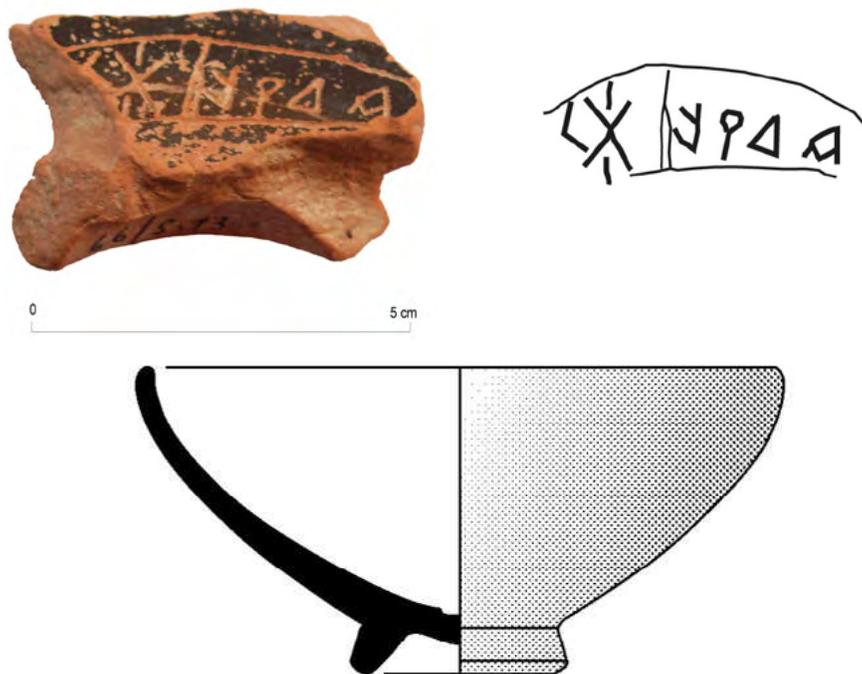


Fig. 3. Inscription sur CAMP-A forme forme 27b (Dicocer)  
(inv. 66.S.13-01; MLH, II, B.1.51; BDH, HER.02.051). Chronologie : II<sup>e</sup> a.C.

L'inscription elle-même est remarquable à plusieurs titres et reste un cas unique dans l'épigraphie paléohispanique :

- elle doit être lue de droite à gauche pour être compréhensible (et par conséquent dans le sens inverse de lecture habituel de l'écriture ibérique nord-orientale)<sup>13</sup> ;
- elle est encadrée<sup>14</sup> ;

- 13 Ce cas de figure est rare dans l'épigraphie paléohispanique, mais pas unique. On peut citer au moins trois autres cas d'écriture lévogyre : un ostrakon d'Olèrdola (BDH, B.32.01, n° inv. MAC OLE-0577, datation : -210/-190) ; le plomb de La Peña del Moro à San Just Desvern (MLH, III, C.17.1; BDH, B.38.01, datation : troisième quart IV<sup>e</sup> s. a.C.) ; l'estampille *in planta pedis* de La Caridad de Caminreal (MLH, IV, K.5.4 ; BDH, TE.04.04, datation : II<sup>e</sup> s. a.C.) même s'il peut s'agir d'une erreur au moment de la préparation de l'estampille et la stèle très tardive de Requena (BDH, V.09.02, datation : fin I<sup>er</sup> / début II<sup>e</sup> s. p.C.). Il existe d'autres occurrences où l'on ne peut véritablement décider de la direction de l'écriture car on se trouve devant des estampilles circulaires ou des fusaïoles.
- 14 Il y a deux autres cas d'inscriptions encadrées à Ensérune : un fragment de coupe de forme 16 (Martín Ortega & Puig) issue des ateliers de Rosas (n° inv. S. 618 ; MLH, II, B.1.52 ; BDH, HER.02.052, datation : -225 / -25) et un fragment de céramique campanienne indéterminée (n° inv 47.956, MLH, II, B.1.129 ; BDH, HER.02.129, datation : -200 / -100).

– un trait vertical situé au premier tiers de l'inscription semble séparer l'élément -**tás[** du reste du graffiti.

La première partie de l'inscription correspond exactement à l'anthroponyme *Caturus* répertorié dans le domaine lusitanien et galaïque. L'adaptation d'une finale en -*os/-us* à l'écriture ibérique aboutit régulièrement, comme on le sait, à une forme en -**e**<sup>15</sup>. Cette ibérisation provient, selon José Antonio Correa<sup>16</sup>, d'un emprunt des noms au cas du "vocatif". Par ailleurs, dans l'inscription ibérique en question, le son /r/ est noté avec l'une des deux variantes du signe <r> en usage à Ensérune, la variante avec haste descendante. Ce signe pourrait bien transcrire un son /r/ spécifique car il est souvent associé à la transcription des noms étrangers à la langue ibère<sup>17</sup>, notamment pour les noms celtiques<sup>18</sup>.

La seconde partie de l'inscription, dont ne sont conservés aujourd'hui que les deux premiers signes, pourrait être lue comme le début d'un élément ibère **tás[**<sup>19</sup>, attesté une demi-douzaine de fois en écriture ibérique sur l'oppidum<sup>20</sup>.

La chronologie est identique pour l'un comme l'autre de ces deux graffiti et l'on peut envisager une forme de contemporanéité entre eux (toute relative au vu des fragiles données archéologiques dont on dispose).

On se trouve en présence de deux adaptations de noms celtiques construits sur la même racine *Catu-* :

- une première fois en alphabet latin avec un nom composé ;
- une seconde fois en écriture ibérique, en association avec un autre élément, peut-être lui-même ibérique.

Toutefois, le manque de parallèles exacts pour le premier anthroponyme et l'étrangeté du second graffiti (y compris dans le domaine ibérique), laissent en suspens l'interprétation de ces inscriptions et rendent problématique leur stricte comparaison.

## 2. ΕΣΚΙΥ[ / ΕΣΚΙΝΓΕ : UNE INSCRIPTION GALLO-GRECQUE À ENSÉRUNE ?

Depuis 2011, un travail est en cours dans les collections du site d'Ensérune<sup>21</sup> afin d'éditer toutes les inscriptions présentes sur le site et mieux percevoir ainsi la proportion relative de chaque épigraphie aux différents moments d'occupation de l'oppidum.

- 15 de Hoz 2011, 159.
- 16 Correa 1993, 103.
- 17 Ruiz Darasse (sous presse) ; Quintanilla 1998, 240.
- 18 Par exemple, toujours issus des collections d'Ensérune, **uetiriís** (MLH, II, B.1.15 ; BDH, HER.02.015) ; **kañtiñís** (MLH, II, B.1.28 ; BDH, HER.02.028) ; **oñiobañ** (MLH, II, B.1.59 ; BDH, HER.02.059) et **untikoñís** (MLH, II, B.1.333 ; BDH, HER.02.333).
- 19 Il existe un tel élément anthroponymique ibérique répertorié par Rodríguez Ramos (Rodríguez Ramos 2014, 205, n° 143).
- 20 **táskúbilos** MLH, II, B.1.64 (BDH, HER.02.064), sur céramique de Rosas forme 1 de la classification de Martín Ortega & Puig 2006 ; **tástéo II** MLH, II, B.1.73 (BDH, HER.02.073) sur campanienne indéterminée ; **tás[** MLH, II, B.1.130, (BDH, HER.02.130) sur céramique de Rosas de forme indéterminée et **tás[** MLH, II, B.1.131, (BDH, HER.02.131) sur Rosas de forme 18 (Martín Ortega & Puig, datation : -225/-50) ; **tañkiñ** MLH, II, B.1.134 (BDH, HER.02.134) sur campanienne B ; **tañu+** MLH, II, B.1.178, (BDH, HER.02.178) sur céramique de Rosas de forme indéterminée.
- 21 Travail réalisé avec l'aide précieuse de Michel Bats, de Daniel Orliac et de Sophie et Lionel Izac ainsi



Fig. 4. Nom gaulois ECFII[. Graffite gallo-grec incisé à la pointe sèche sur un fragment du col d'une cruche en céramique à pâte claire récente 1a (Dicocer) (inv. 59.383). Chronologie : II<sup>e</sup> a.C.

Les cahiers d'inventaire du musée montrent une très faible présence d'inscriptions grecques : à peine soixante-trois objets portant des inscriptions en alphabet grec<sup>22</sup>, auxquelles s'ajoutent, dans les réserves, de nombreuses marques indéterminées<sup>23</sup>, qui pourraient

que l'équipe du musée. J'ai également pu compter sur Stéphanie Adroit, Florent Comte, Antoine Dumas, Marianne Lecat et Thomas Le Dreff pour documenter les inscriptions. Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

22 Pour mémoire, l'ensemble des objets inscrits, tous systèmes graphiques confondus, qu'on a pu inventorier s'élève à 1361.

23 Par exemple celles portées sur : MLH, II, B.1.1 (BDH, HER.02.001) ; MLH, II, B.1.96 (BDH, HER.02.96) ;

correspondre à des lettres grecques ou latines comme à des signes ibériques<sup>24</sup>. En dehors des signes mercantiles/commerciaux, c'est-à-dire d'inscriptions vraisemblablement liées à la diffusion des objets, il n'y a que de très rares graffites<sup>25</sup>. À dire vrai, il n'y a à proprement parler qu'un seul graffite long en alphabet grec présent sur le site, inventorié 59.383 (fig. 4) sur lequel on s'arrêtera un instant.

Le dessin de l'inscription dans l'inventaire était déjà problématique. En la regardant directement, on constate qu'il s'agit d'un graffite incisé à la pointe sèche sur un fragment du col d'une cruche en céramique à pâte claire récente 1a (CL-REC 1a, Dicocer). L'objet a été trouvé au cours des fouilles de 1959, dans le silo 9.55 du chantier II (le "Château d'Eau"). Le comblement du silo semble s'être effectué au II<sup>e</sup> s. a.C. sans plus de précision, probablement au début du siècle (qui est la date haute également pour les monnaies des Longostalètes). Le Dicocer donne comme chronologie pour cette cruche -175 / -125.

L'inscription, complète à gauche, est incomplète à droite. Le tracé est fin, les signes sont carrés et très géométriques (hauteur de lettres : entre 0,6 et 1,6 cm). Une dernière lettre apparaît très partiellement au niveau de la cassure, sans pouvoir être identifiée.

Le second signe semble être un sigma lunaire de forme carré. Relativement rare, il est répertorié dans les tableaux des signes du gallo-grec<sup>26</sup> ; on le trouve sur l'un des graffites des Baux de Provence (RIG, I, G-12, un "skyphos campanien", à dater probablement du II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.) et sur deux dédicaces sur pierre, l'une trouvée à Coudoux (RIG, I, G-4, datée du I<sup>er</sup> s. a.C.) et l'autre trouvée à Nîmes (RIG, I, G-206, datation incertaine, probablement II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.)

Lecture proposée pour le graffite d'Ensérune :

ECFII[

On y reconnaît un anthroponyme gaulois écrit en alphabet grec formé avec un préfixe *ex-* et le début de la racine verbale *cingo*<sup>27</sup> qui a livré plusieurs noms gaulois, notamment en Narbonnaise, autour de Nîmes<sup>28</sup> principalement, mais aussi à Narbonne<sup>29</sup> ainsi que dans des inscriptions gallo-grecques de Glanum (RIG, I, G-70 : εσκ[ι]γγορ[ι]ου) et de Cavailon (RIG, I, G-135 : εσκιγγα). Il existe également des variantes en *cengo-* à Gargas (RIG, I, G-146 : εσκεγγα) et aux Pennes-Mirabeau (RIG, I, G-13 : εσκεγγολατι).

Dans l'inscription d'Ensérune, la suite consonantique /xc/ a été orthographiée avec un sigma et un gamma, montrant une simplification de la fricative et un assourdissement dans sa prononciation (/k/ est devenu /g/). C'est, à notre connaissance, un *unicum*.

Seule la simplification de /xc/ en /sc/ est attestée dans les inscriptions gallo-grecques : dans une double épitaphe trouvée à Ventabren (RIG, I, G-107), le patronyme du premier défunt, *Excingomarus*, est en effet orthographié : εσκιν[γ]ο[μ]αριος, tout comme à Glanum, Gargas,

MLH, II, B.1.105 (BDH, HER.02.105) ; MLH, II, B.1.230 (BDH, HER.02.230). Pour le phénomène inverse, voir inv. 45.34 (lu comme un kappa par Jannonay et qui peut être un <a> ibérique) ; MM. 132 (X).

24 Par exemple les signes tels que I, X, N, ou O.

25 On laisse bien évidemment de côté les inscriptions peintes en caractères grecs qui existent par ailleurs, mais qui sont liées à la création et au décor des vases directement à Athènes ou en Grande Grèce.

26 RIG, I, 430, sigma n° 3.

27 Sur la racine, *cingo-* ("attaquer") voir KGP 171. Pour *excingo-* KGP 212. Voir aussi GPN 177.

28 *Excingomarus* / *Craxanii f(ilius)* (CIL, XII, 3577, Nîmes) ; [3] *Servilio* / *[Ex]cingomaro* / *q(uaestori) col(oniae)* [ (ILGN, 425, Nîmes) ; *Montano* / *[Ex]cingo[mari] f(ilio)* (CIL, XII, 3754, Nîmes)

29 *Sextiae Escingillae f(iliae)* (CIL, XII, 5008, CAG 11-01, p. 459 (datation inconnue).

Cavaillon, les Pennes, et ici à Ensérune. En revanche, dans les inscriptions latines<sup>30</sup>, les deux orthographes /xc/ et /sc/ se concurrencent (cf. *GPN*, 202 ; *RIG*, I, 445-446).

Le graffite d'Ensérune présente, juste avant la coupure, un gamma qui doit être le premier d'un double gamma, solution la plus communément utilisée en grec et en gallo-grec pour noter la nasale suivie d'une vélaire (/ng/)<sup>31</sup>. En Languedoc occidental, l'usage du double gamma apparaît également sur des monnaies portant des légendes en deux systèmes graphiques différents datées de -150/-75<sup>32</sup>. Le double gamma apparaît enfin plus tard dans l'orthographe latine (cf. *Esciggorix*, *CIL*, XII, 2988, Remoulins).

Tout semble indiquer que nous sommes en présence d'un graffite gallo-grec, le premier (et le seul pour l'instant) sur l'oppidum d'Ensérune. La chronologie s'accorde avec les données gallo-grecques situées plus à l'est et avec les données archéologiques du site.

Géographiquement parlant, il s'agit donc de l'inscription gallo-grecque la plus occidentale aujourd'hui attestée mais cet état de fait doit être immédiatement tempéré si l'on considère la nature même de l'objet qui porte l'inscription (une cruche aisément transportable) et les nombreux indices qui pointent vers la région nîmoise. Il pourrait tout à fait s'agir d'un objet déplacé<sup>33</sup>.

Un dernier point retient toutefois l'attention.

Le même nom gaulois, *Excingos*, existe à Ensérune, transcrit cette fois en écriture ibérique : **eśkíngē** (inv. 60.526 ; *MLH*, II, B.01.268 ; *BDH*, HER.02.268) (fig. 5). Inscrit à grands traits (hauteur des lettres entre 1,2 et 3,6 cm, longueur totale de l'inscription : 16 cm) sur la panse d'une cruche en céramique claire récente 1a (CL-REC 1a Dicocer), tout comme l'autre inscription (horizon 200 - 100 a.C), il provient de la fouille du silo 3.60 fouillé en 1960 dont la fin du comblement peut être daté autour de 50 a.C.

Le même nom se retrouve peut-être également dans deux autres inscriptions plus lacunaires : ]eśkí[ (inv. S. 1394 ; *MLH*, II, B.01.167 ; *BDH*, HER.02.167, sur une céramique de Rosas) et, peut-être mais de manière moins assurée : ]nké (inv. S.1440 ; *MLH*, II, B.01.200 ; *BDH*, HER.02.200).

Le préfixe *ex-* est transcrit, comme en latin, par une suite consonantique **ś** + syllabogramme **ki**. Ce choix est important, surtout dans la mesure où le système *duel* est en usage sur le site d'Ensérune. Il s'applique d'ailleurs strictement au moment de noter la suite /ng/ : en effet, c'est bien le syllabogramme de la vélaire sonore (**ge**) et non celui la sourde (**ke**) qui a été choisi pour écrire *Excingos* en ibère. La finale, quant à elle, a été régulièrement "ibérisée" par un passage de -os à -e.

30 *Esciggorix/Ammonis f(i)lius* (*CIL*, XII, 2988, Remoulins, CAG 30-03, p. 533) ; *D(is) M(anibus)/Accepti/Excingo/mari f(i)lii//D(is) M(anibus)/Vernionis/Acepti f(i)lii* (*AE* 1978, 463, Marguerittes, Nîmes).

31 Dans le cas cité de Ventabren (*RIG*, I, G-107), M. Lejeune indique que la graphie *vy* est "exceptionnelle" (*RIG*, I, 122).

32 ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ / **biurbi** (Feugère & Py 2011, IBL-2367 et IBL-2368).

33 Le plomb d'Elne, aujourd'hui perdu et non inclus dans le *RIG*, I, était peut-être une inscription en écriture gallo-grecque. Son statut est obscur : il pourrait s'agir d'un document déplacé ; il peut avoir été trouvé après avoir été transmis à quelqu'un susceptible de le lire. En l'absence d'informations, il est impossible d'affirmer quoi que ce soit.



Fig. 5. Nom gaulois **eśkíngē** en écriture ibérique levantine incisé à la pointe sèche sur la panse d'une cruche en céramique à pâte claire récente 1a (Dicocer ; DAO : A. Dumas) (inv. 60.526 ; *MLH*, II, B.01.268 ; *BDH*, HER.02.268).

Ainsi, à deux reprises sur le site d'Ensérune, on trouve l'anthroponyme *Excingfos* (restitution minimale) tantôt en gallo-grec tantôt en ibère, sur des objets de facture similaire et pris dans des contextes identiques et contemporains. Coïncidence ? C'est possible, car rien ne permet d'affirmer avec certitude que ces graffites, notamment celui en gallo-grec, ont été écrits directement sur place. Comme on l'a dit plus haut, rares sont les inscriptions grecques retrouvées sur le site en comparaison des inscriptions ibériques. Mais cependant, on sait que le grec (langue et alphabet) est utilisé dans la région. On en a la preuve avec les monnaies de Longostalètes, imitées des modèles marseillais au grand bronze, ou celles des roitelets de la région de Béziers qui se qualifient, comme les rois hellénistiques, de βασιλευς (par exemple Kaiantolos, au nominatif ou au génitif βασιλεως<sup>34</sup>). L'existence des monnaies de Béziers avec la légende BHTAPPATIC (dont 7 exemplaires ont été répertoriés à Ensérune<sup>35</sup>) suggèrent également que les populations gauloises locales utilisaient le grec au cours du II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C. et ne rendent donc pas hors de propos l'idée d'une utilisation du gallo-grec directement à Ensérune à cette même période. On pourrait donc s'autoriser à penser qu'un seul et même individu était capable d'écrire alternativement son nom dans deux systèmes graphiques différents au même moment et au même endroit. Il convient cependant de rester prudent car le reste de la documentation grecque sur l'oppidum n'est pas suffisamment important et l'objet lui-même reste de facture très commune : il peut tout à fait avoir été déplacé ou les deux inscriptions peuvent avoir été écrites par deux personnes gauloises différentes. Toutefois, la présence d'un même nom dans une écriture comme dans une autre au même endroit et sur des objets similaires ouvre de nouvelles perspectives sur la littéracie du site.

## CONCLUSION

Ces dossiers épigraphiques sont très fragmentaires ; ils éclairent pourtant différents aspects du paysage graphique et linguistique du Midi gaulois au cours des deux derniers siècles avant notre ère. On peut identifier, à des périodes à peu près contemporaines, des noms gaulois mentionnés dans des inscriptions en écriture latine comme ibère. Le second doublet présenté laisse même ouverte la possibilité d'une utilisation de l'écriture gallo-grecque sur place, dont on trouve de bons parallèles un peu plus à l'est, notamment dans la région nîmoise.

Cependant, il s'agit de graffites après cuisson dont l'exécution peut avoir été faite à des moments très divers et dont la datation précise reste difficile à établir. On souhaiterait y voir la preuve de la maîtrise de plusieurs systèmes graphiques par des individus gaulois sur place même si rien ne permet donc d'affirmer actuellement qu'il s'agit de mêmes personnes qui notent leurs noms tantôt dans une écriture et tantôt dans une autre directement à Ensérune.

## ABRÉVIATIONS

BDH	Hesperia, Banco de datos de lenguas paleohispánicas, <a href="http://hesperia.ucm.es">http://hesperia.ucm.es</a> .
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
CIL	Corpus des inscriptions latines.
DAG	Whatmough, J. (1970) : <i>The Dialects of Ancient Gaul</i> , Cambridge, Massachusetts.
DICOCER	Dictionnaire des céramiques antiques de Méditerranée occidentale, disponible en ligne : <a href="http://systat.fr/SLC/DICOCER/dicocer.lc?method=POST&amp;programme=choixcatD">http://systat.fr/SLC/DICOCER/dicocer.lc?method=POST&amp;programme=choixcatD</a>
GPN	Evans, D.E. (1967) : <i>Gaulish Personal Names. A study of some Continental Celtic formations</i> , Oxford.

34 Feugère & Py 2011, 301, IBL-2416 et IBL-2425, datation proposée : -125/-75.

35 Feugère & Py 2011, 298, IBL-2432, datation proposée : -150/-100.

KGP	Schmidt, K.-H. (1957) : "Die Komposition in gallischen Personennamen", <i>Zeitschrift für Celtische Philologie</i> , 26, 1, 161-301.
RIG, I	Lejeune, M. (1985) : <i>Recueil des inscriptions gauloises. I, Textes gallo-grecs</i> , Gallia Suppl. 45, Paris.
MLH	Untermann, J. (1975-1997) : <i>Monumenta Linguarum Hispanicarum</i> , Wiesbaden.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adiego, I.-J., J. Siles et J. Velaza (1993) : *Studia palaeohispanica et indogermanica J. Untermann ab amicis hispanicis oblata*, Barcelone.
- Bats, M. (2004) : "Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)", *Gallia*, 61, 1, 7-20.
- Bats, M. (2011a) : "Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)", in : Luján Martínez & Ruiz Darasse, éd. 2011, 197-226.
- Bats, M. (2011b) : "Entre Ibères et Celtes : l'écriture à Ensérune dans le contexte de la Gaule du Sud (V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)", in : Luján Martínez & García Alonso, éd. 2011, 129-137.
- Correa, J. A. (1993) : "Antropónimos galos y ligures en inscripciones ibéricas", in : Adiego et al., éd. 1993, 101-116.
- Dupraz, E., "Commémorations culturelles gallo-grecques chez les Volques Arécomiques", *Études celtiques*, 44, 2018, p. 35-72.
- Ferrer i Jané, J. (2005) : "Novetats sobre el sistema dual de diferenciació gràfica de les oclusives sordes i sonores", *Palaeohispanica*, 5, 957-982.
- Ferrer i Jané, J. (2013) : "Els sistemes duals de les escriptures ibèriques", in : *Actas del XI coloquio internacional de lenguas y culturas prerromanas de la península Ibérica, Valencia, 24-27 de octubre de 2012*, *Palaeohispanica*, 13-Acta Palaeohispanica XI (Valencia), 445-459.
- Ferrer i Jané, J. et N. Moncunill (2019) : "Chapter 4. Writing systems", in : Sinner & Velaza, éd. 2019.
- Feugère, M. et M. Py (2011) : *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac-Paris.
- Hoz, J. de (2011) : *Historia lingüística de la Península Ibérica en la Antigüedad II. El mundo ibérico prerromano y la indoeuropeización*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas Manuales y Anejos de Emerita LI, Madrid.
- Kloss, G. et G. Broderick, éd. (sous presse) : *Kelten, Römer, Griechen. Sprach- und Kulturkontakte im Römischen Reich und seinem Umfeld, Heidelberg, 18-21 septembre 2014*.
- Lejeune, M. (1960) : "À propos d'un plomb inscrit d'Elne", *Revue des Études Anciennes*, 62, 1, 62-79.
- Lejeune, M. (1985) : *Recueil des inscriptions gauloises. I, Textes gallo-grecs*, Gallia Suppl. 45, Paris.
- Lejeune, M. (1995) : "Compléments gallo-grecs", *Études celtiques*, 31, 99-114.
- Luján Martínez, E. R. et J. L. García Alonso, éd. (2011) : *A Greek man in the Iberian street: papers in linguistics and epigraphy in honour of Javier de Hoz*, Innsbruck.
- Martín Ortega, M. A. et A. M. Puig (2006) : *La colònia grega de Rhode, Roses, Alt Empordà*, Série monografica Museu Girona 23, Gérone.
- Mullen, A. (2013) : *Southern Gaul and the Mediterranean: multilingualism and multiple identities in the Iron Age and Roman periods*, Cambridge Classical Studies, Cambridge.
- Quintanilla, A. (1998) : *Estudios de fonología ibérica, Anejos de Veleia*. Series minor 11, Vitoria-Gasteiz.
- Rodríguez Ramos, J. (2014) : "Nuevo índice crítico de formantes de compuestos de tipo onomástico iberos", *Arqueoweb*, 15, 1, 7-158.
- Ruiz Darasse, C. (2009) : "Les contacts linguistiques entre les Celtes et les Ibères à travers l'onomastique (Vallée de l'Ebre, Sud de la France)", *Palaeohispanica*, 9-Acta Palaeohispanica X (Lisboa), 93-104.
- Ruiz Darasse, C. (2015) : "Contacts d'écritures : l'épigraphie paléohispanique du Midi gaulois", in : Roure, éd. 2015, 545-549.
- Ruiz Darasse, C. (sous presse) : "'By any other name': Celtic names in palaeohispanic script. The case of Western Languedoc", in : Kloss & Broderick, éd. sous presse.
- Ruiz Darasse, C. et E. Luján Martínez, éd. (2011) : *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Casa de Velázquez 126, Madrid.
- Schmoll, Ü. (1963) : "Alhispanische Miscellen I", *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, 78, 1/2, 47-52.

Roure, R., éd. (2015) : *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale : hommage à Michel Bats, Actes du colloque de Hyères, 15-18 septembre 2011*, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine 15 ; Études massaliètes 12.

Sinner, A. G. et J. Velaza, éd. (2019) : *Palaeohispanic languages and epigraphies*, New-York.

Coline Ruiz Darasse est chargée de recherche au CNRS,  
Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux-  
Montaigne.

Retrouvez la version en ligne gratuite  
et ses contenus additionnels



# SE NOMMER DEVANT L'AUTRE. L'ADAPTATION DES NOMS IBÉRIQUES À LA FORMULE ONOMASTIQUE ROMAINE

Noemí Moncunill<sup>1</sup>

---

## INTRODUCTION

Dans une inscription funéraire mise au jour à Obarra, dans la province de Huesca, et datant de l'époque d'Auguste, un personnage nommé *P(ublius) Aurelius Tempestivos* honorait la mémoire de ses parents défunts, *Aurelius Tannepaeser* et *Asterdumar* :

*P(ublius) · Aurelius / Tempestivos / Aurelio · Tanne / paeseri · patri / et · Asterdumari · matri / her(es) · d(e) · s(ua) · p(ecunia) · f(aciendum) · c(uravit)* (CIL, II, 5840)<sup>2</sup>

Les noms des trois personnages mentionnés dans le texte illustrent la façon dont l'onomastique ibérique a pu se perdre en une génération : alors que le *cognomen* du père (*Tannepaeser*) et l'idionyme de la mère (*Asterdumar*) sont des noms ibériques, le fils porte déjà les *tria nomina* tous latins<sup>3</sup>.

L'évolution de l'onomastique chez les Ibères trahit un changement socioculturel profond lié au processus de romanisation, qui a conduit, entre autres mutations majeures, à l'abandon des langues et des écritures vernaculaires et à la latinisation de la population autochtone. Comme nous le verrons, l'adoption d'un nom latin est très souvent liée à l'accession des élites locales à la citoyenneté, qui abandonnèrent leur onomastique traditionnelle lorsqu'on leur accorda un *nomen gentilicium* ; la promotion juridique, le changement de nom et la latinisation linguistique doivent donc être considérés comme étroitement liés, et le corpus de noms ibériques attestés dans l'épigraphie latine analysé dans cette étude fournit à ce sujet des éléments de réflexion intéressants<sup>4</sup>.

- 1 Université de Barcelone, programme de recherche Ramón y Cajal 2017. Cet article s'inscrit dans le cadre des projets "Hesperia: Lenguas, Epigrafía y Onomástica Paleohispánicas" (FFI2015-63981-C3-1-P) et LatinNow (ERC projects, grant agreement n°715626). Il a également compté avec le soutien d'une bourse Leonardo 2017 pour les chercheurs et les créateurs culturels, Fondation BBVA. Je remercie le laboratoire Ausonius et notamment Coline Ruiz Darasse de m'avoir aimablement invité à participer à cette journée d'étude.
- 2 Pour la lecture adoptée, voir Orduña & Velaza 2012.
- 3 Pour une interprétation du *cognomen Tempestivos* comme un *Decknamen* ou "nom de traduction", voir Simón 2017b. Un autre cas possible de ce phénomène pourrait être identifié dans la formule *Nigrinus Belsunis filius* (AE 2013, 912 ; Faria 2014, 169-170), car la racine ibérique **bels** peut être rapprochée de l'aquitain *belex / bels* et du basque ancien *beltz*, avec le sens de "noir". Le nom du fils, *Belsun*, pourrait être donc la traduction latine du nom du père, *Nigrinus*.
- 4 Pour l'intégration des noms autochtones dans la formule onomastique romaine, voir Mayer 2002 ; Estarán 2009 ; Dondin-Payre 2012.

## LA CULTURE ÉCRITE IBÉRIQUE ET LE CHANGEMENT ONOMASTIQUE

Pendant plus de cinq siècles, entre le V<sup>e</sup> s. a.C. et le I<sup>er</sup> s. p.C., les peuples ibériques habitant la façade méditerranéenne de la péninsule Ibérique, du Languedoc à l'Andalousie orientale, ont développé leur propre tradition écrite pour des usages divers : gestion de l'activité commerciale, organisation de la vie civique et communautaire, expression d'une dévotion religieuse ou encore affirmation du pouvoir des élites<sup>5</sup>. La culture ibérique, qui s'était ouverte aux influences du monde méditerranéen dès le premier contact avec les Phéniciens, a subi une profonde transformation au contact de l'expansion romaine. Depuis le débarquement des Scipions sur les plages d'Empúries en 218 a.C., la conquête romaine a en effet eu, on le sait, un grand impact sur la culture et la société locales ; parmi ces changements substantiels se trouve la transformation de la relation des Ibères avec leur propre langue et écriture.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire a priori, les deux premiers siècles de romanisation ont entraîné une nette expansion de la culture écrite ibérique, en continuité plutôt qu'en rupture avec la période précédente : les documents se multiplient durant cette période et de nouveaux types épigraphiques apparaissent<sup>6</sup>. À cette époque, les Ibères développent par exemple pour la première fois une épigraphie monétaire, dans laquelle le latin se combine parfois avec les langues locales, ainsi qu'une épigraphie monumentale, avec là encore quelques exemples bilingues. Par ailleurs, des recherches récentes sur les instruments d'écriture ont révélé l'existence d'une accumulation notable de *stili*, d'encriers et de boîtes à sceaux pour sceller les documents non seulement dans les campements romains du nord-est de la péninsule mais aussi dans les *oppida* indigènes<sup>7</sup>. Tout indique donc qu'au cours des premiers siècles qui ont suivi la conquête romaine, c'est-à-dire, en gros, de la fin du III<sup>e</sup> s. a.C. à l'époque augustéenne, l'usage écrit de la langue ibérique s'est fortement développé, probablement pour répondre aux nouveaux besoins commerciaux et administratifs découlant de la transformation du territoire en province romaine. Mais pourquoi, alors, les Ibères ont-ils fini par abandonner leur langue et leur écriture au profit du latin sous le Haut Empire ? Voici une question complexe, pour laquelle l'examen des sources onomastiques s'avère particulièrement pertinent<sup>8</sup>.

## LES ANTHROPONYMES IBÉRIQUES ET L'ÉVOLUTION DE LA FORMULE ONOMASTIQUE

Bien que l'ibère soit considéré comme une langue indéchiffrée, son système anthroponymique et ses pratiques onomastiques sont désormais bien connus<sup>9</sup>. Le document

5 Pour une introduction à la langue, l'écriture et l'épigraphie ibériques, voir récemment Moncunill & Velaza 2017.

6 Moncunill & Velaza 2017b, 33-37.

7 Je remercie O. Olesti de m'avoir fourni des informations pertinentes sur cette question. Pour les *instrumenta scriptoria*, voir Derks & Roymans 2002 ; Božič & Feugère 2004 ; Andrews 2012 ; Eckardt 2018. Concernant l'*Hispania* et les territoires ibériques, Alonso *et al.* 2012 et Alonso 2013 ; Rébé 2016 ; Simón 2016. Ce sujet est aussi abordé dans les chapitres dédiés à la péninsule Ibérique dans Coltelloni-Trannoy & Moncunill sous presse.

8 Pour les implications identitaires et culturelles du changement onomastique, voir par exemple Adams 2003, 369-75 ; Dondin-Payre 2012 ; Mullen 2007, 36-38 ; Mullen 2013, 122-124.

9 Les noms de personne ibères se trouvent compilés dans *Monumenta Linguarum Hispanicarum* de J. Untermann (vol. III.1) ; dans Rodríguez Ramos 2014, qui met à jour et synthétise les travaux antérieurs de l'auteur, et dans la série "Crónica de onomástica paleo-hispánica" d'A. Marques de Faria, avec différents numéros publiés depuis 2000, généralement dans *Revista Portuguesa de Arqueologia*. Voir aussi Moncunill 2010 et 2016 et les sections dédiées à l'onomastique indigène de

le plus important à cet égard est sans aucun doute l'inscription connue sous le nom de "bronze d'Ascoli" (CIL, I<sup>2</sup>, 709 ; AE, 1909, 30 = 1911, 126)<sup>10</sup>, une inscription latine trouvée à Rome par laquelle Pompée Strabon accorde la citoyenneté romaine aux membres d'un escadron de cavalerie hispaniques, la *turma Salluitana*, essentiellement composée d'Ibères, en récompense de leur collaboration avec la République pendant les Guerres Sociales. Dans la liste, les cavaliers sont organisés par ethnie (*Bagarensis*, *Ilerdenses*, *Segienses* etc.), et sont généralement désignés par un simple idionyme ibérique, suivi d'un patronyme, lui aussi ibérique (table 1).

<i>Turma Salluitana</i>	
<p><i>Sanibelser Adingibas f.</i> <i>Illurtibas Bilustibas f.</i> <i>Estopeles Ordennas f.</i> <i>Torsinno Austinco f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Bagarensis</b> <i>Cacususin Chadar f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Jucenses</b> ] <i>Sosimilus f.</i> <i>Jirsecel f.</i> <i>Jelgaun f.</i> <i>Jespaiser f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Ilerdenses</b> <i>Q. Otacilius Suisetarten f.</i> <i>Cn. Cornelius Nesille f.</i> <i>P. Fabius Enasagin f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Begensis</b> <i>Turtumelis Atanscer f.</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Segienses</b> <i>Sosinaden Sosinasae f.</i> <i>Sosimilus Sosinasae f.</i> <i>Vrgidar Luspanar f.</i> <i>Gurtarno Biurno f.</i> <i>Elandus Enneges f.</i> <i>Agirnes Bennabels f.</i> <i>Nalbeaden Agerdo f.</i> <i>Arranes Arbiscar f.</i> <i>Vmargibas Luspangib f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Ennegenses</b> <i>Beles Vmarbeles f.</i> <i>Turinnus Adimels f.</i> <i>Ordumeles Burdo f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Libenses</b> <i>Bastugitas Adimeis f.</i> <i>Vmarillun Tarbantun f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Suconsenses</b> <i>Belennes Albennes f.</i> <i>Atullo Tautindals f.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Illuersensis</b> <i>Balcadin Balcibil f.</i></p>

Table 1. Noms ibériques de la *Turma Salluitana* (Bronze d'Ascoli, CIL, I<sup>2</sup>, 709).

Cette longue liste a permis d'identifier les mécanismes de formation des noms personnels ibériques<sup>11</sup> : ce sont, comme dans le cas de l'onomastique celtique ou grecque, des noms composés, généralement sous forme binaire (p. ex. *Sani-belser*, *Adin-gibas*, *Illur-tibas*, *Bilus-tibas*, etc.). Ces composés sont formés à partir d'un ensemble de lexèmes qui étaient sans doute à l'origine des mots tirés de la langue commune, mais du fait de notre mauvaise connaissance de la langue ibérique, leur signification ou leur catégorie grammaticale nous échappent complètement.

Grâce aux conclusions que l'on peut tirer de l'étude de l'anthroponymie du bronze d'Ascoli, il est possible de reconnaître l'onomastique ibérique dans les inscriptions latines d'Hispanie mais aussi dans les textes en langue et écriture vernaculaires. La fig. 1 reproduit par exemple

la base de données Hesperia (<http://hesperia.ucm.es/onomastica.php>). Sur cette base de données, Vallejo 2016 et Moncunill & Velaza 2017a.

10 Voir Gatti 1908 ; 1910 ; Criniti 1970.

11 Voir MLH, III.1, 195-196 avec la bibliographie antérieure.



Fig. 1. Lamelle en plomb en langue et écriture ibériques (MLH, III, G.1.6) avec les anthroponymes **sakalaku** et **siketaneś** suivis d'unités de mesure et de quantités (crédit photo : Museu Arqueològic Municipal Camil Visedo Moltó).

une feuille de plomb portant une inscription ibérique de nature comptable, qui présente deux noms ibériques, **sakalaku** et **siketaneś**, suivis d'une expression numérique (MLH, III, G.1.6).<sup>12</sup>

En ce qui concerne la formule onomastique utilisée à l'origine par les Ibères, dans la documentation préromaine, la désignation des personnes s'effectue de la manière la plus simple, c'est-à-dire avec un nom unique sans patronyme (voir, par exemple, à nouveau, la fig. 1). Cependant, il faut garder à l'esprit le fait que la plupart des textes préromains sont des documents privés, ce qui pourrait aussi expliquer la simplicité de ces formules : aujourd'hui encore, nous utilisons un nom simple dans un environnement socialement restreint, mais un nom complet dans des documents destinés à un public plus large ou dans les documents à caractère officiel.

Avec la conquête romaine, on l'a dit, les Ibères ont développé une épigraphie publique, et notamment une épigraphie lapidaire<sup>13</sup>. Dans les inscriptions funéraires ibériques, la formule onomastique est un peu plus complexe, semblable à celle que l'on trouve dans le bronze d'Ascoli : les noms y apparaissent ainsi accompagnés du patronyme et même, dans certains cas, de l'*origo*. Dans deux stèles ibériques trouvées dans la ville romaine de *Baetulo*, l'ancienne Badalona, nous pouvons observer cette évolution de la formule onomastique (fig. 2 ; BDH B.41.2 et B.41.3) : la stèle de gauche porte le texte **nlbebiur-ar-ni**, qui a été interprété comme "J'appartiens à Nalbebiur", Nalbebiur étant le nom du défunt ; à droite, en revanche, la formule est plus complexe : **bantuinri nlbebiur ebanen**, qui peut être interprété comme "J'appartiens à Bantui, fils de Nalbebiur"<sup>14</sup>. Il s'agit probablement des stèles d'un père et de son fils.

12 Les corpus de référence pour l'étude des langues paléohispaniques sont les *Monumenta Linguarum Hispanicarum* de J. Untermann et la Base de données Hesperia (<http://hesperia.ucm.es>). Dans ce travail, les inscriptions paléohispaniques sont citées d'après ces deux *corpora* (sous les sigles MLH ou BDH).

13 Voir Mayer & Velaza 1993 ; Simón 2013, 21-294.

14 Pour l'interprétation du terme ibérique **eban** comme équivalent au latin *filius*, voir Velaza 1994 et 2004 ; en revanche, Untermann 1984 et Rodríguez Ramos 2001, interprètent **eban** comme la traduction de *coeurauit* et soutiennent que la filiation est exprimée en ibérique juste par la juxtaposition de deux noms, le fils et le père, sans aucun appellatif.



Fig. 2. Stèles funéraires ibériques de Baetulo, Badalona avec deux formules onomastiques différentes : à gauche (BDH B.41.02) *mlbebiuráni* ; à droite (BDH B.41.03), *bantuiní mlbebiur ebanen*. Crédits photos : Albert Cartagena.

L'anthroponymie ibérique est donc documentée à la fois par l'épigraphie vernaculaire, mais aussi par la documentation grecque et latine, entre le V<sup>e</sup> s. a.C. et le II<sup>e</sup> siècle p.C. La diversité de ces attestations permet d'identifier clairement le processus par lequel les noms ibériques ont été progressivement adaptés aux formules onomastiques romaines. Ainsi, dans la fig. 3, on peut observer la façon dont le nom **toloko**, attesté dans le premier cas par un graffiti rupestre d'Err (Pyrénées Orientales, BDH PYO.5.5), datable du III<sup>e</sup> s. a.C. d'après la paléographie, réapparaît trois siècles plus tard, au I<sup>er</sup> s. p.C., dans le *cognomen* d'un citoyen romain à Carthago Nova : *Cn(aeus) Atellius Toloco* (CIL, II, 3450).

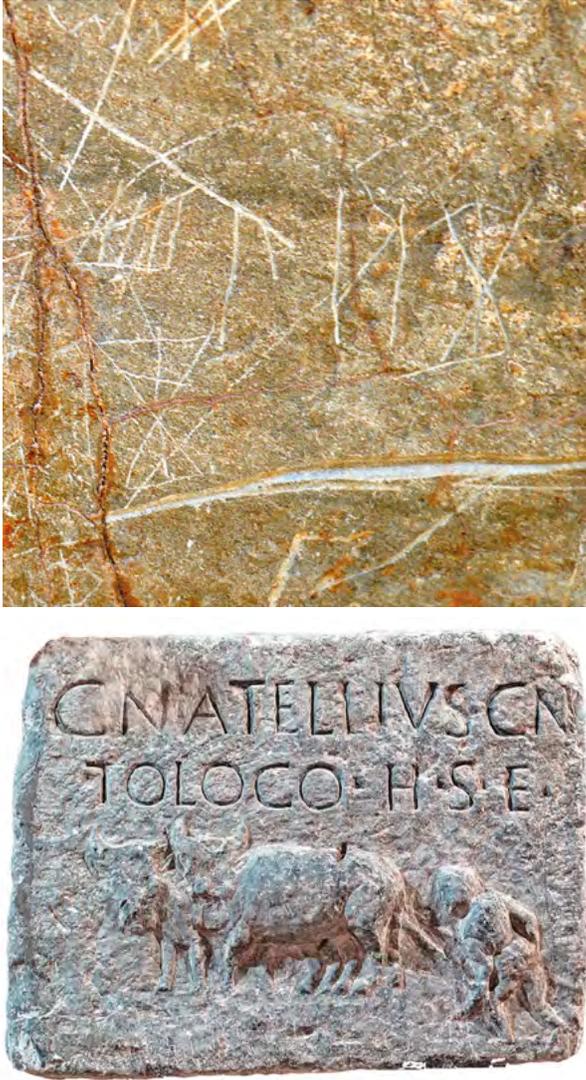


Fig. 3. Deux inscriptions montrant l'adaptation des noms ibériques à la formule onomastique romaine. En haut, inscription ibérique d'Err (Pyrénées Orientales) avec le nom **toloko** (III<sup>e</sup> s. a.C.) ; en bas, inscription funéraire latine de Carthagène (CIL, II, 3450) avec le cognomen Toloco (I<sup>er</sup> s. p.C.). (crédits photo : Joan Ferrer i Jané et Museo Arqueológico Municipal de Cartagena).

Le degré de latinisation de ces noms ibériques n'est pas toujours le même : ainsi dans les inscriptions les plus anciennes, comme le bronze d'Ascoli (CIL, I<sup>2</sup>, 709) ou la *Tabula Contrebiensis* (AE 1979, 377), les noms ne sont pas adaptés à la déclinaison latine. C'est par exemple le cas de *Sanibelser Adingibas f.* dans le bronze d'Ascoli, où le nom du père n'est pas adapté au génitif. On trouve le même phénomène dans une inscription rupestre des Pyrénées

récemment identifiée (Ferrer *et al.* 2018, cf. *infra*). Cette inscription porte en effet les noms suivants : *Bella Gaisco filius*, *Bella Bastobles filius*, *Adinildir Betepeles filius* et *Corneli Erdoildir filius*. Comme on peut le constater, les patronymes ibériques ne sont, là encore, pas adaptés au génitif latin. Le manque de flexion pourrait être dû, dans ce cas particulier, à une maîtrise encore peu avancée de la langue latine.

Dans l'épigraphie funéraire latine d'époque impériale, en revanche, les noms ibériques sont systématiquement déclinés (table 2). Ainsi, le nom *Toloco* que nous venons de voir, lorsqu'il apparaît dans un cas oblique, est converti en thème nasal et fléchi selon la troisième déclinaison latine : *C(ai) Manli Cn(aei) f(iiii) Ser(gia) Toloconi* (CIL, II, 1389). Lorsqu'on le compare à l'inscription rupestre mentionnée plus haut, ce phénomène semble indiquer un stade de latinisation plus avancé ; il est vraisemblable que ces personnages – dont la plupart, comme nous le verrons, portaient les *duo* ou les *tria nomina* et étaient probablement des citoyens romains – étaient déjà des locuteurs réguliers de la langue latine<sup>15</sup>.

2 <sup>e</sup> déclinaison	<i>Agirsen-i</i> <i>Agirsen-i-o</i> <i>Benilt-i</i> <i>Turinnus</i>
3 <sup>e</sup> déclinaison	<i>Vrchatetell-i</i> <i>Agirsar-is</i> <i>Arancis-is</i> <i>Asterdumar-i</i> <i>Baesiscer-is</i> <i>Bastogaunin-i</i> <i>Istamiur-is</i> <i>Laceril-is</i> <i>Ordunets-i</i> <i>Tannepaeser-i</i> <i>Tannegaldun-is</i> <i>Tannegiscerr-is</i> <i>Toloco-n-i</i>

Table 2. La flexion des noms ibères en latin dans les inscriptions d'époque impériale.

## LES INSCRIPTIONS LATINES PORTANT DES NOMS IBÉRIQUES

À la fin de l'époque républicaine, nous commençons donc à trouver des noms ibériques dans les inscriptions latines des provinces d'*Hispania*, un phénomène qui s'intensifie au cours du I<sup>er</sup> s. p.C., avec quelques exemples isolés qui pourraient dater du II<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>.

Au total, il existe à ce jour une soixantaine d'inscriptions latines portant des anthroponymes ibériques (voir catalogue en annexe) ; la plupart d'entre elles sont des inscriptions lapidaires, principalement funéraires, bien qu'il existe également quelques textes légaux sur plaques

15 Sur la relation entre citoyenneté romaine et maîtrise de la langue latine, voir Adams 2003b.

16 L'étude de l'onomastique indigène d'Hispanie documentée par l'épigraphie latine remonte aux travaux de Palomar 1957, Albertos 1966 et Untermann 1965 ; cependant, il n'existe pas encore d'étude spécifique des noms ibériques en épigraphie latine. Certains de ces noms sont compilés dans les recueils généraux d'anthroponymie ibérique (cf. note 9) ; voir aussi Moncunill 2018, Simón 2015a, 2015b, 2018a, 2018b.

de bronze, comme le bronze d'Ascoli déjà cité ou la *Tabula Contrebiensis*, l'un des bronzes de Botorrita<sup>17</sup> ; les inscriptions sur *instrumentum* sont, en revanche, très rares. Enfin, une inscription unique et très intéressante, mentionnée plus haut, a été publiée récemment : il s'agit d'une inscription rupestre trouvée à Osséja, dans les Pyrénées, dans laquelle des *quattuorviri* portant des noms ibériques sont mentionnés ; ces personnages étaient très probablement les premiers magistrats de la ville voisine de *Iulia Lybica*, l'actuelle Llivia<sup>18</sup> :

*Bella · Gaisco · f(iilius) / Bella · Bastobles · f(iilius) / Adinildir · Betepe[- · f(iilius)] / Corneli · Erdoild[ir · f(iilius)] / scriptum · est · IIII · viratum*

Comme on l'a vu plus haut, les noms sont mentionnés ici selon une structure similaire à celle du bronze d'Ascoli ; trois d'entre eux portent un nom et un patronyme ibériques, tandis que le quatrième porte un *nomen* latin et un patronyme ibérique. Il s'agit là d'un document exceptionnel, d'abord pour des raisons typologiques (un graffiti rupestre dont les lettres mesurent entre 0,75 cm et 2 cm) mais aussi parce qu'il est inhabituel que des individus portant un nom ibérique soient décrits comme magistrats d'un municipe romain. Il ne s'agit pourtant pas du seul cas connu puisque l'on trouve un exemple analogue dans cette inscription funéraire d'Arjonilla, Jaén (ca. 30 a.C. – 30 p.C.)<sup>19</sup> :

*M(arcus) Horatius M(arci) f(iilius) / Gal(eria) Bodonilur / Ilvir Lucretia L(uci) f(ilia) / Sergieton uxor (CIL, II, 2114)*

Pour en revenir à l'analyse générale du corpus, cette soixantaine d'inscriptions latines documente au total quelque 130 noms ibériques. Il s'agit donc d'un corpus relativement restreint : d'une part, nous devons garder à l'esprit le fait que ces noms ne représentent qu'une petite partie du répertoire onomastique ibérique qui s'élève à près d'un millier d'anthroponymes<sup>20</sup>. D'autre part, le nombre d'attestations est également réduit si on le compare avec ce qui se passe dans les zones de substrat linguistique indo-européen de la péninsule, dans l'*hinterland* et sur les côtes cantabrique et atlantique, qui ne possédaient pas de culture écrite avant l'arrivée des Romains, à l'exception des Celtibères. Dans ces régions intérieures, le corpus des noms indigènes documentés par l'épigraphie latine est beaucoup plus riche : d'après la dernière compilation pour la base de données *Hesperia* (Vallejo 2016), il est possible de reconnaître environ 5 000 formes onomastiques indigènes dans l'épigraphie latine de ces régions, en comptant les noms de divinité. Dans le même sens, il est également significatif qu'il n'y ait pratiquement aucune mention des divinités indigènes dans les inscriptions latines de la zone ibérique, alors qu'il s'agit d'un phénomène courant dans la partie occidentale de la péninsule.

Nous devons donc conclure que l'attestation de l'onomastique ibérique en latin est un phénomène réduit, à la fois dans son intensité (nous avons peu de documents) et dans sa chronologie (la majorité des cas se concentrent au I<sup>er</sup> s. p.C.). Nous sommes en fait ici face à un phénomène de transition culturelle, entre l'abandon de l'écriture ibérique à l'époque d'Auguste

17 CIL, I<sup>2</sup>, 709 et AE 1979, 377 respectivement.

18 Ferrer et al. 2018.

19 Un autre cas possible est : [- S]ulpicio L(uci) f(ilio) Gal(eria) Ennagael[i La]cetano(?) / [ex] opp[ido] lessone(?) qui [s]ub Do[m]itiano / [e]merit[us est - -] con/[f]ectis o[mnibus(?) - -] qui/esc[it(?) - -] suis / [- -] Sulpi[cio] Ennagael(?) II]vi[r(o) f]lami[n]i / [Se]ve[- - f]lamin[i] / [ca(?) - -] VM / [- - coniu]gi et / [sibi - - f]ecit / [- - an(norum)] LVIII (HEp, 18, 452).

20 La principale source documentaire pour l'anthroponyme ibérique reste, de loin, l'épigraphie ibérique elle-même. Cf. Moncunill 2016.

et une progression de la romanisation et de la latinisation déjà bien avancée à la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. Le changement onomastique chez les Ibères est donc un pas de plus vers son adaptation au modèle romain, immédiatement après l'abandon de leur culture écrite. Le faible nombre d'occurrences de noms ibériques en épigraphie latine s'expliquerait ainsi par le fait que, dans les premiers siècles de présence romaine, les Ibères ont continué à s'exprimer à l'écrit dans leur propre langue et que la disparition de l'onomastique traditionnelle s'est produit peu de temps après l'abandon de l'écriture locale et l'adoption du latin.

Quant à la zone d'attestation de ces inscriptions en *Hispania*, elle correspond globalement à l'extension territoriale de la langue ibérique, mais on peut tout de même faire quelques observations<sup>21</sup> :

– tout d'abord, l'absence de documents est frappante dans la partie méridionale de la Narbonnaise, où les textes épigraphiques ibériques sont pourtant abondants. Il faut se rappeler que, contrairement à ce qui se passe plus au sud, il n'y a pratiquement pas non plus d'épigraphie lapidaire en langue ibérique dans cette région, ce qui semble indiquer une réaction différente des peuples autochtones dans le processus d'acceptation des pratiques épigraphiques latines ;

– dans la région de l'actuelle Catalogne, nous trouvons quelques témoignages mais ils sont peu nombreux. Les cas deviennent cependant plus fréquents plus au sud, dans la région de *Saguntum*, et en Andalousie, autour de *Castulo* ;

– il est également intéressant de noter certains phénomènes de contact dans les zones de frontières linguistiques ou lorsque ces inscriptions se trouvent en dehors du territoire ibérique, dans les zones linguistiques adjacentes, telles que les zones aquitaine, celtique ou turdétane. En témoigne par exemple une inscription trouvée à Illescas (Tolède, *HEp* 4, 889)<sup>22</sup>, qui présente une formule hybride : le patronyme du défunt est en effet ibérique, *Benilti*, mais il est accompagné d'un nom de famille celtique, *Aeturiqum*, exprimé au pluriel génitif en *-qum*, conformément à la déclinaison indigène<sup>23</sup> ;

– enfin, les témoignages d'époque républicaine se concentrent principalement en Hispanie Ulérieure. Les noms ibériques documentés pour cette époque en Citérieure ne le sont en effet que par l'épigraphie ibérique. Cela suggère un comportement linguistique différent dans les deux provinces à cette époque : alors qu'en Ulérieure les élites indigènes utilisaient le latin depuis les premiers siècles de la romanisation, en Citérieure, les élites ont continué à écrire principalement en ibère jusqu'à l'époque d'Auguste.

## LES DERNIÈRES PORTEURS DE NOMS IBÉRIQUES

Un autre aspect à prendre en compte est celui de l'identité de ces porteurs de noms ibériques : quelle place occupaient ces personnes dans la société ? Tout d'abord, il est évident que, dans le monde romain, le nom n'est pas seulement un élément désignatif mais aussi une indication du statut juridique de la personne<sup>24</sup>. Ainsi, de manière générale, on a tendance à considérer que les citoyens romains sont porteurs de *duo* ou *tria nomina*, c'est-à-dire d'une structure

21 Les inscriptions latines documentant une onomastique ibérique trouvées hors de la péninsule ibérique sont très rares ; les seuls documents identifiés jusqu'à présent sont le bronze d'Ascoli et une inscription de Tocolosida, au Maroc (*AE* 1992, 1940), qui pourrait porter le nom *Esdop[ele]* (voir Faria 2009, 161-2 et Bernard & Christol 2009, 195-196).

22 *Ammisa · Benil/ti · Aeturiq(um) · f(ilia) · / Clouti · Maure/icum · ux(or) · / h(ic) · s(ita) · e(st)*.

23 Voir Simón 2015a.

24 Sur la relation entre les noms de personnes et le statut juridique dans le monde romain, voir Alföldy 1966 ; Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 2001, ii-iv ; Raepsaet-Charlier 2009 ; Dondin-Payre 2011, 14-17.

onomastique dont le noyau fondamental est le *nomen gentilium*, tandis que les pérégrins sont désignés par un nom unique, éventuellement suivi d'un patronyme. Dans notre corpus, les noms ibériques apparaissent sous la forme de *cognomina* dans le premier cas, et comme idionymes ou *nomina unica* dans le second. Dans la pratique, cependant, cette association directe entre le gentilice et le statut social peut être problématique principalement parce qu'il faut reconnaître qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure la pratique d'usurpation ou d'usage abusif du *nomen* a pu exister, surtout dans les provinces les plus éloignées de Rome ; cependant, étant donné que l'usage officiel du nom était réglementé par les autorités romaines, il est généralement admis que ces irrégularités devaient être assez rares<sup>25</sup>.

En tenant compte de ces limites méthodologiques, il est possible de diviser notre corpus en deux groupes : d'une part, les individus qui sont mentionnés par un nom unique, et que l'on peut considérer comme des pérégrins ou des esclaves, et de l'autre, les individus qui portent un *nomen*, et que l'on peut considérer comme citoyens.

Si l'on laisse de côté le bronze d'Ascoli et que l'on se concentre sur les inscriptions d'Hispanie, une part relativement faible des personnes attestées peut être considérée comme des pérégrins ou des esclaves (environ 30 % du total) ; dans ce groupe, les esclaves sont très peu représentés, avec seulement deux cas. Les *peregrini* peuvent être mentionnés soit par leur nom simple (par exemple *Asterdumar*) soit avec un patronyme (qui est toujours ibérique) et parfois avec la mention de leur *origo* (par exemple *Vrcestar Tascaseceris f(i)lius Ilurconensis*).

La mention du patronyme est utile, car elle nous permet de prendre en compte les effets de génération. Il est intéressant de constater que ces changements onomastiques ont toujours eu lieu dans la direction attendue : on ne connaît pas de cas de personnes portant un nom ibérique dont les parents portaient un nom latin. Mais d'un point de vue sociolinguistique, il est aussi pertinent de souligner la façon dont certains pérégrins portent un nom latin alors même qu'ils n'ont pas obtenu la citoyenneté romaine : par exemple, *Seranus Tannegiscerris f(i)lius*. Ces cas où la latinisation est indépendante de la romanisation juridique illustrent la façon dont l'onomastique latine est devenue un signe de prestige social et de distinction, quel que soit le statut juridique de la personne, du fait précisément de son association directe avec un statut social privilégié, celui de la citoyenneté romaine.

Parmi les individus portant un *nomen*, qui forment donc le groupe majoritaire, on trouve des affranchis, comme par exemple *Baebia Cn(aei) l(iberta) Tavaccalaur* ; quelques *duo nomina*, parmi lesquels bon nombre de femmes : par exemple *Aelia Belesiar* ; et, finalement, de nombreux *tria nomina*, parfois accompagnés de la tribu : *M(arcus) Horatius M(arci) f(i)lius Gal(eria) Bodonilur*. Comme on l'a dit plus haut, il est inhabituel que ces porteurs de noms ibériques soient des magistrats locaux.

La relativement faible proportion de pérégrins documentés par le corpus n'est pas surprenante si l'on met ces chiffres en rapport avec le pourcentage de non-citoyens attestés dans l'ensemble des inscriptions d'Hispanie : J. M. Abascal, dans son étude sur les noms de personnes dans les inscriptions latines de la péninsule, compte en effet 38 % des individus documentés ne portant pas de *nomen*<sup>26</sup>. Les inscriptions de notre corpus suivent donc la même tendance que le reste des inscriptions latines d'Hispanie, mais d'une manière plus prononcée : l'élite y est beaucoup mieux représentée que les classes inférieures. Ce fait n'a d'ailleurs rien d'étonnant, compte tenu des caractéristiques intrinsèques à ces inscriptions, pour la plupart lapidaires : la possibilité de graver son nom sur une inscription affichée publiquement et de choisir la langue latine pour le faire sont en soi des preuves du processus de romanisation, dont le point culminant est l'acquisition de la citoyenneté.

25 Alföldy 1966, 38 ; Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier 2001, ii ; Raepsaet-Charlier 2009, 259-360.

26 Abascal 1994, 27.

## CONCLUSIONS

Pour conclure, on soulignera quelques-uns des principaux points d'intérêt de cette documentation.

1. D'abord, ce corpus présente l'avantage de permettre l'identification de ces noms comme étant clairement locaux, contrairement à ce que l'on constate dans les *corpora* d'autres régions, comme par exemple en *Britannia*, où il n'est pas possible de déterminer avec certitude si les porteurs de noms celtiques sont des locaux ou des personnes venant du continent<sup>27</sup>. D'un point de vue linguistique, cette documentation constitue ainsi une preuve directe de l'utilisation du latin par les indigènes et est donc pertinente pour comprendre le processus de latinisation et de substitution linguistique à l'œuvre dans la péninsule. Cela montre, en fait, comment l'introduction du latin en *Hispania* s'est faite par deux voies complémentaires : d'une part, le latin était la principale langue d'expression des Italiens (soldats, colons, marchands) établis en péninsule Ibérique ; d'autre part, c'était aussi la langue adoptée progressivement par les élites indigènes. Certaines inscriptions du corpus documentent, en effet, un processus de latinisation avancé, comme par exemple la stèle de *Cornelia Sirasteiun*, trouvée à Alcañiz (aujourd'hui province de Teruel), qui présente un *carmen epigraphicum* d'une certaine complexité, démontrant ainsi une maîtrise avancée du latin et ses conventions littéraires en contexte indigène au I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>28</sup> ; d'autres, en revanche, montrent un usage encore hésitant du latin, comme on peut le constater dans l'inscription rupestre d'Osséja (Ferrer *et al.* 2018, 177).

2. En second lieu, l'étude onomastique prenant en compte chaque zone linguistique apporte des informations pertinentes pour la compréhension du processus de romanisation des différentes zones culturelles de la péninsule Ibérique : il est ainsi possible de distinguer le phénomène d'évolution onomastique des Ibères de celui des Celtibères, des Vasco-Aquitains, des Lusitaniens etc. Cela permet d'observer différentes formes et différents rythmes d'adaptation, étant entendu que ces communautés linguistiques n'étaient elles-mêmes homogènes et qu'il pouvait y avoir des différences notables de comportement entre les différentes tribus. Comme on le sait, tous les peuples ibériques n'ont pas réagi de la même manière à la domination de Rome : certains d'entre eux ont été plus philo-romains que d'autres. Notre corpus permet ainsi d'observer des différences significatives entre l'Ultérieure, où la latinisation des noms est plus précoce, et la Citérieure, où les élites ont abondamment continué à utiliser l'ibère jusqu'à une date plus avancée. L'étude séparée des différentes zones linguistiques est également utile pour détecter les phénomènes d'hybridation entre les différents substrats préromains. Ces phénomènes semblent dessiner un monde dans lequel les zones linguistiques préromaines sont en cours de dissolution, probablement à cause d'une plus grande mobilité et de la propagation de la langue latine comme *lingua franca* parmi les différents peuples péninsulaires.

3. La survie de l'onomastique indigène après la conquête romaine permet également d'identifier deux espaces en péninsule Ibérique : un espace méditerranéen d'une part, et un espace intérieur et atlantique de l'autre. Dans le premier, où la culture écrite indigène était bien établie depuis longtemps, la conquête romaine a stimulé dans un premier temps cette dernière ; dans cet espace, le développement de l'épigraphie romaine au détriment de l'épigraphie indigène au Haut Empire entraîne la disparition presque immédiate de la culture locale. Cela expliquerait pourquoi les inscriptions latines mises au jour dans ces régions

27 Pour ce corpus, voir Mullen 2007.

28 Simón 2017a ; Díaz Ariño sous presse.

présentent très peu d'éléments culturels indigènes : les anthroponymes ibériques y sont rares et la mention des divinités locales est très anecdotique. Dans l'espace intérieur et atlantique, en revanche, où la culture écrite locale n'existait pas avant la conquête et dont les cultures indigènes se sont exprimées rapidement à travers l'épigraphie latine, l'adoption des pratiques épigraphiques latines n'a pas signifié la fin de la culture locale : on y constate ainsi la survivance de multiples éléments indigènes, en particulier l'onomastique, dans l'épigraphie latine de ces zones.

4. Enfin, d'un point de vue sociolinguistique, il est intéressant d'étudier ce que l'on peut déduire de l'identité de ces porteurs de noms ibériques afin d'identifier les moteurs du changement onomastique et linguistique. Sachant que la grande majorité d'entre eux sont des citoyens romains, c'est-à-dire des individus portant des *duo* ou *tria nomina*, où l'élément indigène apparaît sous forme de *cognomen*, la promotion sociale des élites indigènes semble avoir été l'un des facteurs clé de la latinisation linguistique et de la pleine adaptation aux coutumes romaines. En ce qui concerne le facteur de changement générationnel et le comportement linguistique, il convient de noter que l'orientation du changement du nom est toujours la même : les générations les plus anciennes portent des noms ibériques, tandis que les plus jeunes sont passées au latin (par exemple : le fils de *Marcus Porcius Escerrior* est *Marcus Porcius Nigrinus* ; le fils de *Calpurina Vrchatetel* est *Lucius Aemilius Seranus* ; la petite-fille de *lunia Tannegadinia* est *Atilia Potita*, et ainsi de suite). En fait, pas un seul cas dans le corpus ne contrevient à cette tendance. Cependant, la vitesse du changement onomastique n'est pas la même partout, ce qui permet d'entrevoir différentes attitudes à l'égard de l'abandon de l'onomastique indigène : ainsi, parfois, le nom a été latinisé avant même l'octroi de la citoyenneté latine ou romaine : *Nigrinus Belsunis filius* ; parfois, le nom ibérique a été abandonné lorsqu'on est devenu citoyen : *L(ucio) Aemilio Montano Bacasitano Lacerilis f(ilio)* ; parfois, enfin, le nom ibérique a été transmis pendant au moins une génération après l'adoption de la citoyenneté romaine : *Q(uinto) Iunio Q(uinti) f(ilio) Gal(eria tribu) Aenibeli*.

Malgré ces légères différences de rythme, il apparaît clairement que les noms ibériques ont été définitivement abandonnés entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le début du II<sup>e</sup> s. p.C. Le changement des pratiques onomastique chez les Ibères doit ainsi être considéré comme la preuve directe d'une transformation culturelle et linguistique profonde, celle de l'abandon de la culture locale au profit des modèles romains, qui s'est intensifiée à l'époque d'Auguste et qui semble être pratiquement achevée au début du II<sup>e</sup> s. p.C.

## ANNEXE : CATALOGUE DES NOMS IBÉRIQUES ATTESTÉS EN L'ÉPIGRAPHIE LATINE D'HISPANIA<sup>29</sup>

### 1. Individus portant un idionyme pélerin d'origine ibérique

<b>Asterdumari</b> <i>matri</i>	CIL, II, 5840	I <sup>er</sup> s. a.C. – I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Labitosa / Veracruz, Huesca
<b>Astedumar</b>	CIL, II, 14, 274	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Algimia de Almonacid, Castellón
<b>Tanniber</b>	Simón 2015b	I <sup>er</sup> s. a.C. – I <sup>er</sup> s. p.C.	Estampille sur lingot de plomb	Épave de Cabrera, à provenance de la Bétique
<b>Vnibel</b>	HEp, 7, 300	Fin de la République	Graffito sur plaque d'ardoise	Villanueva del Duque, Cordoue
<b>Ildi</b>	Simón & Jordán 2014	II <sup>e</sup> – I <sup>er</sup> s. a.C.	Graffito sur céramique	Alcudia de Elche, Alicante
<b>Socedeiaunin</b> <b>Istamiuris</b> <i>filia</i>	EE 8, 239	I <sup>er</sup> s. a.C.	Funéraire	Castulo, Jaén
<b>Ausages Agirn[is</b> <b>f(i)lius?]</b>	HEp, 2, 735	I <sup>er</sup> s. p.C. ?	Funéraire	Artieda, Saragosse
<b>Turibas Teitabas</b> <i>filius</i>	AE 1979, 377 ; ELRH C9	87 a.C.	Plaque de bronze	Botorrita, Saragosse
<b>Vrcestar Tascaceris</b> <b>f(i)lius</b> <i>Ilurconensis</i>	CIL, II, 2067 ; ELRH U50	I <sup>er</sup> s. a.C.	Funéraire	Cerro de los Infantes, Pinos Puente, Grenade
<b>Ammisa · Benilti ·</b> <b>Aeturiq(um) · f(i)lia</b>	HEp 4, 889	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Illescas, Tolède
<b>Bella Gaisco</b> <i>f(i)lius</i>	Ferrer et al. 2018	Augustéenne	Inscription rupestre	Osséja, Pyrénées- Orientales
<b>Bella Bastobles</b> <b>f(i)lius</b>	Ferrer et al. 2018	Augustéenne	Inscription rupestre	Osséja, Pyrénées- Orientales
<b>Adinilir Betepe[</b> <b>f(i)lius</b>	Ferrer et al. 2018	Augustéenne	Inscription rupestre	Osséja, Pyrénées- Orientales
<b>Nigrinus Belsunis</b> <i>filius</i>	AE 2013, 912	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Alcaraz, Albacete
<b>Seranus</b> <b>Tannegiscerris</b> <i>f(i)lius</i> <b>Otobesanu[s]</b>	CIL, II, 3794	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Llíria, Valence
<b>Faustus Astlumis</b> <b>f(i)lius</b>	HEpOI 70	I <sup>er</sup> s. p.C. ?	Funéraire	Villaricos, Almeria
<b>Sanib[- -] ser(vus)</b>	CILA Jaén, 153	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Castulo, Jaén
<b>Acerd(o?) Sapo(ni)</b> <b>M(arci) s(ervus)</b>	CIL, II, 5927 ; ELRH C10	II <sup>e</sup> – I <sup>er</sup> s. a.C.	Travaux publics	Cartagène, Murcie

29 Notons qu'il existe également d'autres noms, dont la lecture est cependant fragmentaire ou douteuse : *Acirsenio* et *Curtaanbasis* (HEp, 3, 268) ; *Jaurc(i)d(i)r* (Faria 2016, 166) ; *Belestice* et *Iscaniuse* (CILA, III 1, 216) ; *Caribelo* (AE 1984, 597) ; *Coniagellietar* (IRC, II, 12) ; *Irruciradin* ou *Turciradin* (CIL, II, 2976) ; *Jnnadisc[-]r* (HEp14, 138) ; *Jresunin* (HEp, 12, 492) ; *Sosinaibole* (HEp, 12, 447) ; *Sosumilus* (EE, 9 358, cf. pour la lecture corrigée HEpOI, 18426) ; *Vrchail* (ELRH U28).

## 2. Individus portant les *tria* ou *duo nomina*, dont le *cognomen* ou le patronyme sont d'origine ibérique

<i>Calpurnia Severa</i> <b>Tannegaldunis f(ilia)</b>	CIL, II, 4040	30 a.C. – 68 p.C.	Funéraire	Borriol, Castellón
<i>Semp(ronius) Nigrinus</i> <b>Agirsaris f(ilius)</b>	HEp, 7, 586	ca. 27 a.C. – 68 p.C.	Funéraire	Lumbreras - San Andrés, La Rioja
<i>L(ucio) Aemilio</i> <i>Montano Bacasitano</i> <b>Lacerilis f(ilio)</b>	CIL, II, 4625	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Ampurias, Gérone
<i>Cornel[i]us Viator</i> <b>Arancisis f(ilius)</b>	HEp 3, 363 ; HEp 15, 337		Funéraire	Vizmanos, Soria
<i>Ae(milius) Severus</i> <b>Agirseni f(ilius)</b>	HEp 3, 363 ; HEp 15, 337		Funéraire	Vizmanos, Soria
<i>Corneli Erdoild[ir]</i> <i>f(ilius)</i>	Ferrer <i>et al.</i> 2018	Augustéenne	Inscription rupestre	Osséja, Pyrénées-Orientales
<i>M(arcus) Licinius</i> <b>Neitinbeles</b>	CIL, II, 6144	30 a.C. – 14 p.C.	Funéraire	Terrassa, Barcelone
<i>L(ucius) Iuni(us)</i> <b>Bil(---)</b>	ELRH U57	30 a.C. – 50 p.C.	Votive	Zone de Cordoue
<i>L(ucius) Silius Toloco</i>	HEp, 15, 368	I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. p.C.	Votive	Monreal de Ariza, Saragosse
<i>L(ucius) Iunius</i> <b>Laurbeles</b>	IRC, II, 83	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Florejacs, Lérida
<i>L(ucius) Aemiliu[s]</i> <b>Tartigar[- - -]</b>	AE 1981, 582	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Sagunt, Valence
<i>P(ubli) Baebi</i> <b>Baesisceris (Gen.)</b>	CIL, II, 3221	II <sup>e</sup> s. p.C.	Monumentale	Granátula de Calatrava, Ciudad Real, Castilla-La Manche
<i>C(aius) Licinius Adin</i>	Simón 2018	I <sup>er</sup> s. p.C.	Estampille sur céramique	Can Pedrerol, Barcelone
<i>L(ucius) Horatius</i> <i>M(arci) f(ilius)</i> <b>Viseradin</b>	CIL, II, 4450	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Sinarcas, Valence
<i>C(ai) Manli Cn(aei)</i> <i>f(ili) Ser(gia) Tolocni</i>	CIL, II, 1389	30 - 14 a.C.	Funéraire	Fuentes de Andalucía, Séville
<i>M(arcus) Horatius</i> <i>M(arci) f(ilius)</i> <i>Gal(eria) Bodonilur</i>	CIL, II, 2114	30 a.C. - 30 p.C.	Funéraire	Arjonilla, Jaén
<i>Q(uinto) Iunio</i> <i>Q(uinti) f(ilio) Gal(eria</i> <i>tribu) Aenibeli</i>	CIL, II, 3621	I <sup>er</sup> s. p.C.	Piédestal honorifique	Xàtiva, Valence
<i>[- S]ulpicio L(uci)</i> <i>f(ilio) Gal(eria)</i> <b>Ennagael[i La]</b> <i>cetano(?)</i>	HEp, 18, 452	I <sup>er</sup> s. p.C.	?	Torrent, Valence
<i>Aurelio Tannepaeseri</i> <i>(Dat.)</i>	CIL, II, 5840	I <sup>er</sup> s. a.C. - I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Labitlosa, Huesca
<i>Vi(bius) Turi&lt;n&gt;nu[s]</i>	HEp, 5, 913 ; AE 1997, 932		Votive	Asín, Saragosse
<i>Fulvius Abiner</i>	IRC, V, 11	I <sup>er</sup> s. p.C.	Graffito sur céramique	Isona, Lérida
<i>Aemilio Or[d]unetsi</i> <i>(Dat.)</i>	HEp, 3, 1993, 267 ; AE 1951, 283	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Muez, Navarre
<i>Att(ius) Esdop[eles]</i>	AE 1992, 1940	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Tocolosida, Maroc

<i>Calpurniae Vrchatetelli</i> (Dat.)	CIL, II, 2967	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Mendigorría - Andión, Navarre
<i>Iunia Tannegadinia</i>	CIL, II, 3796	51-100 p.C.	Funéraire	Llíria, Valence
<i>Aelia Belesiar</i>	HEp, 16, 2007, 446	I <sup>er</sup> s. a.C. - I <sup>er</sup> s. p.C.	Votive	Fuerte del Rey, Jaén
<i>Caecilia Geseladin</i>	HEp, 5, 636	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Valpalmas, Saragosse ?
<i>[- - -]a Galduriaunin</i>	CIL, II <sup>2</sup> /7, 26	1-30 p.C.	Funéraire	Jódar, Jaén
<i>[Cae]cilia [- - -]reiun</i>	AE 2008, 742	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Llíria, Valence
<i>Pompeia M(arci) f(ilia) Bileseton</i>	CIL, II, 3537	I <sup>er</sup> s. p.C. ?	Funéraire	Cehégín, Murcie
<i>Annia L(uci) f(ilia) Bilosoton</i>	HEp, 8, 297	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Espeluy, Jaén
<i>Titinia P(ubli) f(iliae) Bastogaunini</i> (Dat.)	CIL, II, 6144	I <sup>er</sup> s. p.C. ?	Funéraire	Terrassa, Barcelone
<i>Cornelia L(uci) f(ilia) Sirasteiun</i>	AE 1994, 1059 ; HEp, 6, 1996, 908	I <sup>er</sup> s. p.C.	Funéraire	Alcañiz, Téruel
<i>Lucretia · L(uci) · f(ilia) Sergieton</i>	CIL, II <sup>2</sup> /7, 91	Augustéenne	Funéraire	Arjonilla, Jaén
<i>Corneliae L(uci) f(iliae) Sillibori</i> Vetuli	CIL, II, 3351	I <sup>er</sup> s. p.C.	Honorifique	Mancha Real - Cerro Alcalá, Jaén

## ABRÉVIATIONS

AE	<i>Année Épigraphique.</i>
BDH	Hesperia. Banco de Datos de Lenguas Paleohispánicas, <a href="http://hesperia.ucm.es">http://hesperia.ucm.es</a> .
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
CILA	González Román C. et J. Mangas Manjarrés, éd. (2002) : <i>Corpus de Inscripciones Latinas de Andalucía</i> . III : Jaén, Séville.
EE	<i>Ephemeris Epigraphica.</i>
ELRH	Díaz Ariño, B. (2008) : <i>Epigrafía latina republicana de Hispania</i> , Barcelone.
HEp	<i>Hispania Epigraphica</i> , Madrid 1989-.
HEpOl	<i>Hispania Epigraphica Online.</i>
IRC	<i>Inscriptions romaines de Catalogne</i> , Paris 1984-2002.
MLH	Untermann, J. (1975-1997) : <i>Monumenta Linguarum Hispanicarum</i> , Wiesbaden.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abascal, J. M. (1994) : *Los nombres personales en las inscripciones latinas de Hispania*, Madrid.
- Adams, J. N. (2003a) : *Bilingualism and the Latin language*, New York.
- Adams, J. N. (2003b) : "Romanitas' and the Latin Language", *The Classical Quarterly*, 53, 1, 184-205.
- Albertos, M.-L. (1966) : *La onomástica personal primitiva de Hispania: Tarraconense y Bética*, Salamanca.
- Alföldy, G. (1966) : "Notes sur la relation entre le droit de cité et la nomenclature dans l'empire romain", *Latomus*, 25, 37-57.
- Alonso, J. (2013) : "Cápsulas de sellos en Hispania romana. Aproximación a una primera clasificación formal", *Sautuola*, 18, 213-226.
- Alonso, J., J. M. Jerez et R. Sabio (2014) : "Instrumentos de escritura en Hispania", in : Bustamante & Bernal, éd. 2014, 169-190.

- Andrews, C. J. (2012) : *Roman seal-boxes in Britain*, Oxford.
- Baratta, G., éd. (2016) : *Studi su Ruscino*, Barcelone.
- Bernard, G. et M. Christol (2009) : "Les relations militaires entre l'Hispanie et la Maurétanie Tingitane à la fin du I<sup>er</sup> siècle: mise en perspective des 'Histoires' de Tacite et des sources épigraphiques", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 39, 189-208.
- Božič, D. et M. Feugère (2004) : "Les instruments de l'écriture", *Gallia*, 61, 21-41.
- Bustamante, M. et D. Bernal, éd. (2014) : *Artifices idóneos: artesanos, talleres y manufacturas en Hispania*, Reunión científica, Mérida, Badajoz, España, 25-26 de octubre, 2012, Mérida.
- Coltelloni-Trannoy, M. et N. Moncunill, éd. (à paraître) : *La culture de l'écrit en Méditerranée occidentale à travers les pratiques épigraphiques*, Actes du colloque international de Paris (1-2 juin 2017), Orient et Méditerranée, Paris.
- Cooley, A. et A. Burnett, éd. (2002) : *Becoming Roman, writing Latin?: literacy and epigraphy in the Roman West*, Journal of Roman archaeology 48, Portsmouth.
- Criniti, N. (1970) : *L'Epigrafe di Asculum di Gn. Pompeo Strabone*, Milan.
- Derks, T. et N. Roymans (2002) : "Seal-boxes and the spread of Latin literacy in the Rhine delta", in : Cooley & Burnett, éd. 2002, 87-134.
- Díaz, B. (à paraître) : "Culture écrite, latinisation et épigraphie dans l'Hispanie Citérieure républicaine", in : Coltelloni-Trannoy & Moncunill, éd. à paraître.
- Díaz, B. (2008) : *Epigrafía latina republicana de Hispania*, ELRH, Barcelone.
- Dondin-Payre, M. (2011) : "Introduction", in : Dondin-Payre, éd. 2011, 13-36.
- Dondin-Payre, M., éd. (2011) : *Les noms de personnes dans l'empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Ausonius Éditions Scripta antiqua 36, Paris.
- Dondin-Payre, M. (2012) : "Les processus d'adaptation des onomastiques indigènes à l'onomastique romaine", in : Meissner, éd. 2012, 3-15.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, éd. (2001) : *Les noms de personnes dans l'empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Bruxelles.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, (2001) : "L'onomastique dans l'Empire romain : questions, méthodes, enjeux", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2001, I-XIV.
- Eckardt, H. (2018) : *Writing and power in the Roman world: literacies and material culture*, New York.
- Estarán, M. J. (2009) : "La fórmula onomástica como fuente para el estudio del contacto lingüístico en la Antigüedad", *Saldvie*, 10, 103-112.
- Faria, A., Marques de (2009) : "Crónica de onomástica paleo-hispânica (16)", *Revista portuguesa de arqueologia*, 12, 2, 157-175.
- Faria, A., Marques de (2014) : "Crónica de onomástica paleo-hispânica (21)", *Revista portuguesa de arqueologia*, 17, 167-192.
- Faria, A., Marques de (2016) : "Crónica de onomástica paleo-hispânica (23)", *Revista portuguesa de arqueologia*, 19, 155-174.
- Ferrer i Jané, J., J. Velaza et O. Olesti (2018) : "Nuevas inscripciones rupestres latinas de Oveja y los Illiviri ibéricos de Iulia Lybica", *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 44, 1, 169-195.
- Gatti, G. (1908) : "Lamina di bronzo con iscrizione riferibile alla guerra dei socii italici", *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 169-226.
- Gatti, G. (1910) : "Un nuovo frammento del decreto di Gn. Pompeo Strabone durante l'assedio di Ascoli", *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 273-280.
- Hurlst, F., éd. (2009) : *Rome et l'Occident (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*. Gouverner l'Empire, Rennes.
- Mayer, M. (2002) : "El proceso de adopción de la fórmula onomástica romana", *Palaeohispanica*, 2, 189-200.
- Mayer, M. et J. Velaza (1993) : "Epigrafía ibérica sobre soportes típicamente romanos", in : Untermann & Villar, éd. 1993, 667-682.
- Meissner, T., éd. (2012) : *Personal names in the Western Roman world: proceedings of a workshop convened by Torsten Meissner, José Luis García Ramón and Paolo Poccetti, held at Pembroke College, Cambridge, 16-18 September 2011*, Studies in classical and comparative onomastics 1, Berlin.
- Moncunill, N. (2010) : *Els noms personals ibèrics en l'epigrafia antiga de Catalunya*, Barcelone.
- Moncunill, N. (2016) : "Novecientos antropónimos ibéricos", *Palaeohispanica*, 16, 81-94.
- Moncunill, N. (2017) : "Indigenous naming practices in the Western Mediterranean: the case of Iberian", *Studia Antiqua et Archaeologica*, 23, 1, 7-20.

- Moncunill, N. (2018) : "Mujeres iberas en inscripciones latinas: estudio morfológico de los nombres femeninos en ibérico", in : Vallejo *et al.*, éd. 2018, 331-358.
- Moncunill, N. et J. Velaza (2017a) : "Epigraphy and Onomastics in the Hesperia Databank", in : Orlandi *et al.*, éd. 2017, 353-365.
- Moncunill, N. et J. Velaza (2017b) : *Iberian. Language, writing, epigraphy*, AELAW Booklet 5, Saragosse.
- Mullen, A. (2007) : "Linguistic Evidence for 'Romanization': Continuity and Change in Romano-British Onomastics: A Study of the Epigraphic Record with Particular Reference to Bath", *Britannia*, 38, 36-38.
- Mullen, A. (2013) : *Southern Gaul and the Mediterranean: multilingualism and multiple identities in the Iron Age and Roman periods*, Cambridge Classical Studies, Cambridge.
- Orduña, E. et J. Velaza (2012) : "Noticias viejas y nuevas sobre la inscripción de Obarra: (CIL II 5840)", *Espacio, Tiempo y Forma, Serie II, Historia Antigua*, 25, 261-270.
- Orlandi, S., R. Santucci, F. Mambrini et P. M. Liuzzo, éd. (2017) : *Digital and Traditional Epigraphy in Context. Proceedings of the EAGLE 2016 International Conference*, Rome.
- Palomar, M. (1957) : *La onomástica personal pre-latina de la antigua Lusitania*, Theses et studia philologica Salmanticensia 10, Salamanca.
- Raepsaet-Charlier, M.-T (2009) : "Citoyenneté et nomenclature. L'exemple de la Gaule du Nord", in : Hurlet, éd. 2009, 359-382.
- Rébé, I. (2016) : "Les stylets de Ruscino", in : Baratta, éd. 2016, 253-262.
- Rodríguez Ramos, J. (2001) : "El término (t)eban(en) en la lengua íbera : 'coeravit' vs. 'filius'", *Arse*, 35, 59-85.
- Rodríguez, J. (2014) : "Nuevo índice crítico de formantes de compuestos de tipo onomástico íberos", *Arqueoweb*, 15, 1, 7-158.
- Simón, I. (2013) : *Los soportes de la epigrafía paleohispánica: inscripciones sobre piedra, bronce y cerámica*, Saragosse - Séville.
- Simón, I. (2015a) : "La onomástica de la estela de Illescas (HEp 4, n° 889 = AE 1990, n° 582)", *Emerita*, 83, 2, 333-346.
- Simón, I. (2015b) : "Tanniber : un productor de metal de posible origen ibérico", *Pallas*, 97, 181-192.
- Simón, I. (2016) : "Los objetos de hueso de la tumba 150 de la necrópolis ibérica de Tútugi (Galera, Granada): ¿instrumentos de escritura?", *Lucentum*, 35, 91-97.
- Simón, I. (2017a) : "Cornelia Sirasteiun: una mujer ibérica en tiempos del Imperio Romano", in : *Actas del II Congreso de Arqueología y Patrimonio Aragonés*, 337-343.
- Simón, I. (2017b) : "El cognomen Tempestivus", *Habis*, 48, 57-64.
- Simón, I. (2018a) : "C. Licinius Adin: uno de los últimos íberos", *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 44, 1, 59-73.
- Simón, I. (2018b) : "Las abreviaturas de los nombres personales ibéricos en el bronce de Áscoli (CIL I2 709)", *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 130, 1, 41-48.
- Simón, I. et C. Jordán (2014) : "'Ildi': un grafito de La Alcudia de Elche (Alicante)", *Archivo de prehistoria levantina*, 30, 263-273.
- Untermann, J. (1965) : *Elementos de un atlas antroponímico de la Hispania Antigua*, Bibliotheca Præhispanica Hispana VII, Madrid.
- Untermann, J. (1984) : "Inscripciones sepulcrales ibéricas", *Quaderns de Prehistòria i Arqueologia de Castelló*, 10, 111-119.
- Untermann, J. et F. Villar, éd. (1993) : *Lengua y cultura en la Hispania prerromana, Actas del V Coloquio sobre Lenguas y Culturas Prerromanas de la Península Ibérica (Colonia, 25-28 de noviembre de 1989)*, Acta Salmanticensia. Estudios filológicos 251, Salamanca.
- Vallejo, J. M. (2016) : *Onomástica paleohispánica. I. Antroponimia y teonimia*, Banco de datos Hesperia de lenguas paleohispánicas III, Bilbao.
- Vallejo, J. M., I. Igartua et C. García, éd. (2018) : *Studia philologica et diachronica in honorem Joaquín Gorrochategui: Indoeuropaea et palaeohispanica*, Bilbao.
- Velaza, J. (1994) : "Iberisch eban - teban", *Zeitschrift für Papirologie und Epigraphik*, 104, 142-150.
- Velaza, J. (2004) : "Eban, teban, diez años después", *Real Acadèmia de Cultura Valenciana: Sección de estudios ibéricos 'D. Fletcher Valls': Estudios de lenguas y epigrafía antiguas - ELEA*, 5, 199-210.
- Velaza, J. (2006) : "Tras las huellas del femenino en ibérico: una hipótesis de trabajo", *Palaeohispanica*, 6, 247-254.

Noemí Moncunill est chargée de recherche Ramón y Cajal, Universitat de Barcelona.

Retrouvez la version en ligne gratuite  
et ses contenus additionnels





## Comment s'écrit l'autre ?

est un livre numérique en libre accès  
contenant des annexes et une bibliographie Zotero  
réalisé par UN@ Éditions pour Ausonius Éditions.  
Ce livre est imprimé en 50 exemplaires et ne peut pas être vendu.

Version html et pdf sur <https://una-editions.fr>



una  
éditions



Deux personnes qui ne parlent pas la même langue se rencontrent. L'un écrit le nom de l'autre : scène fugace, intemporelle et banale. Seule une modeste trace écrite en garde la mémoire. Grâce à elle pourtant nous pouvons, des siècles plus tard, revivre le moment exact de cet échange. Parfois le nom fugitivement capté sera le seul vestige de langues entièrement disparues. Pour les épigraphies d'attestation fragmentaire, comprendre qu'il s'agit d'un nom propre, l'isoler et le déchiffrer est en soi un premier travail. Il convient alors d'analyser le traitement de ce nom dans la langue de réception, les adaptations nécessaires et reconstituer le contexte dans lequel l'objet a été inscrit. Avec ces quelques pièces, se recompose l'image de fond du puzzle culturel et linguistique des sociétés anciennes.

Cet ouvrage vise à constituer et feuilleter l'album d'une douzaine de ces instantanés linguistiques tout autour de la Méditerranée antique.

Two people who do not speak the same language meet. One writes the name of the other: a fugitive, timeless and banal scene. Only a modest written record remains. Thanks to it, however, we can, centuries later, re-experience the exact moment of this exchange. Sometimes the fugitively captured name will be the only vestige of completely extinct languages. For epigraphies of fragmentary attestation, understanding that it is a proper name, isolating it and deciphering it is in itself a first task. It is then necessary to analyze the treatment of this name in the language of reception, the required adaptations and retrace the context in which the object was written. With these few pieces, the background image of the cultural and linguistic puzzle of ancient societies is reconstituted.

This book aims to constitute and leaf through the album of a dozen of these linguistic snapshots all around the ancient Mediterranean.



Cet ouvrage a obtenu le soutien du projet LatinNow qui a reçu un financement de l'European Research Council (ERC) dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (Grant agreement n° 715626).



## Comment s'écrit l'autre ?

est un livre numérique en libre accès contenant des annexes et une bibliographie Zotero réalisé par UN@ Éditions pour Ausonius Éditions.

À retrouver <https://una-editions.fr>



Ne peut être vendu